BIBLIOTHÈQUE
DU
CHATEAU DU TREMBLAY.

a SECTION 4
2 RAYON 5
1856

EX DONO
GIUSEPPE D'AYALA
MARQUIS DE VALVA

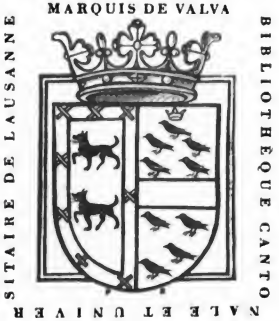

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXI.

Contenant les Mém. de Meſſire MARTIN DU BELLAY.

XVIe SIÈCLE.

Digitized by Google

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 s., à cause des frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

Digitized by Google

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXI.

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1786.

AVA 1885 21

Digitized by Google

ERRATA

Pour le dixième Livre des Mémoires de Meſſires DU BELLAY.

Page 199, ligne 11, après ces mots : entre les mains du Roi d'Angleterre, placez l'obſervation n° (23).

Page 207, ligne 6; au lieu du n° (23), placez-y (24).

Page idem, ligne 11; au lieu de (24), liſez (25).

Page 214, ligne 15; au lieu de (26), liſez (27).

BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE LAUSANNE

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE MESSIRE

MARTIN DU BELLAY,

SEIGNEUR

DE LANGEY.

SOMMAIRE

DU DIXIÈME LIVRE,

Contenant les évènemens arrivés depuis l'année 1543 juſqu'en 1546.

SIÉGE d'Aveſnes entrepris & abandonné par les François. Ils prennent Bapaume & Landrecy que le Roi fait fortifier. Se rendent maîtres du château d'Aimeries & de Maubeuge; mais ils ſont obligés de lever le ſiége de Binche. Le Comte d'Anguyen eſſaye inutilement de ſurprendre le château de Nice. Siége de Landrecy par les Impériaux. Briſſac bat un de leurs détachemens. Le Duc d'Aumale leur enleve pluſieurs châteaux. Priſe d'Arlon & de Luxembourg par le Duc d'Orléans. Le Duc de Cleves fait ſa paix avec l'Empereur. Luxembourg eſt ravitaillé par le Prince de Melphe.

Digitized by Google

La garniſon de Landrecy eſt rafraîchie, & l'Empereur eſt obligé de lever le ſiége de cette place. Ruſes auſquelles il a recours pour ſurprendre Cambrai. Priſe de Nice par le Comte d'Anguyen ; mais il attaque inutilement le château. Le Marquis du Guaſt s'empare de Mondovi & de Carignan, & oblige Boutieres de lever le ſiége d'Yvrée. Fameuſe bataille de Ceriſoles gagnée par le Comte d'Anguyen. La conquête du Montferrat & de Carignan eſt une ſuite de cette victoire. Traité de l'Angleterre avec l'Empereur. Priſe de Luxembourg & de Ligny par les Impériaux. Surpriſe d'Abbe par le Comte d'Anguyen. Suſpenſion d'armes pour l'Italie. Fameux ſiége de Saint-Diſier. Une trahiſon rend les Impériaux maîtres de cette place. Ils ſurprennent Epernay & Château-Thierry. Paix de Creſpy. Priſe de Boulogne par les Anglois. Ils levent le ſiége de Montreuil. Monſieur le Dauphin reprend la Baſſe-Boulogne, & la perd preſque auſſi-tôt. Etrange exécution de Cabrieres & de la Merindole. Deſcente en Angleterre faite par le Maréchal d'Annebaut ſans aucun ſuccès. Conſtruction du fort d'Outreau. Mort du Duc d'Orléans. Les François ravagent la terre d'Oye. Traité de paix avec l'Angleterre. Mort de Henri VIII, ſuivie de près de celle de François I. Deſ-

Digitized by Google

cription des magnifiques obſeques faites à ce Prince.

DESJA eſtoit la fin du mois de May, mil cinq cens quarante-trois, que le Roy eſtant à Villers-Coſterez, ordonna de raſſembler de toutes parts ſon armée, pour ſe jetter en campagne ſelon ce qu'il arreſteroit en ſon Conſeil; les uns eſtoient d'advis qu'il devoit marcher à Lilliers (a), nouvellement priſe & bruſlée, par Mgr. de Vendoſme, & la fortifier : car il eſtoit aiſé, parce qu'elle eſt en forte aſſiette, des deux parts fermez d'un marais, & n'y a qu'une advenue à fortifier du coſté tendant à Pernes (b). Et en meſme temps fortifier Sainct Venant, qui eſt deux lieuës plus outre ſur la riviere du Lis, fort de nature, d'autant qu'il eſt en une iſle triangulaire environnée de toutes parts d'icelle riviere, & de marais, laquelle on ne peut oſter, de ſorte qu'il n'y a ordre d'y arriver que par deux chauſſées; & le tenant, on pourroit courir librement tout le bas-pays de Flandres, ſans trouver ou ville ou paſſage qui faſſe obſtacle; puis à Sainct-Paul, ou

(a) Lillers.

(b) Pernes, ſur la Clarence, autre petite ville de l'Artois.

bien à Pernes faire un chaſteau, pour aſſeurer le chemin à Lilliers avecques Teroüenne, qui eſt à quatre lieuës delà ſur la main gauche, tirant de Pernes audit lieu, pour y mener vivres; car tenant Teroüenne, Pernes, Lilliers & Hedin à la queuë, le pays ſeroit ſuffiſant pour s'avitailler ſans le ſecours d'autruy.

Les autres diſoient, qu'eſtant la ville d'Avennes deſgarnie d'hommes, à cauſe que la garniſon eſtoit à la guerre contre le Duc de Cleves, l'allant inveſtir à l'improviſte, avant que l'ennemy eut l'opportunité de la ſecourir, on la prendroit, ſinon on prendroit Landrecy, qu'on pourroit fortifier, & le chaſteau d'Emery, & quelques autres, pour avoir entrée au pays de Hainault. Ce fut l'opinion à laquelle le Roy s'arreſta, & depeſcha l'Admiral d'Annebault (1), nouvellement Admiral, par le treſpas de l'Admiral de Brion, mort à Paris, à ce qu'il print le droit chemin, pour, en attendant ſon arrivée, clorre ladite ville d'Avennes, & empeſcher qu'il n'y entraſt ſecours : il manda à Mgr. de Vendoſme, de raſſembler ſon armée vers Abbeville, & de prendre ſon chemin à travers le pays de l'ennemy, pour vivre à ſes deſpens ſans fouller le ſien, & le venir rencontrer au

Digitized by Google

Cateau-Cambrezis; par ce moyen il avoit l'armée que menoit l'Admiral en forme d'avant-garde à ſa main dextre, & celle de Mgr de Vendoſme à ſa gauche, & luy eſtoit au milieu.

L'Admiral ayant pris congé du Roy à Villers-Coſterez, alla coucher à Soiſſons, de là à Moncornet en Tieraſſe (a) auquel lieu il aſſembla les forces qu'il devoit mener : de Montcornet, il devoit camper à Eſtrée, au pont ſur la riviere d'Oyſe, duquel lieu, après avoir fait repaiſtre les chevaux, dès jour couché, il fit partir le Sieur de Longueval, avecques cinquante hommes d'armes de ſa compagnie, & Martin du Bellay, Sieur de Langey (b), avecques la ſienne, & le Capitaine la Lande avecques mille hommes de pied, pour paſſer entre Avennes, & la haye d'Avennes, afin d'empeſcher que du coſté delà l'eau il ne luy put arriver ſecours. Or entre Eſtrée, au Pont & Avennes, deux lieuës au deçà dudit lieu d'Avennes, paſſe une petite riviere qui ſort de l'eſtang du Beuſſe, laquelle pour la hauteur des rives en peu de lieux eſt guayable, & il y a un ſeul pont à un

(a) Dans la Thierache.

(b) Depuis la mort de Guillaume ſon frère, Martin du Bellay avoit pris le titre de *Sieur de Langey*.

Digitized by Google

ques gens de cheval jusques aux barrieres ; mais nul ne sortit de la ville pour venir à l'escarmouche plus avant que lesdites barrieres. La ville de Landrecy est assise sur la riviere de Sembre, laquelle n'est encore fort grosse, mais parce qu'elle est profonde, & les bords hauts, elle se passe malaisément sans pont. Ceste riviere sort du viviers d'Oisi, qui est du Duché de Guyse, & vient tomber à Catillon, & delà à Landrecy & à Marolles, de Marolles à Emery & à Maubeuge, & delà au pont sur Sembre, & se va descharger dedans la Meuze, près Namur. Landrecy est deçà l'eau, & au delà à la portée d'un canon est la foreſt de Mormaux. Langey qui bien sçavoit que l'an mil cinq cens vingt & un, lors que M. de Vendosme print (a) ladite ville, la nuict dont le lendemain il pensoit donner l'assaut, les ennemis se retirerent dedans la foreſt, de sorte qu'au matin on n'y trouva que le nid : pour obvier à cela, & qu'en partant il meissent le feu dedans la ville, & brussassent les munitions (car il sçavoit que le Roy la vouloit fortifier) il fist rabiller un pont à un moulin, auquel il y a une tour quarrée, qui est audessoubs de Landrecy, tirant à Marolles ;

(a) Voyez le premier Livre des Mémoires de du Bellay.

Digitized by Google

puis il fit paſſer cent chevaux des ſiens, conduits par le Comte Maxime-Antoine de Seſſe, pour ſe jetter entre la foreſt & la ville, attendant la venuë de l'Admiral, qui les pourroit renforcer : mais eſtant arrivé il luy demanda deux ou trois enſeignes, avecques quelques cent cinquante hommes d'armes de renfort, car il y avoit lieu commode pour les loger ſans hazard ; toutesfois ledit Admiral ne le trouva bon, & fit revenir ce qui desjà eſtoit paſſé. Les ennemis environ minuict, ne faillirent d'executer ce que Langey avoit preveu, car ils deſlogerent, & ſe retirerent à la foreſt, parce qu'il n'y avoit perſonne de là l'eau, & au partir mirent le feu dedans la ville, en tant de divers endroits, qu'elle fut toute convertie en cendres, horſmis l'Egliſe, ſans que l'on y peuſt remedier ; ils bruſlerent bleds, farines, & autres vivres & munitions en ſi grand nombre, qu'il y en avoit à ſuffiſance pour nourrir le nombre d'hommes qu'il faudroit à la garde de la place pour un an.

Pendant ce temps M. de Vendoſme marchoit avecques ſon armée par le haut pays d'Artois, lequel paſſant près de Bapaulme, aſſaillit la ville, & la miſt en ſon obeïſſance. Dedans le chaſteau qui n'eſt qu'une roquet-

Digitized by Google

te, (a) s'eſtoit retiré le Seigneur d'Auchimont, avecques tous les ſoldats & les habitans de la ville, femmes & enfans, en ſi grand nombre, qu'attendu qu'il n'y avoit qu'un puits, en deux jours il fut tary, de ſorte qu'ils eſtoient preſts de ſe mettre à ſa miſericorde, la corde au col : mais le Roy qui par pluſieurs fois avoit mandé au Duc de Vendoſme qu'il eut à paſſer outre ſans s'arreſter là ni ailleurs, luy fit un reiteratif mandement, que ſur peine de deſobeïſſance, & d'encourir ſa male-grace (b), il eut ce jour là à le venir trouver au Cateau en Cambrezis, auquel lieu il ne feroit faute de ſe trouver, à quoy il ne voulut deſobeïr, & leva ſon camp à la grande joye des aſſiegez, & à ſon grand regret. Le Roy eſtant arrivé à Cateau en Cambrezis, M. l'Admiral le vint trouver, ayant tousjours laiſſé ſon camp près Landrecy, lequel luy apporta le deſſein de la ville, à ce qu'il en ordonna ſon bon plaiſir. Le Roy luy commanda de ſe venir loger à Catillon, deux lieuës au deſſus de Landrecy ſur la riviere, & que le lendemain il ſe trouveroit audit Catil-

(a) Petite Citadelle.

(b) *D'encourir ſon inimitié* : Telle eſt l'explication que nos Lexicographes donnent du mot *Malegrace*. Celui *d'indignation* nous paroît plus exact.

Digitized by Google

lon, avecques toutes ſes forces, & là eſtans ſur les lieux, ils concluroient ce qu'ils avoient à faire. Eſtans ſes forces unies audit lieu de Catillon, ſe trouva ſon armée de ſeize ou dixhuict cens hommes d'armes : ſçavoir Mgr. le Dauphin en perſonne, ayant cent hommes d'armes ſoubs ſa charge, Mgr. d'Orleans & ſa compagnie de cent hommes d'armes, Antoine Duc de Vendoſme cent, le Comte de Sainct Pol, cent, M. l'Admiral, cent, M. le Duc de Guyſe, cent, M. d'Aumalle ſon fils, cinquante, le Mareſchal du Biez, cent, la compagnie de M. d'Anguien, qui eſtoit allé en Provence, ainſi que je vous diray cy après, cinquante, le Sieur de Briſſac, cinquante, le Sieur Dampierre, cinquante, le Sieur Maugeron, cinquante, M. de Boiſy, cinquante, le Sieur de Longueval, cinquante, & pluſieurs autres qui ſeroient longs à nommer : & dixhuict cens chevaux legers, dont eſtoit Colonnel le Sieur de Briſſac, douze mille Legionnaires, tant de Picardie, Normandie, que de Champagne ; le Colonnel du Sieur de Roignac, de quatre mille bas Allemans, le Colonnel du Sieur de Freſnoy Lorrain de quatre mille, le Colonnel de Ludovic, de quatre mille. Ayant veu ſon armée en campagne entre Catillon & Lan-

Digitized by Google

drecy, après avoir resolu de fortifier Landrecy, & avoir ordonné de ceux qui en auroient la charge, il delibera d'aller loger à Marolles qui est un gros bourg, où il y a une abbaye de Moines, sur la riviere de Sembre, deux lieuës au dessous de Landrecy, parce que c'estoit le lieu le plus à propos pour empescher l'ennemy de venir troubler les fortificateurs; puis il ordonna le Capitaine la Lande, pour Gouverneur d'icelle ville. Or est-il que la riviere de Sembre, passe au bas de la ville du costé de la foreſt; & parce que ladite ville est fort en pente, le Roy la fist retrancher; car du costé de la foreſt il y a une montaigne qui regardoit dedans; mais à l'occasion dudit retranchement on estoit à couvert, & cela fit abandonner tout le bas : aussi y furent faits trois gros boulleverts, dont l'un fut nommé *le Dauphin*, l'autre le boullevert *d'Orleans*, l'autre le boulevert de *Vendosme*, & le retranchement fut nommé la courtine du Roy : & pour servir de quatriesme boullevert, il y avoit un vieil chasteau en forme de roquette, qu'il feit remplir de terre, pour en faire une plateforme, servant de flanc ausdits boulleverts.

Quelque temps auparavant, le Roy estant adverti de l'armée de mer, que Barberousse

Digitized by Google

menoit à ſon ſecours, avoit envoyé Mgr François de Bourbon, S^r d'Anguien, frere de Mgr de Vendoſme, pour eſtre en ladite armée jointe avecques la ſienne du Levant, ſon Lieutenant General. Le Sieur d'Anguien, eſtant à Marſeille, attendant nouvelles de l'armée de Barberouſſe, le Sieur de Grignan, lequel eſtoit Lieutenant du Roy à Marſeille, luy propoſa une vendition que luy devoient faire trois ſoldats Savoiſiens du chaſteau de Nice, qui luy promettoient livrer ledit chaſteau, diſans avoir telle intelligence dedans, qu'à leur arrivée il leur ſeroit livré. Le Sieur d'Anguien, après avoir ſur ce entendu la volonté du Roy, delibera d'executer ceſte entrepriſe: pour ceſte execution il fit equipper quatre galleres, dont eſtoient Chefs les Capitaines Magdelon, Chevalier d'Aux, Pierre Bon, & Michelet: encore qu'il fut jeune d'aage, ſeulement de vingt ans, il s'y voulut conduire dextrement (a) & ſagement, ne ſe voulant du tout mettre au hazard de traiſtres, leſquels

(a) On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville cet événement raconté d'une manière bien plus détaillée. Les deux récits s'accordent pour le fond. Ils ne varient que ſur un point. Du Bellay attribue au jeune Comte d'Anguien la prudence avec laquelle il ſe conduiſit dans cette circonſtance. Au contraire, ſi l'on

Digitized by Google

pouvoient auſſi aiſément vendre l'eſtranger que leur patrie. Pour ne rien laiſſer derriere du ſervice qu'il pouvoit faire au Roy s'il prenoit ledit chaſteau, il ſe jetta en mer, avecques onze galleres, outre les quatre, & quelque aſſeurance que leur donnaſt le Sieur de Grignan de la facilité de l'entrepriſe, & du peu de danger qui eſtoit en icelle execution, il donna charge audit Capitaine de Magdelon, frere du Baron de Sainct Blanquart, de ſe mettre devant avecques quatre galleres, menant quand & luy les (a) marchands. Avecques le reſte des galleres, il print le largue & l'avantage du vent, ou pour ſervir ſes gens ou pour ſe retirer, ſi raiſon y avoit, comme toſt après elle fut deſcouverte: car ſoudain que Magdelon approcha près de Nice, ſortirent ſix galleres pour l'inveſtir, & quinze qui venoient après, conduites par Janetin Dorie (b), couvertes du cap Sainct Souſpir, leſquelles donnerent la chaſſe audit Magdelon & ſa compagnie, juſques dedans

en croit les Mémoires de Vieilleville, ſans les conſeils de ce Seigneur, le Comte d'Anguien tomboit dans le piège.

(a) C'eſt-à-dire, les trois Soldats qui promettoient de livrer la place.

(b) Jannetin Doria, neveu du fameux André Doria.

Digitized by Google

le port d'Antibe, où leſdittes galleres furent abandonnées, reſervé le Capitaine Magdelon, qui fut bleſſé d'un coup de canon par la cuiſſe, dont il mourut, & furent amenées leſdittes quatre galleres par Janetin au port de Ville-Franche. Le Sgr d'Anguien, eſtant ſurgy au Caproux (a), Janetin qui venoit pour le ſurprendre, fut deſcouvert au clair de la lune; mais nos gens feirent telle diligence de lever l'ancre, & faire force & volte, que terre à terre ils ſe retirerent à Toulon ſans rien perdre.

Le Roy cependant qui eſtoit à Marolles, fut adverty que le chaſteau d'Emery, qui eſt à deux lieuës par delà, au deſſous, ſur la riviere de Sembre, eſtant entre ſes mains, ſe pouvoit fortifier : à ceſte cauſe il ordonna Mgr le Dauphin avecques une partie de ſon armée, & une bande d'artillerie, pour aller le mettre en ſon obeïſſance, lequel arrivé devant ladite place mal pourveuë d'hommes, parce que le Seigneur d'icelle eſtoit à la guerre en Gueldre, ceux de dedans voyans les approches faites ſe rendirent à luy : fut laiſſé dedans le Sieur de Sanſac, avecques deux cens chevaux legers, dont il avoit la charge, & quelque nombre de gens de pied;

(a) On lit *Cauroux* dans l'édition de 1569, & dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville.

Digitized by Google

mais peu de jours après il fut retiré au camp, & en ſon lieu fut envoyé le Sieur de Langey avecques ſa compagnie, & une Enſeigne de gens de pied de la legion de Picardie, à laquelle commandoit le Capitaine la Moyenne, & le Seigneur Hieronyme Marin Boulonnois, fortificateur (a), pour fortifier ladite place. Auſſi fut prins Barlemont, autre chaſteau ſur ladite riviere & tout le pays couru juſques à Bains, & près les portes de Monts en Hainault. Le chaſteau d'Emery eſt compoſé d'une roquette en (b) quadrature, ayant quatre groſſes tours aux quatre coings d'icelle roquette, & un grand foſſé à fond de cuve plein d'eau, puis reveſtu de quatre courtines, environ cinquante toiſes de chaſque circonference loing de ladite roquette, avecques quatre groſſes tours aux quatre coings deſdites courtines, & un portail: & eſt ledit chaſteau aſſis en une iſle que fait en cet endroit la riviere de Sembre, & ne ſe peut battre ceſte roquette, à cauſe qu'elle eſt couverte de la douve d'icelle ceinture. Derriere chacune encogneure des quatre tours qui ſont en ladite ceinture, le Sieur de Langey fit commencer un grand cavalier, & parce que

(a) C'étoit ainſi qu'on déſignoit ce que nous appellons Ingénieur. (b) En quarré.

les

les tours n'eſtoient ſuffiſantes pour ſouſtenir une furieuſe batterie, il avoit auſſi fait commencer de grandes tranchées par dedans, de cavalier en cavalier, afin que là où l'ennemy auroit battu & les tours & la courtine (choſe toutesfois qui eſtoit mal-aiſée à faire, parce que la muraille (a) & la chaux eſtoient de marbre noir) il trouvaſt nouvel obſtacle.

Auſſi, peu de jours après, le Roy adverty de la ville de Maubeuge, ſituée ſur la meſme riviere de Sembre, quatre lieuës au deſſoubs d'Emery, en laquelle avoient accouſtumé les ennemis de faire leur amas quand ils vouloient faire entrepriſe en France, depeſcha de rechef Mgr. le Dauphin, pour l'aller mettre en ſon obeïſſance, lequel arrivé devant la ville, pour n'eſtre pourveüe de gens de guerre, qui attendiſſent le canon, les citadins ſe mirent entre ſes mains, & puis il ſe retira au camp, laiſſant pour Chef audit Maubeuge, le Sieur de Heilly avecques mille hommes de

(a) Si on prend les expreſſions de du Bellay à la lettre, il paroît que la muraille & la chaux qui étoit entrée dans ſa conſtruction étoient de marbre noir. Il inſinue que l'ouvrage en avoit plus de ſolidité. Il n'appartient qu'aux Ingénieurs de décider ſi cette explication eſt exacte.

la legion de Picardie, dont il avoit la charge, & le Capitaine Sainct Yve avecques cinq cens hommes. En icelle ville, il y a un beau convent de Canonieſſes (a) genti-femmes, leſquelles ne font aucuns vœux de religion, & ſe peuvent marier à leur volonté.

Cinq ou ſix jours après, la garniſon d'Emery eſtant advertie que de jour en autre les ſoldats Imperiaux, qui retournoient de la guerre de Gueldres, venoient loger aux fauxbourgs de Bains (b) & villages circonvoiſins, ne ſe doubtans de rien, d'autant qu'il y avoit dix lieuës du camp juſques là, & qu'il n'y avoit gens de cheval dedans Maubeuge, entreprint de les y aller ſurprendre, faiſant entendre au Sr de Maugeron, qui eſtoit au camp de Marolles, que s'il vouloit venir avecques ſix ou ſept vingt hommes d'armes, on trouveroit moyen de faire entrepriſe, dont il pourroit ſortir honneur & proffit, celuy-cy y vint avecques ſa compagnie de cinquante hommes d'armes, & environ quatre vingts hommes d'armes de la compagnie de M. l'Admiral d'Annebault, conduits par le Sr de Fontaines (c) de Harcourt, ſon Lieutenant. Paſſans

(a) De Chanoineſſes.

(b) *Biache*, ſelon l'édition de l'Abbé Lambert.

(c) L'Abbé Lambert ſe contente de l'appeller ſimplement *le Sieur de Harcourt*.

Digitized by Google

auprès d'Emery, ils allerent enſemblement repaiſtre à Maubeuge, & parce que les nuicts eſtoient courtes, ils monterent à cheval à jour couché, menans ſeulement quand & eux de la garniſon de Maubeuge, le Capitaine Sainct Yve, avecques cinquante arquebuſiers à cheval, pour rompre les fauxbourgs de Bains : ils mirent leur embuſcade à une lieuë au deçà de Bains, en un bois : fut depeſché le Sieur de Marville Lieutenant de Langey, & avecques luy le Vidaſme de Chartres, & le Sieur de la Rocheguion, qui y eſtoient allez pour leur plaiſir, & pour mener leſdits arcquebuziers à cheval de Sainct Yve, pour au poinct du jour ſurprendre les Imperiaux dedans les fauxbourgs. Puis envoyerent le Capitaine la Mothe Gondrin, Lieutenant du Sieur de Maugeron, demeuré malade à Maubeuge, avecques la compagnie de ſon Capitaine, pour donner juſques aux fauxbourgs de Monts, qui eſt à deux ou trois lieuës près de Bains; & Bains eſt à quatre lieuës près de Maubeuge : ayant iceluy la Mothe charge de mettre le feu en quelques maiſons d'iceux fauxbourgs, afin d'oſter à ceux de la ville (où y avoit groſſe garniſon, tant de cheval que de pied) la cognoiſſance de l'execution que l'on vouloit faire à Bains. Se devoient les deux

trouppes retirer à l'embuſcade où eſtoit Langey pour les ſouſtenir, avenant qu'ils fuſſent chargez par l'ennemy. Ceux qui allerent à Bains, ſurprindrent dans les fauxbourgs, cent ou ſix vingts hommes de cheval arrivez le ſoir, qui furent tous pris dedans leur logis, horſmis quelques uns qui ſe ſauverent parmy les jardins tous en chemiſe : après avoir pillé les villages circonvoiſins, meſme une Abbaye voiſine de là, où ſe trouva grand butin, parce que nul ne s'eſtoit retiré, à raiſon qu'il y avoit dix lieuës juſques à noſtre camp, & qu'il n'y avoit point de gens de cheval à Maubeuge, ils ſe retirerent à l'embuſcade; auſſi firent ceux qui eſtoient allez à Monts, leſquels pareillement ramenerent gros butin. Eſtans leurs forces & butin raſſemblez, ils retournerent à Maubeuge, & le butin departy, chacun ſe retira où il eſtoit ordonné.

Ce jour meſme M. d'Aumale (a) fils aiſné

(a) L'Abbé Lambert reproche ici à du Bellay une faute qui n'eſt point dans le Texte ; c'eſt d'avoir nommé *Duc d'Aumale* ce jeune Seigneur, vu, obſerve le critique, que la Seigneurie d'Aumale ne fut érigée en Duché qu'en 1557. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que cette faute, dont du Bellay n'eſt point coupable, a été

Digitized by Google

du Duc de Guiſe, ayant fait entrepriſe pour attirer ceux d'Avenes hors de leur ville, quelques uns ſortirent, mais ils n'abandonnerent la faveur de leur artillerie : M. d'Aumale, eſperant les irriter pour ſortir plus avant, les chargea juſques ſur le bord de leurs foſſez, où ils perdirent beaucoup de leurs gens, & de ſa part n'y mourut qu'un homme : toutesfois ils ne s'eſmeurent autrement : combien que ledit Sieur y fuſt demouré bien tard en intention de les provoquer davantage, ſi n'eut il moyen de les attraire, lequel voyant qu'il perdoit temps ſe retira au camp.

Le Roy ayant entendu, tant par les priſonniers que l'on avoit amenez de Bains, que par les François qui y avoient eſté, que dedans il n'y avoit aucuns gens de guerre (au moins bien peu) y envoya M. le Dauphin, & l'Admiral d'Annebault, avecques une partie de l'armée, ne retenant que ce qui eſtoit beſoin pour tenir en ſeureté ceux qui fortifioient Landrecy, pour la reduire en ſon obeïſſance : mais il fut abuſé, car les ennemis le lendemain qu'ils eurent ceſſé alarme, avoient mis en la ville quatre en-

commiſe par l'Abbé Lambert, même dans ſa traduction. Ainſi la correction devient applicable à lui ſeul.

Digitized by Google

ſeignes de Lanſquenets de renfort, & auſſi ils eſtoient advertis comme Mgr. le Dauphin ne menoit vivres que pour deux jours, dont ils pouvoient juger qu'ils n'auroient à ſouſtenir que le premier effort; parquoy ils delibererent de faire teſte à noſtre armée. Lorſque Mgr le Dauphin arriva devant la place, ceux qui conduiſoient l'œuvre n'ayans cognoiſſance de la fortereſſe, planterent l'artillerie au lieu qui eſtoit le plus remparé, & le plus deffenſable, de ſorte que la batterie n'y fiſt grand dommage; ſi eſt-ce que pluſieurs jeunes hommes voyans la preſence de Mgr le Dauphin ſe hazarderent de donner juſques aux foſſez, où ils furent bien recueillis; il y en eut de morts & de bleſſez, entre autres y mourut le Sieur d'Allegre (a) jeune homme, qui pour ſon aage avoit jà fait hon-

(a) Paradin, Hiſtoire de notre tems, p. 429, en racontant la mort du Seigneur d'Allegre, dont il plaint le ſort, ajoute « qu'en haine de la mort dudit jeune » Seigneur, pluſieurs Soudarts, qui avoient porté les » armes ſous ſon enſeigne, mirent le feu en aucuns » Chaſteaux & maiſons de belle ſtructure, ce dont les » ennemis eſmeus mettoient le feu partout où ils pou- » voient eſtre les maiſtres, comme aſſez teſmoignoient » les larmes & gemiſſements des pauvres laboureurs & » gens du plat-pays, leſquels brûlés & appauvris piteu- » ſement ſe lamentoient »...

Digitized by Google

neſte preuve de ſa perſonne, auſſi le Sieur de Chatillon, Gaſpard (2) de Coligny, jeune homme de grande volonté y eut une arcquebouzade à la gorge, dont avecques le temps il fut guary.

Le Roy adverty du grand nombre d'hommes qui y eſtoient juſques à 12 ou 15 cens Allemands, & eſtant preſſé de Mgr le Dauphin de luy envoyer renfort de munitions d'artillerie, & de vivres, ayant deliberé ſoubs ſon bon plaiſir ne partir de là qu'il ne l'euſt miſe en ſon obeïſſance, conſiderant toutesfois le hazard qui pouvoit advenir de tenir ſon armée ſeparée, & que s'il alloit en perſonne ſe joindre avecques ſon fils, il laiſſeroit ſa fortification de Landrecy commencée & imparfaite: & demourant ſeul comme il eſtoit, eſtant ſa principale force en la compagnie de ſondit fils, les ennemis qui ſe renforçoient à Monts, & au Queſnoy le Comte, quelque nuict luy pourroient donner une camiſade. Pour y obvier il manda à Mgr. le Dauphin, qu'il euſt à ſe retirer devers luy, & qu'en paſſant il retiraſt les forces qui eſtoient à Maubeuge, rompant les fortifications, & mettant le feu dans les maiſons, parce que c'eſtoit la ville en laquelle ordinairement l'Empereur aſſembloit ſes forces venans d'Alle-

magne, & de ſes Pays-Bas; à cela il fut obey par Mgr. le Dauphin, mais à grand regret de ſe retirer ſans rien executer.

Au retour de Mgr. le Dauphin, le Roy eut advertiſſement qu'il y avoit deux places entre Avennes & Simay (a), l'une appellée Trélon, & l'autre Glayon, auſquelles couſtumièrement il y avoit gens de guerre qui portoient grand dommage à ſa frontiere de Tieraſſe, & de Champagne. Pour y aller, il depeſcha le Sieur de Bonneval, avecques ſa compagnie de cinquante hommes d'armes, & le Sieur de Stenay, Lieutenant de Mgr. d'Anguien, lequel eſtoit en Provence, & le regiment de Lanſquenets du Seigneur de Roignac, & deux mille hommes de pied François, mille du Seigneur de Bacqueville, & mille du Capitaine S. Aubin-Gobelet, tous deux de la Legion de Normandie, avecques quatre canons & leur ſuitte. Arrivé que fut ledit Sieur de Bonneval, devant Trélon, après que ceux de dedans eurent apperceu marcher le canon, eſtimans que tout le camp du Roy y fuſt, ils envoyerent pour parlementer, & ſe rendirent la vie ſauve ſeulement; auſſi firent ceux de Glayon: puis après avoir fait butiner aux ſoldats ce qui y eſtoit, Bon-

(a) Chimay.

Digitized by Google

neval fiſt bruſler leſdites places ſans autrement ruiner la fortification, ſinon abattre les portes, qui fut cauſe que ladite place de Trélon fut depuis fortifiée par les ennemis : car avant qu'elle fut bruſlée, le Seigneur d'icelle place craignoit de la fortifier, pour le regret qu'il avoit de deſmolir un batiment qui touchoit à la muraille. Bonneval, ayant executé ſa charge ſe retira au camp.

Quelques jours après, le Roy manda Martin du Bellay, Seigneur de Langey, qui eſtoit au chaſteau d'Emery (a), pour venir devers luy, ſçavoir l'eſtat auquel eſtoit ledit chaſteau, lequel luy fiſt entendre (quant à ce qui touchoit la fortification) que dedans douze jours la place ſeroit en eſtat pour ſouſtenir l'effort d'une groſſe armée ; mais qu'il eſtoit beſoing de la pourveoir de vivres : car eſtant ſon camp retiré, il eſtoit malaiſé d'y en mettre, d'autant qu'il y avoit entre Landrecy & Emery, deux rivieres qu'il faut paſſer à pont, attendu qu'elles ne ſont guéables, & auſſi que la ville d'Avennes luy coupoit le chemin. Le Roy y voulant donner ordre, fiſt venir le Preſident Olivier, depuis Chancelier de France, les Sieurs d'Eſturmel, de la Hargerie & de Pierrevive, qui eſtoient

(a) Aimeries.

Commiſſaires des vivres, pour s'enquerir du moyen qu'ils avoient de fournir vivres audit chaſteau, leſquels firent rapport audit Sieur qu'ils n'avoient l'opportunité d'envitailler l'armée, & la ville de Landrecy, & que s'ils mettoient vivres dedans Emery, on affameroit le camp, & n'y auroit ordre de pourveoir Landrecy, à faute du charroy qui ne pouvoit venir à cauſe des pluïes continuelles, qui n'avoient ceſſé depuis trois ſepmaines ou un mois. Ayant ledit Sieur entendu ce rapport, & ſe voyant preſſé d'envoyer ſecourir le Duc de Cleves, à l'occaſion qu'il avoit nouvelles que l'Empereur avecques ſon armée approchoit près de ſes païs, il delibera de retirer les hommes qui y eſtoient, & de faire raſer ledit chaſteau, renvoyant ſur le champ Langey pour ce faire, lequel fiſt telle diligence à la ruine d'icelle place, tant par mines, que par autres moyens, que dedans quatre jours les quatre tours de la roquette, & le portail de la cloſture, avecques deux des groſſes tours des courtines volerent en l'air, & furent renverſez dedans les foſſez, & fut la ruine ſi grande que depuis on ne l'a redifiée. Puis pour approcher plus près de ſes vivres, le Roy retourna loger à Catillon, qui eſt entre Guyſe, Bohain

& Landrecy, & de jour en autre ne failloit d'aller reviſiter ſes fortifications de Landrecy, pour haſter l'ouvrage, meſme tous les Princes & Seigneurs de ſon camp, eſtoient ordinairement à la ſollicitation (a); mais on n'y pouvoit faire telle diligence qu'on euſt voulu, à cauſe de la continuation des pluyes comme j'ay prédit.

Environ la fin de Juillet, le Roy voyant ſa place de Landrecy desjà en eſtat, & que ſans avoir eſpaule (b) d'une armée, on pouvoit continuer la fortification, s'il laiſſoit ſeulement à Guiſe quelque nombre de gens de cheval & de pied, pour y conduire les vivres, ſe retira audit lieu de Guiſe, pour adviſer au ſecours du Duc de Cleves ſon allié; il laiſſa dedans Landrecy pour Gouverneur le Capitaine la Lande, avecques deux cens chevaux legers ſoubs ſa charge, & mille hommes de pied de la Legion de Picardie, à laquelle pareillement il avoit à commander. Parce qu'iceluy la Lande eſtoit malade d'une fiebvre tierce, craignant qu'elle ne rengregeaſt (c), dont ſon ſervice peuſt demourer, il y ordonna le Sieur d'Eſſé, Lieutenant de

(a) Preſſoient les Ouvriers.
(b) Sans être ſoutenu par une armée.
(c) Craignant qu'elle n'augmentât.

Digitized by Google

la compagnie de cinquante hommes d'armes du Duc de Montpenſier, avecques ladite compagnie, luy donnant pareil pouvoir qu'audit Capitaine la Lande. En outre il y laiſſa juſques à deux mille hommes de pied. Et puis eſtant à Guyſe il depeſcha Mgr de Vendoſme, pour aller en la baſſe Picardie vers Montreul & Abbeville, à ce que l'ennemy ne feit entrepriſe de ce coſté là; il meit à Guyſe le Prince de Melphe, avecques deux ou trois cens hommes d'armes, & auſſi le Sieur de Briſſac, avecques douze ou quinze cens chevaux legers dont il eſtoit General, pour faire l'envitaillement, & mener ce qui ſeroit neceſſaire à Landrecy. Après avoir ainſi pourveu aux affaires, il s'en alla à Marle, & delà à Noſtre-Dame de Lieſſe, pour quelque temps ſe rafreſchir aux chaſſes le long de la montagne de Reims.

Peu de temps après que le Roy ſe fut retiré de Guyſe, le Comte de Reux avec les forces du Pays-Bas, penſant ſurprendre Landrecy, non pourveüe de vivres, vint planter ſon camp vers la foreſt de Mormaut; mais ce fut trop tard; car desjà le Prince de Melphe y avoit mis bon nombre de vivres. Le Duc d'Aumale (a), François de Lorraine, fils

(a) C'eſt ici que l'Abbé Lambert auroit dû placer

aîné de Monſieur de Guiſe, le Duc de Nevers (a), les deux frères de la Rochefoucault, le Sieur d'Andelot (b), les deux frères de Brezé ſurnommez de Maillé, le Sieur de Crevecueur (c), le Sieur de Bonnivet ſon frère, Sainct Laurens de Bretagne, Mouy (d) Sainct Phale, & une bonne part (e) de la jeuneſſe qui ſuivoit M. le Dauphin, eſperans faire faits d'armes, & acquerir honneur, partans de la Cour ſe mirent dedans. Un jour le Comte

ſa note critique dont nous avons parlé. François de Lorraine n'étoit point encore Duc d'Aumale. Il étoit ſimplement Comte.

(a) François de Cleves, Duc de Nevers, eut deux fils qui moururent ſans poſtérité. Leur ſœur, Henriette de Cleves, porta le Duché de Nevers dans la maiſon de Gonzague.

(b) Frère de Gaſpard de Coligny.

(c) François Gouffier, Seigneur de Crevecœur, étoit, ainſi que ſon frère de Bonnivet, fils de l'Amiral de ce nom & de Louiſe, Dame de Crevecœur.

(d) Louis de Vaudray, connu dans l'hiſtoire ſous le nom de Mouy Saint Phale, parce qu'il étoit Seigneur de Mouy en Beauvoiſis, & puîné de la Maiſon des Seigneurs de S. Phale, à qui cette terre appartenoit par Catherine de Soyecourt leur mère. On parlera ſouvent de lui dans les guerres du Proteſtantiſme en France. Il ſe diſtingua par ſa bravoure.

(e) Une bonne partie.

Digitized by Google

Roquendolf, pour lors favorisé de l'Empereur, partit du camp Imperial, & vint passer la riviere de Sembre à Marolles, & se vint mettre en embuscade sur le chemin qui vient de la Capelle, en un vallon près de Long-Favery, & envoya quarante chevaux devant la ville pour les attirer à l'escarmouche; le Sieur d'Essé & le Capitaine la Lande feirent sortir le Capitaine Ricarville, Lieutenant des chevaux-legers dudit la Lande, avec trente chevaux pour recognoistre ce qui estoit derriere; mais l'escarmouche s'attaqua forte & roide; car à toutes fins les Imperiaux voulurent empescher que leur embuscade ne fut découverte. Messieurs d'Aumalle & de Nevers & le reste de la jeunesse ne voulurent perdre leur part du passe-temps; parquoy encore que ce ne fut l'opinion des vieils Capitaines, ils sortirent pour soustenir les nostres qui estoient renversez. Le Comte Roquendolf voyant les siens foulez, envoya son Lieutenant avec cent chevaux pour soustenir les siens, lequel Lieutenant dès la premiere charge fut porté par terre, pris prisonnier, & emmené dans la ville. Le Comte Roquendolf de ce irrité, debusqua avec toute la trouppe, lequel renversa les nostres, de sorte qu'à peine se fussent sauvez sans le Capitaine la

Lande, qui ſortit avec ſix cens Arcquebuziers, & quatre cens Picquiers, lequel arrivant au combat, remit les noſtres debout, de ſorte que les Imperiaux furent par après renverſez, & pluſieurs pris & tuez. Des noſtres n'y fut pris que Sainct Laurent, lequel le lendemain fut renvoyé en eſchange du Lieutenant de Roquendolf. Le Roy de ce adverty les contremanda de ſe retirer devers luy pour l'entrepriſe de Luxembourg : mais à vray dire c'eſtoit craignant qu'ils n'en fiſſent encore de ſemblables ou plus mal, au moyen dequoy ſa ville pourroit eſtre en hazard. Le Roy cependant eſtoit autour de Reims, pour conclure du chemin plus expedient, pour ſecourir le Duc de Cleves. Toutes choſes debattues, ſe trouva n'y avoir chemin plus expedient, que d'aſſaillir le Duché de Luxembourg, pour, par ce moyen, divertir les forces de l'Empereur, ou à tout le moins ayant prins Luxembourg, d'avoir le paſſage plus facile pour luy envoyer une armée à ſon ſecours. Pour cet effect il depeſcha le Sr de Longueval, & en ſa compagnie le Sr de Langey, le Sr de Dampierre & le S^r d'Ecars, pour aller à Stenay, ville ſur la Meuſe, entre Verdun & Mouzon, à l'entrée du Duché de Luxembourg, laquelle depuis peu de temps il avoit euë du Duc Antoine

Digitized by Google

de Lorraine en eſchange d'autres terres, pour faire les preparatifs, tant de vivres qu'autres choſes pour le paſſage de ſon armée. Ce que leſdits Sieurs ayans executé, & bien entendu par eſpies, & autres advertiſſemens, en quel eſtat eſtoient les affaires de Luxembourg, Langey retourna en poſte devers le Roy lequel il trouva en un village à trois lieuës de Reims, auquel il fiſt entendre ce qu'ils avoient negocié, & auſſi de la grande armée que l'Empereur amenoit, tant d'Italie, que d'Allemagne, laquelle eſtoit preſte, ou pour marcher contre le Duc de Cleves, ou (comme il eſtoit plus à conjecturer) pour ſecourir ſon pays de Luxembourg, s'il eſtoit aſſailly.

Quelque recit que Langey euſt fait au Roy de ceſte armée que menoit l'Empereur, ſi eſt-ce qu'il ne ſe divertit de ſa deliberation, ayant determiné que là où l'Empereur marche en perſonne, auſſi de s'y trouver pour le combattre en ſon pays, & tenter la fortune ſi ledit Empereur auroit ceſt heur (a), eſtant preſent comme il avoit eu par ſes Miniſtres: & au cas que ſondit ennemy marchaſt, il conclud d'aller à Saincte-Menehoult, place ſur l'entrée du Luxembourg, pour y eſtre pluſtoſt joint à ſon armée, ou pour devancer ſon

(a) Seroit auſſi heureux.

ennemy.

Digitized by Google

ennemy. Auſſi il conſideroit combien ce luy ſeroit grande reputation, de lever de ſes mains un Duché des plus anciens de la Chreſtienté, dont il eſtoit ſorty cinq Empereurs, la pluſpart deſquels ont audit lieu, leurs ſepultures, au cas que l'Empereur eſtant proche de là avecques toutes ſes forces d'Eſpagne d'Italie & d'Allemagne, n'oſaſt entreprendre de la venir ſecourir.

Pour cette execution ledit Seigneur ordonna Mgr. le Duc d'Orleans, ſon fils puiſné, & avecques luy, à raiſon de ſa jeuneſſe, pour la conduitte de ſon armée M. l'Admiral d'Annebault.

Eſtant donc le Roy reſolu de faire ſon entrepriſe, il manda au Prince de Melphe, lequel à ſon retour de devant Landrecy, après l'avoir fortifié, il avoit laiſſé ſon Lieutenant General à Guyſe, de ſe retirer devers luy, prenant le chemin de Reims, avecques la gendarmerie, chevaux legers, & gens de pied eſtans en ſa compagnie : il manda au Duc de Vendoſme, qui eſtoit (comme j'ay dit) en la baſſe Picardie, qu'il ſe retiraſt à Guyſe, avecques les forces qu'il avoit, tant de cheval que de pied, pour favoriſer en tout ce qui ſeroit neceſſaire, la ville de Landrecy.

Le Prince de Melphe, pour obeïr au commandement du Roy, d'autant que la plus grande part des chevaux legers, eſtoient logez en deux villages par delà, en l'Abbaye de Bonhourie, une lieuë au deſſoubs de Guyſe, ſur la riviere d'Oyſe, tirant le chemin de Bohain, & de Landrecy, commanda au Seigneur de Briſſac de les faire retirer à Guyſe, pour partir le lendemain tous enſemble à la pointe du jour. Le Sieur de la Hunaudaye, Capitaine de deux cens chevaux, & le Capitaine Theode Bedaigne, Albanois, ayant pareille charge, ſe trouvans bien logez, delibererent de coucher audit lieu, laiſſans partir leurſdits compagnons, eſperant deſloger ſi matin, qu'ils ſeroient à Guyſe, avant le deſlogement du Seigneur de Briſſac leur General : mais de fortune, les forces que l'Empereur avoit en ceſte frontiere, s'eſtoient aſſemblées ce jour là, pour aſſaillir le chaſteau de Bouhain ; & comme elles eſtoient ſur le chemin, le Seigneur de Licques, Lieutenant de la compagnie du Duc d'Arſcot, fut adverty par ſes eſpies, que leſdites bandes de chevaux legers eſtoient demeurées ſeules audit lieu ; il dreſſa entrepriſe de les aller ſurprendre & deffaire : pour ceſt effet, il tira des trouppes Imperiales, huict cens chevaux

eſleuz Bourguignons (a), deux cens Anglois, & quatre enſeignes de gens de pied. Voyant desja le ſoleil levant, & ſes gens de pied marcher trop lentement, il print les devans avecques la cavalerie, ſe faiſant ſuivre par les gens de pied, craignant d'arriver trop tard ſur le logis de nos chevaux legers. A ſon arrivée il aſſaillit le logis du Capitaine Theode Bedaigne, lequel ne voyant point de gens de pied, & ſe voyant ſeulement ſurpris de la cavalerie, ferma la porte de ſon logis, & pendant le temps que les ennemis deſcendirent à pied, & s'amuſerent à rompre la porte d'une grange où il eſtoit logé, il meit le harnois ſur le dos, & monta à cheval, la lance ſur la cuiſſe, & à la deſeſperade ſortit, eſtant la porte rompuë, & de furie donna peſle-meſle, de ſorte qu'il fauça (b) ce qu'il trouva devant luy, & ſe vint joindre avecques ſa trouppe ſans dommage, avecques celle du Seigneur de la Hunaudaye, qui eſtoit à cheval. Cependant le Seigneur d'Aché, ayant charge de deux cens arcquebuſiers à cheval, & Bertran de Foiſſy, Seigneur de Crené,

(a) C'eſt-à-dire, huit cent chevaux choiſis : on appelloit Bourguignons les habitans de cette Province.

(b) De manière qu'il enfonça.

oyans l'alarme, eſtans logez à l'Abbaye de Bonhourie, monterent à cheval, & forcerent le pont que les ennemis gardoient, & vindrent au ſecours des chevaux legers, leſquels voyans leur ſecours, prindrent cœur, de ſorte qu'avecques l'ayde des arcquebuſiers à cheval ils repouſſerent les ennemis. Eſtans venuë l'alarme à Guyſe, le Capitaine Theode Manes, qui eſtoit logé aux fauxbourgs de Guyſe avecques deux cens chevaux legers, monta à cheval, par le commandement du Seigneur de Briſſac, General de la cavallerie, pour ſouſtenir ſes compagnons, pendant que ledit Seigneur de Briſſac (d'autant que desjà ſes trouppes s'eſtoient acheminées le chemin de Marle) emprunta du Prince de Melphe, environ ſoixante chevaux pour ſuivre ledit Theode, & ſecourir ſes compagnons; avecques laquelle trouppe, il paſſa l'eau à Guyſe, par le fauxbourg, pour ſe jetter entre les bois & la riviere, eſperant que les ennnemis eſtans travaillez du long chemin qu'ils avoient faict, & leurs chevaux dehallez, les trouvans en ceſt eſtat, il leur pourroit faire recevoir une honte. Ayant faict un mille, & arrivez ſur un hault, il fut adverty par le Capitaine Theode Bedaigne, que les ennemis commençoient à branſler,

penſans noſtre armée eſtre toute ſur leurs bras, parquoy il eſtoit beſoing de les charger, devant qu'ils euſſent loiſir de ſe recognoiſtre, ce qui fut fait. Car s'eſtans raſſemblées toutes ſes trouppes enſemble, ils furent chargez de telle vigueur, que leur cavalerie fut renverſée ſur leurs gens de pied, de ſorte que tout s'en alla à vau de routte, & furent ſuivis ſi chaudement qu'il en demoura ſur la place trois cens de morts, & ſix cens priſonniers, & les quatre enſeignes de gens de pied prinſes, avecques deux cornettes de la cavalerie. Le reſte de l'armée Imperiale, qui eſtoit allé aſſaillir Bohain, ayant eu nouvelles de ladicte deffaitte, penſans que noſtre armée fut toute enſemble, entrerent en tel effroy, que ſans parachever leur entrepriſe ſe retirerent au Queſnoy-le-Conte.

Desja eſtoit arrivée à Stenay une partie de l'armée, entre autres M. d'Aumale, le Marquis du Maine (a) ſon frere, le Sgr. de Longueval, le Vicomte d'Eſtauges, le Sieur de Dan-

(a) Il faut lire le Marquis de Mayenne. Chez pluſieurs Auteurs contemporains les Princes de la Maiſon de Guiſe, qui portoient le nom de Mayenne, ſont ſouvent déſignés ſous le titre de Marquis ou de Duc de Maine. On peut s'en convaincre en liſant les Mémoires du Chancelier de Chevernÿ.

pierre, le Sieur de Langey, le Sieur d'Ecars, & quelque autre nombre de gendarmerie, juſques à trois cens hommes d'armes, & ſix ou huict cens chevaux legers, avecques le regiment de Lanſquenets du Seigneur de Freſnay, & environ ſept ou huict cens hommes de pied François, attendans la venue du Duc d'Orleans, de l'Admiral d'Annebault, & du reſte de l'armée. Longueval fut adverty que ceux qui devoient entrer dedans Luxembourg (leſquels pouvoient eſtre trois mille hommes de pied, & quatre cens chevaux) eſtoient logez à ſix lieues de Stenay, par delà les bois, en un grand village, près de Saincte-Marie, au Comté de Signy, lieu mal-aiſé à y conduire une armée, auquel ils devoient faire leurs monſtres, & recevoir deniers, pour au partir de là ſe mettre dedans Luxembourg. Cela bien conſideré, avecques l'advis des Capitaines, fut ordonné de les y aller ſurprendre : pour ceſt effect nous partiſmes de Stenay, avecques deux canons & deux longues coulevrines, afin que ſi les ennemis nous ſentans venir ſe retiroient à Ste Marie, & autres petits chaſteaux des environs, on eut moyen de les forcer, ou bien au cas qu'ils ne s'y retiraſſent, les ruiner, à ce que l'ennemi ne miſt gens de cheval dedans, pour nous

rompre les vivres quand nous ſerions devant Luxembourg.

Ayans marché juſques à l'entrée des bois, il eſtoit environ demie heure de nuit, & parce que le village, auquel eſtoient les ennemis, eſtoit à un quart de lieuë delà les bois, en la plaine ſur un petit ruiſſeau, & un quart de lieuë outre ledit village, pareillement y avoit un autre bois: pour obvier qu'ils ne s'y retiraſſent, fut ordonné le Sieur d'Ecars, avecques deux cens chevaux pour marcher devant, & autres quatre cens chevaux, qui le devoient ſuivre pour le ſouſtenir, & puis trois cens hommes d'armes, avecques les Lanſquenets, marchoient après le pluſtoſt que leur ſeroit poſſible. Semblablement luy fut ordonné, quand il ſeroit arrivé à la ſaillie du bois, ce qui pourroit eſtre au point du jour qu'il donneroit à toutes brides dans le village, pour les ſurprendre dedans leurs licts, & les empeſcher de ſe jetter en bataille, pendant que Mgr d'Aumale, avecques leſdits quatre cens chevaux, le ſuivroit pour le ſouſtenir. D'Ecars arrivant au bord du bois à l'heure qu'il eſtoit dit, depeſcha le Capitaine la Chapelle (a) de Biron, avecques trente ſala-

(a) L'Abbé Lambert le nomme ſimplement la Chapelle.

des (a), pour donner à toutes brides dedans le village, & luy le devoit ſuivre aux talons : la Chapelle executa ceſte charge, & trouva la pluſpart des ennemis, les uns ſellans leurs chevaux, autres en chemiſe, effrayez, comme ſont gens ſurpris en leur logis, deſquels il deffeit quelques uns. Mais les ennemis le voyant n'eſtre ſuivy, ſe recogneurent, & ſe remettans enſemble, le contraignirent de tenir bride : cependant ils ſauverent leur bagage, & l'argent de leur payement, & eux auſſi ſe retirerent ſans grande perte, car les bois eſtoient prochains. Il eſt evident, que qui euſt pourſuivy, ainſi qu'il eſtoit ordonné, & en la ſorte qu'il s'offroit, on euſt fait grand ſervice au Roy, car on rompoit toutes les forces que l'Empereur avoit deçà, & meſme on ſaiſiſſoit le payement des trois mille hommes de

(a) Cette eſpèce de troupes légères étoit déſignée ſous le nom de *Salades*, parce que ceux qui la compoſoient avoient la tête couverte d'un caſque. Selon l'Auteur du *Ducatiana*, comme ces troupes légères étoient formées de Soldats de différens corps & d'habits divers, elles reſſembloient à une ſalade où il entre pluſieurs ſortes d'herbes. Mais ſans nous arrêter à cette explication de M. le Duchat, qu'on pourroit lui conteſter, nous renvoyons le Lecteur à notre Obſervation ſur le premier Livre de du Bellay, n° 2. *Argoulet* ou *Salade*, en fait de troupes légères, ſe reſſembloient.

Digitized by Google

pied qui ſe devoit faire après diſner. Mgr. d'Aumale, & M. de Longueval, voyans que ceſte entrepriſe avoit failly, tournerent leurs forces ſur le chaſteau de Sainɛte-Marie, lequel endura le canon, mais il ſe rendit, avecques pluſieurs autres petites places circonvoiſines, leſquelles furent toutes raſées, ſi que l'ennemy pour ce voyage ne s'en pouvoit prevalloir. Après ceſte execution, leſdits Sieurs ſe meirent à leur retraitte, à travers les bois, mais à grande difficulté peurent retirer leur artillerie; car deux jours & deux nuiɛts, la pluye ne ceſſa, attendu meſme que le païs eſt de ſoy fort enfondré, & qu'il y avoit grand nombre de bois abbattu qui empeſchoit les chemins : ſi eſt-ce qu'avecques grand travail nous vinſmes loger à Noſtre-Dame d'Anneau, à deux lieuës de Stenay, & une de Montmedy, deçà les bois, laquelle ville de Montmedy, enſemble celle d'Yvoy, eſtoient en l'obeïſſance du Roy, dès la premiere conqueſte qu'avoit fait Mgr d'Orleans, & Danvilliers eſtoit abandonnée.

Audit lieu d'Anneau arriva M. l'Admiral, penſant venir à temps pour ladite entrepriſe, un peu mal content de ce qu'on y avoit eſté ſans luy, mais il n'y avoit eu ordre de le ſur-attendre, parce que l'ennemy le lende-

Digitized by Google

main en devoit desloger pour aller à Luxembourg. Après avoir sejourné un jour audit lieu, nous allasmes loger à Virton, petite place au Duché de Luxembourg, laquelle estoit abandonnée des ennemis : audit lieu se trouva le Duc d'Orleans. La nuict sequente (a), les Mareschaux de camp desslogerent pour prendre le chemin d'Arlon, & avec eux le Sgr de Brissac, & toute la cavalerie legere. Arlon est (comme j'ay dit ailleurs) petite ville sur le haut d'une montagne, en assez forte assiette. Le Sr de Brissac, pendant qu'on faisoit l'assiette du camp, allant en attendant l'artillerie l'investir, à ce que personne n'y put entrer ou en sortir : les soldats dedans qui pouvoient estre quatre cens hommes, n'attendirent l'arrivée de tout le camp; ains voyans marcher l'artillerie de loing (estant la place éminente) ils demanderent à parlementer, ce qui leur fut accordé; ils sortirent leurs bagues sauves, & les citadins firent le serment de fidelité. Y fut laissé pour la garde par Mgr. d'Orleans un soldat nommé le Capitaine Tavernier (b), avecques cinq cens hommes de

a) La nuit suivante.

(b) L'Abbé Lambert le nomme Capitaine Tavernier, & lui ôte ainsi sa dénomination de *Soldat*, qui dans le Texte de du Belloy annonce que cet homme, après avoir été Soldat, étoit parvenu au grade de Capitaine.

Digitized by Google

pied. Le lendemain, qui pouvoit eſtre le dixieſme jour de Septembre, nous partiſmes pour aller aſſieger Luxembourg, & y arrivaſmes environ les dix heures du matin; dedans Luxembourg eſtoient quatre cens chevaux en auſſi bon équipage qu'il eſt poſſible. Entre autres Capitaines y eſtoient Gilles de Levant, homme fort eſtimé par les Imperiaux, & Jean de Heu l'un des Sgrs de Metz, & trois mille cinq cens hommes de pied auſſi bien armez & equippez que j'en vey oncques.

Eſtant le Duc d'Orleans arrivé devant Luxembourg, il fut logé près d'une Egliſe, en une petite vallée, tirant le chemin dudit Luxembourg, au mont Saint-Jean à la portée d'une coulevrine près de la ville, tellement que les boulets venant d'icelle ville paſſoient par deſſus ſon logis; il avoit devant luy logé le regiment d'Allemans du Capitaine Ludovic, & à ſa main droite celuy du Capitaine Freſnay, & ſur la gauche les Legionnaires de Normandie & de Champagne. Eſtoient la gendarmerie & chevaux legers campez aux lieux plus avantageux, pour empeſcher l'entrée & ſaillie de la ville (couverts toutesfois) des gens de pied. L'aſſiette de Luxembourg eſt fort biſarre, la moitié de laquelle tirant vers France tient le haut, & à l'oppoſite il y a

une pointe de roche, tendant vers le bois, ſur laquelle eſt aſſis le chaſteau (fort antique & ſuperbe) des anciens Ducs & Empereurs iſſus de Luxembourg : au bas de la baſſe-cour d'iceluy eſt une abbaye, en laquelle il y a deux ou trois Empereurs enterrez en ſepultures fort riches & magnifiques ; pareillement y eſt inhumé le Roy de Boheme, qui mourut à la bataille de Crecy (a) eſtant venu au ſecours du Roy Philippe de Valois, contre Edoüart le conquerant, Roy d'Angleterre, le fils duquel Roy de Boheme eſtoit Empereur. A la main droite dudit chaſteau, eſt la baſſe ville, à laquelle reſpondent trois grandes & profondes vallées, où courent trois torrents, & ſont ces vallées en roches taillées, dont mal-aiſément on ne peut deſcendre à pied, ſinon par quelques endroits ; & par là ſe peut de jour en autre mettre ſecours dedans la ville ſans le pouvoir empeſcher ; car on y vient tout à couvert des Ardennes. Cela fut cauſe que dès la nuict que noſtre camp arriva, on feit diligenter

(a) La bataille de Crecy ſe livra le 26 Août 1346, & non pas en 1344, comme l'Abbé Lambert l'a inſéré dans le Texte de ſon édition. (Liſez l'Abrégé chronolog. du Préſident Henault, Tome I, p. 233, & nos autres Annaliſtes.)

les approches, & fut deliberé de faire deux batteries à une encogneure de la haute ville à la main dextre, du coſté de France, en les traverſant l'une ſur l'autre : de l'une deſquelles batteries print la charge M. d'Aumale, & avecques luy le Seigneur d'Aſſier (a) Grand-Maiſtre de l'artillerie : de l'autre le Seigneur Pierre Stroſſy, Gentil-homme Florentin, couſin du feu Pape Clement, lequel nouvellement eſtoit venu d'Italie, ayant amené trois cens ſoldats Toſcans tous ſignalez, ayans eſté ou Capitaines, ou Lieutenans, ou Enſeignes, & eſtoient armez de corcelets dorez, avecques chaſcun un cavalin (b) viſte & diſpoſt, les deux pars (c) portant la picque, & la tierce l'arcquebuze, allans tousjours avecques les coureurs. S'il eſtoit beſoin de combat, ou d'aſſaillir un fort, ou

(a) François Ricard de Genouillac, Seigneur d'Acier, étoit Grand-Maître de l'artillerie par la démiſſion de ſon père, Jacques Ricard de Genouillac, dit Galiot : le père avoit ceſſé d'exercer depuis la bleſſure qu'il reçut au ſiège de Perpignan, en voulant dégager ſon fils, qui alloit périr. Le jeune d'Acier avoit commencé à remplir les fonctions importantes de cette charge au ſiège de Landrecy.

(b) Petit cheval.

(c) Les deux tiers portant la pique, & l'autre tiers l'arquebuſe.

Digitized by Google

garder un paſſage, ou le conquerir ſoudain, ils ſe mettoient à pied, & ne leur falloit nul ſergent pour les mettre en bataille, parce que d'eux-meſmes chacun ſavoit ce qu'il avoit à faire, car ils avoient tous commandé.

M. d'Aumale ayant la principale breche en ſa charge avecques ledit Sieur d'Aſſier, feit telle diligence, qu'une heure avant le jour ſes pieces furent en batterie, & pour recognoiſtre quelqu'endroit de la ville (car il deſiroit ſi aſſault ſe donnoit y aller) il ſortit hors de la tranchée, habillé de blanc comme il avoit eſté toute la nuict pour eſtre cogneu des ſiens, à cauſe de l'obſcurité; mais ſoudain qu'il fut hors de ladite tranchée, il fut deſcouvert de deſſus la muraille, & frappé d'un mouſquet, ou arcquebuzade à croq, qui luy perça le deſſus du col du pied, près de la cheville dont on fut contraint de le reporter au logis de-là à Long-vic, cinq lieuës en-deçà dudit Luxembourg, ſi fort bleſſé, que ſans le ſecours des Chirurgiens du Roy, & auſſi du (a) Duc de Guyſe ſon pere, lequel le vint faire panſer, il eſtoit en danger de mort; car le coup eſtoit fort

(a) L'Abbé Lambert a ſupprimé dans ſon édition les ſoins que le Duc de Guiſe vint prendre de ſon fils.

Digitized by Google

dangereux, pour raiſon des nerfs, & os qu'il avoit froiſſez.

Le jour venu l'Admiral d'Annebault, lequel avoit la charge de l'armée ſoubs Mgr. d'Orleans, & avoit eſté toute la nuict aux tranchées, feit ſaluer la place de cinq ou ſix volées de canon; mais après ceux de dedans demanderent à parlementer, & à quatre des principaux fut baillé ſaufconduit pour venir vers mondit Seigneur d'Orleans : enfin pluſieurs choſes debattuës d'une part & d'autre, fut accordé aux gens de guerre de leur en aller avecques les armes & bagues ſauves : quant aux citadins, ceux qui voudroient demeurer faiſans ſerment de fidelité, jouyroient de tous leurs biens meubles & immeubles, les autres pourroient aller ſeurement où bon leur ſembleroit. Environ deux heures après midy les Imperiaux ſortirent de la ville, à ſçavoir trois mille cinq cens hommes de pied, & quatre cens chevaux en fort bon equipage, prenans le chemin de Baſtogne au Comté de Signy : audit Luxembourg fut mis le Seigneur de Longueval en poſſeſſion du Gouvernement, & entra dedans ſa compagnie de genſdarmes, & le Seigneur de Freſnay avecques deux mille Lanſquenets, pour pourvoir à ce qu'elle ne fut ſaccagée :

Digitized by Google

les habitans demeurerent la pluſpart avecques leurs biens & franchiſes, horſmis les Preſidens & Conſeillers du Parlement qui ſe retirerent en la compagnie deſdits gens de guerre Imperiaux.

Cela fait, Mgr. le Duc d'Orleans aſſembla tous les Capitaines en ſon logis, pour conſulter de ce qui eſtoit à faire, conſideré que tout le Duché de Luxembourg eſtoit en l'obeïſſance du Roy, horſmis Thionville, petite ville forte ſur la riviere de Moſelle, quatre lieuës au-deſſous de Metz, leur propoſant d'aller aſſaillir ladite ville, ce dont les Capitaines ne feurent d'advis, allegans qu'il y avoit danger que s'allant attaquer audit Thionville (eſtant l'hyver à dos) on n'euſt cependant le moyen d'envitailler Luxembourg, ſi le Roy avoit deliberé de le garder: mais il fut conclu qu'il ſeroit envoyé devers ledit Seigneur un Gentil-homme, lequel luy remonſtreroit les choſes que l'on cognoiſſoit ſur le lieu, c'eſtoit que mal-aiſément on pouvoit fortifier Luxembourg, à cauſe de l'aſſiette & des montagnes qui regardent la baſſe-ville, & qu'il ne ſe trouvoit autre expedient que de retrancher la haute ville d'avec la baſſe, choſe qui ſeroit longue & de grande deſpenſe. Et ores qu'elle ſeroit fortifiée

fortifiée, ſi eſtoit-il mal-aiſé de l'envitailler; pareillement eſtant envitaillée pour cinq ou ſix mois, que toutesfois il falloit dreſſer une armée bonne & gaillarde, pour la renvitailler, s'il y avoit continuation de guerre, ce qui ne ſeroit ſans grands fraiz & onereuſe deſpenſe, d'autant que l'ennemy ayant l'Allemagne à ſon cul, pouvoit en peu de temps (voyant ladite ville diminuée de vivres) jetter vingt-mille Allemans devant, qui ne luy couſteroient qu'un eſcu pour homme: quant au Roy partant ſeulement de ſa frontiere, il luy falloit pour le moins ſept journées de camp, l'aller & retour compris; car il y en avoit de Stenay juſques à Luxembourg trois journées & autant de retour, & une pour deſcharger. Pour concluſion il ſembloit à la plus ſaine partie des Capitaines, que le meilleur & plus expedient eſtoit de faire abattre les murailles d'icelle ville, & fortifier Arlon plus fortifiable & facile à envitailler; auſſi fut adviſé, en attendant ſur ce l'intention du Roy, d'aller loger le camp au deſſoubs du Mont-Sainct-Jean, à quatre lieuës de Luxembourg, tirant le chemin de Thionville & de Mets, & afin de n'empeſcher les vivres, que cependant on mettroit audit Luxembourg; & ſi le plaiſir du Roy

eſtoit qu'on aſſailliſt Thionville, l'armée eſtoit à la porte.

Pour aller devers le Roy luy faire ces remonſtrances fut ordonné Martin du Bellay, lequel trouva ledit Seigneur à Sainde-Menehoult, ayant avecques luy le Comte de Sainct Paul, & le Cardinal de Tournon (a), qui avoit le maniement de ſes affaires en l'abſence de M. l'Admiral. Il fit entendre au Roy amplement & par le menu tout ce qui avoit eſté mis en avant, & debattu par les Capitaines, eſtans près de la perſonne de Mgr. d'Orleans. M. de Sainct Paul, le Cardinal de Tournon, & autres eſtans près du Roy, furent bien d'advis que l'on devoit raſer Luxembourg, veu la difficulté de l'envitaillement ; meſme que le Preſident Oli-

(a) Ce Cardinal & l'Amiral d'Annebaut, depuis la diſgrace du Connétable de Montmorency, étoient à la tête du Miniſtère. Ni l'un ni l'autre, peut-être, n'avoient ce génie qui conſtitue les hommes d'Etat : mais tous deux ſe rendirent recommandables par leur probité & leur déſintéreſſement ; ils en fournirent la preuve par l'état où ſe trouvèrent les finances à la mort de François I : Henry II, ſon ſucceſſeur, les priva de leurs places. On a pourtant un reproche à faire à la mémoire du Cardinal de Tournon ; c'eſt d'avoir été un des promoteurs du maſſacre de Cabrieres & de Merindol.

Digitized by Google

vier (a) depuis Chancelier de France, lequel avoit la ſuperintendance des vivres, leur avoit mandé qu'à peine avoit-il le moyen (pour la faute du charroy) d'envitailler le camp, & à plus forte raiſon, de mettre vivres dedans Luxembourg. Mais le Roy, quelque perſuaſion qu'on luy feit, demoura en ſon opinion de garder ceſte ville, diſant qu'elle eſtoit ſon heritage, & ſi l'Empereur luy detenoit contre raiſon le Duché de Milan, luy avec raiſon pouvoit tenir celuy de Luxembourg, ores qu'il n'y euſt autre droit comme il avoit : *& s'il ne tenoit la ville principale, il ne ſeroit nommé Duc de Luxembourg.* Parquoy il envoya tous ſes Maiſtres-d'Hoſtel, les uns à Semiers, autres à Eſtain, pays de Lorraine, & autres à Mets, pour avoir vivres pour la fourniture de ſa ville : & manda querir le Seigneur de la Bourdaiziere (b) auquel il en bailla la ſuperintendance,

(a) Il devint Chancelier dans les dernières années de François I. Il débuta par un Edit qui préparoit la deſtruction de la vénalité des offices. Le préambule de cet Edit offre un tableau curieux des abus de la procédure & des plaintes qu'on en faiſoit à cette époque.

(b) Jacques Babon, Seigneur de la Bourdaiſiere & de Sagonne, Bailli de Touraine, eut un fils, dont il ſera parlé dans les Mémoires qui ſuivront.

Digitized by Google

eſtimant qu'il fut pour bien l'executer, & auſſi reſolut de luy-meſme aller à Luxembourg, renvoyant Langey devers Monſeigneur d'Orleans pour luy declarer ſon intention, & afin d'envoyer eſcorte au-devant de luy.

Le 25 Septembre le Roy partit de Sainɛte-Menehoult, paſſant par Stenay, par Jamets & Long-vic, & arriva en ſon camp, au-deſſous du Mont-Sainɛt-Jean, & logea audit Mont-Sainɛt-Jean, qui eſt un chaſteau ſur une montagne, lequel il bailla en garde au Seigneur de Sanſac, Capitaine de deux cens chevaux legers, après y avoir ſejourné une journée pour ordonner de la fortification d'iceluy. Puis le lendemain, veille Sainɛt-Michel, il s'en alla au giſte à Luxembourg, auquel lieu il feit la feſte Sainɛt-Michel, & la ceremonie de l'Ordre. Et conſequemment diſpoſa de la fortification d'icelle place.

Peu de temps auparavant, ayant le Roy ordonné l'Admiral d'Annebaut, pour paſſer outre & aller ſecourir le Duc de Cleves, avecques quatre cens hommes d'armes, & dix mille hommes de pied, il eut advertiſſement comme iceluy Duc de Cleves avoit accordé (3) avecques l'Empereur : auſſi

eſtant à Luxembourg ledit jour Sainct Michel en intention d'y faire quelque ſejour, luy vindrent nouvelles que l'Empereur en toute diligence, après avoir reduit ledit Duc (a) en ſon obeiſſance, marchoit avecques toutes ſes forces pour aſſieger Landrecy nouvellement fortifiée par le Roy dedans le pays dudit Empereur. Auſſi luy manda M. de Vendoſme qui eſtoit à Guiſe, qu'outre l'armée, laquelle le Sieur de Reux avoit de longtemps devant ledit Landrecy, y eſtoit arrivé Dom Ferrant de Gonzague, Lieutenant-General de l'Empereur, avecques un gros renfort, attendant la venuë dudit Empereur. A ceſte occaſion, craignant que Landrecy ne fut ſuffiſamment pourveuë d'hommes, il y avoit fait entrer par atravers leur guet, René de la Chapelle Rinſovin, Sieur d'Eſpeaux, avecques cinquante hommes d'armes de la

(a) Tous nos Hiſtoriens contemporains du Duc de Cleves lui reprochent le traité qu'il ſigna avec Charles-Quint. Paradin ſur-tout ne le ménage pas. Il eſt certain que le traité de ce Prince avec l'Empereur fut très-humiliant pour lui. On s'en convaincra en liſant l'Obſervation, n° 3. Mais il s'agit de ſçavoir ſi le Duc de Cleves pouvoit faire autrement, & ſi François I, au lieu d'employer ſes forces à réduire Luxembourg, n'auroit pas dû préférablement marcher au ſecours d'un allié utile qui alloit être écraſé.

Digitized by Google

compagnie du Sieur de Jarnac, dont iceluy la Chapelle eſtoit Lieutenant. Le Roy ayant les nouvelles du renfort entré dedans ſa place, fut fort ſatisfait, & quant audit Empereur, ledit Sieur delibera partir le lendemain pour l'aller rencontrer devant Landrecy, auquel lieu on l'attendoit journellement, & l'aller combattre ou ſecourir ſa ville : mais ce ne fut ſans avoir ſoigneuſement pourveu au fait de Luxembourg, dedans laquelle il laiſſa le Sieur de Longueval, ſon Lieutenant-General avecques ſa compagnie de cinquante hommes d'armes, le Sieur de Jour, nommé d'Anglurre avecques mille hommes de la legion de Champagne, le Sieur d'Araucourt de Lorraine, cinq cens hommes, le Vicomte de la Riviere, autres cinq cens, & le Sieur Hieronime Marin, Boulenois, avecques cent ou ſix-vingts Italiens, lequel avoit entrepris la fortification de ladite place, & l'avoit retranchée, gardant toutesfois le bas, combien qu'il fut ſeparé du haut. Puis il ordonna le Prince de Melphe ſon Lieutenant-General en la compagnie, pour l'envitaillement d'icelle place, avec luy le Sieur de Jamets & ſa compagnie, le Sieur de Langey, & le Vicomte d'Eſtauges, avecques les leurs, le Sieur de Senerpont, avecques la compagnie de

Mr. de la Mailleraye (a) duquel il eſtoit Lieutenant, & le Sieur de Guillaucourt avecques celle de M. de Sedan, le Sieur du Freſnay avecques deux mille Lanſquenets, & le Comte de Brienne, avecques cinquante hommes d'armes de ſa compagnie, & dix mille hommes de pied tant des legions de Normandie que de Champagne, dont il eſtoit Colonel : & puis ſe retira à grandes journées avecques le reſte de ſon armée.

Le Roy eſtant party de Luxembourg, comme dit eſt, deliberé d'aller rencontrer l'Empereur, lequel avoit aſſiegé Landrecy & Guyſe, tout par un meſme moyen, il luy fut propoſé par le Seigneur de Briſſac, General de la cavalerie legere, que s'il luy vouloit permettre de ſe mettre devant avecques toutes ſes troupes, luy donnant pour le favoriſer quelque nombre d'arcquebuziers à cheval, il pourroit ſurprendre une partie de l'armée de Dom Ferrand de Gonzague, Lieutenant-General pour l'Empereur, qui tenoit le ſiege devant Guyſe ; parce que ne ſe doubtans de ſi ſoudain retour de l'armée de Luxembourg, il eſtoit apparant que les

(a) Son nom de famille étoit de *Moy*, Seigneur de la Meilleraie.

chevaux legers Imperiaux ne trouvans nulle reſiſtance ſe pourroient eſcarter par le pays loing de leur camp pour faire butin. Choſe que le Roy trouva bonne, & pour ceſt effect manda au Comte de Sainct-Segond (a), Colonnel des gens de pied Italiens, qu'il euſt à luy fournir le nombre d'arcquebuziers à cheval qu'il luy demanderoit; mais ledit Comte s'offrit d'aller en perſonne en ſa compagnie (ce qu'il feit) avecques les hommes les plus experimentez qui eſtoient en ſes bandes. Arrivez qu'ils furent à Marle, quatre lieuës près de Guyſe, ayans paſſé à Noſtre-Dame de Lieſſe & à Pierre-pont, le Seigneur de Briſſac fut adverty que le lendemain matin Dom Ferrand de Gonzague ayant eu le vent du retour du Roy à Couey, & de ſon armée, n'eſtoit d'advis d'attendre l'armée dudit Seigneur; parquoi eſtoit deliberé de faire ſa retraite à Landrecy, où eſtoit le reſte de l'armée Imperiale, abandonnant Guyſe, qu'il avoit entreprins d'aſſieger: cela fut cauſe que Briſſac partit trois heures devant le jour, pour arriver ſur leur deſlogement. Eſtant arrivé une petite lieuë près de Guyſe ſur un haut à couvert d'un bois, duquel lieu il pouvoit deſcouvrir tout le chaſteau de Guyſe, il cogneut que

(b) San Secondo.

Digitized by Google

la garniſon du chaſteau, qui eſtoit (a) le Seigneur de Bourdillon, guidon de la compagnie de M. de Nevers, avoit attaqué l'eſcarmouche contre les chevaux legers Imperiaux ; parquoy pour mieux recognoiſtre l'intention de l'ennemy, il depeſcha le Capitaine Theode Bedaigne, Albanois, avec ſa bande, pour de plus près aller recognoiſtre l'ennemy, & l'attirer (ſi poſſible eſtoit) à ſon embuſcade, à ce qu'il eut moyen de leur couper chemin entre le chaſteau & eux, & par ce moyen les deffaire. Mais Theode, après longuement les avoir eſcarmouchez, veit ſon entrepriſe eſtre vaine, parce que l'ennemy ne vouloit s'eſloigner de la groſſe trouppe que conduiſoit Dom Ferrand de Gonzague qui, pendant leſdites eſcarmouches, ſe retiroit (b) le chemin de Landrecy. Eſtant ledit Theode de retour & fait ſon rapport, Briſſac, par l'advis des Capitaines eſtans auprès de luy, depeſcha cinq cens chevaux pour les charger à toutes brides, & luy avecques la groſſe troupe, ſe meit à leur queüe pour les ſouſtenir : noz gens ayant fait la charge gaillarde, renver-

(a) Que commandoit le Seigneur de Bourdillon. Il ſe nommoit Imbert de la Plattière : on le verra jouer un rôle important ſous le règne de Henry II.

(b) Vers Landrecy.

Digitized by Google

ſerent ce qu'ils trouverent des ennemis devant eux, où il y en eut pluſieurs prins priſonniers, tuez, & portez par terre. Entre autres y fut prins par un cheval leger de la bande du Sieur de la Hunaudaye, Dom Franciſque d'Eſt (a), frere du Duc de Ferrare, Capitaine-General de toute la cavalerie Imperiale : le reſte fut preſſé ſi vivement que Dom Ferrand de Gonzague, qui eſtoit ſur ſa retraite, fut contraint de raſſembler tous ſes bataillons, & tourner teſte pour ſauver le demeurant, & ſe retira ledit Dom Ferrant au camp devant Landrecy, & le Seigneur de Briſſac à Marle, quatre lieuës de delà dont il eſtoit party. Telle fut la fin de ceſte entrepriſe. L'armée de l'Empereur ſe logea devant Landrecy, avecques la trouppe que de long-temps le Seigneur de Reux avoit, & demoura du coſté de Marolles & de la Capelle, & celle de Dom Ferrand ſe logea du coſté du Cateau-Cambrezis près la foreſt de Mormault. L'Empereur eſtoit au Queſnoy-le-Comte, attendant le regiment que luy amenoit le Duc Maurice de Saxe, & celuy

(a) François d'Eſt, Marquis de Maſſa di-Romagna. Il paſſa par la ſuite au ſervice de Henry II, qui lui conféra l'Ordre de S. Michel. Il mourut en 1578. (Voyez les Généalogies de Chazot de Nantigny, &c.)

Digitized by Google

de Martin Van-Roſſ, Mareſchal de Gueldres, & dix mille Anglois que luy envoyoit le Roy d'Angleterre de renfort; car ſachant la deliberation du Roy, qui eſtoit de ſecourir ſa ville, il ne vouloit venir en perſonne en ſon camp ſans avoir toutes ſes forces pour luy mettre au-devant.

Le Prince de Melphe, que le Roy avoit laiſſé pour avitailler Luxembourg, après que ledit Seigneur fut retiré, ſe vint camper aux Challas (a), village à deux lieuës deçà ledit Luxembourg; mais pour la faute du charroy qui eſtoit à Stenay & à Mouſon, où ſe faiſoit la munition, la famine ſurvint en ſon camp ſi grande, que les Capitaines meſme n'avoient un pain pour leur diſner. La cauſe eſtoit qu'on avoit retenu à Stenay tout le charroy pour tout en un coup envitailler Luxembourg, de ſorte que les Lanſquenets & legionnaires ne voulant avoir la conſideration & patience de deux ou trois jours, ſe mutinerent : toutesfois à force de remonſtrances nous arreſtaſmes les Lanſquenets; quant aux legionnaires deſquels eſtoient General le Comte de Brienne, ils furent de ſi mauvaiſe volonté, que de dix mille, tant

(a) Il y a Chelas dans l'édition de 1569.

Digitized by Google

Champenois que Normands, il n'en reſta pas trois cens qu'ils ne retournaſſent en France; les Capitaines demourerent, mais ſoubs chacune enſeigne il n'y avoit pas trente hommes. Le Prince de Melphe & les Capitaines eſtans près de luy, tels que j'ay nommez cy-deſſus, ſe voyant affoiblis d'une ſi groſſe trouppe, adviſerent de leur retirer à Erancy, cinq lieuës au deçà, & trois lieuës prés de Jamets, pour y attendre l'envitaillement, & eſtre plus près de leurs vivres : auquel lieu ayans ſejourné trois ou quatre jours, arriva l'envitaillement pour Luxembourg, lequel nonobſtant que n'euſſions que deux mille Lanſquenets du Capitaine Freſnay, avecques la gendarmerie, & que fuſſions advertis que vers la Mozelle & le chaſteau de Roquedemar il y euſt aſſemblée de dix ou douze mille Lanſquenets pour nous empeſcher, ſi fut-il entrepris de le conduire, & fut mis dedans ladite ville, à la faveur de noſtre gendarmerie, des vivres pour trois mois.

Alors que nous y arrivaſmes, ceux de la ville d'Arlon envoyerent nous faire entendre comme le Capitaine Tavernier (lequel avoit eſté laiſſé dedans pour leur conſervation) après avoir pillé toute la ville, s'en eſtoit

Digitized by Google

allé avecques ſon Enſeigne en France ſans dire adieu, & que ceux de Baſtogne (a) eſtoient venus de la part Imperiale, pour s'en ſaiſir; mais eux ayans fait au Roy le ſerment de fidelité, n'y avoient obey, deliberez de garder leur foy moyennant qu'ils fuſſent ſecouruz, nous prians de leur bailler gens pour la garde d'icelle ville, autrement qu'ils ſeroient contraints par force d'obtemperer à l'Empereur. Le Prince de Melphe conſiderant la bonne volonté deſdits habitans, leſquels avoient mieux gardé leur foy que le *paillard* auquel ils avoient eſté baillez en garde, delibera de les aller ſecourir des choſes dont il ſeroit beſoin. A ceſte cauſe, partans de Luxembourg nous vinſmes paſſer par ladite ville d'Arlon, en laquelle furent laiſſés trois Capitaines de gens de pied, avecques chacun environ deux cens hommes, ſçavoir le Capitaine Lanque, le Mont S. Pere, & un autre, avec vivres ſuffiſamment pour quelque temps. Ce fait, nous retiraſmes à Erancy, duquel lieu le Prince de Melphe ayant executé ſa charge, depeſcha le Sieur de Langey en poſte devers le Roy, pour ſçavoir ce qu'il

(a) Ville des Pays-Bas au Duché de Luxembourg, dans le Comté de Chiny. Elle n'eſt éloignée que de huit lieuës de Luxembourg vers le Septentrion.

Digitized by Google

luy plairoit commander de nouveau, & en attendant de ſes nouvelles on ſe retira entre Jamets & Stenay, pour mettre l'armée en ſeureté, & l'approcher des vivres, parce que les pluyes eſtoient ſurvenuës telles qu'il n'y avoit plus de moyen de conduire le charroy. Langey vint trouver le Roy à la Fére ſur Oiſe : incontinent ledit Seigneur redepeſcha un courrier pour faire entendre ſon intention au Prince de Melphe, laquelle eſtoit d'aller combattre ſon ennemy devant Landrecy, ou bien ſecourir ſa place; & à ceſte cauſe qu'il euſt à marcher en toute diligence prenant ſon chemin par le plus court, le long de la frontiere des bois pour ſe venir rendre à Guyſe, & de-là où ſeroit ledit Seigneur.

L'Empereur pendant ce temps eſtoit au Queſnoy-le-Comte, & avoit toutes ſes forces devant Landrecy, leſquelles eſtoient de dix-huict mille Allemans, & dix mille Eſpagnols des vieilles bandes, ſix mille Walons, & de huict à dix mille Anglois que le Roy d'Angleterre luy avoit envoyé de ſecours, ſuivant leur concordat, & treize mille chevaux, tant des ordonnances de ſes Pays-Bas, que de Clevois, & hauts Allemans : & eſtoit ſon Lieutenant-Général en ladite armée Dom

Digitized by Google

Ferrand de Gonzague. Auſſi eſtoit près de la perſonne dudit Empereur le Duc d'Alve, lequel depuis n'agueres avoit eſté fait Grand-Maiſtre de la Maiſon dudit Seigneur, ayant recompenſé le Comte de Reux du Gouvernement de Flandres & d'Artois : meſme y eſtoient tous les Princes & grands Seigneurs, tant d'Allemagne que de ſes bas pays. Après que ſon camp fut logé, il fiſt aſſeoir ſon artillerie, de laquelle il fiſt diligenter de tirer, pour faire batterie par tous endroits, l'une le long de la courtine realle, qui tiroit entre le chaſteau & le boullevert d'Orleans, l'autre batterie contre le chaſteau, & l'autre au droit du boullevert de Vendoſme, & de la courtine qui regarde Catillon (a). Puis conſiderant un petit tertre vers la foreſt de Mormault, qui regardoit le flanc du dedans de la grande courtine, il y fiſt loger une longue coulevrine pour empeſcher les aſſiegez de remparer & de venir à leur deffenſe : car il faut entendre que nos bouleverts & courtines n'eſtoient à demy haulcez; parquoy ceſte piece leur faiſoit grand dommage, pour lequel éviter ils chercherent tous les moyens à eux poſſibles de la lever de là. Enfin ayans adviſé de deſſus le rempart que les Lanſquenets qui en avoient

(a) Il faut lire *Caſtillon*, ſelon l'édition de 1569.

la garde eſtoient fort negligens, & qu'ils ne ſe doutoient de pouvoir eſtre aſſaillis que par un coſté, à l'occaſion que la riviere qui repaſſoit au recoupement de la ville baſſe, laquelle eſtoit abandonnée, eſtoit entre la ville & eux, ils delibererent de les ſurprendre & enclouer ladite piece. Pour ceſt effect, ils mirent dehors les Capitaines Ricarville, avecques quarante chevaux, & S. Symon, avecques trente hommes de pied, & douze pionniers, avecques des cordages pour faire paſſer la riviere auſdits gens de pied : ceux qui furent mis dehors firent ſi bon office, qu'ils ſurprindrent les Lanſquenets, de ſorte qu'ils les mirent à vau de roupte, leur faiſans abandonner leur garde. Ainſi ſe voyant la piece demourée, & avoir moyen de l'amener, ils la lierent avecques les cordes dont ils avoient paſſé l'eau, & à force de bras la trainerent droit au boulevert d'Orleans, par lequel ils eſtoient ſortis. Les ennemis ayans de ce la cognoiſſance, donnerent en toute furie pour la recouvrer, mais ne la peurent rataindre, qu'elle ne fuſt embourbée dedans la riviere, & fut ſi bien ſecourue des aſſiegez, qu'elle fut miſe en ſeureté dedans ledit boulevert d'Orleans : & ſoudain (parce qu'elle eſtoit chargée) fut tournée devers l'ennemy

& tirée

Digitized by Google

& tirée ſur luy, & auſſi fut tué beaucoup de Bourguignons à coups d'arcquebuze de deſſus le rempart, leſquels avoient donné juſqu'au foſſé dudit boulevert, pour recourre (a) ladite piece.

Dom Ferrand de Gonzague voyant nos gens faire ordinairement ſaillies ſur ſon camp, ordonna de redoubler ſes tranchées pour empeſcher que homme (fuſt à pied ou à cheval) peuſt ſortir de la ville. Ce nonobſtant peu de temps après, le Sieur d'Eſſé ayant cognoiſſance de deſſus le rempart qu'il y avoit trois cens Anglois travaillans auſdites tranchées du coſté de leur garde, ſaillit avecques cent ou ſix-vingts chevaux, & la pluſpart de la jeuneſſe de la Cour demourée en laditte ville; mais ne penſans trouver que leſdits Anglois, s'y trouverent huict ou neuf cens chevaux en embuſcade, en une vallée audeſſous pour les ſouſtenir, leſquels firent une charge audit d'Eſſé, telle qu'il demoura huict ou dix des ſiens morts ou bleſſez, & luy eut le bras percé d'un coup de picque : auſſi y eut-il eu plus grand deſordre, ſans cinq cens arcquebuziers ſortans de la ville, qui ſouſtindrent l'effort de l'ennemy, à l'ayde deſquels d'Eſſé ſe retira tousjours combattant

(a) Pour reprendre.

ſans grande perte, horſmis celle de la premiere charge.

Sçachant auſſi l'Empereur que le Roy ſe preparoit en toute diligence pour venir ſecourir les aſſiegez, il fiſt tant diligenter ſa batterie, qu'en peu de temps il fit breche plus que raiſonnable pour aſſaillir, laquelle fut trois ſepmaines ouverte, horſmis quelque peu de rempart que nos gens pouvoient faire la nuict; car le jour il eſtoit mal-aiſé, d'autant qu'ils eſtoient deſcouverts de tous coſtez. Il fiſt apporter grand nombre de faſcines pour emplir les foſſez; mais outre ce, les aſſiegez avoient telle penurie de vivres, qu'un chacun ſoldat n'avoit que demy pain de munition par jour; quant au breuvage, de l'eau toute pure: auſſi pour plus les tourmenter en la baſſe ville que nous avions abandonnée, il y avoit un portail, dedans lequel les Imperiaux mirent des gens, & deſſus des pieces d'artillerie dont on commandoit à la breche. Les Sieurs d'Eſſé & de la Lande conſiderans le grand dommage qu'ils en recevoient, meſme que gens mal nourris & ordinairement en travail (comme eſtoient iceux aſſiegez) tombent bientoſt ſoubs le faix, conclurent de leur oſter ledit portail : ayans attiré toute leur artillerie audit lieu, au cas que le camp y vinſt en

Digitized by Google

troupe, ils firent ſortir trois cens hommes à un poinct du jour, leſquels combattirent ſi obſtinément, qu'ils emporterent ledit portail d'aſſault, devant que ceux du camp le peuſſent ſecourir : cela leur donna du repos; car onques puis les ennemis n'oſerent entreprendre d'y retourner. Or cognoiſſoit bien l'Empereur qui eſtoit au Queſnoy, que la breche eſtoit ſuffiſante pour aſſaillir; mais auſſi n'ignoroit-il les gens de bien qui eſtoient dedans, & que mal aiſément les pourroit-il emporter d'aſſault, ſans perdre beaucoup des ſiens. A ceſte occaſion il reſolut de l'avoir par famine, au moyen de la neceſſité de vivres qui y eſtoit, & le travail que jour & nuict il convenoit porter aux aſſiegez, dont (à ce qu'il penſoit) enfin ſeroient mattez, tant qu'ils n'auroient moyen de lever les armes : ſe perſuadant auſſi que le Roy n'arriveroit d'heure pour les venir ſecourir, que premier il n'euſt moyen d'achever l'execution qu'il avoit deliberée.

Environ le dix-huictieſme jour du mois d'Octobre, les aſſiegez conſiderans la neceſſité de vivres (a), la debilité de la place, &

(a) Le récit qu'en fait Paradin, p. 433, confirme celui de du Bellay. « Or ſe continuoit, dit il, le ſiége » & camp devant Landrecy ... Les aſſaillis eſtoient en » telle extrémité de vivres, qu'il n'eſtoit plus poſſible

l'inſupportable travail que neceſſairement ils portoient jour & nuict, ils depeſcherent le Capitaine Yville, Normand, lequel avoit cinq cens hommes dedans ladite place, & cognoiſſoit les adreſſes du pays, pour trouver moyen de ſortir & advertir le Roy de leur neceſſité, vers lequel environ le vingtieſme dudit mois il arriva à la Fére-ſur-Oyſe, où il faiſoit de tous coſtez aſſembler ſon camp, ayant meſme (comme j'ay dit) mandé au Prince de Melphe ſe venir joindre avecques luy. Yville arrivé, declara en general & par le menu l'eſtat des aſſiegez, & que ſi de brief ils n'eſtoient ſecourus, la faim les chaſſeroit dehors; mais que la force ne les en pourroit lever (a) tandis qu'il y auroit un homme en vie. Le Roy ayant entendu la neceſſité des

» de diſſimuler; & avoient les ſoudarts, qui eſtoient » enclos, ſi grande faulte d'habillements, chauſſures & » autres veſtements, qu'ils s'enveloppoient le corps & » les jambes de peaux de moutons crues; & ſembloient » hommes ſauvages, tant eſtoient paſles, deffaits, & » mal en poinct; & eſtoit la boue par la ville ſi grande, » qu'ils y eſtoient tousjours juſques à mi-jambe; & ce » nonobſtant falloit coucher ordinairement ſur les rem- » pars & baſtions, leſquels eſtoient totalement reſouz » & fondus en boue & bourbiers...»

(a) Oter.

Digitized by Google

assiegez, & aussi leur bonne volonté, delibera de hazarder sa personne, plustost que de laisser perdre tant de gens de bien. Il commanda à Yville de trouver le moyen de rentrer (ce qu'il feit) & de les asseurer qu'il n'y auroit faute, qu'il les secourroit dedans briefs jours. Pour haster l'execution de ceste promesse, soudain ledit Sieur feit assembler son camp en l'Abbaye de Homblieres, une lieuë au-dessus de Sainct-Quentin, sur la riviere, & luy s'en alla à Sainct-Quentin, afin qu'un chacun le suivist, duquel lieu, y ayant seulement sejourné un jour, il deslogea pour aller camper à Premont (a), gros village hors les bois de Bohain, tirant dudit Bohain à Cambray. Le jour suivant, il logea au village de Sainct-Souplex, au-dessus de Sainct-Martin, à la riviere, d'où aisément on voyoit la furieuse batterie que faisoit diligenter l'Empereur, sentant le Roy approcher, laquelle estoit de quarante-cinq grosses pieces d'artillerie. Parquoy la nuict venue, le Roy, pour faire entendre aux assiegez que leur secours estoit prochain, feit tirer une volée de toute son artillerie, chose qui leur augmenta le cœur ; & ils eurent grande resjouïssance pour l'asseurance qu'ils eurent du secours.

(b) Selon l'Abbé Lambert, il faut lire Prémonstré.

Digitized by Google

Le Roy eſtant campé audit lieu de Sainct-Souplex, aſſembla les Capitaines pour conſulter le chemin qu'il devoit prendre : aucuns furent d'advis qu'il devoit aller loger à Catillon, lieu avantageux, pour eſtre d'un coſté couvert de la riviere de Sembre, & de l'autre coſté d'un ruiſſeau mareſcageux ; de ſorte qu'il n'y avoit qu'une avenue, laquelle ſe pouvoit, en moins de vingt-quatre heures, trancher, parquoy ſe leveroit le moyen à l'ennemy de nous aſſaillir. Semblablement nos vivres pourroient venir de Guyſe & Bohain ſans eſtre en ſa mercy. Et là eſtans logez, on pourroit en un jour refaire les ponts ſur la chauſſée dudit Catillon, parce qu'elle y eſtoit bonne & ferme. Outre plus, ſi l'ennemy qui avoit ſon armée ſeparée en deux, ne la remettoit enſemble, nous pourrions paſſer la riviere, & combattre ce qui eſtoit de-là l'eau, du coſté de Long-Favery : & ſi l'ennemy, pour reunir ſes forces, faiſoit repaſſer vers la foreſt de Mormault ceux qui eſtoient audit Long-Favery, nous y pourrions aller loger, & rafraiſchir Landrecy d'hommes, de pionniers, de vivres, & autres choſes neceſſaires tout à noſtre loiſir, & de-là nous retirer par Cartigny, ayans ſecouru la ville. Car ſi l'Empereur nous vouloit venir

Digitized by Google

combattre, il falloit qu'il allaſt paſſer la riviere à Marolles, deux lieuës au-deſſoubs; ou bien ſi nous eſtans logez audit Catillon, il paſſoit les forces qu'il avoit devers Mormault, pour les joindre à celles de Long-Favery, nous pouvions ſemblablement aller au lieu d'où il partoit, car nous avions le paſſage de la riviere pour faire l'un ou l'autre. Ceſte opinion ne fut la plus forte; ains encore que le logis du Cateau-Cambreſis ſoit aſſez mal-aiſé pour loger une armée, ſi fut-il conclu d'y aller loger (qui eſtoit la teſte droit à l'ennemy), *& qu'il eſtoit plus honnorable de l'aller chercher, que de tourner autour du pot.* Pour viſiter ce logis du Cateau, furent ordonnez M. de Sainct-Paul, l'Admiral d'Annebault, le Mareſchal du Biez, & quelques autres.

Autres mirent en avant, que puiſqu'il eſtoit ainſi reſolu de prendre ce logis, ils eſtoient d'advis que pendant que le Roy feroit teſte à l'Empereur, on envoyaſt à Guyſe & à Vervin quelque homme cognoiſſant le pays, lequel fiſt aſſembler tout le beſtial gras qui ſe trouveroit le long de la riviere de Cere (a) & du pays de Laonnois, avecques toutes les farines qu'on pourroit trouver, &

(a) La Serre, rivière qui ſe jette dans l'Oiſe.

ſoudainement lever tous les chevaux de labeur qu'on trouveroit, tant audit pays de Laonnois que Soiſſonnois, pour tout aſſemblé le faire conduire à la Capelle, & porter à dos de chevaux leſdites farines, ne faiſant chacun ſac fort peſant, afin que le payſan peuſt aller ſur ſa beſte & ſur le ſac pour faire plus grande diligence, & que pendant ce temps que le Roy tiendroit l'Empereur amuſé pour le combat, on miſt leſdites farines, bœufs & moutons dedans Landrecy. Ceſte opinion fut approuvée; pour la conduite de laquelle fut ordonné le Sieur de Langey, avecques pouvoir d'eſtre obey comme la perſonne du Roy par le pays ſuſdit : & fut mandé à ſa compagnie, laquelle venoit de Luxembourg, à celle du Prince de Melphe, à celle du Comte de Brienne, & au Seigneur de Sanſac, qu'ils le vinſſent trouver à Vervin, deſquels ne s'y trouva que ledit Sanſac avecques ſa compagnie, & celle dudit Seigneur de Langey. Le Comte de Sainct-Paul, ledit Sieur Admiral, & autres, ayans viſité le logis du Cateau-Cambrezis, le Roy marcha audit lieu, & y logea ſon armée.

Deux jours après, leſdits Comte & Admiral advertis que les forces de l'Empereur eſtoient deſlogées de de-là l'eau, & retirées

deçà, & auſſi qu'il avoit quelque peu diſcontinué la batterie qu'il faiſoit ſi furieuſe, ſentant le Roy & ſon armée logez ſi près de luy, allerent paſſer à Catillon pour retirer de Landrecy les ſoldats, leſquels y avoient tant ſouffert, & la rafraiſchir de ſoldats nouveaux. Auſſi aiſément y euſt paſſé toute l'armée ; mais j'ay entendu depuis, qu'on avoit ſi mal pourveu pour les vivres & envitaillement, qu'on n'avoit un ſeul charroy, ny meſmement vivres que bien eſtroittement pour nourrir le camp, ce qui fut cauſe que l'opinion plus apparente d'aller loger audit Catillon ne fut ſuivie. En ſomme meſdits Sieurs de S. Paul & d'Annebault y entrerent ſans danger de l'ennemy, & en tirerent les Sieurs d'Eſſé, & de la Lande, & le Capitaine la Chapelle Rainſovin, avecques leurs ſoldats, & y laiſſerent pour Lieutenant du Roy le Sieur de Vervin, ayant charge de mille hommes du Boullennois, de la legion de Picardie, & le Capitaine Rochebaron, frere du Sieur de Lignon du Boullennois, avecques autres cinq cens hommes. Le Sieur d'Eſſé & autres eſtans arrivez au camp, le Roy pour remuneration de leurs agreables ſervices les honora : il fit le Sieur d'Eſſé Gentil-homme de ſa Chambre : les Sieurs

de la Lande & de la Chapelle, les fiſt ſes Maiſtres d'hoſtel ordinaires : à tous les ſoldats qui avoient forfait, il leur donna grace, & les annoblit leurs vies durans : & quant aux jeunes hommes qui y eſtoient entrez pour leur plaiſir, & honneur acquerir, il les decora ſelon leur qualité.

Durant ce temps les deux armées n'eſtoient ſans groſſes (4) eſcarmouches d'un camp à l'autre. Or entre celuy de l'Empereur & le noſtre, il y avoit une grande vallée, au fond de laquelle paſſe un ruiſſeau, lequel venant du Cateau - Cambrezis, va tomber à Happre, gros village & prieuré, my-chemin de Cambray à Valentiennes : & combien qu'il ſoit petit, ſi eſt-il mal gueable, pour eſtre haut de bords. Environ le vingt-huictieſme jour dudit mois d'Octobre, l'Empereur eſtant venu du Queſnoy en ſon camp, accompagné des regimens du Duc Maurice, & de Martin Van-Roſſen, feit preſenter au haut de la montagne de ſon coſté bon nombre de chevaux - legers meſlez d'arcquebuziers, derriere leſquels eſtoient en un vallon deux ou trois gros bataillons de Lanſquenets & de Gendarmerie pour les ſouſtenir, qui n'eſtoient apperceuz. L'alarme ſe donne en noſtre camp : ſoudain le Sieur de Briſſac, lequel eſtoit Ge-

neral des chevaux-legers, paſſa ledit ruiſſeau, & d'arrivée repouſſa les Imperiaux bien avant; mais ayant cognoiſſance deſdits gros batail-lons de gens de cheval, & de Lanſquenets qui marchoient pour ſouſtenir leurs gens, il fut contraint (a) de tenir bride : dequoy il advertit le Roy, lequel eſtant ſur la mon-tagne, de ſon coſté conſiderant que ſi ceſte eſcarmouche eſtoit continuée, le pourroit amener à la bataille à ſon deſavantage (car il n'eſtoit raiſonnable de paſſer le ruiſſeau, & aller combattre ſon ennemy à pied en montant) il envoya l'Admiral d'Annebault pour la faire retirer, ſur laquelle retraitte nous perdiſmes quelques gens par trop s'aven-turer : entre autres le Sieur d'Andouins y fut frappé d'une arcquebuzade, dont il mou-rut. Cependant le Roy eſtoit en bataille, M. de Vendoſme d'autre part, avecques un eſ-quadron, M. de Guyſe d'autre, & un chacun au lieu où il devoit combattre ; mais l'Empe-reur ne fut conſeillé de paſſer ſur nous, ains ſe retira en ſon logis.

Le Sieur de Langey, qui eſtoit à Vervin pour executer ce qui luy eſtoit ordonné, feit

(a) Briſſac ſe ſignala dans cette occaſion : on dit que François I le voyant revenir couvert de ſueur, lui pré-ſenta à boire, & le combla d'éloges.

Digitized by Google

telle diligence, que le 29 d'Octobre il eut assemblé douze cens moutons, neuf vingts bestes à corne, comme beufs & vaches grasses, & six cens sacs de farine, avecques autant de bestes à somme pour le port desdits sacs, & ledit jour vint coucher à la Capelle, auquel lieu se trouva tout ledit équippage, specialement le Sieur de Sansac, lequel venoit du Mont-Sainct-Jean en Luxembourg, où le Roy l'avoit laissé. Mais des compagnies du Prince de Melphe, ny du Comte de Brienne n'estoient nouvelles : si est-ce que lesdits Sieurs de Langey & de Sansac regarderent, que s'ils faisoient sejour, attendans lesdites compagnies, & si l'ennemy en estoit adverty, il ne seroit en leur puissance par après d'achever leur entrepriſe : à ceste occasion ils advertirent le Roy, que le lendemain ils estoient deliberez de se mettre en chemin, afin qu'à cedit jour il mist ordre de faire dresser l'escarmouche au camp Imperial, pour l'empescher d'avoir la cognoissance de leur fait. Le lendemain, qui estoit jour de Toussaincts, ils s'acheminerent suivant leur dessein, avecques environ deux cens hommes de pied qu'ils prindrent audit lieu de la Capelle seulement, pour conduire l'envitaillement jusques hors des bois; car ils n'estoient deliberez

de le paſſer outre, de peur que les cuidans ſauver (ſi l'ennemy ſurvenoit) eux-meſmes fuſſent deffaits. Pour faire plus grande diligence, ils feirent monter chaſque payſan ſur ſon ſac de farine que portoit ſa beſte, tellement que la fortune leur fut ſi dextre (a), qu'ils arriverent hors des bois, près de Priſſe, ſans rencontre, où ils laiſſerent leſdits gens de pied, reſervez trente ou quarante pour la conduite du beſtial. Mais eſtans en la plaine, ils deſcouvrirent à leur main gauche mille ou douze cens chevaux des ennemis, qui avoient paſſé l'eau à Caſtillon, à raiſon dequoy ils entrerent en diſpute, s'ils devoient pourſuivre leur entrepriſe, ou l'interrompre; toutesfois Langey qui avoit promis au Roy de l'executer (*ſinon qu'il fut ou mort ou pris*), reſolut de paſſer outre : meſme le Sieur de Sanſac, encore qu'il n'euſt parlé au Roy pour ceſt effect, ayant ſeulement entendu dudit Sieur de Langey le ſervice que ce ſeroit au Roy, fit pareille reſolution. Parquoy ils adviſerent de prendre le chemin à main droite pour eſloigner l'ennemy, & pour interpoſer entre luy & eux un petit ruiſſeau qui paſſe au Long-Favery, concluans qu'ayans mis les vivres en ſauveté (b), ils mettroient peine

(a) Leur fut ſi favorable.

(a) En ſureté.

de ſe retirer, ou au moins de bien vendre leur peau. Parce qu'il n'eſtoit beſoin de long ſejour, ſoudain ils conclurent de parachever leur chemin, faiſans marcher les payſans ſur leurs chevaux en bataille, & leur bailla ledit Sieur de Langey, le Capitaine Marville, ſon Lieutenant, avecques dix chevaux, afin qu'il leur fiſt faire bonne mine, & marcher comme gens de guerre. Les ennemis qui de loing les deſcouvroient (à ce que depuis ils m'ont dit), les voyans ſur leurs beſtes & farines, jugerent qu'ils eſtoient gens de guerre : à cauſe de quoy ils tindrent bride, eſperans nous avoir au retour, ce qui n'advint; car ayans rendu nos vivres en ſeureté, nous fiſmes remonter chaque payſan ſur ſa beſte, pour faire diligence, & nous retiraſmes le chemin de Cartigny, contraire à celuy auquel nous attendoient les ennemis; de ſorte que ſans rien perdre nous revinſmes ſeurement à la Capelle. Au partir de devant Landrecy pour noſtre retraicte, le Sieur de Sanſac & un Gentil-homme de la bande du Sieur de Langey, avecques un bon guide que Langey leur bailla, entreprindrent d'aller advertir le Roy de leur execution, leſquels paſſans par les maraiz qui ſont à la queuë du vivier d'Oiſy, ſans danger arriverent au Cateau

Digitized by Google

vers ledit Sieur; & Langey paſſant près de Roque-Roy (a) pour éviter la rencontre, ramena ceſte troupe à la Capelle, & puis de-là retourna trouver le Roy à l'heure de la retraitte de noſtre armée.

Le Roy qui n'eſtoit venu que pour ſecourir la ville de Landrecy aſſiegée par l'Empereur de toutes les forces d'Allemagne, de Flandres, & de ſes Pays-Bas, meſme de tous ſes Eſpagnols aguerris avecques le ſecours des Anglois, voyant avoir achevé ce qu'il avoit entrepris (car il fut mis vivres dedans Landrecy au moins pour quinze jours), & qu'il eſtoit impoſſible à l'Empereur d'y ſejourner ſon camp huict jours, pour eſtre le pays ruiné à ſix lieuës à la ronde, à cauſe de noſtre armée & de la ſienne, leſquelles y avoient campé ſix mois conſecutifs, joinct qu'il avoit l'hyver à dos, & outre pour les grandes pluyes qui continuoient, reſolut de ſe retirer, & feit commander qu'un chacun fuſt preſt à deſloger à l'heure qu'il luy ſeroit ordonné. Puis eſtant tout le bagage trouſſé, il ordonna de ſa retraitte & de ceux qui marcheroient devant, au milieu, ſur le derriere, & ſur les aiſles. Ledit Sieur print le devant, jettant ſeulement quelques chevaux devant luy : au milieu il

(a) Rocroy.

Digitized by Google

ordonna Mgr le Dauphin, ſon fils, avecques ſept ou huict cens hommes d'armes, & quatorze mille Suiſſes en forme de bataille; ſur la queuë le Seigneur de Briſſac, avecques tous les chevaux-legers dont il eſtoit General, & quelque arcquebuzerie, pour le ſouſtenir en quelque paſſage, s'il s'offroit, & dreſſa ſa retraitte à Guyſe, qui fut le lendemain de Touſſaincts mil cinq cens quarante trois. Les choſes ainſi diſpoſées, chacun ſe mit à la retraite (5); le Roy marchoit devant, & avecques luy M. de Guyſe, & devant le bagage, après l'artillerie, puis Monſeigneur accompagné de MM. les Comte S. Paul & Admiral, & à ſa queuë leſdits chevaux-legers & arcquebuziers.

L'Empereur au matin eſtant adverty du deſlogement de noſtre camp, ordonna Dom Ferrant de Gonzague pour ſuivre noſtre armée, eſperant que ſur la retraitte ſe trouveroit quelque deſordre, à cauſe des bois qui eſtoient à paſſer, & que communément gens qui ſe retirent ne ſont couſtumiers à tenir bataille, ainſi que font ceux qui marchent en avant. Mais Dom-Ferrand, quand il arriva à la rive des bois, trouva desja l'artillerie paſſée, & le bagage & toute l'armée, encore qu'ils euſſent eſté contraints de paſſer à la file,

Digitized by Google

file, pour la difficulté du paſſage. Voulant toutesfois ledit Gonzague entreprendre de recognoiſtre noſtre armée de plus près, il feit entrer dedans les bois quelque nombre d'hommes, qui ne firent pas grand voyage; car ils trouverent les bois farcis de noſtre arcquebuzerie, qui les ſervit de ſorte, que la pluſpart de ceux qui y entrerent ne retournerent dire les nouvelles à leurs compagnons. Durant que l'eſcarmouche s'entretenoit dedans le bois, l'Empereur marcha avecques le reſte de ſon armée à la portée du canon près dudit bois : Dom Ferrand voyant qu'il eſtoit ſuivy par Sa Majeſté, trouva moyen par autre chemin à main droite tirant vers Bohain, de faire paſſer mille ou douze cens chevaux, & quelque nombre d'arcquebuzerie, & quelques chevaux-legers Anglois, leſquels prouffiterent autant que les autres qui eſtoient au bois. Car après que Mgr le Dauphin fut paſſé, & vit ſon artillerie & bagage marcher en ſeureté, il laiſſa le Sieur de Briſſac avecques la cavalerie legere, & le Seigneur de la Guiche, Lieutenant de M. le Conneſtable, avecques cent hommes d'armes, & autres Capitaines, juſques au nombre de trois cens hommes d'armes, pour ſouſtenir leſdits chevaux-legers : un peu ſur le derriere

il fit jetter ſes Suiſſes en bataille, & luy avecques le reſte de ſes forces ſur les aiſles deſdits Suiſſes, pour leur faire eſpaule, en deliberation, ſi l'Empereur paſſoit le bois, de luy donner la bataille; mais nos chevaux-legers à la faveur de la gendarmerie qui les ſouſtenoit, & noſtre arcquebuzerie jettée comme enfans perdus, contraignirent l'ennemy de repaſſer le bois, dont depuis il ne fut aſſez hardy de comparoiſtre: il demoura pluſieurs des ſiens pris & tuez, des noſtres quelque peu; *car en telle marchandiſe on ne peut gaigner ſans recevoir de la perte.*

Cependant le Roy, lequel avoit marché juſques à l'Abbaye de Bonhourie, ſiſe ſur la riviere de l'Oyſe, pour mettre ordre de faire paſſer la groſſe artillerie & le bagage deçà l'eau, afin que s'il eſtoit queſtion de combattre elle ne s'embarraſſaſt parmy les gens de guerre, & les miſt en deſordre, ayant nouvelles de ceſte cavalerie Imperiale, laquelle avoit paſſé le bois, & que M. le Dauphin ſon fils eſtoit deliberé de preſenter la bataille, ſi l'Empereur paſſoit, tourna bride pour le ſecourir, ne voulant qu'il combattit ſans luy; mais il ne marcha le quart d'une lieuë qu'il n'eut advertiſſement que l'Empereur s'eſtoit retiré, & que Monſeigneur eſtoit ſur la re-

Digitized by Google

traitte, après avoir repoussé les ennemis delà les bois, & longuement attendu si quelqu'un s'ingeroit de les repasser : parquoy il se retira à Guyse, laissant tousjours M. le Dauphin sur la queuë, ainsi qu'au commencement. L'Empereur, qui pendant ce temps avoit repeu tout à cheval, voyant ses gens repoussez si honteusement, changea l'opinion qu'il avoit de suyvre le Roy, & après avoir quelque peu temporisé, considerant qu'il avoit en vain & à sa perte suivy nostre armée, retourna au logis dont il estoit party. Pour conclusion, le Roy secourut sa ville à la barbe d'un grand Empereur (6), lequel avoit toutes les forces d'Allemagne, de ses bas pays, & une partie de celles d'Espagne, d'Angleterre, & d'Italie, qui n'est peu de reputation, toutes choses bien pesées.

Le Roy estant arrivé à Guyse, se voyant l'hyver à dos, & que les pluyes estoient si excessives qu'il n'y avoit ordre ny à l'Empereur ny à luy de campayer (a), il delibera pour rafraischir son armée, de la separer ; car elle en avoit besoin pour les grands travaux qu'elle avoit portez huict mois durant, tant en Henault que dans le Luxembourg. Il envoya le Mareschal du Biez à S. Quentin

(a) De tenir la campagne.

avec quatre cens hommes d'armes, & quatre mille hommes de pied, pour pourveoir aux choſes que l'Empereur pourroit entreprendre de ce coſté là : auſſi envoya les Lanſquenets à Crecy-ſur-Cere, les Suiſſes à Aſſy ſur ladite riviere, & le reſte de ſon armée ſe logea le long de la riviere d'Oyſe, aux lieux qui furent trouvez plus commodes pour empeſcher l'Empereur d'endommager ce Royaume, au cas (comme de brief il eſtoit apparant) qu'il abandonnaſt Landrecy. Puis pour aller renforcer ceux dudit lieu de Landrecy, il ordonna le Capitaine Stenay, Lieutenant de M. d'Anguien, avec la compagnie dudit Seigneur de cinquante hommes d'armes, & une partie de celle des Eſcoſſois, & luy ſe retira à la Fére-ſur-Oyze.

L'Empereur, après avoir encore ſejourné quatre ou cinq jours en ſon camp depuis le departement du Roy, feit ſa retraitte à Cambray. Arrivé qu'il y fut, congnoiſſant la honte que ce luy eſtoit, d'avoir tant fait le brave, de s'eſtre vanté au partir de Gueldres qu'il viendroit juſques à Paris (mais il n'avoit ſceu prendre une petite ville faicte à la haſte, en laquelle n'eſtoit aucune fortification achevée, qui ſeulement peuſt eſtre ditte deffence) il perſuada fauſſement aux pauvres Cambreſiens credules,

par le moyen de leur Eveſque, qui les vendoit, qu'il eſtoit adverty que le Roy eſtoit deliberé de ſe ſaiſir de leur ville, leur oſter la liberté de neutralité que de toute ancienneté ils avoient, & l'attribuer à ſa couronne; que pour empeſcher cela, il eſtoit de neceſſité de faire edifier une citadelle, de laquelle ils auroient la garde pour leur protection. Les Cambreſiens, ainſi ſeduits par l'interceſſion de leur Eveſque, lequel eſtoit de la maiſon de Croy, l'accorderent : à ceſte occaſion l'Empereur feit diligenter à leurs deſpens, la conſtruction d'icelle citadelle : vray eſt qu'elle eſt gardée à leurs deſpens; mais les ſoldats ont le ſerment à l'Empereur, & commandent à la ville, de ſorte que *de liberté, il les a mis en ſervitude.*

En ce temps fut né à Fontainebleau François, premier fils de Henry, Dauphin de Viennois, lequel fut tenu ſur les fons par le Roy ſon grand-pere, qui le nomma de ſon nom François, laquelle nativité fut magnifiée (a) en grand joye, avecques tournois & autres ſortes de ſolemnitez.

Je vous ay dit cy-devant comme le Roy avoit depeſché le ſieur d'Anguien pour eſtre

(a) Fut célébrée.

chef ſur ſon armée de la mer de Levant, & ſe joindre avecques Barberouſſe, qui devoit venir avecques celle du grand Seigneur : conſequemment vous avez ouy le voyage que feit ledit Seigneur d'Anguien à Nice ſous eſperance d'une pratique, & auſſi ce qui en provint. Peu de jours après ſon retour dudit voyage à Marſeille, Barberouſſe avec cent & dix galleres, paſſa devant Ville-Franche, près de Nice, puis vint à Toulon, & de là à Marſeille trouver mondit-Seigneur d'Anguien avec l'armée du Roy, où après avoir mis en deliberation des Capitaines ce qui eſtoit à faire, il fut conclu d'aſſaillir Nice, à raiſon que le Roy la repute (7) ſienne, pour avoir eſté, par les Comtes de Provence, baillée en gage au Duc de Savoye pour une ſomme de deniers. Après la réſolution prinſe, eſtans arrivez à Ville-Franche, l'artillerie fut miſe en terre hors des galleres, & menée devant la ville de Nice, dont fut ſi bien diligentée la batterie, qu'en peu de jours ladite ville (8) ſe rendit, à condition de n'eſtre ſaccagée. Ce fait, ils planterent leurs pieces contre le chaſteau ; mais ils perdirent leurs peines & munitions ; car la place eſt ſur un rocher, mal-aiſée à battre, & encore moins facile à miner, à cauſe de la dureté & hau-

teur d'icelle roche. Barberouſſe (a) voyant le temps pour neant ſe conſommer, & l'hyver approcher, retira ſon armée à Toulon; car il ne ſe ſentoit ſeurement pour pouvoir demourer, ni hyverner au port de Ville-Franche (9) : M. d'Anguien retourna à Marſeille, & de-là devers le Roy, lequel il vint trouver devant Cateau-Cambrezis, eſperant que là ſe donneroit une bataille.

Le Marquis du Guaſt, alors Lieutenant-General pour l'Empereur au Duché de Milan, voyant Nice aſſiegée, la ville priſe & le chaſteau en danger, avoit mis enſemble toutes ſes forces, tant d'Allemands, Eſpagnols, qu'Italiens, pour donner ſecours aux aſſiegez; mais eſtant arrivé dedans les montagnes de Tendes, adverty de la retraite de l'armée à Toulon, & le chaſteau en liberté, il délibera d'employer ſes forces ailleurs; parquoy il retourna au Piémont, où d'entrée il aſſiegea le Mont-Devis (b), laquelle eſtoit en ſon chemin la premiere ville de l'obeïſſance du Roy. Le Sieur de Boutieres, qui eſtoit

(a) Les Mémoires de Montluc offriront des particularités intéreſſantes ſur ce ſiège, & en général ſur tout ce qui ſe paſſa en Piémont pendant cette campagne & la ſuivante.

(b) Mondovi.

Digitized by Google

Lieutenant-General pour le Roy en Piemont, ayant peu de gens de pied François pour la proviſion d'icelle ville, à cauſe de ſa grandeur, fut contraint d'y mettre des Suiſſes, gens mal aguerris pour la garde d'une place; car c'eſt leur naturel de combattre en campagne; ſi eſt-ce qu'ils firent très-bien leur devoir : mais après avoir beaucoup enduré, tant par faute de vivres, que pour les continuels aſſaults qu'ils avoient ſouſtenus, enfin n'eſperans aucun ſecours, ils capitulerent avecques le Marquis, qu'ils s'en iroient armes & bagues ſauves. Le Gouverneur dudit lieu de Mont-Devis, nommé Charles de Dros, Piemontois, homme de guerre & de bon eſprit, ſçachant bien la hayne que luy portoit le Marquis, n'oſa ſe fier en luy; ains pendant que le traité ſe concluoit, il monta ſur un cheval turc, & par une fauſſe porte ſe miſt aux champs, & ſe retira à Roque-de-Bau, place du mandement de Mont-Devis, diſtante dudit lieu de quatre milles, laquelle en toute diligence il fiſt remparer ſi bien, que le Marquis paſſant par devant ne l'oſa attaquer. Les Suiſſes ſe confians au traité fait avecques le Marquis, ſortirent; mais nonobſtant icelle capitulation, ils furent par les Eſpagnols devaliſez (10), & pluſieurs tuez,

Digitized by Google

choſe que les Suiſſes leur vendirent bien cher, ainſi que puis après vous entendrez, en la bataille de Seriſſolles.

Le Marquis partant de Mont-Devis, paſſa par devant Beyne & Savillan, leſquelles il trouva ſi bien pourveuës, qu'il ne les voulut aſſaillir : mais ayant entendu que le Sieur de Boutieres s'eſtoit retiré à Pignerol, & qu'il avoit ſeulement laiſſé dedans Carignan le Seigneur d'Auſſun, & le Capitaine Franciſque Bernardin de Vimercat, avecques leurs compagnies de chevaux-legers, & quelque petit nombre de gens de pied, pour raſer les fortifications que l'an precedent y avoit fait faire Langey, il tourna la teſte audit lieu de Carignan, pour mettre peine de le gaigner & s'y fortifier : car gardant ce logis, il nous oſtoit la commodité de toute la plaine du Piémont deçà le Pau, ſçavoir, la pluſpart du Marquiſat de Saluſſes, & la plaine juſques à Pignerol & à Turin, & meſme le val de Suze à la faveur de Vulpian. Quant à ce que nous tenions de-là l'eau, à ſçavoir Savillan, Beyne, Rocque-de-Bau & Cental, elles demouroient hors d'eſperance de ſecours. Le Marquis ſuivant ſa deliberation, print ſon chemin à Carmagnole, & fit telle diligence, qu'il paſſa le Pau, & arriva audit Carignan

avant que nos gens euſſent loiſir de parachever la ruine : leſquels voyans arriver ſur leurs bras une armée de quinze ou ſeize mille hommes de pied, & trois mille chevaux, ſe meirent à la retraitte vers la Loge, pour tirer le chemin de Montcallier ou de Turin, ayans leurs gens de pied devant, à leur queuë Franciſque Bernardin & ſes chevaux-legers, & ſur le derriere M. d'Auſſun pour ſouſtenir le faix, pendant que les autres paſſeroient une riviere venant de Num, laquelle ne ſe paſſe qu'à Pont, à cauſe des bords qui ſont hauts. Les ennemis, leſquels ledit Sieur d'Auſſun avoit tousjours ſouſtenus, ſe renforcerent ſi fort, qu'à deux portées de canon près ledit pont, ils le chargerent de ſi grand nombre, qu'il fut porté par terre (a), & furent la plus grande part des ſiens priſonniers : cependant le reſte paſſa le pont, & ſe retirerent à Montcallier, à la faveur de ceux qui en ſortirent pour les ſecourir.

Le Marquis eſtant demouré Seigneur de Carignan, s'y logea avecques ſon armée, & feit en toute diligence parachever le fort, y

(a) D'Oſſun fut pris ; & on verra dans les Mémoires de Montluc la diſpute qu'il eut avec Franciſque Bernardin Vimercat. Il voulut rendre ce dernier reſponſable d'un événement qu'il ne devoit attribuer qu'à ſa témérité.

Digitized by Google

comprenant les fauxbourgs, de ſorte qu'en moins de cinq ſemaines la place fut en deffence; pareillement il y feit amener (d'autant qu'il eſtoit maiſtre de la campagne) tous les bleds, & autres vivres de la plaine, juſques des environs de Pignerol, Turin, Vigon, Villefranche, & d'une partie du Marquiſat de Saluſſes, en telle abondance, qu'il fut envitaillé pour ſept ou huict mois. Puis l'ayant pourveu d'artillerie & d'amonitions raiſonnablement, il y laiſſa pour Chef le Seigneur Pirus (a) d'Epire, autrement dit le Seigneur Pierre Colonne, avecques quinze cens Eſpagnols naturels des vieilles bandes, & le Comte Felix, Colonel de deux mille cinq cens Lanſquenets; & luy accompagné du reſte de ſon armée ſe retira à Quiers, & après y avoir mis le Seigneur Ludovic Viſtarin, Gentil-homme de Laude, & trois mille hommes pour favoriſer ceux de Carignan, parce que nous tenions Villeneufve d'Aſt, qui luy pouvoit beaucoup nuire, ſans la faveur de ladite ville de Quiers, puis il ſe retira à Aſt.

Nous nous tairons un peu des affaires de Piemont, & reviendrons au Roy, lequel eſtant de retour à la Fére, après avoir ſecouru

(a) On lit *de Pire* dans l'édition de 1569.

Landrecy, eut les nouvelles que vous venez d'entendre: c'eſtoit ſommairement que l'armée Impériale tenoit la campagne en Piemont. Ledit Seigneur pour y remedier, depeſcha le Sieur de Tais (a), Colonel des bandes Françoiſes, eſtans audit Piemont, pour y aller, & faire nouvelle levée de douze enſeignes de gens de pied François : pareillement il depeſcha le Comte de Gruiere, auquel il avoit baillé ſon ordre, pour aller faire levée de cinq mille Gruyens (b) de ſes pays, les paſſer en Piemont, & ſe joindre avecques cinq mille Suiſſes qui y eſtoient entretenus, eſperant que les Gruyens feroient ſemblable faction que les Suiſſes, leſquels ſont leurs voiſins; mais autrement en advint, ainſi que cy-après vous pourrez cognoiſtre. *J'ay ouy dire qu'il eſt mal-aiſé de deguiſer un aſne en un courſier.*

Auſſi le Roy fut adverty que le Comte Guillaume de Fuſtemberg, avecques douze

(a) Jean, Seigneur de Taix en Touraine, devint par la ſuite Grand-Maître de l'artillerie, & Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe.

(b) Quelques-uns de nos Hiſtoriens, & entre autres Daniel, ont confondu mal-à-propos avec les Griſons ces *Gruériens*, qui ſont ſujets en partie du Canton de Fribourg.

Digitized by Google

mille Lanſquenets, & bon nombre de chevaux & d'artillerie, tenoit au nom de l'Empereur la ville de Luxembourg aſſiegée, & que desjà les vivres deffailloient aux aſſiegez: ledit Seigneur ne voulant en façon quelconque perdre rien de ſa conqueſte, encore que l'hyver eſtoit le plus extreme qu'il fuſt vingt ans au precedent, depeſcha le Prince de Melphe pour aller lever le ſiege, & rafraiſchir leſdits aſſiegez, & avecques luy le Sieur de Briſſac, General de la cavalerie legere, & environ quatre cens hommes d'armes. Les gelées furent ſi fortes tout le voyage, qu'on departoit le vin de munition à coups de congnée, & ſe debitoit au poids, puis les ſoldats le portoient dedans des panniers. Si eſt-ce que la volonté des chefs & des ſoldats ne diminua; ains partant le Prince de Melphe de Stenay, il marcha droit à Erancy, de là à Long-Vic, puis tira ſur la main droitte, vers le chemin du Mont-Sainct-Jean pour gaigner l'advantage, afin de combattre l'armée de l'Empereur. Le Comte Guillaume adverty du grand vouloir de nos ſoldats, tant de cheval que de pied, qui ne craignoient aucun danger, ne fut conſeillé de nous attendre, mais incontinent leva ſon camp, & ſe retira en Allemagne; par ce moyen tout à loiſir

Digitized by Google

nous rafraiſchiſmes la place. Le Sieur de Longueval, lequel par cy-devant avoit eſté laiſſé Lieutenant pour le Roy dedans ladite place de Luxembourg, en fut retiré dehors avecques les autres bandes, tant de pied que de cheval qu'il avoit en ſa compagnie, & en ſon lieu fut mis avecques pareil pouvoir, le Vicomte d'Eſtauges, ſurnommé d'Anglurre, avecques ſa compagnie de cinquante hommes d'armes, & quinze cens hommes de pied. Le Prince de Melphe ayant executé ce dont il avoit la charge, ſe retira à Stenay, auquel lieu il rompit ſon armée, laquelle fut ſeparée par les garniſons en Champagne & en Picardie pour, le reſte de l'hyver, faire teſte à l'ennemy, & conſerver les choſes que nous avions conquiſes.

Pour retourner au Seigneur de Boutieres, lequel eſtoit Lieutenant du Roy en Piemont, après qu'il eut receu le renfort que le Roy luy envoyoit, de trois à quatre mille hommes de pied François, levez en Provence, Dauphiné, & aux environs, & les 5000 Gruyens, avecques deux ou trois cens hommes d'armes, la campagne que de long temps il avoit perduë, fut recouvrée : ayant ſes forces aſſemblées, il fut conſeillé, pendant que l'ennemy eſtoit empeſché à la fortification de Carignan

(laquelle toutesfois eſtoit desjà en deffence) de prendre le chemin de Verceil, pour tenter s'il pourroit eſlargir les pays du Roy, du coſté de deçà le Pau. Suivant cet advis, Boutieres print le chemin de Verceil, & d'Ivrée. Ayant mis en ſon obeïſſance pluſieurs petites places, il aſſiegea Sainct-Germain, qui eſt ſur le grand chemin de Chivas à Verceil, eſperant la ſurprendre, mais il la trouva pourveuë de gens de guerre : à ceſte cauſe, il fiſt planter ſon artillerie contre le lieu que l'on jugea le plus debile. Vray eſt que c'eſtoit une ville, ny flancquée, ny fort remparée ; mais le foſſé en eſtoit bon, & eſtoit le bord d'iceluy foſſé auſſi haut que la muraille, de ſorte que l'artillerie ne pouvoit plonger juſques au pied d'icelle, toutesfois il y fût faict quelque breche, non moins digne que deſraiſonnable d'eſtre aſſaillie : ce nonobſtant nos gens de pied François, voyans qu'il y avoit jour à ladite muraille, donnerent dans le foſſé ; & meſme le Capitaine Achau Baſque, qui portoit l'Enſeigne colonnelle du Sr de Tais, & le Capitaine Garrou, autre Baſque, Lieutenant dudit Sieur, & le Capitaine Saincte-Marie, auſſi Baſque, Lieutenant du Capitaine Renouart, donnerent juſques ſur le haut de la breche, ſuivis de beaucoup de

bons compagnons; mais auſſi furieuſement qu'ils aſſaillirent, ils furent repouſſez, & y moururent leſdits Capitaines Garrou, & Sainde-Marie, & le Capitaine Achau, porteur de l'Enſeigne colonnelle, y receut trois ou quatre arcquebouzades, tant dedans les bras, que le corps, & fut renverſé (l'enſeigne au poing) dedans le foſſé. Duquel lieu ne pouvant partir pour ſes bleſſures (a), & pour le trait de l'arcquebouzerie de ceux de la ville, il ſe rengea ſon enſeigne au poing, contre la muraille au coſté de la breche dont on ne le pouvoit deſloger qu'à coups de pierre, parce que ladicte ville n'eſtoit flancquée, & y demoura juſques au matin, que nos gens ſe preparoient de faire nouvelle batterie, pour donner nouvel aſſaut. Les aſſiegez eſtonnez de la hardieſſe & fureur des noſtres, n'oſerent plus attendre; ains parlementerent, à telle condition qu'ils s'en allerent leurs bagues ſauves, laiſſans la ville avecques les munitions de vivres & d'artillerie en l'obeïſſance du Roy. Boutieres ayant pourveu à ladicte place, marcha devant Ivrée, laquelle

(a) On ne ſçait pourquoi l'Abbé Lambert a affoibli le récit de cet acte de bravoure : il ſe contente de dire qu'*Achau fut bleſſé de trois à quatre arquebuſades, & renverſé dans les foſſés, où il demeura juſqu'au lendemain matin.*

il aſſiegea

il assiegea de toutes parts : mais durant ce siege, qui fut environ Noël de ladicte année mil cinq cens quarante trois, le Roy adverty que ledit de Boutieres, n'estoit bien obey en son armée, depescha Mgr. François de Bourbon, Sieur d'Anguien, pour aller en lieu d'iceluy Sieur de Boutieres, estre son Lieutenant General en Piemont. D'autre part le Roy n'avoit trouvé bon que Boutieres, eust permis à l'ennemy de si longuement fortifier, & envitailler Carignan, sans l'en avoir empesché.

Mgr. d'Anguien arrivé en poste à Turin, sçachant que Boutieres estoit devant Ivrée, luy fist entendre sa venue à ce qu'il eust à luy envoyer escorte jusques à Chivas, pour le conduire au camp en seureté. Le Sieur de Boutieres, ne voyant esperance qu'il peust prendre Ivrée, ou bien mal content d'estre destitué de sa charge, se resolut de lever son siege, & d'aller avecques toute l'armée au devant de luy, lequel il vint rencontrer à Chivas, auquel lieu Mondit Sieur d'Anguien, print l'armée en main, & le Sieur de Boutieres, se retira en sa maison en Dauphiné. Ce fait, Mgr. d'Anguien, par l'advis des Capitaines, lesquels avoient la cognoissance

du pays, marcha avecques l'armée contre (a) bas le Pau, & y miſt en ſon obeïſſance la ville de Pallezol, Creſſentin, Deſanne, & autres petites places circonvoiſines, auſquelles il laiſſa bonnes garniſons, & moyen de les fortifier. Puis à raiſon que l'intention du Roy eſtoit de remettre en ſes mains Carignan, qui luy eſtoit une eſpine en ſon pied, attendu qu'elle tenoit toute la plaine du Piemont, en ſubjection, il conclud y aller. Pour ceſt effect, il print le chemin de Montcallier, duquel lieu, pour oſter la commodité d'un pont que les ennemis avoient ſur le Pau, par lequel ceux de Carignan, de jour en autre pouvoient eſtre rafreſchiz de Quiers, d'Aſt, & autres places de leur domination, il depeſcha bon nombre d'hommes, pour la nuict aller bruſler ledit pont : laquelle expedition fut executée, mais non ſans grand travail, pour l'extreme gelée qu'il faiſoit, dont pluſieurs ſoldats eurent les pieds & les mains eſtropiez. Et pourtant que la place de Carignan eſtoit en plain pays, compoſée de cinq beaux baſtions de terre, avecques les courtines & beau foſſé, & que dedans icelle eſtoient quatre mille hommes des plus aguerris de toute l'armée de l'Empereur, fut ad-

(a) Vers le bas du Pô.

Digitized by Google

viſé ſelon l'opinion de tous les Capitaines, n'eſtre raiſonnable d'entreprendre de la forcer, conſideré meſme que les hommes de dedans, ſuffiroient pour faire une avant-garde; mais la concluſion fut prinſe de l'affamer. Pour ceſt effect s'en alla ledit Sieur d'Anguien, camper à Vimeu, deux milles deça Carignan, pour empeſcher les vivres que les ennemis prenoient deçà le Pau. Auſſi pour autant que du coſté tirant à Pancalier contremont (a) le Pau, venoit aux ennemis grand rafreſchiſſement, fut ordonné de faire un fort à un quart de mille de Carignan, tirant ſur ledit chemin de Pancalier à une Egliſe fondée de S. Martin, & y furent miſes deux Enſeignes de gens de pied Italiens. Ainſi leur fut levée l'eſperance de plus eſtre rafreſchis de ce coſté là.

Quelque temps après, le Sieur d'Anguien, adverty que l'ennemy ſe renforçoit à Quiers, pour du coſté delà le Pau, donner rafreſchiſſement aux aſſiegez, delibera de paſſer l'eau, laiſſant garniſons dedans Vimeu, Carpenay, & autres petits forts, pour empeſcher l'ennemy de faire ſaillies à ſon plaiſir du coſté deçà le Pau: & pour le paſſage dudit Sieur d'Anguien, fut adviſé un lieu con-

(a) Vers le haut.

tre-bas la riviere, tirant à Montcallier deux milles au deſſous de Carignan, auquel fut fait un pont de bateaux en un lieu nommé les Sablons. Afin que ledit pont ſerviſt pour noſtre commodité, tant deçà que delà l'eau, & que l'ennemy ne nous le put oſter, fut ordonné à chacun bout dudit pont un fort, auquel furent mis quatre enſeignes de gens de pied Italiens, ſçavoir Hercules Boutigeres, Hercules Viconte, Bernardin Corſe, & un autre. Cela fait, noſtre armée partit de Vimeu, & paſſant le Pau, par le pont des Sablons, vint loger à Ville-déſtelon, qui eſt entre Carignan & Quiers, diſtant de deux milles de Carignan, & trois de Quiers, pour empeſcher les ennemis de venir ſecourir ou rafreſchir ledit Carignan. Car du coſté d'Aſt, leur eſtoit malaiſé ſans nous combattre, à cauſe de Villeneuve d'Aſt, que nous tenions en noſtre obeiſſance. Eſtans audit lieu de Ville-déſtelon, nous y fortifiaſmes noſtre camp, & au bout delà du pont que nous avions bruſſé, fut fait un fort, auquel furent logées deux Enſeignes de gens de pied de Dauphiné, ſçavoir le Capitaine Paſſin, & un autre. En ce point demoura noſtre camp, depuis environ la Chandeleur, juſques en quareſme, non ſans qu'il y euſt ordinairement

de belles eſcarmouches : car les jeunes gens du camp, deſirans à faire armes, de jour en un autre paſſoient le pont, & à la faveur de la garde d'iceluy, & des garniſons de Vimeu, & du fort de S. Martin, ſe faiſoient de belles entrepriſes, & beaux faicts d'armes, quelquesfois à l'avantage des noſtres, autresfois au proffit des aſſiegez, d'autant qu'ils eſtoient quatre mille Eſpagnols (a) & Lanſquenets des plus aguerris de l'Europe.

Environ le mois de Mars, mil cinq cens quarante-quatre, Mgr. d'Anguien, eut nouvelles, que le Marquis du Guaſt, faiſoit diligence d'aſſembler ſes forces, pour ſecourir les aſſiegez : à ceſt effect ledit Marquis, avoit deliberé de venir prendre le logis de Carmagnole, lequel s'il euſt prins, il eſtoit en ſon pouvoir ſans hazard de les rafreſchir. Car ſe fortifiant audit lieu, il y euſt pu faire un pont pour paſſer deçà l'eau & nous laiſſer delà mourir de faim, parce qu'il euſt trouvé le Marquiſat de Saluſſes, remply de tous biens,

(a) Ferreras dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne ne compoſe cette garniſon que de quatorze cens hommes Italiens & Eſpagnols. Cela ne s'accorde pas avec du Bellay. Mais ce dernier eſt plus croyable que Ferreras. Le même Ecrivain appelle le Général François, *Duc d'Anguien* : c'eſt un titre que ce Prince ne porta jamais.

Digitized by Google

& nous n'avions que tout pays mangé : davantage nous eſtions contraints (a) de Quiers, Aſt, Foſſan, Mont-devis, Cony, Buſque & autres places, tellement qu'il nous eſtoit malaiſé d'avoir vivres qu'avecques les armes. Ces nouvelles entenduës, ledit Seigneur aſſembla le Conſeil, auquel après pluſieurs opinions diverſes (car aucuns eſtoient d'advis, qu'on devoit demeurer à Ville-déſtelon) fut conclu de prevenir à Carmagnole, pour oſter à l'ennemy ceſte commodité de faire un pont, & avoir vivres au Marquiſat de Saluſſes.

L'armée Françoiſe eſtant à Carmagnole, les Imperiaux aſſiegez entrerent en plus grande neceſſité de vivres que devant, parquoy advertirent le Marquis du Guaſt, que ſi dedans la my-Avril ils n'eſtoient ſecourus, la famine les contraindroit de faire ce qu'ils n'avoient deliberé, s'ils eſtoient rafreſchis. Le Marquis ayant eu cet advertiſſement, fiſt de toutes parts diligenter ſes forces, & contremanda quatre mille Lanſquenets, leſquels eſtoient à Genes, preſts d'embarquer, pour qu'ils ſe vinſſent joindre avecques luy. Dequoy Mgr. d'Anguien adverty, depeſcha un Gentil-hommme (b) devers le Roy pour le luy

(a) Nous étions gênés.

(b) Il eſt ſurprenant que du Bellay n'ait pas nommé

faire entendre, & que ſon bon plaiſir fuſt d'envoyer le payement de trois mois deuz à ſes gens de pied, car il craignoit qu'arrivant la neceſſité de combattre, par faute de leur ſoulde, ils en feiſſent refus, ſpecialement les Suiſſes, deſquels eſtoit la principale force avecques les vielles bandes Françoiſes. Outre plus il manda au Roy, ſçavoir ſi le Marquis ſe preſentoit en lieu raiſonnable, il luy plairoit l'authoriſer de hazarder la bataille pluſtoſt que de laiſſer ſecourir une ville, laquelle luy avoit tant couſté, pour eſtre reduite en ceſte extremité. Audit Seigneur d'Anguien, le Roy fiſt reſponſe que de brief il luy depeſcheroit le ſieur de Langey, Gouverneur de Turin, lequel luy porteroit argent, & qu'il l'avoit retenu près de luy pour ceſt effect. Quant à la bataille, il remettoit à en uſer par l'advis des Capitaines qui eſtoient

ce Gentilhomme : ce fut le brave Montluc. C'eſt dans ſes Mémoires qu'il faut l'entendre raconter la manière dont il remplit ſa miſſion. Nous remarquerons cependant que dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville il eſt dit que le Gentilhomme envoyé au Roi par le Comte d'Anguien, s'appelloit Blainville. Mais eſt-il probable que Montluc écrivant à une époque où ſes contemporains auroient pu le démentir, ſe fût attribué cette commiſſion, ſi le fait n'eût pas été exact ?

auprés de luy, leſquels pouvoient mieux cognoiſtre (eſtans ſur les lieux) ce que la neceſſité commanderoit à ſes affaires, que luy qui ne le voioit à l'œil.

Eſtant publié par la cour que le Roy avoit permis au Seigneur d'Anguien de donner la bataille, la jeuneſſe de la Cour cogneut bien que malaiſément ſe paſſeroit la partie ſans qu'il y euſt du paſſe-temps, parquoy ſelon qu'eſt la couſtume de la nobleſſe de France, chacun ſe prepara pour s'y trouver; les uns partirent ſans congé, & les autres avecques congé du Roy. Entre autres le Sieur de S. André, le Sieur de Dampierre de la maiſon de Clermont en Dauphiné, tous deux fort favoris de Mgr. le Dauphin: le Sieur de Jarnac, Gaſpar de Coligny, Sieur de Chaſtillon, François de Vendoſme, Vidaſme de Chartres, les deux freres de Bonnivet, le Sieur de Bourdillon, le Sieur d'Eſcars, les deux freres de Genly, le Sieur d'Aſſier, Capitaine de l'artillerie, lequel avoit ſa compagnie de cinquante hommes d'armes en Piemont, le Sieur de la Hunaudaye fils unique de l'Admiral d'Annebault, le Sieur de Rochefort, le Sieur de Luſarches, le Sieur de Wartis, & le Sieur de Laſſigny, de ſorte que peu de jeuneſſe demoura à la Cour, princi-

Digitized by Google

pallement de celle qui ſuivoit Mgr le Dauphin. Il faut entendre que les finances de mondit Sieur d'Anguien eſtoient ſi courtes, qu'il n'y avoit plus rien entre les mains ny de Threſoriers ny d'homme du camp, parquoy ceſte arrivée fut commode; car pour eſtre gens de maiſon, chacun avoit apporté le fond du coffre, lequel ſoudain mondit Seigneur d'Anguien vuida de leurs boiſtes, pour contenter les ſoldats, attendant la venue de l'argent du Roy.

Le vendredy de la Paſſion, le Roy, lequel eſtoit à Ennet (a), ayant journellement nouvelles que le Marquis du Guaſt avançoit ſon armée pour ſecourir les aſſiegés, conſidera que M. d'Anguien l'avoit adverty que la faute du payement pourroit décourager les ſoldats; mais auſſi avoit-il autre conſidération, que trois cens mille livres n'euſſent ſatisfait audit payement, & qu'il avoit à ſouſtenir une autre grande armée, contre celle que l'Empereur dreſſoit en Allemagne, pour entrer en ſon Royaume avec celle dont le Roy d'Angleterre pretendoit l'aſſaillir par autre part; & que finablement le fond de ſes finances pourroit difficilement fournir à tout cela; toutesfois il depeſcha en poſte le Sieur de Langey, Meſſire

(a) Anet.

Martin du Bellay, Gouverneur de Turin, pour aller trouver ſon armée en Piemont; auquel paſſant par Paris, il fit delivrer quarante huict mille eſcus, qui n'étoient la quatrieme partie de ce qui eſtoit deu aux eſtrangers, mais lui donna charge de chercher tous moyens poſſibles de contenter les gens de guerre, de ſorte qu'on les menaſt au combat.

Le Jeudy de la ſepmaine ſaincte, qui eſtoit le cinquieſme jour d'Avril, mil cinq cens quarante-quatre, avant Paſques, arriva ledit Langey à Pignerol, où il eut nouvelles que l'armée de l'Empereur approchoit de la noſtre. Comme pour aller à Carmagnole, où eſtoit noſtre camp, il falloit paſſer à la portée d'une coulevrine de Carignan, où (comme dit eſt) eſtoient quatre mille hommes de guerre, il trouva que ſeurement il ne pouvoit paſſer ſans eſcorte. Parquoy par divers meſſagers, afin que ſi l'un eſtoit prins, l'autre paſſaſt, il advertit M. d'Anguien de ſon arrivée, en lettres de chiffre, lequel le vendredy ſainct luy envoya le Sieur Bertin de Solliers, l'un des Seigneurs de Morette, avecques quarante ſalades nouvellement venuz du camp Imperial au ſervice du Roy, par la pratique de l'Eleu de Riez, Sieur de Cental, & par ledit de Solliers luy manda qu'à Cercenas,

& à Vimeu, & au pont des Sablons il trouveroit nouvelles escortes. Langey fut en difficulté, si sur l'asseurance de cette escorte, il devoit hazarder les deniers qu'il portoit, attendu que c'estoient Italiens qui n'avoient encore fait serment, ny prins la soulde du Roy; car il consideroit que perdant cest argent, l'estat du Roy demouroit en hazard, & si par faute d'iceluy noz gens faisoient refuz de combattre, on l'en pourroit blasmer; toutesfois plustost qu'endommager le service du Roy, il resolut de mettre luy & l'argent au veuil (a) de fortune, concluant que si mal en advenoit, il seroit plus reprochable à ceux qui luy avoient envoyé l'escorte qu'a luy. Joinct aussi qu'il avoit esperance dans l'autre escorte, laquelle il esperoit trouver à Cercenas & Vimeu. Mais à tous deux il ne trouva homme ordonné pour ceste affaire, de sorte qu'il fut en opinion de prendre le chemin de Montcallier, pour mettre l'argent en seureté, craignant qu'en passant par devant Carignan, si les ennemis faisoient une saillie, ceux-mesme qui le conduisoient ne le saccageassent. Mais estant adverty par le Sieur de Cercenas & par l'Abbé de Morette (lesquels il trouva audit lieu de Cercenas) que le

(a) Au hazard.

camp Imperial eſtoit à Mouta, ſept milles près du noſtre, en apparence de vouloir dedans deux jours donner la bataille, il paſſa outre juſques au pont des Sablons, où il trouva auſſi peu d'eſcorte qu'aux autres lieux, ſinon qu'il fiſt monter à cheval le Capitaine Bernardin Corſe, avecques tous les arcquebuziers à cheval, tant de ſa compagnie, que de Hercules Boutigeres, & de Hercules Viſconte, qui eſtoient à la garde d'iceluy pont, leſquels toute nuict le conduiſirent à Carmagnole, auquel lieu il arriva une heure après minuict, au logis de M. d'Anguien. Incontinent il fut divulgué par tout le camp que Langey eſtoit arrivé avecques l'argent pour le payement de l'armée, ce qui donna grande resjouiſſance & bonne affection à tous les ſoldats.

Pour reſoudre ce qui eſtoit à faire, M. d'Anguien manda tous les Capitaines qui eſtoient au camp, en l'aſſemblée deſquels Langey declara le peu d'argent qu'il avoit apporté, & que le Roy pour les autres urgentes affaires qu'il avoit à ſupporter, à l'occaſion des armées que l'Empereur & le Roy d'Angleterre (11) preparoient pour l'endommager ailleurs, il n'avoit ſçu fournir plus grande ſomme, ne voulant deſgarnir les

Digitized by Google

finances qu'il avoit disposées pour cest effect. Ce neantmoins le Roy se confiant à leur experience esperoit qu'ils inventassent les moyens de faire marcher les soldats au combat. Après avoir entendu que l'argent qu'il avoit apporté n'estoit pour payer la simple paye d'un mois aux estrangers, ores qu'il leur fust deu le payement de trois, ils adviserent afin que la bonne opinion en laquelle estoient les gens de guerre, ne leur fut divertie, qu'on feroit donner l'alarme dedans nostre camp, à ce que chacun se trouvast au lieu ordonné pour combattre, que pendant ce temps le jour viendroit, & qu'alors on feroit retirer les Enseignes à part pour faire les monstres particulieres, enseigne pour enseigne, sans autre chose declarer sinon de toucher argent, & qu'il seroit publié que leur payement se feroit à la banque. Par ce moyen le samedy de Pasques se passeroit à faire la monstre, & le jour de Pasques (selon les advertissemens) ne se passeroit que l'ennemy ne fust si près, qu'au lieu de faire le payement, il faudroit combattre, avant que les soldats eussent la cognoissance des deniers. Ceste deliberation fust executée; l'alarme se donna, chacun avecques lanternes & falots, (d'autant que la lune n'esclairoit) se jetta en bataille; le

jour ſurvint avant qu'on euſt rangé les batailles en la forme qu'elles devoient marcher au combat : puis les bandes ſeparées & les monſtres faites, le jour ſe paſſa ; parquoy fut le payement remis au lendemain, & ſe retira chacun en ſon logis.

Incontinent après arriva le Capitaine Blanfoſſé, qui ce jour eſtoit ſorti de priſon des mains des Imperiaux, par le moyen d'un Gentil-homme, ſerviteur du Roy eſtant à la ſoulde de l'Empereur, lequel advertit M. d'Anguien, que le Marquis du Guaſt avecques l'armée Imperiale, partoit cedit jour de la Mouta, deliberé de venir à Seriſolles, en intention qu'eſtant audit lieu, il pourroit aller à Villedeſtelon, que nous avions abandonnée, & forcer le pont des Sablons (choſe que ne pouvions empeſcher) & paſſer deçà le Pau, pour nous contraindre de demourer delà l'eau ſans vivres & ſans argent. Au cas que nous vinſſions pour luy empeſcher le logis de Villedeſtelon, il prendroit le chemin de Raconis, & par les maraiz, afin que nous ne le puiſſions combattre, craignant noſtre gendarmerie, & gaigneroit le derriere de Carmagnole, pour venir à Lombriaſt & Caſalgras, dreſſer un pont de batteaux, qu'il menoit quand & luy pour paſſer le Pau de deçà ; car il eſtoit

Digitized by Google

asseuré qu'il trouveroit dedans le Marquisat de Saluſſes 20000 ou 30000 ſacs de bled (meſme dedans Conis en avoit quinze mille) qui fourniroient pour envitailler ſon camp & la ville de Carignan, & puis nous contraindroit de nous retirer. Cela euſt eſté entierement noſtre ruine, parce que noz gens n'eſtans payez, il eſtoit malaiſé de tenir la campagne, & ne la tenans, ains nous retirans aux villes, le Marquis eſtoit deliberé de faire le dégaſt par tout le Piemont, bruſler le plat pays, & enlever tout le beſtail, pour oſter le moyen de labourer. Laiſſans gens fraiz dedans Carignan, & groſſes garniſons en toutes les places èſquelles les Imperiaux avoient puiſſance, il marchoit à Ivrée, auquel lieu il devoit trouver le Comte de Challan (lequel avoit commiſſion de l'Empereur de lever dix mille hommes) pour avecques ce renfort paſſer par le val d'Auſte, & venir entrer en Savoye & dans la Breſſe, pendant que l'Empereur feroit ſon grand effort par le pays de Champagne.

Toutes ces choſes bien digerées par M. d'Anguien & les Capitaines qui eſtoient avecques luy, il fut conclu d'aller combattre les Imperiaux en chemin devant qu'ils euſſent gaigné le pays fort : afin que les ſoldats

Digitized by Google

n'apperceuſſent la penurie (a) du payement ; il fut ordonné que le matin on feroit marcher noz gens en bataille dedans le camp ordonné pour le combat. Puis ſoubs couleur qu'on n'auroit le loiſir (eu eſgard à la proximité de l'ennemy) de faire le payement des gens de pied à la banque, fut ordonné à chacune enſeigne ſon treſorier ; car nous avions eſperance que devant que l'argent qu'on avoit apporté fuſt diſtribué aux ſoldats, nous ſerions à la bataille. Auſſi fut ordonné au Seigneur de Termes, Colonnel des chevaux-legers d'envoyer vingt chevaux vers Ville-deſtellon, pour entendre ſi l'ennemy marcheroit par ce chemin-là, autres vingt vers Somme-rive & vingt vers Raconis, à ce que nous eſtans en bataille en la campagne, euſſions le moyen de tourner la teſte droit le chemin où nous ſerions advertis qu'ils marcheroient, pour les combattre en logeant, ou devant que loger, ſans attendre qu'ils ſe fuſſent mis en pays fort : pareillement fut ordonné de combattre en trois trouppes, avant-garde, bataille, & arriere-garde.

Le Seigneur de Boutieres, lequel ayant eu nouvelles de la bataille eſtoit revenu de

(a) La diſette.

ſa

ſa maiſon pour s'y trouver, eut la conduite de l'avant-garde avecques trente hommes d'armes de ſa compagnie, la compagnie du Comte de Tende, auſſi de trente hommes d'armes que conduiſoit le Sgr. de Thorines ſon Lieutenant, & le Seigneur de Termes, Colonnel de la cavalerie legere avecques les deux cens chevaux dont il avoit la charge, Franciſque Bernardin de Vimercat avecques pareille charge de deux cens chevaux legers, la bande du Seigneur More de Novare, laquelle conduiſoit le Sgr. Cabre, ſon frere, & Lieutenant, pareille charge, & le Seigneur de Cental avecques trente-cinq ou quarante chevaux legers que n'aguères il avoit tiré du ſervice de l'Empereur, & quatre mille hommes de pied des vieilles bandes Francoiſes, dont eſtoit Colonel le Sgr de Tais. Au premier rang deſquels ſe meirent pluſieurs Gentilshommes venus en poſte de la Cour, qui depuis n'avoient eu moyen de recouvrer chevaux, entre autres les trois freres de Bonnivet, & le jeune Genly. A conduire la bataille M. d'Anguien avoit avecques luy le Seigneur de Langey, Gouverneur de Turin, le Seigneur d'Aſſier avecques ſa compagnie de genſdarmes, celle du Baron de Curſol (a),

(a) Charles, Baron de Cruſſol, & Vicomte d'Uzès.

lequel eſtoit demeuré à Turin en l'abſence dudit Seigneur de Langey, la compagnie du Comte de Mont-ravel, que conduiſoit le Baron d'Oyn, ſon Lieutenant, & de Gentils-hommes pour leur plaiſir environ cent chevaux, deſquels eſtoient le Seigneur de Sainct-André, le Seigneur de Chaſtillon (a), le Seigneur de Jarnac, le Vidame de Chartres, le Seigneur de Bourdillon, le Seigneur de Rochefort, le Seigneur d'Eſcars, le Seigneur de Luzarches, le Seigneur de la Hunaudaye (b), le Seigneur de Genly, le Seigneur de Laſſigny, de Sainct-Amand, nommé de Rochechouart, & autres, laquelle jeuneſſe marchoit ſous la cornette de M. d'Anguien, portée par le Seigneur de Rubempré, le Seigneur d'Auſſun avecques environ cent

Le premier nom de cette illuſtre Maiſon eſt Baſtet : les Baſtets, Seigneurs de Cruſſol, ont poſſédé de tems immémorial cette terre, une des premières Baronnies du Vivarez : on voit par leurs titres & par leurs ſceaux, qu'ils prenoient qualité de Chevaliers, & qu'ils ſcelloient à cheval, armés de toutes pièces, & l'épée à la main ; ce qui eſt, dit le Laboureur dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, p. 59, *la dernière marque de Nobleſſe & de grandeur qu'on peut deſirer en une race illuſtre.*

(a) Gaſpard de Coligny.

(b) Fils unique de l'Amiral d'Annebaut.

Digitized by Google

cinquante ſalades. Le Seigneur de Glaive, Gouverneur de Cahors, & Peſcheray, Gouverneur de Montcallier, & de gens de pied quatre mille Suiſſes. En l'arriere-garde le Seigneur de Dampierre (a), avecques tous les guidons & archers des compagnies, & les Gruiens qui pouvoient eſtre trois mille hommes de pied, & les Italiens eſtans ſoubs la charge du Seigneur d'Ecro (b), qui devoient eſtre deux mille, & Meſſire Charles deDro s, Gouverneur du Mont-devis, autres mille.

Les choſes ainſi ordonnées, le 10 d'Avril jour de Paſques 1544 au point du jour chacun ſe trouva en bataille au lieu & en la forme qu'il eſtoit ordonné, auquel eſtat nous demouraſmes juſques à midy, que nous euſmes nouvelles par noz chevaux legers que l'ennemy marchoit, mais ne ſe pouvoit juger lequel chemin il tiroit, ou de Somme-rive, ou de Raconis, ou de Ville-deſtellon. Ce rapport entendu, fut adviſé, afin que (s'il prenoit le chemin de Raconis ou de Ville-deſtellon) on l'amuſaſt par eſcarmouches, que M. d'Anguien & quant & luy les chevaux legers & mille ou douze cens arcque-

(a) Claude de Clermont.

(b) Il faut lire *Deſcros*.

buziers, avecques trois moyennes à double equippage, pour diligenter auſſi-toſt que la cavalerie, marcheroient juſques ſur un haut diſtant un mille de noſtre camp, près un bois ſur le chemin de Seriſolles. M. d'Anguien eſtant arrivé audit lieu, envoya le Sieur d'Auſſun avecques ſa bande & quelque arcquebuzerie qui le ſuivoit de loing, ſur un autre haut, un mille plus avant duquel il deſcouvroit une valée raſe, qui eſt entre Seriſolles & Somme-rive.

D'Auſſun y eſtant arrivé decouvrit les Imperiaux marchant de Seriſolles à Somme-rive: pour les divertir de leur chemin, il jetta ſes arcquebuziers dedans un boſquet, lieu fort & près le chemin que devoient faire les ennemis, pour le ſouſtenir s'il eſtoit beſoin. Après avoir adverty le Seigneur d'Anguien, il alla dreſſer l'eſcarmouche, faiſant touſjours ſa retraite auxdits arcquebuziers; mais les ennemis ne l'oſoient enfoncer craignans d'entrer en un deſordre. Cependant M. d'Anguien avecques environ trois cens chevaux & le reſte de l'arcquebuzerie marcha: puis ayant fait recognoiſtre le chemin par quelques-uns des Capitaines eſtans avecques luy, il trouva qu'il pouvoit ſans hazard donner juſques ſur le haut, parce qu'il eſtoit

Digitized by Google

couppé trop court, enſorte que l'ennemy ne le pouvoit venir combattre qu'en montant, & à peine ſans ſe mettre en deſordre. Eſtant audit lieu, il feit mettre en bataille toute ſa cavalerie ſur le bord dudit coſtau, ſi que l'ennemy la decouvroit, mais ne pouvoit recognoiſtre noſtre derriere, dont il pouvoit pluſtoſt conjecturer que tout le reſte de noſtre armée y fut qu'autrement. Ce fait, il feit marcher nos trois moyennes, qui du milieu de noſtre cavalerie tirerent dedans l'un des bataillons des gens de pied des ennemis arreſtez en la vallée, dont il y eut quelques hommes tuez; & auſſi d'heure en autre envoyaſmes renforcer l'eſcarmouche tant d'arcquebuziers que de cavalerie, deffendans toutesfois à ceux qui en avoient la charge, de ſe meſler, de peur qu'ils fuſſent renverſez, & que l'ennemy put avoir la cognoiſſance du derriere.

Durant ces choſes le Marquis du Guaſt eſtoit à Somme-rive pour y viſiter le logis; mais un ſoldat François, ſerviteur du Comte de Tende, auquel Comte la place appartenoit, eſtant dedans la tour du chaſteau, ne ceſſa de tirer, & ne ſe voulut rendre, quelque comination (a) que luy fiſt le Marquis, parce qu'il

(a) Quelque menace.

voyoit noſtre armée en campagne du haut d'icelle tour, duquel lieu le lendemain il eut le paſſe-temps de la bataille. Le Marquis ayant ouy tirer noſtre artillerie, penſa avoir ce ſoir la bataille, & retourna en ſon camp, laiſſant Somme-rive en patience : puis après avoir bien conſideré noſtre contenance, il eut crainte d'eſtre combattu en logeant; à cauſe dequoy il delibera ſe loger pour la nuict à Seriſolles dont il eſtoit deſlogé.

M. d'Anguien voyant que l'ennemy & tout ſon bagage eſtoit rentré à Seriſolles, & qu'il avoit laiſſé ſes forces en bataille le long des hayes près dudit lieu, & auſſi que la nuict approchoit, aſſembla tous les Capitaines pour avoir advis de ce qui eſtoit à faire. Les uns furent d'opinion qu'on devoit mander le reſte de l'armée, & pour le ſoir ſe loger ſur le haut où nous eſtions, pour au point du jour leur donner la bataille. Autres furent d'advis contraire, en remonſtrant que veu qu'il eſtoit tard ils ne pourroient eſtre venus qu'il ne fuſt nuict, & que les gens de cheval & de pied eſtoient en bataille dès minuict, ſans avoir beu ny mangé ; & ſi avoit fait grande chaleur tout le jour, à cauſe dequoy les ſoldats eſtoient autant travaillez que s'ils euſſent marché, & de faire encore trois milles, ils

Digitized by Google

ſeroient ſi travaillez, tant les chevaux que les hommes, que ſi l'ennemy les vouloit combattre en logeant, ils auroient peu de force pour s'ayder de leurs armes, & auſſi qu'ils n'avoient charroy pour ameſner vivres quant & eux pour repaiſtre. Pareillement ſi l'ennemy avoit cognoiſſance de noſtre fait, il ne nous donneroit loiſir de loger, ains nous trouvant en deſordre en logeant, nous pourroit combattre à noſtre deſavantage, ainſi que fiſt le Roy Edoüart d'Angleterre au Roy Philippe de Valois, à la journée de Crecy. Toutes choſes debattues, il fut reſolu qu'on ſe retireroit à Carmagnolle, laiſſant deux cens chevaux legers pour recognoiſtre & faire rapport ce que deviendroit l'ennemy pour ceſte nuict; puis après que noz gens ſeroient rafreſchis, s'il eſtoit nouvelle que les ennemis marchaſſent à Ville-deſtellon, nous irions loger entre eux & Carignan, ayans noſtre pont ſur le Pau près de nous, pour avoir des vivres de deçà l'eau, afin que nous eſtans logez audit lieu, les ennemis ne peuſſent venir à Carignan ſans nous combattre : auſſi ne pouvoient-ils venir pour gaigner noſtre pont, ſans nous avoir en teſte : & s'ils demouroient à Seriſolles, nous partions dès minuict pour arriver devant le jour

ſur le haut auquel nous eſtions, pour leur empeſcher le logis de Somme-rive (12) : ceſte reſolution priſe nous nous retiraſmes à Carmagnolle.

Le lendemain lundy de Paſques, onzieſme d'Avril (a), mil cinq cens quarante-quatre, environ une heure après minuict, nous ſortiſmes de noſtre logis pour faire le chemin qui avoit eſté ordonné, & en tel ordre qu'il eſt cy-deſſus declaré; mais le Marquis nous voyant le ſoir eſtre retiré à Carmagnolle, eſtima (comme l'apparence eſtoit, & ainſi que par aucuns de ſes eſpies luy fut rapporté) que nous voulions repaſſer le Pau en ça, & luy abandonner le coſté delà : par quoy changeant ſon deſſein, il partit une heure devant le jour, pour nous rataindre avant qu'euſſions paſſé la riviere, & marcha à noſtre queuë tout le chemin que le jour de Paſques nous avions fait. Le Seigneur d'An-

(a) On varie ſur la date préciſe de cette bataille. Pluſieurs de nos Hiſtoriens ont ſuivi à cet égard du Bellay; d'autres l'ont placée au 14 Avril, d'après une lettre écrite de Carmagnole, qui contient les détails de cette journée. Cette lettre ſe trouve dans le Tome II du Recueil des Pièces pour ſervir à l'Hiſtoire de France, par M. le Marquis d'Aubais. Notre Obſervation, n° 14, renferme l'extrait de la lettre en queſtion.

Digitized by Google

guien ayant marché un mille hors de Carmagnolle, fut adverty par les avant-coureurs (meſme par un Albanois, nommé Paul Boubonque (a) comme ils avoient veu l'armée du Marquis marcher droit à nous, & qu'elle avoit desja gaigné le haut que nous avions deliberé le ſoir de devant prendre pour noſtre advantage : ayant eu ſur ce l'advis des Capitaines, il fut conclu de les aller combattre, encore qu'ils fuſſent dix mille hommes de pied plus que nous ; car de nous retirer dedans noſtre fort, lequel nous avions ja eſlogné d'un mille, c'euſt eſté ſigne de fuitte, ce qui euſt oſté le cueur aux noſtres, & augmenté celuy des ennemis : parquoy, après avoir eu rapport de la forme que marchoit l'ennemy, ſçavoir eſt, de trois gros bataillons de gens de pied, ayant chacun leur aiſle de cavalerie, & marchoient leſdits trois bataillons auſſi avant l'un que l'autre, nous fiſmes le ſemblable ; car le pays eſtoit large. A la main droite marcha le bataillon des vieilles bandes Françoiſes, qui pouvoyent eſtre trois mille hommes en bataille, ſans l'arcquebuſerie, leſquels eſtoient conduicts par le Seigneur de Tais, leur General ; &

(a) L'édition de du Bellay de 1569 l'appelle *Bonbouque*.

à la main droite des François marchoient les chevaux legers, dont avoit la conduitte le Seigneur de Termes ; à la gauche le Seigneur de Boutieres, avecques environ quatre-vingts hommes d'armes ; puis à la gauche dudit Seigneur de Boutieres, le bataillon des Suiſſes, qui pouvoit eſtre de pareil nombre de trois mille hommes, & à la gauche deſdits Suiſſes eſtoit le Seigneur d'Anguien avecques ceux que j'ay dit cy devant ; à la gauche dudit Seigneur d'Anguien marchoient les Italiens & Gruiens, qui pouvoient eſtre quatre mille hommes ; à la gauche deſdits Gruiens, le Sieur de Dampierre avecques tous les guidons & archers de la gendarmerie. Ayant mis ceſt ordre, on tira des Compagnies de gens de pied, tant Françoiſes qu'Italiennes juſques au nombre de ſept ou huict cens Arcquebuſiers, leſquels ſe jetterent devant les batailles pour enfans perdus, dont fut donnée la charge au Capitaine Montluc, ayant avecques luy le Capitaine Hevart, le Capitaine Guaſquet, & autres gens diſpos & de bon entendement. Puis marcha devant la bataille des Suiſſes le Seigneur de Caillac avecques huict pieces d'artillerie de campagne, & devant le bataillon des Gruiens, le frere du Sieur de Mailly de Picardie, avecques pareil nombre

Digitized by Google

d'artillerie. Au ſurplus, fut donnée la charge au Capitaine Martin du Bellay, Sieur de Langey, Gouverneur de Turin, d'aller de la bataille à l'avant-garde & l'arriere-garde, afin que, ſelon que l'ennemy ſe gouverneroit, il fiſt marcher les noſtres.

L'ordre qu'avoit mis le Marquis eſtoit qu'il faiſoit marcher ſur noſtre main droite le Prince de Salerne avecques dix mille Italiens : au milieu marchoit Aliſprand de Madruce, frere du Cardinal de Trente, avecques pluſieurs autres Colonnels & Capitaines Allemands, & y avoit en leur bataillon dix mille Lanſquenets, dont il n'y avoit un ſeul qui ne fut armé ; car le Marquis avoit pris toutes les armes qu'il avoit trouvées dedans Milan. Au droit de nos Gruiens & à l'autre coſté de leurs Lanſquenets, & à noſtre main gauche marchoit Dom Raimond de Cardone avecques un bataillon de ſix mille hommes, moitié vieils ſoldats Eſpagnols, moitié vieils ſoldats Allemands, tous nourris enſemble à la guerre depuis le voyage de Tunis & d'Alger. Au coſté du Prince de Salerne & de ſon bataillon marchoient environ ſept à huict cens chevaux envoyez par le Duc de Florence au ſecours des Imperiaux, conduit par Rodolphe Baglion ; au milieu d'entre les Lanſquenets

Digitized by Google

& Eſpagnols marchoit le Marquis du Guaſt avec pareil nombre de cavalerie, & à l'autre coſté des Eſpagnols marchoit le Prince de Salmone, fils du feu Vice-Roy de Naples, Dom Charles de Launoy, Capitaine general de toute la cavalerie, avecques pareil nombre de cavalerie que les autres. Eſtoient leſdites troupes Imperiales rangées ſur le haut, dont nous eſtions partis le ſoir precedent, auquel nous avions deliberé de retourner, pour gaigner l'avantage ; mais le Marquis l'avoit le premier occupé, & avoit mis au droit de deux caſſines, dont l'une eſtoit du coſté des Allemands, l'autre au coſté des Eſpagnols, dix pieces d'artillerie d'une part, & dix de l'autre, leſquelles eſtoient en lieu ſi avantageux, que nos gens ne pouvoient marcher à eux que leſdites pieces ne donnaſſent dedans nos batailles de haut en bas. Ce fait, le Marquis avecques cinq ou ſix chevaux ſe retira ſur un petit haut, duquel il voyoit & pouvoit commander à toute ſon armée, tant à droite qu'à gauche & au milieu ; puis manda au Prince de Salerne qu'il n'euſt à marcher plus avant que le lieu où il eſtoit ſans ſon commandement : mais le Marquis eſtonné de ſon gros hoſt d'Allemands renverſé (comme tantoſt je diray) n'eut, à mon advis, loiſir,

Digitized by Google

ou ne luy ſouvint de mander au Prince de Salerne ce qu'il avoit à faire ; parquoy il ne bougea de ſon lieu, ce qui nous feit grand plaiſir ; car s'il euſt marché au coſté des Allemands, il euſt bien empeſché le bataillon de nos François, pendant qu'ils eſtoient embeſongnez contre leſdits Allemands.

M. d'Anguien, arrivé qu'il fut à la portée d'une coulevrine près du haut, auquel les Imperiaux s'eſtoient arreſtez, regarda d'accommoder ſes batailles en lieu qu'elles ne peuſſent eſtre offenſées de l'artillerie Imperiale. Il eſtoit environ ſoleil levé quand les deux armées ſe planterent l'une devant l'autre : ſoudain l'eſcarmouche ſe dreſſa entre les deux batailles de noſtre arcquebuzerie & de la leur, laquelle dura juſques ſur les onze heures du matin, parce que les Eſpagnols & Italiens taſchoient de venir gaigner le flanc de nos batailles, comme ils avoient fait à la bataille de Pavie, l'an mil cinq cens vingt-cinq. Auſſi taſchoient les noſtres de faire le ſemblable : chacun renforçoit de ſa part, ſi qu'il y euſt l'eſpace de quatre ou cinq heures environ de quatre à cinq mille arcquebuziers, tant d'un coſté que d'autre entre les deux armées. *Je vous aſſeure qu'il y euſt eu beaucoup de plaiſir à veoir les ruzes & ſtratagemes de*

Digitized by Google

guerre, qui ſe faiſoient tant d'une part que d'autre, à l'homme qui euſt eſté en lieu de ſeureté, & qui n'euſt eu autre choſe à faire. Enfin entre onze & douze heures, les ennemis ſe voyans plus forts d'hommes d'un tiers, delibererent de nous venir aſſaillir. Le Sieur de Tais qui eſtoit ſur noſtre main droitte, tourna la teſte pour aller combattre le Prince de Salerne, & pour ceſt effect s'eſloigna environ de demy quart de mille du bataillon des Suiſſes : mais Langey qui avoit la charge de recognoiſtre la contenance de l'ennemy, & d'advertir nos gens de ce qu'ils devoient faire, (auſſi avoit le Sieur de Monneins (a)) voyant marcher le bataillon de Lanſquenets Imperiaux, qui eſtoit de dix mille hommes, pour venir attaquer nos Suiſſes, qui n'eſtoient que quatre mille, veit le jeu mal party : voyant auſſi que le Prince de Salerne ne faiſoit ſemblant de vouloir marcher, & qu'il eſtoit encore loing, il manda par le Sieur de Griſſe, au Sieur de Tais, qu'il eut à retourner la teſte, & ſe venir joindre près des Suiſſes, autrement qu'il voyoit la bataille en hazard, parce que nos Suiſſes n'eſtoient pour

(a) C'eſt-à-dire, que le ſieur de Monneins faiſoit ce jour-là avec du Bellay les fonctions de Major-Général.

Digitized by Google

ſouſtenir ce faix : auſſi luy avoient dit qu'on leur avoit promis de longtemps que venans au combat, les François ſeroient près d'eux, & qu'ils n'eſtoient pour eux ſeuls ſouſtenir ce gros bataillon de Lanſquenets. Outre plus, il fut remonſtré audit Sieur de Langey par le Capitaine Flory (a), Suiſſe, qui pour ce jour leur commandoit, comme Colonel, (encore que Sainct-Julien en priſt, & euſt par le paſſé pris & l'honneur & le proffit, ſi eſt-ce que pour ce jour il en laiſſa la charge audit Flory,) lequel dit à Langey, luy perſuadant de marcher, que ſi ſon bataillon marchoit, l'artillerie de l'ennemy luy donneroit droit dedans, & que le naturel de ſa nation n'eſtoit d'endurer la batterie de l'artillerie, ains d'aller droit pour la gaigner, & que par ce moyen s'il ſe mettoit au deſcouvert, ſes gens ſe mettroient en deſordre pour y courir : qui

(b) L'édition de 1569 le nomme *Fourly*. Son vrai nom étoit Guillaume *Frulich*, ou *Forlich*, né à Soleure, & Sénateur de cette Ville ; il ſervit la France pendant quarante ans. Nous le verrons reparoître en 1562 dans nos guerres de religion. Il mourut cette même année à Paris, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers, où les Officiers de ſa nation lui élevèrent un tombeau avec cette épitaphe : *Guillielmo Frolich, nobili ac ſtrenuo Equiti, prudenti Solodorenſis Senatori R. Helv. Trib.*

Digitized by Google

ſeroit cauſe que l'ennemy luy donneroit par le flanc; mais eſtans nos ennemis marchez plus avant, eux-meſmes couvriroient leur artillerie; & alors il meneroit ſes hommes au combat ſans confuſion.

Le Sieur de Tais ayant eu ceſt advertiſſement, incontinent changea d'entrepriſe, & tournant la teſte de ſon bataillon, ſe vint rendre près des Suiſſes, laiſſant ſeulement entre les deux bataillons place en laquelle ſe vint mettre M. de Boutieres, avecques les quatre-vingts hommes d'armes qu'il avoit en ſa compagnie. Les Allemands Imperiaux voyans les François avoir changé leur deſſein, changerent pareillement le leur, & de leur gros bataillon en feirent deux, l'un pour combattre les Suiſſes, & l'autre les François, ſi proches l'un de l'autre, que le derriere ne monſtroit apparence que d'un bataillon. Pendant ces choſes, le Seigneur d'Anguien, qui devoit eſtre joignant les Suiſſes, fut contraint de demourer avecques les Gruiens; car ils eſtoient eſtonnez; de ſorte que ſans ce qu'il demoura près d'eux, & les remonſtrances que leur feirent les Capitaines, ils s'en fuſſent fuis ſans coup ferir, à raiſon de l'effroy qui s'eſtoit eſpandu parmy eux. Le Sieur de Termes avecques la cavalerie legere, eſtant à la main

main droite des bandes Françoiſes, voyant la cavalerie du Duc de Florence, laquelle marchoit pour, à l'heure que les batailles ſe viendroient à joindre, donner par les flancs au bataillon des François, ne voulut attendre ceſt inconvenient, mais les chargea de telle furie qu'il les rompit, & les renverſa ſur le bataillon du Prince de Salerne, tellement que ledit Sieur de Termes, penſant eſtre ſuivy, donna juſques au milieu dudit bataillon, où ſon cheval fut tué, & luy prins. Ladite charge ſervit beaucoup, car il eſt apparant que ſans icelle, le Prince de Salerne euſt marché ſur les flancs de noſtre bataillon de François; mais il fut couvert de la cavalerie de Florence, laquelle tomba ſur ſes bras; & cependant nos François & Suiſſes feirent leur faction ſans empeſchement que de celuy qu'ils avoient en teſte.

Pendant cette charge, les batailles des Lanſquenets Imperiaux, & celles des Suiſſes & François, s'aborderent. Or avoient les François mis entre le premier rang & le ſecond, un rang d'arcquebuziers, & les Allemands un rang de piſtoliers, leſquels tiroient par entre ceux du premier rang. Eſtans leſdites batailles à la portée d'une moyenne (a),

(a) Petite pièce d'artillerie.

l'une de l'autre, le Capitaine Ville-Franche, lequel avoit la charge de la corne droite du bataillon des François, conſiderant que le bataillon d'Allemands qui le venoit aborder, eſtoit plus large que le ſien, & par ce moyen à l'aborder ſerreroit les François par ce coſté, ſoudain feit tirer du derriere de ſon bataillon les armez des deux derniers rangs, dont il eſlargit ſa teſte, & feit à l'ennemy ce que ledit ennemy avoit intention de luy faire. Ce fait, ils marcherent l'un vers l'autre de pareille furie, & combattirent tant d'une part que d'autre fort furieuſement; ſi eſt-ce qu'à l'aide des armes que fiſt la gendarmerie Françoiſe, conduite par le Sieur de Boutieres, tous les Allemans Imperiaux furent rompus. On peut bien dire que jamais ſi petit nombre de gendarmerie & de gens de pied ne ſouſtint ſi grand faix ny ſi furieux. Le Marquis du Guaſt voyant la ruine tournée ſur ſes Allemands, auſquels eſtoit ſon eſperance, ſe meit à la guarite (a) ſans coup ferir.

Au meſme inſtant le Sieur de Dampierre, avecques les guidons, chargea les gens de

(a) Ce mot vient de l'Eſpagnol *Guarida*, qui ſignifie *aſyle*, *refuge*: cela veut dire que le Marquis du Guaſt ſe mit hors de tout danger. (Liſez le Gloſſaire de du Cange, au mot *Guatina*, Tome III, p. 980.)

Digitized by Google

cheval Imperiaux, conduits par le Prince de Salmone (a), leſquels faiſoient eſpaule aux Eſpagnols, & les rompit. Semblablement le bataillon des Eſpagnols & des vieils Allemands vindrent combattre nos Gruiens & Italiens, deſquels ils eurent bon marché; car horſmis les Capitaines qui eſtoient au premier rang, tous ſe mirent en fuitte, & ne s'en fuſt ſauvé un ſans M. d'Anguien, lequel accompagné de ceux qui eſtoient ordonnez en ſa troupe, chargea leſdits Eſpagnols & Allemands, en prenant l'un des coings de leur bataillon, & traverſant à l'autre, de ſorte qu'il rompit tout ce travers, dont ne demoura une ſeule Enſeigne debout dudit bataillon. Mais ceſte charge fut ſanglante, car il y demoura le Seigneur d'Aſſier, le Baron d'Oyn, Lieutenant du Comte de Montravel, Monſallais (b), Enſeigne du Baron de Curſol, le Seigneur de Glaive, Gouverneur de Cahors, le Seigneur de Courville, & les deux Eſcuyers de Monſeigneur d'Anguien: le Seigneur de Laſſigny eut ſon cheval tué, mais il ſe ſauva à pied; le Seigneur de S. Amand, nommé de Rochechouart, & le Seigneur de

(a) Il y a Sulmonne dans l'édition de 1569.

(b) L'édition de du Bellay de 1569, après ces mots: *Monſallais, Enſeigne du Baron de Curſol*, porte ceux-cy: *Nommé Glaive de Bourbonnois.*

Fervaques, y furent bleſſez, de ſorte qu'ils furent trouvez parmy les morts; mais ils furent ſi bien penſez, qu'ils guerirent: & pluſieurs autres y furent tuez ou bleſſez, & juſques à quatorze ou quinze, tant Capitaines que gens de nom.

Le Seigneur d'Anguien ayant fait ladite charge, & penſant que les Gruiens euſſent fait leur devoir, eſtimoit avoir gaigné la bataille de ce coſté, mais il trouva le contraire; car ayant tourné viſage pour recharger, au lieu de trouver les Gruiens & Italiens victorieux, il les trouva à vau de routte (horſmis le premier rang, comme dit eſt) ſans donner un coup de picque, à cauſe dequoy la teſte des Eſpagnols n'ayans plus de gens de pied à combattre, tourna ſur M. d'Anguien; de ſorte qu'à ladite charge il perdit plus qu'à la premiere, parce qu'il n'avoit plus de gens de pied pour le ſouſtenir. Or n'avoit-il nouvelles de ce qu'eſtoient devenus nos François & Suiſſes, ce qui luy faiſoit preſumer qu'ils eſtoient deffaits; car entre le lieu où combattirent nos Suiſſes & François, & le lieu où combattit M. d'Anguien, il y avoit une petite colline, de ſorte qu'on ne pouvoit avoir cognoiſſance l'un de l'autre: ſi eſt-ce qu'il reſolut, & ceux d'avecques luy, de

Digitized by Google

tous mourir avant de ſe retirer. Parquoy par pluſieurs fois rechargea, mais il trouva tousjours un nombre d'arcquebuziers ennemis peſle-meſle de luy, & le bataillon des picquiers les ſuivoient tousjours ſans rompre leur ordre, & ſi n'avoit pas enfin plus de cent chevaux en ſa compagnie, qui eſtoit peu pour combattre quatre mille hommes, mais c'eſtoit à la deſeſperade. Pendant que M. d'Anguien s'eſtoit retiré ſur la main droitte pour avoir moyen de recharger ſans eſtre empeſché de l'arcquebuzerie ennemie, qui l'empeſchoit de ce faire, eſtant tousjours peſle-meſle de luy, les Eſpagnols eurent nouvelles de la deffaite du reſte de leurs gens, parquoy ils perdirent le cueur, & au lieu de nous attendre, ils commencerent leur retraitte, laquelle ne leur fut permiſe d'achever; car le Seigneur d'Anguien ordonna le Seigneur d'Auſſun, avecques environ cinquante chevaux, pour les charger par les flancs, & luy avecques le reſte, qui s'eſtoit raſſemblé près de luy, leur donna ſur la queuë; mais eſtans chargez ils ne tindrent point; car chacun taſcha à ſe ſauver ou dedans les boſques (a), ou dedans les caſſi-

(a) Dans les bois : on dit en Wallon *Bos*, en Italien

nes (a) ; toutesfois peu ou point ſe ſauverent que tout ne fut prins ou tué.

Pour monſtrer que jeuneſſe fait faire beaucoup de choſes hazardeuſes : le Sieur d'Anguien ſur ceſte derniere charge, voyant le Sieur de Sainct-André s'eſtre mis devant la troupe pour recharger le premier, baiſſa la veuë (b) pour faire le ſemblable, n'ayant que ſix chevaux avecques luy ; mais il fut arreſté par un Capitaine experimenté, luy remonſtrant l'inconvenient advenu au Duc de Nemours à Ravenne, pour pareille entreprinſe, lequel ne luy feit autre reſponſe (c), ſinon *qu'on fiſt donc retirer le Sieur de Sainct-André; ce qui fut fait.*

Le Prince de Salerne voyant la deffaite des Allemans & de la cavalerie, ſe retira;

Boſco. (Gloſſ. de du Cange, au mot *Boſcus*, Tome I, p. 1247.)

(a) En Italien *Caſſina* ſignifie métairie, maiſon de Campagne (Gloſſ. *ibid.*, au mot *Caſſina*, Tome II, p. 387.)

(b) C'eſt-à dire, baiſſa la viſière de ſon caſque, comme cela ſe pratiquoit, lorſqu'on vouloit charger l'ennemi.

(c) Si l'on en croit le Rédacteur des Mémoires du Maréchal de Vieilleville, ce fut ce Maréchal lui-même qui retint le Comte d'Anguien. On verra dans ces Mémoires & dans ceux de Montluc quelques différences ſur le récit de cette bataille. Nous les diſcuterons ailleurs.

Digitized by Google

parquoy il ne perdit beaucoup de gens; car les François & les Suiſſes qui pourſuivirent leur victoire un grand mille, mettoient au fil de l'eſpée tout ce qu'ils trouvoient devant eux, ſpecialement les Suiſſes, leſquels eſtoient irritez pour la mauvaiſe guerre que les Imperiaux leur avoient faite au Mont-Devis, ainſi que j'ay dit precedemment, en ſouvenance de laquelle ils crioient *Mont-Devis*, & ne prenoient aucun des ennemis à mercy, mais les tuoient entre les mains de ceux qui leur vouloient ſauver la vie.

Vous pouvez entendre que ſans l'advis que print M. d'Anguien de s'arreſter près de nos Gruiens, aſſeurement la bataille eſtoit perdue pour nous; car eſtans leſdits Gruiens & Italiens deffaits ſans coup ferir, le bataillon Imperial de quatre mille vieils ſoldats euſt tourné la teſte vers les François & Suiſſes qui pourſuivoient leur victoire, & les trouvant en deſordre, il eſt apparent qu'il les euſt ruinez; mais ils ne l'oſerent entreprendre, craignans que ledit Seigneur d'Anguien les chargeaſt ſur la queuë. Auſſi pouvez-vous eſtimer, que ſi les Gruiens euſſent fait leur devoir, ou que ſeulement ils euſſent fait teſte, le bataillon des Eſpagnols, dès la premiere charge que leur feit M. d'Anguien,

eſtoit deffait : parquoy nos François & Suiſſes, & meſme noſtre cavalerie, leſquels pourſuivoient leur victoire, ſemblablement ledit Seigneur d'Anguien & ceux qui eſtoient demourez avecques luy pour combattre les Eſpagnols, euſſent paſſé plus outre : par ce moyen le Prince de Salerne ne ſe fuſt retiré avecques ſi peu de perte qu'il feit, ny pareillement le reſte de leur cavalerie. Nous euſſions pourſuivy juſques à Aſt, auquel lieu euſſions trouvé le Marquis du Guaſt ſe ſauvant à la fuitte, auquel y eſtant arrivé, les portes furent refuſées, parce qu'au partir pour nous venir combattre, il avoit dit que s'il ne retournoit victorieux, on les luy fermaſt; mais nos gens furent contraints pour venir ſecourir M. d'Anguien (13), d'interrompre & abandonner l'execution de leur victoire.

Eſtant la bataille du tout gaignée, & ne reſtant plus d'ennemis en campagne, ſinon les morts, les priſonniers & bleſſez, furent ordonnez gens pour recognoiſtre le nombre d'hommes qu'ils avoient perdus : auſſi à ladite defaicte ſe feit un grand butin; car le Marquis du Guaſt avoit amené avecques luy les principaux du Duché de Milan, en ſorte qu'il ſe trouva bien pour trois cens mille

francs, tant en argent monnoyé, qu'en vaiſſelle d'argent & autres richeſſes : y fut gaigné quatorze ou quinze pieces d'artillerie, avecques tous les ponts qu'ils avoient amenez pour paſſer le Pau, & auſſi pluſieurs munitions, tant de farines qu'autres choſes qu'ils avoient amenées pour envitailler Carignan. Pareillement y furent trouvez par compte fait, environ de ſept à huict mille corſelets, tellement qu'un harnois, qui couſtoit à Milan douze eſcus (14), ne ſe vendoit que dix & vingt ſols les plus beaux. Puis après avoir mis l'ordre tel que les affaires requeroient, fut laiſſé à Seriſolles le Chevalier Aſſal, Maiſtre de camp des Italiens, avecques cinq Enſeignes de gens de pied Italiens, nouvellement arrivez de la garde du pont des Sablons, leſquels eſtoient des plus aguerris de noſtre armée : de ſorte que s'ils euſſent eſté au bataillon des autres Italiens & Gruiens, on peut eſtimer qu'il n'euſt eſté ainſi renverſé qu'il fut. Je ne ſçay ſi ledit Aſſal, auquel le jour precedent fut fait commandement de les mander, l'oublia, ou ſi ſon meſſager fiſt mal ſon devoir ; mais ils n'arriverent que la bataille ne fuſt gaignée, ce qui nous fut grande desfaveur. Ce fait, M. d'Anguien retourna victorieux loger à

Digitized by Google

Carmagnole, pour rafraiſchir ſes hommes qui avoient eſté trois jours & trois nuicts en continuel travail, ſçavoir, le Samedy, Dimanche & Lundy : auquel lieu arrivé qu'il fut, ordonna de ſçavoir le nombre des ennemis priſonniers, leſquels, après qu'ils furent retirez en deux ou trois Egliſes, ſe trouverent deux mille cinq cens vingt Allemands, entre autres le Seigneur Aliſprand de Madruce, frere du Cardinal de Trente, qui fut trouvé parmy les morts, bleſſé en pluſieurs endroits de ſon corps; toutesfois il fut porté à Turin, où il fut guary. Des Eſpagnols ſe trouverent ſix cens trente priſonniers, entr'autres Dom Raimond de Cardone & Mendoſſe, d'Italiens de la cavalerie, Dom Charles de Gonzague, & juſques à ſept ou huict Capitaines Eſpagnols. Auſſi fut rapporté qu'il s'eſtoit trouvé de morts, en moins de demy mille de pays, de douze à quinze mille hommes de toutes nations. Il ſe trouva des noſtres environ deux cens (15) hommes morts, dont (de gens de nom) moururent (comme j'ay desjà dit) le Seigneur d'Aſſier (a), qui ne mourut ce jour,

(a) Le jeune d'Acier, fils de Galiot de Genouillac, partit avec beaucoup de Nobleſſe Françoiſe pour ſe trouver à la bataille qu'on ſçavoit devoir ſe livrer en Piémont. Son père ne pouvant le retenir, & ayant un preſ-

mais ſix jours après, le Baron d'Oyn, Monſallais, Enſeigne de M. de Curſol, l'Enſeigne de M. d'Auſſun, & ſon nepveu Charles de Dros, Gouverneur de Mont-Devis, le Seigneur de Glayve, Gouverneur de Cahors, le Seigneur Deſcro, du Comté de Nice, Colonel de ſix Enſeignes Italiennes, & le Colonel des Gruiens, en l'abſence du Comte de Gruiere, qui eſtoit du Dauphiné. Du premier rang des François moururent le Seigneur de la Molle, Provençal, le Capitaine Paſſin de Dauphiné, le Capitaine Barberan, & le Capitaine Moncault, tous deux Gaſcons : le Capitaine la Mote-Daute demoura parmy les morts, mais il eut la vie ſauve ; toutesfois il demeura aveugle, & le Capitaine Saincte-Genevieve, & encore quelques autres Capitaines dudit premier rang y furent ou morts ou bleſſez. Des Suiſſes n'y eut homme de nom bleſſé, que le Baron de Saxe, lequel eut un coup de picque à la gorge.

Après avoir remercié Dieu de ceſte victorieuſe deffaicte, fut, pour deliberer du ſur-

ſentiment de ce qui arriveroit, lui fit ainſi ſes adieux : *Va donc chercher en poſte la mort, qui t'attend de pied ferme...* Le Vieillard n'avoit que ce fils, âgé de 28 ans, & donnant les plus grandes eſpérances.

Digitized by Google

plus des affaires, assemblé le Conseil, auquel il fut conclud d'advertir nos Ambassadeurs de Rome, de Venise, & de la Mirandole, de la victoire que nous avions obtenuë. Pour ce faire fut ordonné le Seigneur Hercules Visconte, parce qu'il avoit meilleur moyen de passer que nul autre: puis fut depesché le S^r d'Escars, pour semblablement en advertir le Roy & aussi pour luy faire entendre que si son plaisir estoit d'envoyer le payement d'un mois de nostre armée, avecques quelque argent pour la conduite de l'artillerie, & faire descendre six mille Grisons, lesquels estoient desjà levez, droit à Milan, avecques l'armée, laquelle les Seigneurs d'Italie, comme le Comte de Petillane, le Comte de la Mirandole, le Seigneur Pierre Strosse, & plusieurs autres, dressoient pour se venir joindre audit lieu de Milan, avecques Mgr. d'Anguien, ledit Seigneur d'Anguien accompagné de gendarmerie, & des François & Suisses, marcheroit droit à Ast, laissant devant Carignan sept ou huict mille hommes, tant Gruiens, Italiens, que François, pour empescher par boulleverts & trenchées les saillies de ceux de dedans. Qu'il sembloit aux Capitaines estans avecques ledit Seigneur, que le Duché de Milan, estant estonné & depour-

veu d'hommes après une bataille perduë, il eſtoit apparent de le lever des mains de l'Empereur, horſmis le chaſteau de Cremone, & celuy de Milan. Veritablement le Marquis du Guaſt, fiſt ſonner le tabourin vingt jours avant qu'il y euſt homme qui ſe vouluſt mettre en campagne, tant le pays eſtoit effrayé. De prime-face le Roy le trouva bon, mais depuis il en fut diverty, parce que de jour en jour il avoit advertiſſement que l'Empereur aſſembloit ſon armée ſur le Rhin, la plus groſſe qu'il avoit jamais euë, parquoy il ne ſe vouloit deſſaiſir de ſes forces, mais pluſtoſt en tirer d'Italie, pour venir ſecourir ſon pays. A ceſte cauſe il manda audit Seigneur d'Anguien, qu'il euſt ſeulement à affamer Carignan, à ce que plus aiſément il ſe put ayder des forces qu'il avoit au Piémont, pour la conſervation de ſon Royaume. Qui fut (ce me ſemble) choſe aſſez mal digerée; car ſi l'Empereur euſt ſenty le Duché de Milan esbranlé, & en danger de perdition, veu meſme les grandes partialitez, leſquelles eſtoient au Royaume de Naples, il euſt eſté contraint d'y convertir ſes forces, pour pluſtoſt garder ce dont il eſtoit en poſſeſſion, que d'eſſayer à conquerir celui d'autruy, en hazard de ne rien gaigner.

Digitized by Google

Mgr d'Anguien ayant eu ceſte reſponſe de la volonté du Roy, adviſa de chercher le moyen de faire vivre ſon armée, laquelle n'avoit aucun payement; car ce peu d'argent qu'il avoit receu devant la bataille, il le bailla aux Suiſſes pour les arreſter : ſi eſt ce que leur baillant tout ce qu'il avoit, il leur demoura encore redevable de deux mois, ſans le mois (a) de la bataille. Parquoy il ordonna le Seigneur de Tais, avecques les bandes Françoiſes, & environ deux cens hommes d'armes de toutes compagnies, pour aller vivre ſur le pays de l'ennemy, luy baillant ſix canons, avecques quelques autres pieces, pour ſe faire ouverture. Et luy avecques le reſte repaſſa le Pau, & alla camper devant Carignan, ſur le chemin tendant de Vimeu, audit lieu de Carignan, & fiſt faire tout au tour d'icelle ville, depuis l'un des coſtez du Pau juſques à l'autre, des forts en divers lieux, pour empeſcher les ſaillies des aſſiegez. Le Seigneur de Tais, partant de Ville-déſtelon, où nous eſtions campez, s'en alla à Sainct-Damian, place de Montferrat, laquelle n'avoit encore obey ny aux François, ny aux Eſ-

(a) Lorſqu'il y avoit eu bataille, il étoit d'uſage de donner aux Suiſſes un mois de ſolde à titre de gratification.

pagnols, toutesfois se voyant sans esperance de secours, elle se rendit à condition qu'elle demoureroit en ses anciennes franchises, & n'auroit garnison que de François, & point d'Italiens : suivant laquelle transaction, il y laissa deux Enseignes de gens de pied François. Puis passant outre, il print Montcallier par composition, qui est une place forte au milieu de Montserrat; pareillement il print Vigon, Pont-d'Esture, Sainct Salvadour, Fresenet de Pau, qui est à deux milles au dessouz de Cazal : bref tout le Montserrat se rendit à luy pour l'effroy de la bataille que les Imperiaux avoient perduë, horsmis Cazal, Trin, & Albe.

Pendant ce temps on avoit ordinairement du passetemps en escarmouches, lesquelles depuis le dixhuictiesme jour d'Avril, jusques au vingtiesme de Juin ensuivant, se dresserent depuis Soleil levé jusques à dix heures de matin, & depuis deux heures après midy, jusques à Soleil couché, entre la ville de Carignan, & nos trenchées. Si est-il que la famine (a) contraignit si extremement les

(a) « Toutes choses (raconte Paradin, p. 468) leur » faillirent jusques à l'herbe; & tenans conseil tous en- » semble, délibéroient de faire un grand feu au milieu » de la Ville, & jetter tous leurs biens, joyaux, habits,

Digitized by Google

aſſiegez, que de jour en autre, aucuns d'eux ſe jettoient par deſſus le rempart pour chercher du pain, ſi que finablement il leur fut neceſſaire de demander grace, pour laquelle impetrer (a), ils envoyerent leurs deputez devers Mgr d'Anguien : ſçavoir eſt, le Comte Felix Chef des Allemans, & Sainct-Nicquel Maiſtre de Camp des Eſpagnols, auſquels ledit Seigneur d'Anguien voyant qu'ils avoient fait leur devoir, comme gens de guerre, leur fiſt telle gratieuſeté qu'il les laiſſa aller avecques leurs armes, toutesfois ſans Enſeignes ni tabourin, leur faiſant faire ſerment, tant aux Capitaines que ſoldats, de ne porter armes contre le Roy, ni ſes alliez de ſix moys, & qu'ils paſſeroient delà la riviere d'Adde, ſans repaſſer en çà durant leſdits ſix moys; & que le Seigneur Pierre Colonne,

» or & meubles quelconques dedans, juſques à ce que » le tout fût conſumé & rédigé en cendres, puis met- » tre le feu aux quatre cantons de la Ville à l'heure » la plus obſcure de la nuit; & ce fait, faire une ſaillie » ſur les François, & qui pourroit ſe ſauver ſe ſauve- » roit : & eſtoit ce conſeil propoſé par le Comte *Felix* » d'*Arco, Chef des Allemands* . . . ». Heureuſement Saint-Julien, Chef des Suiſſes François l'en diſſuada, en parlementant avec lui.

(a) Obtenir.

dedans

dedans huict jours après qu'il auroit fait un voyage à Milan, viendroit en France, se mettre entre les mains du Roy, pour y demourer un an entier, si le Roy ne luy faisoit grace, ce que fist ledit Colonne. Tout ce qui leur fut promis leur fut tenu, & furent ordonnez le Seigneur de Langey, & le Seigneur d'Aussun, pour entrer dedans la ville, pour faire description de ce qu'ils y trouveroient : car ils ne devoient emporter artillerie, ni munitions. Quant aux vivres, ils n'eurent pas grande peine, parce qu'ils ne trouverent que deux pains de son, & n'y avoit un seul grain de bled, ny pois, ny febves, ny autre grain quelconque, point de vin, de sel, de vinaigre, ny d'huille. On pourroit trouver estrange parquoy Mgr. d'Anguien, ne les envoya en pourpoinct; je responds qu'il estoit deu à nos Suisses trois mois, sans celuy de la bataille; mesme nos François n'avoient qu'un pain par jour pour tout payement, de sorte que les Espagnols, quand ils estoient à l'escarmouche, les appelloient soldats de la *Panoche*. Lesdits Suisses voyans que par composition nous pouvions estre dès l'heure Seigneurs de la ville, vindrent devers Mgr. d'Anguien, luy faire entendre que s'il n'accordoit ceste composition, le lendemain ils

eſtoient deliberez de retourner en leurs pays, au cas qu'il ne leur fiſt payement de ce qui leur eſtoit deu, parquoy quelque remonſtrance qu'il s'efforçat à leur faire, il fut contraint de leur accorder ladite capitulation, afin de les arreſter. Par ce moyen les aſſiegez ſortirent en armes de Carignan, en bon ordre & bon viſage; mais n'avoient encore acheminé plus d'un mille, que meſme (le Soleil les ayant eſchauffez) ils demourerent ſi mattez, pour la pauvreté qu'ils avoient endurée, qu'on fut contraint de leurs bailler charroy, non ſeulement pour porter leurs armes, mais auſſi la pluſpart des hommes.

Pour retourner à Hercules Viſconte, lequel avoit eſté depeſché par M. d'Anguien, pour advertir les ſerviteurs du Roy à Rome, & à Veniſe, de l'iſſuë de la bataille, incontinent après ledit advertiſſement, le Comte de Petillane, le Sr Pierre de Stroſſy qui eſtoient venuz de France pour cet effet en habit diſſimulé, le Comte George de Martinengue, le Duc de Somme (a), le Sieur Robert (b) Maleteſte, & autres partiaux (c) pour la part

(a) Jean de San-Severino, Duc de Somma, iſſu d'une grande Maiſon de Naples.

(b) Robert Malateſta.

(c) Et autres partiſans de la France.

Digitized by Google

Françoiſe, ſe mirent aux champs faiſans ſonner le tabourin dedans Rome, & autres lieux circonvoiſins, & ſe donnerent aſſignation de ſe trouver enſemble à la Mirandole, pour marcher droit à Milan, & ſe joindre avecques M. d'Anguien; car ils eſperoient que le Roy ne feroit difficulté d'accorder audit Sieur d'Anguien, le ſecours qu'il avoit demandé, ainſi que par ledit Hercules Viſconte ils avoient entendu. Quand ils furent tous enſemble, ils ſe trouverent dix mille hommes de pied, mais peu ou point de cavalerie: ce nonobſtant, ils marcherent droit au Plaiſantin, auquel ils furent bien recueillis par tout, leur faiſant fournir vivres: delà ils marcherent au Cremonois, auquel lieu tous les Guelphes, & bon nombre d'autres du Duché de Milan, prenoient les croix (a) blanches: davantage les Milanois eſtoient tellement eſtonnez, que ſi l'armée qui eſtoit au Montferrat, euſt marché droit à Milan dès le commencement, & ſe fuſt joinct avecques l'armée du Sieur Pierre Stroſſy, avant que le ſecours du Duc de Florence y fuſt arrivé, il y a apparence qu'on luy euſt ouvert les portes. Mais eſtans advertis ledit Stroſſy, & autres

(a) La Croix blanche étoit portée par la faction des François, & la Croix rouge par celle de l'Empereur.

que l'entrepriſe du Sieur d'Anguien, de venir à Milan, eſtoit rompue, & ſe voyans depourveus de cavalerie, ils reſolurent de paſſer outre, pour ſe venir joindre avecques ledit Sieur d'Anguien, là où il ſeroit : & parce que le Marquis du Guaſt faiſoit faire aſſemblée par le Prince de Salerne, & par le Prince de Salmone, pour les attendre à quelque paſſage, ils manderent au Sieur de Tais, qui eſtoit à Montferrat, qu'il leur envoyaſt à jour nommé de la cavalerie à S. Raval, au paſſage de la riviere, ce que ledit Sieur de Tais leur promiſt, & je le ſçay, car j'en vis les lettres : mais il n'en fiſt rien, je ne ſçay pourquoy ; car eſtans arrivez ledit Sieur Stroſſy, & les autres Capitaines, & voyans delà l'eau une trouppe de gens de pied & de cheval, ils envoyerent leurs coureurs, leſquels les recogneurent pour ennemis : toutesfois conſiderant qu'ils ne ſe pouvoient retirer ſans honte, ſe delibererent d'aller combattre les gens de pied qui eſtoient loing de la cavalerie, leſquels ils mirent en roupte. Mais s'eſtans eſloignez du pays fort qui leur eſtoit avantageux, ayans rompu leur ordre, & s'eſtans jettez en campagne, en eſperance d'avoir obtenu la victoire, ils furent chargez par les flancs de la cavalerie Imperiale, conduite par

Digitized by Google

le Prince de Salmone, & furent rompus, dont il y eut plusieurs gens de qualité prisonniers, & peu de tuez; & n'y mourut homme de nom que le Sgr Valere Ursin : ceux qui se sauverent se retirerent vers Quieras, & delà à Carignan. Cela advint environ la my Juin, douze jours devant la reddition de Carignan, entre nos mains. Il est apparant que si M. de Tais, leur eust envoyé la cavalerie, pour les soustenir, comme il avoit promis, les Imperiaux eussent esté deffaits, puisque leurs gens de pied estans rompus, cent hommes d'armes eussent parachevé la victoire.

Après avoir reduit la ville de Carignan en l'obeissance du Roy, M. d'Anguien, depescha vers le Roy, tant pour l'advertir d'icelle reddition, que pour entendre sa volonté. Le Roy fist responce audit Sieur d'Anguien, que pour se fortifier à l'encontre de l'Empereur, & du Roy d'Angleterre, lesquels desjà estoient en campagne, & faisoient diligence d'assaillir ses pays, il luy envoyast de Piémont six mille soldats François des vieilles bandes, & six mille Italiens, pour resister à l'Empereur, lequel par la haine inveterée qu'il avoit d'entrer & ruiner ce Royaume, avoit oublié, ou bien dissimulé (a), les injures que le Roy

(a) Il est bon d'observer, remarque M. Hume dans

d'Angleterre luy avoit faites, & s'eſtoit liguë avecques luy, combien qu'il euſt aſſeuré le Pape que jamais il ne traitteroit alliance avecques ledit Roy d'Angleterre; ains luy ſeroit capital ennemy, juſques à ce qu'il euſt reparé l'offence faite à Sa Saincteté, d'autant qu'il s'eſtoit intitulé Chef immediat après Dieu, de l'Egliſe Anglicane, & faiſoit mourir ceux qui ſouſtenoient l'authorité du Pape & de l'Egliſe Romaine; à cauſe, comme vous avez entendu cy-devant, que ledit Pape, à l'inſtigation de l'Empereur, l'avoit, pour la repudiation qu'il fiſt de la tante dudit Empereur, fulminé comme heretique, & declaré ſon Royaume en proye à qui le voudroit entreprendre. Pour l'execution de laquelle ligue ledit Empereur devoit entrer par la Champagne, avecques l'armée qu'il preparoit en Allemagne, la plus grande qu'il avoit encore euë, dont la pluſpart eſtoit payé aux deſpens des Eſtats, tant Catholiques (16), que Proteſtans, leſquels il avoit induits, principalement iceux Proteſtans, ſoubs couleur qu'il

ſon Hiſtoire de la Maiſon de Tudor, « que les partiſans » de la France reprochèrent à Charles-Quint ſon al» liance avec l'hérétique Roi d'Angleterre, comme » auſſi odieuſe, pour le moins, que celle de Fran» çois I avec Soliman ».

diſoit s'eſtre mis à plus que devoir envers le Roy de France, pour aſſembler un Concile, remettre l'Egliſe en union, & reformer le Pape (17), & les Miniſtres de l'Egliſe ; mais que le Roy luy ſeul empeſchoit ledit Concile, de ſorte que pour concluſion il les avoit ſi bien endormis de ſes menſonges accouſtumez, que les Proteſtans qui jamais ne luy avoient adheré, tant Princes, que villes Imperiales, s'eſtoient bandez avecques luy, à leurs propres couſts & deſpens.

Quant au Roy d'Angleterre il devoit deſcendre à Calais (ainſi qu'il fiſt) avecques toutes ſes forces, & ſe devoit venir joindre à luy le Comte de Bures, accompagné de dix mille Lanſquenets, & de trois ou quatre mille chevaux Allemands, & pareillement le Comte de Reux avecques l'armée des Pays-Bas de l'Empereur, & eſtoit leur intention de laiſſer les villes fortes derriere eux, & marcher droit à Paris, puis eſtans les forces de l'Empereur & les leurs miſes enſemble (qui pouvoient eſtre tant d'une part que d'autre, ſoixante & dix ou quatre-vingts mille hommes de pied, & dix-huict ou vingt-mille chevaux, & un nombre infiny d'artillerie, poudres, & autres munitions) ils contraindroient le Roy de les combattre à ſon deſavantage, ſinon

qu'il leur permiſt de gaſter (a) ſon Royaume à ſa veuë.

Le Roy d'Angleterre eſtant deſcendu à Calais, trouva la Picardie fort depourveuë d'hommes, parce que le Roy avoit tiré ſes forces vers la Champagne, d'autant que l'Empereur y devoit prendre ſon chemin, & avoit laiſſé le Duc de Vendoſme en Picardie mal accompagné. Et ores qu'il euſt cinq villes à pourveoir, ſçavoir, Ardre, Boulongne, Teroüenne, Montreul & Hedin, deſquelles le Roy d'Angleterre pouvoit aſſaillir celle qu'il luy plairoit, & auſſi toſt l'une que l'autre, ſi n'avoit-il armée qui ſuffit pour les pourveoir, & moins pour faire teſte à l'ennemy où il ſeroit beſoin. Cela fut cauſe que le Roy d'Angleterre changea le deſſein qu'il avoit de paſſer droit à Paris ſans s'attaquer aux villes ; ains il envoya le Duc de Northfolck, & avecques luy le Comte de Bures & le Comte de Reux, aſſieger Montreul, & luy, huit ou dix jours après, vint aſſieger Boulongne, dont le Mareſchal du Biez eſtoit Gouverneur ; meſme il eſtoit en Picardie Lieutenant du Roy en l'abſence de M. de Vendoſme, & avoit charge du Roy de pourveoir leſdites cinq places. Lequel voyant

(a) De dévaſter.

l'ennemy paſſer outre pour aller aſſieger Montreul, abandonna Boulongne, & ſe meit dedans Montreul, & avecques luy la compagnie de cent hommes d'armes de M. le Conneſtable, conduitte par ſon Lieutenant, le Seigneur de la Guiche, homme bien experimenté, le Seigneur de Genly, avecques quatre Enſeignes de gens de pied François, le Comte Berenger, Napolitain, avecques mille hommes de pied Italiens, le Capitaine Franciſque de Chiaramont, auſſi Napolitain, avecques pareille charge : laiſſant dedans Boulongne, contre l'oppinion d'un chacun, pour Chef le Seigneur de Vervein, ſon gendre, homme peu experimenté, & le Seigneur de Lignon, jeune homme, avecques cinq cens hommes de pied, le Seigneur d'Aix, ſurnommé de Renty, auſſi jeune, & tous deux peu experimentez, le Capitaine Philippe Corſe, homme de grande experience, & le Seigneur de Sainct Blimont, Port-enſeigne d'iceluy Mareſchal du Biez, avecques la moitié de ſa compagnie de cent hommes d'armes. Dedans Ardre fut envoyé le Seigneur de la Rochepot, Lieutenant du Roy, avecques ſa compagnie de gens d'armes, lequel trouva ladite ville mal pourveuë;

mais il y remedia ſi bien, qu'il n'en vint inconvenient.

Durant ce temps l'Empereur eſtoit à Spire avecques ſon armée, qui eſtant adverty que le Seigneur d'Anguien, après ſa victoire, s'eſtoit arreſté en Piemont, & avoit laiſſé l'entrepriſe de Milan (laquelle ledit Empereur craignoit; de ſorte, à ce qui s'en eſt cogneu depuis, que ſi ledit Seigneur d'Anguien l'euſt pourſuivie, il euſt eſté contraint de convertir ſes forces vers l'Italie, & de laiſſer la France en repos) envoya le Comte Guillaume de Fuſtemberg, avecques une armée devant Luxembourg, laquelle ayant enduré le ſiege ſi longtemps que vivres y eſtoient faillis, le Vicomte d'Eſtauges, Chef d'icelle ville, fut contraint de capituler, à condition que luy & les ſoldats revindrent leurs bagues ſauves. De-là marcha ladite armée droit à Commercy, qui eſt un chaſteau ſur la Meuze, ſix lieuës par de-là Ligny, & trois lieuës de Vaucouleurs, où après avoir tiré quelques coups de canon, & fait breche au droit de la groſſe tour, dedans laquelle eſtoient les munitions, les Capitaines qui en avoient la charge cognoiſſans la place n'eſtre tenable, la rendirent à l'Empereur, & s'en

Digitized by Google

allerent leurs bagues ſauves où bon leur ſembla. Partant de Commercy, l'Empereur vint aſſieger Ligny en Barrois, où s'eſtoit mis le Comte de Brienne, Comte dudit lieu, & le Comte de Rouſſy, ſon frere, le Seigneur d'Echenais (a), Capitaine de cinquante hommes d'armes, lequel y eſtoit envoyé par le Roy, Chef dedans ladite place, le Seigneur de Gouzolles, Eſcuyer d'eſcuyerie du Roy, & pluſieurs autres Capitaines, juſques à quinze cens hommes de pied, & environ cent hommes d'armes.

Pendant ce temps, le Roy faiſoit diligence (pour reſiſter à ſon ennemy) de faire marcher dix mille Suiſſes, ſix mille Griſons, & ſix mille Lanſquenets, dont eſtoit Capitaine

(a) Si ce Seigneur d'Echenais eſt Guillaume Dinteville, que nous avons vu compris dans la diſgrace de ſes frères, à cauſe de la mort de Dauphin François, il falloit qu'il eût obtenu ſon pardon. Son frère, le Seigneur de Vanlay, à la ſuite de cette diſgrace qui avoit contraint les trois frères de s'expatrier, éprouva en 1539 une mortification bien cruelle. Il fut ſommé de comparoître à Paris pour ſe battre en duel contre Jean Du Pleſſis, ſurnommé *Savoniere*, ou *la Perrine :* n'ayant pas oſé s'y rendre, François I ordonna que ſes armes ſeroient traînées dans les rues de Paris par le Bourreau, puis après rompues & briſées. (Le détail de cet événement ſe trouve dans Ribier, Tome I, p. 300, &c.)

Digitized by Google

General le Duc de Nevers, & les douze mille François & Italiens qu'il avoit tiré de Piémont, & gros nombre tant de legionnaires que d'autres ſoldats : tellement que l'armée qu'il aſſembloit, eſtoit de quarante mille hommes de pied de diverſes nations, & environ deux mille hommes d'armes, & deux mille chevaux-legers, de laquelle il donna la charge à M. le Dauphin, ayant avecques luy le Duc d'Orleans, ſon frere, & à M. l'Admiral d'Annebault la principalle conduite, pour l'adminiſtration du conſeil deſdits Princes. En attendant que ſes forces fuſſent aſſemblées pour faire teſte & arreſter l'ennemy, il envoya le Comte de Sanxerre, pour eſtre ſon Lieutenant-General dedans Sainct-Diſier, place qui eſtoit mal flanquée & mal remparée, & indigne d'attendre un camp Imperial; toutesfois il entreprint d'y faire le devoir qu'il y feit, avecques la compagnie de M. d'Orleans de cent hommes d'armes, dont ledit Comte de Sanxerre (a) eſtoit Lieutenant & autres, le Capitaine la Lande, & le Vicomte de la Riviere, ayans chacun mille hommes de pied.

Pendant ce temps l'Empereur faiſoit diligence d'approcher le Chaſteau de Ligny pour

(a) Louis de Beuil, Comte de Sancerre.

y faire breche ; mais parce que les aſſiegez ne ſe pouvoient tenir à leurs deffenſes, d'autant que ledit chaſteau eſt commandé de deux ou trois montagnes, la breche faite, les aſſiegez furent conſeillez de parlementer ; & durant leur parlement les ennemis entrerent dedans par la porte *du ſecours*, & prindrent par derriere ceux qui eſtoient ſur la breche pour attendre l'aſſaut, & les firent priſonniers ſans faire grand meurdre. Je ne ſçay qui en fut le moyen, ſinon que Bretheville, Lieutenant du Comte de Brienne, ſortit le premier pour parlementer. Les Chefs s'en deſchargerent l'un ſur l'autre ; mais la pluſpart ne s'en ſçauroit bien laver : vray eſt que la place n'eſtoit pour endurer l'effort d'un Empereur eſtant en perſonne : auſſi n'eſtoient-ils menez à telle extremité, qu'elle ne meritaſt une honneſte compoſition : des principaux de la compagnie avoient aſſeuré le Roy qu'elle eſtoit gardable, & luy avoient promis de la garder ; *mais, à vray dire, je penſe que ces promet-teurs ſe perſuadoient que l'Empereur prendroit autre chemin, & vouloient avoir l'honneur de l'avoir entrepris : pluſieurs en ſont ainſi deceus, ſe fians à leurs advertiſſemens qui ne ſont certains ; j'en ay veu pluſieurs experien-ces.* Le Roy ayant entendu la prinſe dudit

Ligny ſi ſoudaine, envoya incontinent dedans Challons-en-Champagne M. de Nevers, avecques quatre cens hommes d'armes, & cinq ou ſix mille hommes de pied. Puis ayant entendu que l'Empereur s'eſtoit attaqué à S. Diſier, manda à Mgr le Dauphin de s'en aller camper ſur la riviere de Marne, en tel lieu qu'il put empeſcher l'ennemy de marcher plus avant dans le pays : ſuivant lequel mandement Mgr le Dauphin envoya viſiter les lieux plus commodes, & fut conclu par l'advis des Capitaines de ſe loger à Jallon, qui eſt environ my-chemin d'Eſpernay & de Challons, deçà l'eau, auquel lieu le vindrent trouver les bandes venans de Piemont, tant Françoiſes qu'Italiennes bien armées, & en bon équippage, & bien deliberées de combattre, leſquelles M. d'Anguien avoit envoyées, ſuivant le mandement du Roy.

N'agueres je vous ay dit comme le Seigneur Pierre Stroſſe fut deffait : ſi eſt-ce que ſa perſonne s'eſtant ſauvée, il retourna à la Mirandole, auquel lieu luy & le Duc de Somme qui avoit eſté priſonnier en icelle deſaite, mais avoit eſté relaſché par le Prince de Salerne, ſon parent, qui craignoit que s'il tomboit entre les mains de l'Empereur, il fut mal traité, firent nouvel amas de ſix

mille hommes de pied, & delibererent de paſſer par le Duché de Milan, en deſpit des Imperiaux, pour ſe venir joindre à M. d'Anguien, lequel eſtoit deſpourveu de force; car outre les douze mille hommes tant François qu'Italiens, leſquels on luy avoit levez, tous les Suiſſes, horſmis deux mille, avoient eſté licentiez, ayans obligation d'eſtre payez en leurs pays. Le Marquis du Guaſt eſtant adverty de ceſte nouvelle aſſemblée, amaſſa le plus d'hommes qu'il luy fuſt poſſible, tant de cheval que de pied, pour empeſcher ledit paſſage; de ſorte que le Seigneur Pierre fut contraint, parce qu'il n'avoit aucune cavalerie, d'abandonner la plaine, & de venir du Parmezan paſſer par les montagnes des Genevois (a), où il endura beaucoup de peines & de travaux : mais ayant nouvelles que le Marquis l'attendoit à la deſcente des montagnes, il envoya par eſpions advertir M. d'Anguien de ſon paſſage, & du chemin qu'il entreprenoit de faire, leſquels le trouverent à Turin, où il s'eſtoit retiré, parce qu'il n'avoit gens que pour la garde de ſes places. Au meſme inſtant le Seigneur d'Anguien eut pareillement advis par le Seigneur de Cental, Gouverneur de Quieras, comme

(a) Par les montagnes de Gênes.

Digitized by Google

le Marquis pour eſtre plus fort à combattre ledit Seigneur Pierre, avoit tiré des garniſons de toutes ſes places, y laiſſant ſeulement gens pour la garde de la porte, meſme qu'il n'eſtoit demeuré dedans Albe que le Seigneur Chiapin, Mantuan, Gouverneur du lieu, avecques environ cent ou ſix-vingts hommes.

Ayant eu ces nouvelles M. d'Anguien, encore qu'il fut foible d'hommes, & qu'il n'euſt un eſcu, meſme qu'il fuſt deu aux Suiſſes qui luy reſtoient, leur payement de quatre mois, ſe prepara toutesfois à deux entrepriſes tout enſemble, c'eſt à ſçavoir de ſurprendre Albe, & de ſecourir le Seigneur Pierre Stroſſe. Il depeſcha le Seigneur de Montafié (a) pour aller à un petit chaſteau nommé le Chaſtelet, lequel il tenoit au-delà d'Albe, tirant le chemin de Savonne & du pays de Langues, & trouver moyen d'avertir ledit Seigneur Pierre qu'il eut à prendre le chemin dudit Chaſtelet, & puis de-là à Albe, qui eſtoit chemin que l'ennemy n'eſtimeroit jamais qu'il deut prendre, & qu'au-

(a) L'Abbé Lambert l'appelle le *Baron de Montafié :* nous préſumons que ce Montafié étoit un Officier Italien, nommé *il Cap. Averardo di Montefalco*, dans les Mémoires hiſtoriques & critiques de la République de Sienne, imprimés à Sienne en 1760.

dit lieu

dit lieu d'Albe il trouveroit le Seigneur d'Anguien avecques toutes les forces, tant de cheval que de pied, qu'il pourroit mener pour le recueillir. Ce fait, il alla au giſte à Carmagnole, pour faire marcher les Suiſſes qui y eſtoient; ce qu'ils refuſerent par faute de payement, remonſtrans qu'*il n'y avoit moyen de mener les compagnons ſans argent, veu le long temps qu'il y avoit qu'ils eſtoient abuſez*. Mais enfin leur fut promis de leur donner vivres ſans payement, juſques à ce qu'ils fuſſent de retour à Carmagnole, qui eſtoit tout ce que mondit Seigneur d'Anguien pouvoit offrir, pour n'avoir un ſeul eſcu en tout ſon camp, joinct les perſuaſions qu'il leur feit, de l'accroiſſement de l'honneur qu'ils auroient de faire teſte, avecques la petite trouppe qu'ils eſtoient, à un Lieutenant d'Empereur, après meſme avoir vaincu en bataille les Lanſquenets, qui eſtoient deux contre un, les aſſeurant pareillement que la cavalerie Françoiſe mourroit pluſtoſt que de les abandonner. Les Suiſſes fléchis par les remonſtrances de M. d'Anguien, accorderent de marcher; nous allaſmes coucher à Sommerive, le lendemain à Quieras, auquel lieu les Suiſſes firent difficulté de marcher outre, s'il ne leur eſtoit preſté cinq cens eſcus

pour enſeigne, ce qui leur fut accordé ; pour les trouver, le Seigneur de Cental emprunta quinze cens eſcus ſur les bagues de ſa ſœur, femme du Seigneur de Montaſié : le Capitaine Eauſperg, de Suiſſe, en preſta mille ; & outre bailla cinq cens eſcus à ſa bande, auſſi le Capitaine Fourly feit pour la ſienne ; ſomme ne reſtoit que pour l'enſeigne de Sainct-Julian qui eſtoit Colonel. Parquoy fut conclu de partir avant le jour pour marcher à Albe ; mais à minuict Sainct-Julian vint à mon logis, pour que j'adverтiſſe M. d'Anguien que les compagnons eſtoient mutinez, & qu'ils n'eſtoient deliberez de marcher. Mais après que je me fus bien enquis, je trouvay que luy-meſme les avoit mutinez, & n'y eut ordre ſi ſoudain d'y pourveoir : parquoy M. d'Anguien ayant nouvelles que le Sgr Pierre (a) ſeroit à midy à Albe, craignant que le retardement n'amenaſt ſecours à ceux d'Albe, s'eſtant mis en chemin, les Suiſſes eurent vergongne de demourer, parquoy en deſpit de leur Colonel ils marcherent après nous, & arriverent devant la ville, environ jour couché, que nous commencions à faire approche.

En noſtre armée il y avoit la compagnie

(a) Pierre Strozzy.

Digitized by Google

de cinquante hommes d'armes de M. d'Anguien, les chevaux-legers du Seigneur d'Auſſun, ceux de Franciſque Bernardin, & environ cent chevaux du Seigneur Maure de Novare, & n'y avoit que quatre canons mal équippez, dont le Seigneur de Beyne en avoit preſté deux, car nous n'avions moyen d'en amener de plus loing : ſemblablement nous n'avions un ſeul pionnier par faute d'argent, & ſi ledit Sieur de Beyne n'eut fait conduire à ſes deſpens leſdits canons, nous n'euſſions eu moyen de les mener, tant nous eſtions deſnuez d'argent, & moy-meſme avoy jà emprunté trente mille eſcus à Turin, leſquels avoient eſté employez pour arreſter nos Suiſſes durant le ſiege de Carignan. Dès le ſoir meſme nous achevaſmes nos approches de ſi peu d'artillerie que nous avions, de ſorte qu'à ſoleil levé ſe commença la batterie du coſté de la porte, qui eſt devers la montagne de delà l'eau, où fut fait un trou paraventure de dix pieds de long. Mais le Seigneur Chiapin voyant de tous coſtez de la ville les gens du Seigneur Pierre & du Duc de Somme faire mine de vouloir donner eſcalade, & les autres ſe preparer pour donner l'aſſaut à la petite breche, laquelle ne ſe pouvoit faire guères plus grande, à cauſe

que deux de nos canons eſtoient demourez, s'eſtonna; de ſorte qu'il rendit la place, s'en allant ſeulement luy & les ſoldats ſans rien emporter où bon leur ſembleroit. Il faut entendre que les ſoldats du Seigneur Pierre n'avoient ſouliers en pied (a), pour les avoir uſez parmy les montagnes.

Le Marquis du Guaſt ayant eſté adverty de noſtre arrivée à Albe, eſtoit venu avecques ſon armée en toute diligence pour ſecourir la ville, de ſorte que les coureurs Imperiaux, à l'heure que ceux qui eſtoient ordonnez pour prendre poſſeſſion de la ville entroient dedans, donnerent ſur noſtre guet de cheval; mais ayans eu cognoiſſance de la perte de la ville, ils s'en retournerent plus legerement qu'ils n'eſtoient venus, horſmis quelques-uns, qui furent prins par le Seigneur d'Auſſun : cela fut cauſe que le Marquis ne marcha plus avant, eſtant fruſtré de ſon eſperance. Parquoy le Seigneur d'Anguien demoura poſſeſſeur de la ville, dedans laquelle il meit pour Chef le Seigneur Corneille Bentivolle, avecques deux mille Italiens; puis il ſe retira à Carmagnole, après avoir mis en ſon obeïſſance la plus grande

(a) Aux pieds.

Digitized by Google

partie des chaſteaux du pays des Langues (a). Quelque peu de temps après le Marquis du Guaſt feit praticquer par le Gouverneur d'Alexandrie une ſuſpenſion d'armes, juſques à ce qu'ils euſſent envoyé devers le Roy & l'Empereur, pour ſçavoir ſi Leurs Majeſtez auroient agreable de conclure une trefve; ce qu'ils accorderent, après avoir eu le conſentement des deux Majeſtez pour trois mois.

Revenons en Champagne. L'Empereur ayant entre ſes mains le chaſteau de Ligny, y laiſſa garniſon, d'autant que c'eſtoit le chemin des vivres qui luy venoient de Metz & de Lorraine, pour tirer à Sainct-Diſier, où il tendoit aller; & ayant mis ordre à la ſeureté de la conduite d'iceux vivres, il dreſſa ſon chemin audit Sainct-Diſier, cinq lieuës au-deçà de Ligny, ſur la riviere de Marne, & y arriva environ le huictieſme jour de Juillet 1544. Le Comte de Sanxerre le ſentant approcher, envoya au-deſſus de la

(a) Ce diſtrict eſt en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivières de Sture & de Tenaro d'un côté, & de Belbo de l'autre. On le diſtingue en *hautes Langues*, dont Albe eſt la Capitale, & en *baſſes Langues*, qui ſont vers le Nord entre Albe & Aſt.

Digitized by Google

ville, tirant aux foreſts, rompre quelques eſtangs qui empeſcherent que de ce coſté, pour quelque temps, l'Empereur ne put approcher; ce qui fut cauſe qu'il tourna ſon ſiege ailleurs pour faire ſa batterie. Auſſi le Comte de Sanxerre jetta dehors le Seigneur de Teligny, guidon de ſa compagnie, avecques vingt-cinq chevaux pour entendre des nouvelles, leſquels ramenerent dix ou douze priſonniers, qui luy donnerent advertiſſement de l'ennemy, lequel incontinent qu'il fut arrivé devant Sainct-Diſier, feit diligenter en toute extremité les approches du coſté d'entre les moulins & la porte qui ſouloit (a) tirer droit à Parthe & à Vitry. Cependant Mgr le Dauphin depeſcha le Seigneur de Briſſac, General de la Cavalerie legere, & environ deux mille hommes de pied, tant François qu'Italiens, pour ſe loger à Vitry en Partois (b), cinq lieuës près de Sainct-Diſier, my-chemin dudit lieu & de Challons, afin de tousjours donner empeſchement à l'Empereur & à ſes vivres, & auſſi pour le tenir en crainte de donner aſſaut. Or eſt ledit lieu de Vitry une petite Ville mal fermée, & un petit Chaſtelet, qui eſt ſur une pointe de monta-

(a) Qui conduiſoit.

(b) Vitry en Perthois.

Digitized by Google

gne ; & paſſe par le milleu d'icelle ville une riviere venant de Ligny à Bar-le-Duc, puis ſe decharge au deſſous de Vitry en la riviere de Marne.

L'Empereur voyant ordinairement ſon camp fort travaillé de noſtre Cavalerie legere à Vitry, laquelle de jour en autre deſtrouſſoit ſes fourageurs, dont advenoit grande neceſſité de vivres en ſon camp, delibera de les en deſloger ; & pour cet effect depeſcha Dom Franciſque d'Eſt, frere du Duc de Ferrare, General de ſa Cavalerie legere avecques toute ſa troupe, & le Duc Maurice de Saxe avecques douze cens chevaux Allemands, & le Comte Guillaume de Fuſtemberg avecques huict ou dix mille Lanſquenets, & de l'artillerie pour ſuivre ladite Cavalerie. Et eſtoit leur entrepriſe, que la Cavalerie paſſeroit la riviere de Vitry à un village nommé Changy à une lieuë Françoiſe au deſſous dudit Vitry pour ſe trouver ſur le chemin de Challons, à ce que, ſi les François ſe vouloient retirer vers Challons, ils les peuſſent rencontrer en teſte ; & s'ils ſe retiroient audit lieu de Vitry, le Comte Guillaume venoit avecques l'artillerie pour les forcer. Mais le jour les ſurprint avant qu'ils fuſſent à Changy, où ils trouverent

vingt chevaux du guet de la Compagnie du Seigneur de Langey, laquelle eſtoit conduitte par le Seigneur de Marville-Cathelin-Raillart, ſon Lieutenant, à cauſe que ledit Seigneur de Langey eſtoit en Piemont. Marville ayant decouvert les coureurs des ennemys, qui vouloient reconnoiſtre le paſſage, ſe ferma (a) au bout du pont; auſſi firent les ennemys attendans leur groſſe trouppe: cependant Marville advertit la Motte-Gondrin, Capitaine des chevaux-legers, lequel eſtant arrivé paſſa l'eau pour combattre les coureurs des ennemys; mais il fut chargé de telle furie qu'il fut renverſé, & luy fort bleſſé & repouſſé juſques où eſtoit la Compagnie du Seigneur de Langey, laquelle voyant ſur ſes bras cinq ou ſix Cornettes de chevaux-legers, commença, tousjours en combattant, à faire ſa retraitte vers Vitry, non ſans qu'il en demouraſt dix ou douze priſonniers & pluſieurs bleſſez; les Albanois, qui eſtoient logez près ladite Compagnie, oyans l'alarme, ſe retirerent vers Challons tous esbandez (b). Eſtans leſdits chevaux-legers raſſemblez près de Vitry, ils trouverent la bande du ſieur de la Hunaudaye conduitte par Michel-Ange, ſon Lieu-

(a) Se poſta. (b) En déſordre.

tenant, qui leur feit eſpaule, & ſe retirerent enſemble tousjours combattans juſques à Vitry, auquel lieu eſtans arrivez, ils trouverent le Seigneur de Briſſac avecques quelques Arcquebuziers de la bande de Saint-Petre-Corſe (a) dedans des vignes, leſquels ſouſtindrent à coups d'arcquebuze l'ennemy; ce qui leur vint bien à propos, autrement ils euſſent eſté defaits. Briſſac voyant la force n'eſtre ſienne, delibera ſa retraitte, & print le chemin de la riviere de Marne pour ſe retirer à Challons ou à mi-chemin. M. de Nevers avoit envoyé trois ou quatre cens hommes d'armes, qu'il avoit jetté hors de la ville pour ſoutenir nos gens; mais ils ne les rencontrerent, d'autant qu'ils avoient prins le chemin de la Chauſſée: parquoy le Seigneur de Briſſac ayant paſſé la riviere avecques ſi peu de chevaux-legers qui luy eſtoient reſtez, meit la moitié de ce qu'il avoit ſur la main dextre, & luy ſur la gauche, & envoya quelque nombre de Piquiers & d'Arcquebuziers au paſſage de la riviere pour ſouſtenir. Mais ſoudain l'ennemy esbanda ſept ou huict cens Piſtoliers & autant de Chevaux-legers, & bon nombre d'Acquebuziers à cheval, leſquels contraignirent Sanſac, qui eſtoit de-

(a) San-Pietro.

Digitized by Google

mouré ſur la queuë, de donner dedans le village, où eſtoit le paſſage ; ce qui porta grand ennuy à nos gens de pied, car l'ennemy les trouva en deſordre, rompus par nos gens meſmes, & les tailla en pieces, hors une partie, qui ſe retirerent en une Egliſe, leſquels ne ſe voulans rendre, arrivé que fut le Comte Guillaume, après leur avoir préſenté le canon & fait battre l'Egliſe, y feit mettre le feu, & furent tous bruſlez là dedans. Cependant le Seigneur de Briſſac faiſoit ſa retraitte, toujours tournant ſur ſon ennemy quand l'occaſion ſe preſentoit, de ſorte qu'il fut deux fois prins & deux fois recoux (a), ſi que ſa vertu & conduitte vainquit la force ; car en combattant obſtinement il ſe retira près de Challons. Les Imperiaux ſe logerent la nuict à Vitry ; puis laiſſans le Comte Guillaume, tant dedans la Ville qu'au Chaſteau, pour favoriſer leurs fourrageurs, ils ſe retirerent en leur camp devant Saint-Diſier, auquel lieu l'Empereur continuoit ſon ſiege, & cherchoit tous les moyens poſſibles pour endommager les aſſiegez.

Le Comte de Sanxerre, lequel eſtoit de-

(a) Qu'il fut pris deux fois, & deux fois repris par ſes gens.

Digitized by Google

dans, adviſoit diligemment à ſe conſerver, & departit les quartiers, afin que chacun ſceuſt où il devoit combattre. Au Vicomte de la Riviere, il bailla la garde du boullevert *de la Victoire*, qui eſt à la porte qui tire à Parthe, avecques l'une de ſes Enſeignes : & à ſon autre Enſeigne la garde depuis ledit boullevert juſques à la plateforme, qui tire vers S. Menehoult ; & depuis ladite plateforme juſques au chaſteau, il ordonna un autre Enſeigne ; & dedans ledit chaſteau le Capitaine Neufvillette, nommé André d'Aubourg, l'un des Lieutenans du Capitaine la Lande, de l'une de ſes Enſeignes : auſſi depuis ledit chaſteau juſques au boullevert, où eſtoit le Vicomte de la Riviere, furent ordonnez deux cens hommes de pied eſtans ſoubs la charge du Seigneur de Dourriers, lequel avoit eſté prins dans Ligny. En chacun deſdits quartiers fut ordonné dix hommes d'armes, & puis pour la garde de la place, & ſecourir où il ſeroit beſoin, vingt hommes d'armes, & cinq cens hommes du Capitaine Ricarville, deſquels il avoit la charge ſoubs le Capitaine la Lande. L'Empereur, eſtant logé près de la Juſtice, fiſt approcher ſes Eſpagnols, entre la ville & la riviere en un fonds, auquel ils ne pou-

voient eſtre offenſez de l'artillerie de dedans: leſquels après avoir fait leurs tranchées droit à la pointe du boullevert *de la Victoire*, mirent deux bandes d'artillerie en batterie, l'une qui battoit depuis ledit boullevert juſques à la porte qui deſcend aux moulins, & l'autre du coſté de Parthe, laquelle battoit en flanc: mais le Comte de Sanxerre, voyant la diligence qu'ils faiſoient, feit venir les vingt hommes d'armes, & l'Enſeigne de Ricarville, qui eſtoient à la place, pour remparer au lieu de la batterie que les ennemis faiſoient.

Pareillement voyant l'Empereur que nos gens faiſoient ordinairement des ſaillies par devers le chaſteau, il envoya le Prince d'Aurenge, avecques dix huict Enſeignes d'Allemans, & ſix grandes coulevrines, pour de coſté, battre dedans la ville, & empeſcher leſdites ſaillies, lequel ſe logea à la Forge vis à vis du chaſteau près du pont, qui eſt ſur la riviere de Marne. Eſtant arrivé à ladite Forge, il trouva moyen de divertir les eaux hors du foſſé de la ville, dont il meit les aſſiegez en neceſſité d'eau; car ils n'avoient plus que trois puits, qui mal-aiſément pouvoient fournir aux gens de guerre. L'Empereur faiſoit continuer ſa batterie: mais eſtant le Capitaine

Digitized by Google

la Lande travaillé d'avoir remparé tout le jour, & s'eſtant retiré dedans ſon logis pour ſe rafreſchir, un coup de canon paſſant par la breche & tout à travers la ville, luy emporta la teſte, ce qui fut grand dommage, car il eſtoit vaillant homme, & beaucoup experimenté, dequoy le Comte de Sanxerre adverty, fiſt ce jour celer ſa mort, craignant eſtonner ſes ſoldats. Ce jour meſme le Prince d'Aurenge, eſtant party de la Forge où il eſtoit campé, & eſtant ès tranchées pour aller viſiter l'Empereur, un coup de coulevrine, venant de la ville, donna ſur le haut d'icelles tranchées, où il y avoit force pierres, dont les eſclats frapperent ledit Prince d'Aurenge (18), de ſorte qu'il en mourut, au grand regret de l'Empereur & des Imperiaux.

Deux jours après, l'Empereur voyant que la breche eſtoit raiſonnable, delibera de faire donner l'aſſaut, & pour ceſt effect, ſur les neuf heures du matin, fiſt preparer ſon armée. Les Eſpagnols craignans que les Allemans vouluſſent avoir l'honneur d'aſſaillir les premiers, ſoudain ſans autre commandement, dix huict Enſeignes des leurs, donnerent droit à la breche, auquel lieu ils combattirent main à main contre les aſſiegez une grande heure. L'Empereur ſçachant les Eſ-

Digitized by Google

pagnols eſtre à l'aſſault, fiſt haſter de marcher neuf ou dix mille Allemans pour les ſouſtenir; toutesfois nos gens à force de bien combattre, repouſſerent les Eſpagnols du haut de la breche en bas : puis après l'Empereur envoya ſept ou huict cens hommes tous ayans caſaques de velous, & la bourguignote (a) en teſte, leſquels furent ſouſtenus comme les premiers, & renverſez dedans les foſſez. Derechef il fiſt renouveller l'aſſault de huict Enſeignes d'Allemans, avecques force petits barils de poudre, lances, & autre artifice de feu, leſquels firent ſi bien leur proffit, qu'ils laiſſerent dedans le foſſé tous leſdits artifices, avecques ſept ou huict cens hommes de morts, qu'ils perdirent aux trois aſſauts. L'Empereur conſiderant la vertu des aſſiegez, meſme qu'il avoit perdu grand nombre d'hommes & des plus experimentez, fiſt retirer chacun en ſon lieu. Telle fut la fin dudit aſſaut, lequel avoit duré depuis les neuf heures du matin, juſques à quatre heures après midy. Le Comte de Sanxerre, y eut ſon eſpée qu'il tenoit au poing emportée d'un

(a) Eſpèce de caſque, ainſi nommé, parce que les Bourguignons s'en ſont probablement ſervis les premiers. (Dictionn. Etymolog. de la Langue Françoiſe, nouvelle édition.)

Digitized by Google

coup de canon, ſans luy faire autre mal ſinon quelque bleſſure au viſage de quelques petits eſclats ; mais il perdit à la breche trente ou quarante, tant hommes d'armes qu'archers, & deux cens hommes de pied. Peu de jours après ceſt aſſaut, l'Empereur envoya un Trompette, pour ſonder la volonté des aſſiegez, eſtimant qu'eux après avoir fait leur devoir ſe contenteroient d'une compoſition honorable : mais les aſſiegez ne voulurent jamais eſcouter ledit Trompette, à ce qu'il ne peuſt donner eſtonnement aux ſoldats, & leur faire changer la bonne opinion en laquelle ils eſtoient de faire leur devoir.

Le Comte de Sanxerre, après avoir aſſis ſon guet, aſſembla tous les Capitaines, ſpecialement Hieronyme Marin, Boulonois, fortificateur, pour deliberer ce qu'ils avoient à faire. Finablemement il fut conclu que la nuict ledit Hieronyme, & le Capitaine Ricarville, accompagnés de vingt de ſes ſoldats, deſcendroient dedans le foſſé, pour eſcarper la breche : ce qu'ils firent, & rapporterent quant & eux grand nombre de poudres que les Allemands y avoient laiſſées, qui ſervirent bien à nos arcquebuziers ; car ils commençoient d'en avoir faute : pareillement fut faite telle diligence de remparer la breche,

qu'elle eſtoit au matin plus forte que devant. Quoy voyant l'Empereur, fiſt ceſſer la batterie, pour tenter la ſappe, & fiſt en diligence commencer des trenchées pour aller droit au boullevert *de la Victoire*, & auſſi du coſté de la breche commença une plate-forme de dix huict gabions de front, ſur leſquels quand ils eſtoient emplis, on en dreſſoit d'autres juſques à tant que la hauteur fuſt convenable. Ceux qui beſognoient pour venir ſapper le boullevert, eſtans leurs tranchées desja près dudit boullevert, trouverent une groſſe ſource de fontaine qui les empeſchoit de paſſer outre: mais les aſſiegez voyans jetter l'eau hors de ladite tranchée, ſoupçonnerent que les ennemis vouloient miner ou ſapper, & pour en ſçavoir la verité, ils mirent la nuict dehors un Gentil-homme, nommé le Capitaine Linieres, Normand, avecques quelques hommes, lequel fiſt ſi bien ſon devoir, qu'il fiſt abandonner aux Eſpagnols la garde deſdites tranchées, & les viſita de bout en bout, & ramena quelques pionniers dedans la ville pour dire des nouvelles: le reſte fut taillé en pieces.

D'autant que le ſiege eſtoit devant Sainct-Diſier, M. d'Aumalle, fils aiſné du Duc de Guyſe, eſtoit dedans Stenay, avecques cent cinquante

quante hommes d'armes, & quelque nombre de gens de pied, lequel, outre ce qu'il avoit deliberé de la garder ſi l'Empereur la venoit aſſaillir, portoit grand dommage au camp Imperial ; car ordinairement il eſtoit à cheval, & rompoit les vivres à l'ennemy, principalement ceux qui luy venoient de Bar-le-Duc, de ſorte que ſes detrouſſes veritablement apportoient grande faſcherie à l'Empereur.

Environ dix-huict jours après ledit aſſaut, un tabourin François eſtant allé au camp Imperial pour quelques priſonniers, apporta au Comte de Sanxerre des lettres en chiffre, leſquelles luy avoient eſté baillées en ſecret par un homme interpoſé, & à luy incogneu, qui diſoit avoir charge de M. de Guyſe, de les faire tenir ſecrettement audit Comte : lequel les ayant receuës & fait dechiffrer, feit aſſembler les Capitaines, pour en oüir la ſubſtance : C'eſtoit que M. de Guiſe eſcrivoit que le Roy ſçachant l'extremité des vivres & de poudres en laquelle ils entroient, leur mandoit de trouver moyen de faire compoſition ſi honnorable, que les hommes fuſſent ſauvez, parce qu'il n'y avoit ordre de les pouvoir ſecourir. Or avoit le Seigneur de Granvelle, feit ſurprendre un pacquet (a), dedans

(a) Si l'on s'en rapporte à Beaucaire, la Ducheſſe

lequel fut trouvé l'alphabet du chiffre que le Sgr de Guyse employoit avecques le Comte de Sanxerre, sur lequel il avoit contrefait ladite lettre au nom dudit Seigneur de Guyse. Le Comte, & les autres Capitaines n'ayans cognoissance de ceste falsité (a), furent en diverses opinions ; mais enfin ayans respect au grand travail que les soldats avoient porté, pour avoir esté assiegez l'espace de six sepmaines, & que les vivres & munitions leur commençoient à deffaillir, de sorte que malaisément eussent ils eu poudres pour soustenir encore un assaut, conclurent de tenter la volonté de l'Empereur ; ils envoyerent un Trompette au camp Imperial, afin d'obtenir saufconduit pour envoyer un Gentil-homme devers l'Empereur, ce qui leur fut accordé. Puis après par l'advis des Capitaines, fut ordonné pour y aller, Jacques de la Chasteigneray, Seigneur de la Chenuaire, Lieutenant dudit Comte de Sanxerre ; Chenuaire, cognoissant les capitulations que l'Empereur vouloit faire, trop rigoureuses, se retira sans rien conclure : mais enfin après avoir esté par trois fois assemblez pour ladite capitulation,

d'Etampes envoya le chiffre du Seigneur de Guise à l'Empereur ; & ce fut par le Comte de Longueval qu'elle le lui fit remettre. (a) De cette ruse.

Digitized by Google

fut accordé douze jours de trefve, & qu'il leur ſeroit baillé ſaufconduit pour envoyer devers le Roy, ſçavoir ſi dedans ledit temps il les envoiroit ſecourir, ou ſi la capitulation luy ſeroit agreable; & au cas que non, ils demoureroient en leur entier: auſſi où il l'auroit agreable, & que dedans le temps ils ne fuſſent ſecourus, leſdits aſſiegez rendroient la ville entre les mains de l'Empereur, & s'en iroient, à ſçavoir la cavalerie avecques leurs armes & chevaux, enſeignes deſployées & armet en teſte: les gens de pied avecque leurs armes, marchans en bataille, enſeignes deſployées, & tabourin ſonnant, & qu'ils ameneroient leurs bagues, & quatre pieces d'artillerie, au choix des aſſiegez avecques leur equippage.

L'occaſion de ceſte capitulation veritablement tant avantageuſe & honorable pour les aſſiegez (leſquels avoient arreſté l'un des plus grands Empereurs qui ait eſté depuis Charlemagne, avecques toutes les forces de l'Empire Occidental, devant une place non fortifiée, laquelle n'avoit jamais eu reputation que d'une ville champeſtre) provenoit de ce que l'Empereur vouloit oſter au Roy d'Angleterre, les moyens de ſe plaindre, à cauſe qu'il eſtoit campé devant Boulongne & Mon-

treul, s'excuſant de ce qu'il ne paſſoit outre, ſur ce qu'il eſtoit dit par leur traitté, que l'Empereur & luy marcheroient ſans s'arreſter ailleurs, pour aſſembler leurs forces près de Paris, & contraindre le Roy de les combattre à ſon deſavantage, ſinon (a) qu'il permiſt ruiner ſes pays & ſubjects, à ſa veue; car l'Empereur cognoiſſoit bien la neceſſité deſdits aſſiegez, & le peu d'apparence de leur ſecours, & meſme que dedans quinze jours au plus tard, il les auroit par famine : mais auſſi conſideroit il combien luy eſtoit mal-aiſé luy ſeul, & ores qu'il euſt eſté accompagné de l'Anglois, ſelon leur deſſeing, de deſtruire ce Royaume, non comprins qu'il avoit en barbe l'armée gaillarde, diſpoſt, & bien deliberée de Mgr le Dauphin, lequel après luy avoir laiſſé conſommer la ſienne, le tiendroit la corde au col, dont luy adviendroit plus de perte & de honte plus reprochable, que celle tant inſigne qu'il avoit receuë en Provence. Parquoy voulant l'Empereur faire cognoiſtre qu'il ne tiendroit à luy, que le traitté qu'il avoit avecques le Roy d'Angleterre ne fut accomply, accepta ceſte capitulation (b), eſperant attirer le Roy d'An-

(a) Sinon qu'il laiſſât.

(b) Charles-Quint conſidérant que la ſaiſon s'avan-

Digitized by Google

gleterre, & ſe renforcer de ſon armée, pour enſemblement tenter l'execution de leur entrepriſe. Or par incident je vous diray, qu'au commencement de ceſte entrepriſe, le plus grand nombre du Conſeil du Roy d'Angleterre, eſtoit d'advis qu'il devoit faire ſa deſcente en Normandie (comme avoient fait ſes predeceſſeurs) & qu'eſtant ſon armée de trente mille hommes, faiſant ſa deſcente en trois divers lieux, & en chacun lieu dix mille hommes, & ayant deliberé, & trouvant le pays deſpourveu de gens de guerre, pendant que le Roy & toutes ſes forces ſeroit amuſé contre une ſi grande armée qu'eſtoit celle de l'Empereur, & contre l'armée que conduiſoit M. de Reux, & le Comte de Bures, pour faire deſcente en Picardie, il ſe pourroit inveſtir du Duché de Normandie, l'eſtimant l'ancien heritage d'Angleterre. Mais Dieu qui a touſjours voulu conſerver ce Royaume, le fiſt

çoit, & que ſon projet d'envahir la France s'exécuteroit difficilement, chercha un prétexte pour ſe ſéparer de ſon allié le Roi d'Angleterre. Il le fit ſommer de le joindre devant Paris avec ſon armée. Henry répondit qu'il n'abandonneroit point le ſiège de Boulogne, & qu'il ſuivroit à cet égard l'exemple que l'Empereur lui avoit donné en s'acharnant à la priſe de pluſieurs Villes. (Hiſt. de la Maiſon de Tudor, par Hume.)

changer d'opinion, il entreprint de conquerir Boulongne, & Montreul, ce qui a eſté la ruine par après du Royaume d'Angleterre, ainſi que l'on pourra cognoiſtre par ceux qui eſcriront des choſes advenues du regne du Roy Henry à preſent regnant.

Le Roy ayant entendu le traitté des aſſiegez, lequel eſtoit mis ſur ſa diſcretion, le tint pour agreable : tellement qu'ils mirent ès mains de l'Empereur ladite ville de S. Diſier, & en ſortirent en l'ordre & ſelon qu'ils avoient capitulé. Parce qu'il prevoioit que ledit Empereur prendroit ſon chemin le long de la riviere de Marne, il manda à Mgr. le Dauphin, de renforcer M. de Nevers, qui eſtoit dedans Challons, tant d'hommes, que de vivres & autres munitions, parce qu'elle eſtoit peu fortifiée, & qu'il eſtoit beſoing de la garder par force & vertu des hommes ; au reſte qu'il ſe fortifiaſt le long de ladite riviere, & donnaſt telle proviſion à ſes affaires, que ſi l'ennemy entreprenoit de la paſſer il peuſt le combattre à ſon avantage à demy paſſé, luy deffendant de hazarder autrement la bataille, pour l'importance que c'eſtoit, s'il l'euſt perdeuë au milieu de ſon Royaume, ayant à ſon dos un tel ennemy que le Roy d'Angleterre. La choſe fut dili-

Digitized by Google

gemment obſervée par Mgr. le Dauphin : vray eſt qu'il euſt bien deſiré avoir en ſa compagnie le Conneſtable de Montmorency, qui eſtoit retiré en ſa maiſon, pour uſer de ſon Conſeil ; à ceſt effect il envoya devers le Roy, lequel trouva fort mauvaiſe la requeſte de ſon fils, pour la hayne qu'il portoit au Conneſtable ; il en voulut grand mal aux Capitaines qui eſtoient près de ſon fils. Pendant que le Roy d'Angleterre, tenoit le ſiege devant Boulogne & Montreul, ordinairement ſe firent de belles entrepriſes, & entre autres Mgr. le Duc de Vendoſme, adverty que de Sainct-Omer & Aire devoit partir un avitaillement pour amener audit ſiege de devant Montreul, il delibera de le deſtrouſſer, paſſant par le Boulenois. Eſtant party pour ceſt effect, il eut advertiſſement par les chemins, que l'ennemy avoit à la conduitte dudit avitaillement huict cens chevaux, & douze cens Lanſquenets, leſquels menoient quant & eux quatre coulevrines moyennes pour ſe fortifier, ſi par les chemins ils eſtoient aſſaillis. Le Seigneur de Vendoſme, après avoir eſté trois grandes lieuës au trot, ayant l'homme d'armes l'armet en teſte, & la lance ſur la cuiſſe, envoya le Sieur de Villebon avecques

ſa compagnie, le Sieur d'Eſtrée & d'Eſguilly, pour attaquer les ennemis & les amuſer pendant qu'il arriveroit : il mena avecques luy ſa compagnie de cent hommes d'armes, le Sieur de la Chaſtegneray, avecques cinquante de M. le Dauphin, & le Sieur de Senerpont avecques pareille charge. Leſquels arrivans près des ennemis les chargerent, de ſorte qu'ils furent rompus & mis à vau de routte, & ſans les morts, furent menez dedans Teroüenne huict cens priſonniers, & deux coulevrines moyennes. Les autres deux demourerent, à cauſe du roüage qui eſtoit rompu, & y furent gaignez quatre Enſeignes de gens de pied Allemans. Ledit Sieur avoit laiſſé ſur ſa queuë la compagnie de M. de Crequi, & celle de M. de Heilly de cent hommes d'armes pour le ſouſtenir, mais il n'en eut beſoing. L'Empereur voulant ſuivre ſon entrepriſe, partit de Sainct-Diſier, y laiſſant bonne garniſon, & vint loger le lendemain à Vitry en Parthois, auquel lieu il eut nouvelle que le Roy d'Angleterre, quelque promeſſe qui fuſt entr'eux, n'eſtoit deliberé de paſſer outre, qu'il n'euſt mis en ſon obeïſſance Boulongne & Montreul. Cela diligemment conſideré par l'Empereur, & que ſi luy ſeul marchoit plus

avant en pays (eſtans desjà ſes ſoldats dehallez (a) pour le travail & faute de vivres qu'ils avoient ſouffert devant S. Diſier, & que pareillement ils ſouffroient) la faim ſuffiroit pour le combattre, ſans les forces du Roy, leſquelles il voioit gaillardes & ſur le point de proſperer, pour le contraindre ainſi qu'ainſi de faire honteuſement ſa retraitte, il commença à gouſter quelques pourparlez qui eſtoient mis en avant, durant le ſiege de S. Diſier, d'une paix entre le Roy & luy, par le moyen de ſon confeſſeur, & du Seigneur de Granvelle, avecques quelques ſerviteurs du Roy. Choſe où ledit Empereur eſtima pouvoir honneſtement entendre ſans communiquer au Roy d'Angleterre, attendu que desja il avoit failly de promeſſe, & qu'il doutoit (outre ce qu'il cognoiſſoit bien que ſi ledit Roy d'Angleterre prenoit Boulongne & Montreul, la conqueſte ne ſeroit que pour luy) que par après ſe ſentant fort deçà la mer, il luy fuſt plus difficile quand ils auroient à traitter enſemble : ſi eſt-ce qu'auparavant paſſer outre, il envoya ſommer ledit Roy d'Angleterre de ſe venir joindre, ſuivant leurs traittez au lieu

(a) *Dehallez* ſignifie ici *épuiſés*. Le ſens de ce mot, dans la Langue de ce tems-là, étoit *maigre-défait*. (Voyez le Dictionn. de Nicot.)

Digitized by Google

qu'ils avoient conclu. Mais veritablement l'Empereur ayant conſideré l'arduité de ſon entrepriſe dès ſon arrivée en France, avoit en paſſant & ſans ſe declarer introduit iceux propos, mais depuis les avoit cachez : les reſervant pour s'en ſervir alors que la neceſſité en laquelle il eſtoit reduit le contraindroit. Après avoir penſé à la proximité de ſa ruine, il fiſt pourſuivre chaudement ce qu'il avoit premedité touchant la paix, de ſorte qu'il fut prins jour d'aſſembler les deputez, tant de la part de l'Empereur que du Roy, au lieu de la Chauſſée, mi-chemin de Challons & de Vitry. De la part du Roy, furent deputez pour ceſt effect Claude d'Annebault Admiral de France, & le Seigneur de Chemans (a), garde des ſeaux de France : & de la part de l'Empereur le Sieur Dom Ferrand de Gonzague, & le Sieur de Granvelle. Et pour aller devers le Roy d'Angleterre, de la part du Roy, fut deputé le Cardinal du Bellay, & avecques luy le Preſident Remond, premier Preſident de Roüen, & le Seigneur de l'Aubeſpine (b), Conſeiller du Roy

(a) François Errault, Seigneur de Chemans, remplaça François de Montholon, mort en 1543.

(b) Claude de l'Aubeſpine, Seigneur de Hauterive & Baron de Chaſteauneuf-ſur-*Cher*, étoit fils de Claude

& Secretaire d'Eſtat & des Finances. L'Admiral d'Annebault & les deputez de l'Empereur, ayans quelques jours communiqué enſemble, entrerent en quelques articles de traitté : mais ils ne firent aucune concluſion ; s'en retourna ledit Admiral au camp, & fiſt entendre au Roy l'eſtat de ſa negociation, pour ſur iceluy ſçavoir ſa volonté.

Cependant l'Empereur vint loger à Thin-l'Eveſque, deux lieuës près de Challons : puis paſſant entre Challons & Noſtre-Dame de l'Eſpine, il vint camper près la riviere de Marne, une lieuë au deſſoubs de Challons, & deux lieuës près de noſtre camp ; & eſtoit ladite riviere entre deux. Paſſant l'armée Imperiale par devant Challons, ceux de la ville cognoiſſans que l'Empereur paſſoit outre ſans les vouloir attaquer, la jeuneſſe de

de l'Aubeſpine Sieur de la Corbilliere, Bailly de Saint Euverte, & Conſeiller d'Orléans. Ses talens le firent connoître de M. Bochelet, Secrétaire des Finances, qui lui donna ſa fille en mariage. Il mérita l'eſtime de François I : ſous les ſucceſſeurs de ce Prince, il ſe maintint dans ſa place de Secrétaire des Finances, & obtint la qualité de Secrétaire d'Etat, qui depuis a toujours été accordée à ceux qui ont occupé cette place. (Hiſt. des Secrétaires d'Etat, par Fauvelet du Toc, in-4°, 1668, p. 78 & 79.)

Mgr de Nevers ſortit à l'eſcarmouche, pour recognoiſtre l'ennemy, & rompre leurs lances *pour l'amour de leurs Dames*, & avecques eux les chevaux legers, de ſorte que l'eſcarmouche ſe dreſſa forte & roide, & ſe firent de belles charges, prinſes & recouſſes tant d'un coſté que d'autre : mais enfin arrivant la force du camp de l'ennemy, nos gens furent contraints de tenir bride. Il y mourut de gens de bien, d'une part & d'autre, & entre autres des noſtres le Seigneur des Bordes (a) & le jeune Genly (b), tous deux de la maiſon de Mgr le Duc d'Orleans; ils furent tuez de coups de piſtoles (c), qui ſont petites arcquebuſes qui n'ont qu'environ un pied de canon, & les tire t'on avecques une main, donnant le feu avecques le roüet.

(a) Le Seigneur des Bordes étoit de la Maiſon de la Platiere en Nivernois. Son frère, connu ſous le nom de Maréchal de Bourdillon, ſe diſtingua dans les règnes ſuivans. Des Bordes laiſſa un fils unique, que nous verrons périr à la bataille de Dreux.

(b) Le jeune Genlis, de la Maiſon de Hangeſt.

(c) On croit, remarque Daniel dans ſon Hiſtoire de la Milice Françoiſe, que ces armes furent appellées *piſtoles*, ou *piſtolets*, parce que les premiers ſe fabriquèrent à Piſtoye en Toſcane. Les Allemands s'en ſervirent en France avant les François; & les Reiſtres, qui les portoient du tems d'Henry II, étoient nommés *Piſtoliers*.

Digitized by Google

Eſtant l'Empereur campé au lieu que je viens de dire, le Comte Guillaune de Fuſtemberg (qui eſtoit l'un des principaux qui avoient perſuadé à l'Empereur de prendre ce chemin, parce qu'il le cognoiſſoit pour avoir eſté ſept ou huict ans au ſervice du Roy, & venant d'Allemagne pour ledit ſervice, prenoit tousjours ſon chemin le long d'icelle riviere de Marne) partit environ minuict du camp Imperial, ſeulement accompagné d'un guide, pour aller recognoiſtre un gué de ladite riviere, où autresfois il avoit paſſé, eſperant par là faire paſſer l'Empereur & ſon armée. Arrivé audit gué il laiſſa ſon guide ſur le bord de l'eau, pour luy-meſme ſonder le gué, lequel il trouva fort aiſé, & le paſſa: mais quelques Gentils-hommes de la maiſon du Roy, & une partie de la compagnie de M. l'Admiral, auſquels il touchoit ceſte nuict de faire la garde, eſtans leurs ſentinelles prochaines de là (car elles eſtoient le long de l'eau) deſcouvrirent ledit Comte Guillaume, & ſans faire alarme ſe jetterent entre la riviere & luy, tellement que ſe cuidant retirer au paſſage, il fut prins ſans reſiſtance : puis eſtant amené au camp, il fut recognu & envoyé à la Baſtille de Paris, & depuis paya trente mille eſcus pour ſa rançon.

Digitized by Google

L'Empereur voyant ſon armée ſe ruiner par famine, à cauſe que de toutes parts les vivres luy eſtoient coupez, tant devant, derriere, que par les coſtez, delibera faire ſa retraitte par Soiſſons. Mais ſecrettement par un Moyne Eſpagnol (19), de la maiſon de Gouſments, lequel avoit eſté l'inſtrument du confeſſeur de l'Empereur, pour mettre les traittez en avant, il fiſt haſter de remettre ſus les propos de la paix, feignant toutesfois qu'elle ne venoit de luy. Cependant pour trouver moyen de vivre, il ſuyvit tousjours la riviere, eſtant en hazard d'une grande ruine, ſans qu'il fut adverty (20) que Mgr le Dauphin avoit envoyé à Spernay un Capitaine de gens de pied, pour faire retirer les vivres qui eſtoient audit lieu, & rompre le pont qui eſtoit ſur la riviere, & ce qui ne ſe pourroit ſauver, tant de bleds, vins, qu'autres vivres, le jetter en la riviere aval l'eau, & le gaſter. Mais il y feit mal ſon devoir, de ſorte qu'il fut ſurpris de l'Empereur, lequel trouva le pont qui n'eſtoit rompu, & grande abondance de vivres, d'autant que c'eſtoit l'une des eſtappes de noſtre camp: choſe qui luy donna occaſion de paſſer outre juſques à Chaſteau-Thierry, où pareillement il ſurprint les vivres en ſi grande abondance, que ſon

Digitized by Google

armée qui eſtoit affamée, ſe remit en vigueur. Audit lieu de Chaſteau-Thierry, fut grand mutinement entre les Eſpagnols & les Lanſquenets de l'Empereur, de ſorte qu'à peine peurent ils eſtre empeſchez de ne ſe donner la bataille les uns aux autres, à cauſe que leſdits Lanſquenets trouvoient mauvais que les vivres leurs fuſſent departis par les Eſpagnols.

Mgr. le Dauphin adverty de la faute advenuë à Eſpernay, laquelle pourroit eſtre cauſe de faire marcher l'Empereur juſques près de Paris, depeſcha le Sieur de Lorges avecques ſept ou huit mille hommes de pied, & quatre cens hommes d'armes, pour entrer dans Paris, y advenant le beſoin, lequel s'arreſta à Lagny ſur Marne, pour plus à propos executer ce dont il avoit charge; car ledit lieu eſt à cinq lieuës de Paris. Puis ſuivant la riviere en toute diligence, il gaigna le devant, & vint camper à la Ferté ſous Joüarre, à quatre lieuës au-deſſous du chaſteau-Thierry ſur la meſme riviere, & il envoya à Meaux bon nombre d'hommes pour empeſcher le paſſage audit Empereur: puis avecques ſon armée il s'approcha de Paris, craignant que le Roy d'Angleterre marchaſt de ce coſté. L'Empereur cognoiſſant

la diligence que Mgr. le Dauphin avoit faite, de venir gaigner le paſſage de la Ferté, & ayant crainte de tomber en extremité de famine, tourna ſon chemin vers Villers-Coſterez à travers le pays de Vallois, pour arriver à Soiſſons.

Cependant le Roy eſtoit à Paris importuné ſous main de faire paix avecques l'Empereur, laquelle il conſentit, neantmoins qu'il luy couſtaſt de ſes nouvelles conqueſtes, cognoiſſant (ores qu'audit Empereur il donnaſt la bataille) qu'elle ne ſe pouvoit paſſer ſans grande perte d'hommes, ſoit, ou qu'il la gaignaſt, ou perdiſt, & que le Roy d'Angleterre & le Comte de Bures, leſquels avoient auſſi puiſſante armée que la ſienne, luy pourroient encore donner une bataille: perdant l'une ou l'autre, ou toutes deux, ſon Royaume ſeroit en hazard, & les gaignant ſi ne pourroit-il beaucoup profiter, meſme ſur le Royaume d'Angleterre, qui eſt inſulaire. Joinct qu'il eſtoit tous les jours ſollicité par le Mareſchal du Biez, de luy envoyer ſecours de vivres dedans Montreul, autrement il ſeroit contraint par famine la remettre entreſles mains de l'ennemy. Pareillement il n'eſtoit trop aſſeuré de la ſuffiſance du Seigneur de Vervin, qui eſtoit Chef dans Boulongue: il conſideroit

conſideroit que, s'il perdoit leſdites villes, l'ennemy auroit entrée pour empieter ſon Royaume; & que difficilement elles pouvoient eſtre ſecouruës s'il n'appointoit avecques ledit Empereur. Parquoy il depeſcha l'Admiral d'Annebault, lequel fut trouver l'Empereur en l'Abbaye de S. Jean des Vignes, aux fauxbourgs de Soiſſons, auquel lieu eſtant arrivé, le Roy l'advertit, comme il avoit eu nouvelles que le Seigneur de Vervein avoit rendu Boulongne, & qu'il procedaſt diligemment à la concluſion du traité : car ſi l'Empereur euſt eſté certain de ceſte reddition (combien que la paix luy fuſt neceſſaire) il euſt eſté plus haut dans ſes demandes.

Il eſt fait mention aux precedents livres, comme tous les differends, ou la plus grande part, d'entre le Roy & l'Empereur eſtoient meuz pour le Duché de Milan; & que du vivant de feu Mgr. le Dauphin François, premier fils du Roy, iceluy Seigneur avoit propoſé audit Empereur, que dudit Duché (comme propre héritage de la Maiſon d'Orleans) il inveſtit Mgr. Henry Duc d'Orleans, qui depuis fut Mgr. le Dauphin, & puis Roy, choſe à quoy ledit Empereur n'avoit voulu entendre : mais bien il avoit fait offre de faire le mariage de Mgr. Charles, Duc d'An-

gouleſme, troiſieme fils du Roy, qui depuis a eſté Duc d'Orleans, avecques ſa fille ou niepce, & que par le moyen dudit mariage, il l'inveſtiroit du Duché de Milan. Laquelle offre le Roy n'avoit admiſe, pour eviter de mettre en diviſion Mgr. d'Orleans & Mgr. d'Angouleſme de preferer le puiſné à l'aiſné. Mais quand l'occaſion s'offrit de traitter la paix avecques l'Empereur, pour l'effet de laquelle l'Admiral d'Annebault, par le commandement du Roy fut trouver ledit Empereur en l'Abbaye de Saïnct-Jean des Vignes, près Soiſſons, ce party fut mis en avant pour ledit Charles, fils puiſné du Roy, alors Duc d'Orleans. Enfin fut conclu que le Duc d'Orleans devoit dedans deux ans eſpouſer la fille de l'Empereur, ou ſa niepce, fille du Roy des Romains, moyennant lequel mariage, & à la conſommation d'iceluy, l'Empereur inveſtiroit iceluy Duc d'Orleans du Duché de Milan, ou bien du Comté de Flandres & Pays-Bas, à l'option de l'Empereur. Auſſi le Roy, en ce faiſant, remettoit à l'Empereur le droit par luy pretendu audit Duché, & au Royaume de Naples, au cas qu'il baillaſt les Pays-Bas audit Seigneur d'Orleans : & pareillement devoit le Duc de Savoye eſtre remis en poſſeſſion de ſes pays,

Digitized by Google

lors que le Duc d'Orleans ſeroit jouïſſant du Duché de Milan ou du Comté de Flandres. Et attendant ledit terme de deux ans, ſe devoit rendre tant d'une part que d'autre, ce qui avoit eſté reſpectivement uſurpé tant deçà que delà les monts, depuis la trefve faite à Nice : & ſeroient toutes choſes (21) remiſes en l'eſtat qu'elles eſtoient lors d'icelle trefve. Quant à l'Empereur, il rendit au Roy du coſté de deçà les monts, Sainct-Diſier, Ligny, & Commercy : de la part du Roy fut rendu à l'Empereur, Yvoy, Montmedy, & Landrecy, & fut la ville de Stenay (les fortifications d'icelle raſées) remiſe entre les mains du Duc de Lorraine. Du coſté d'Italie l'Empereur rendit ſeulement la ville de Mont-devis, & le Roy luy rendit Albe, Quieras, Antignan, Sainct-Damian, Palezol, Creſentin, Verruë, Montcal, Barges, Pont-d'eſture, Lans, Vigon, Sainct-Salvadour, Sainct-Germain, & la pluſpart du pays des Langues, & du Marquiſat de Seve, & auſſi la Valpergue.

Les traitez de paix ainſi accordez, l'Empereur manda au Comte de Bures, & au Comte de Reux, qui eſtoient devant Montreul avecques ſon armée, en la compagnie du Duc de Northfolk, & d'une partie de l'armée d'An-

gleterre, qu'ils euſſent à ſe retirer (22), & à licentier ſadite armée. Ce fait, partant de Soiſſons pour prendre ſon chemin à Valenciennes, il s'en alla à Niſi-le-Chaſteau, delà à Creſpy en Laonnois, puis à la Fére ſur Oize, auquel lieu le vint trouver le Duc d'Orleans, pour l'accompagner juſques hors des limites de ce Royaume, & avecques luy Monſieur Jean, Cardinal de Lorraine, le Cardinal de Meudon (a), le Comte de Laval, le Seigneur de la Hunaudaye, & autres, leſquels l'accompagnerent juſques à Bruxelles, comme oſtagers, juſques à ce que la reddition des places que le Roy tenoit delà les monts, fut faite. Puis l'Empereur & le Roy depeſcherent en Piémont devers le Marquis du Guaſt, & le Sgr. d'Anguien leurs Lieutenans-Generaux

(a) Antoine Sanguin, ſurnommé le Cardinal de Meudon, étoit de l'ancienne & noble famille des Sanguins, que quelques Hiſtoriens prétendent être paſſée d'Italie en France. Il fut promu aux plus hautes dignités de l'Egliſe par le crédit de la Ducheſſe d'Eſtampes, avec qui il étoit allié à cauſe de ſa ſœur qui avoit épouſé Jacques de Piſſeleu, Seigneur de Heilly en Picardie. Il fut nommé premier Aumônier en 1543, & prit le titre de Grand-Aumônier. Il mourut diſgracié en 1559. (Voyez Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, Tome I, p. 446.)

delà les monts pour faire publier la paix, & pour chacun en ſon endroit faire reſtituer les places qu'ils tenoient l'un de l'autre : mais le Marquis n'eut grande peine à rendre, car il ne tenoit de conqueſte ſur nous depuis la trefve de Nice, que le Mont-devis.

Or revenons au Roy d'Angleterre, devers lequel le Roy (alors que les Deputez de Sa Majeſté, & ceux de l'Empereur furent depeſchez pour ſe trouver au lieu de la Chauſſée, pour le traité de paix dont eſt fait mention) avoit depeſché le Cardinal du Bellay. Iceluy du Bellay l'euſt peu conduire à ceſte raiſon de paix, veu que l'Empereur y vouloit entrer; mais ledit Roi d'Angleterre eſtant bien adverty de l'eſtonnement du Sgr de Vervein, Chef dedans Boulongne, uſa de diſſimulation, remettant les choſes en longueur, ſe tenant certain que de brief il auroit telle iſſue de ſon entrepriſe de Boulongne qu'il deſiroit; Cependant il envoya le Cardinal & ſa compagnie au chaſteau de Hardelot, pour eſtre logé plus commodement. Le Seigneur de Vervein qui (comme j'ay dit) eſtoit homme peu experimenté, après avoir enduré grande & furieuſe batterie, ſouſtint quelque forme d'aſſaut, mais (à ce que j'ay entendu par luy-meſme) la vertu du Capitaine Philippe

Digitized by Google

Corſe fut cauſe de le faire ſouſtenir ſi longuement : mais enfin ledit Capitaine Philippe eſtant à la breche, fut frappé par la teſte d'un eſclat d'artillerie venant du camp, dont il mourut. Le Seigneur de Vervein l'ayant perdu, & n'ayant plus que toute jeuneſſe auprès de luy, & de ſoy-meſme eſtonné, commença à parlementer, auquel parlement ſucceda tel effect qu'iceluy Seigneur de Vervein feit ſortir le Seigneur de Sainct-Blimont, vieil ſoldat, Porte-enſeigne du Seigneur du Biez, & le Seigneur de Freumeſelles, Commiſſaire des guerres, pour entendre la volonté du Roy d'Angleterre, laquelle fut que les gens de guerre & citadins s'en iroient leurs bagues ſauves, remettans la place entre ſes mains, avecques toute l'artillerie, munitions & vivres, dont de tout il y avoit abondance. Les citadins n'y vouloient conſentir, meſme le Maieur (a) feit offre audit Seigneur de Vervein, que s'il vouloit s'en aller, luy avecques les citadins, & les gens de bonne volonté garderoit la ville, mais

(a) Le nom de ce Mayeur, ou Maire, mérite de paſſer à la poſtérité. Il s'appelloit *Eurvin*. Il avoit communiqué ſon activité & ſon courage aux habitants ; & ſi on l'eût laiſſé faire, plutôt que de ſe rendre, il ſe ſeroit enſeveli ſous les débris des remparts.

Digitized by Google

jamais ne fut ouy. Le lendemain que la compoſition fut accordée & devant qu'oſtages fuſſent baillez, ſurvint ſi extreme tourmente, tant de vent & de pluye, que dedans le camp de l'ennemy ne demoura une ſeule tente debout, & pour les terres qui ſont graſſes, nul ne pouvoit marcher ny avant, ny arriere. Toutesfois jamais l'opinion du Seigneur de Vervein ne changea, & il ne put eſtre perſuadé qu'il ne remiſt la place entre les mains du Roy d'Angleterre, diſant qu'il ne luy vouloit faillir de ſa parole; mais il faillit bien de ſa foy à ſon naturel & ſouverain Prince, dont depuis il eut la teſte tranchée à Paris. Il eſt certain que s'il euſt tenu deux jours, la ville eſtoit ſauvée; car (comme j'ay dit) pour la pluye il n'y avoit ordre de marcher à l'aſſaut, & cependant Mgr. le Dauphin qui marchoit en diligence pour le ſecourir, ſe fut approché, qui euſt fait changer le deſſein du Roy d'Angleterre.

Durant le ſiege, le Seigneur de Sainct-André, jeune homme de grande volonté, des plus proches de la perſonne de Mgr. le Dauphin, entreprint d'entrer dedans Boulonlongne, ayant choiſy des gens de bien & d'experience, pour mener quant & luy, eſperant faire grand ſervice à ſon Prince, & luy

ſauver ſa ville, que l'on cognoiſſoit en hazard de perdition. Parce que par terre il n'y avoit moyen d'y entrer, pour les tranchées qu'y avoient faites les Anglois, & forte garde d'icelles, il delibera d'y entrer par mer; mais le vent & la tourmente luy furent ſi contraires, que deux ou trois fois ayant donné à l'embouchement du havre, autant de fois il fut rejetté en la mer : parquoy après avoir tenté toutes fortunes il fut contraint de retourner d'où il eſtoit party.

Le Roy ayant fait la paix avecques l'Empereur, feit promptement marcher ſon armée pour ſurprendre le camp des Anglois qui eſtoit devant Montreul, & trouver le Roy d'Angleterre devant Boulongne, abandonné de l'armée Impériale, & luy donner la bataille, ſinon, qu'il levaſt ſon camp, & ſe retiraſt: puis trouvant Boulogne fort ruinée (comme on diſoit) avant que les Anglois euſſent loiſir de la remparer, il y auroit moyen de la prendre; mais le Duc de Northfolk, qui eſtoit devant Montreul, ayant entendu que noſtre armée approchoit de Hedin, craignant qu'elle ne ſe jettaſt entre Boulongne & luy, pour empeſcher ſa retraitte, leva ſon camp, & pria le Comte de Bures de l'accompagner juſques en lieu de ſeureté, ce qu'il feit.

Digitized by Google

Le Roy d'Angleterre (eſtant le Duc de Northfolk joint avecques luy) cognoiſſant que ſes forces ſeparées d'avecques celles de l'Empereur, n'eſtoient ſuffiſantes pour ſouſtenir (a) l'armée du Roy, ſe retira à Calais, faiſant embarquer à Boulongne une partie de ſa groſſe artillerie, pour mener en Angleterre. Il laiſſa pour garde de ſa conqueſte le Duc de Sombreſſet, nommé Milord Semer (b), frere de la feuë derniere Reyne ſon eſpouſe, dont eſtoit ſorty Edouard, qui depuis fut Roy.

Mgr. le Dauphin adverty que le ſiege de devant Montreul eſtoit levé, & que le Roy d'Angleterre s'eſtoit retiré à Calais, mais pour la haſte qu'il avoit de deſloger, avoit laiſſé la pluſpart de ſon artillerie, vivres & autres munitions dedans la baſſe-Boulongne, partit d'Auchy-le-Chaſteau, & print le chemin par le haut pays du Boulenois, paſſant à un village nommé Eſcueulles, laiſſant la Foſſe Boulenoiſe à gauche pour venir à Marquiſe,

(a) Pour réſiſter.

(b) Edouard Seymour, Duc de Sommerſet, qui après la mort de Henry VIII fut protecteur du Royaume d'Angleterre ſous le règne d'Edouard VI. Il eut la tête tranchée en 1552. Sa ſœur Jeanne Seymour avoit épouſé Henry VIII.

Digitized by Google

mi-chemin de Boulongne & de Calais. Duquel lieu de Marquiſe, après y avoir rafreſchy ſon armée deux ou trois heures, il partit pour arriver à la baſſe Boulongne devant le jour (ainſi qu'il feit) afin de ſurprendre ladite artillerie, vivres, & munitions qui y eſtoyent, (or n'eſtoit ladite baſſe Boulongne fermée que de quelques petites tranchées.) Eſtant près furent ordonnées deux trouppes, dont la premiere eſtoit conduite par le Seigneur de Fouqueſſolles, pour faire l'execution : & avecques l'autre & plus groſſe trouppe, devoit marcher le Seigneur de Tais pour ſouſtenir ledit de Fouqueſſolles, puis devoient marcher ſix mille Griſons pour ſe jetter en un vallon, & ſecourir où beſoin ſeroit. Mais il me ſemble qu'ils devoient jetter une teſte de dix ou douze Enſeignes entre la baſſe Boulongne & la haute, pour empeſcher les ſaillies de ceux de la haute Boulongne : je ne ſçay s'il fut ordonné ; toutesfois il ne fut pas executé. Auſſi eſtoit-il raiſonnable qu'il demouraſt quatre ou cinq Enſeignes en bataille ſur la place de la baſſe Boulongne, pendant que ſe feroit l'execution, où chacun ſe pourroit recueillir. Le Sgr. de Fouqueſſolles ſuyvant ce qui luy eſtoit ordonné, donna dedans la place, &

Digitized by Google

le ſuivit le Seigneur de Tais : tout ce qui ſe trouva d'ennemis, fut mis au fil de l'eſpée; l'artillerie du Roy d'Angleterre & les munitions gaignées ; de ſorte que noz gens penſoient avoir la victoire : mais autrement en advint, car cinq ou ſix Enſeignes ſortans de la haute Boulongne, trouverent nos ſoldats en deſordre, comme gens qui s'amuſent au butin, & les mirent à vau de roupte. Le Seigneur de Fouqueſſolles cuidant ſe retirer à la place pour faire teſte, y fut tué : le Sgr. de Tais ſe retirant eut quelque coup de fleſche (a), & n'y eut jamais ordre de raſſembler les ſoldats ; quelques remontrances que leur peuſſent faire les Capitaines, ils ne voulurent tourner viſage au peu de nombre qui eſtoit ſorty : meſme nos Italiens s'en allerent en confuſion juſques au lieu où eſtoient les ſix mille Griſons pour les ſouſtenir : & ſi je penſe qu'il y avoit autant de bons ſoldats qu'il en fut pour l'heure en Europe, ce qui me fait

(a) Il eſt étonnant que du Bellay ne nomme point ici Montluc parmi ceux qui ſe diſtinguèrent dans cette eamiſade. Ses Mémoires en contiennent une rélation bien détaillée ; & il courut riſque d'y périr. Comme Montluc étoit ſous les ordres de M. de Taix, peut-être eſt-ce là le motif du ſilence qu'a gardé du Bellay ſur ce qui eſt perſonnel à Montluc.

Digitized by Google

croire que ſur toutes choſes on doit, en faiſant quelque entrepriſe, preveoir les inconveniens qui peuvent advenir, & y pourveoir en tems & lieu : d'autant qu'il eſt tard, & quelquesfois impoſſible d'y remedier après que le deſordre y eſt advenu. Mgr le Dauphin à toutes forces vouloit marcher luy-meſme, & hazarder ſa perſonne pour y donner ordre ; mais il ne fut conſeillé de ce faire, attendu que le jour eſtoit venu, & que la ville à coups de canon qui battoient de pointe en flanc, de haut en bas, empeſchoit qu'on ne ſe put rallier enſemble : auſſi la pluye eſtoit ſi extreme, que la pluſpart de nos Arcquebuziers eſtoient ſans feu, & le reſte pour indiſpoſition du temps n'avoient moyen de s'ayder de leurs armes. Cependant quelque cavalerie des noſtres avoit donné entre Boulongne & la Tour d'Ordre ; mais elle fut contrainte de ſe retirer, ſe voyant abandonnée des gens de pied.

Ce deſaſtre advenu, Mgr le Dauphin voyant les pluyes ſi continuelles, & la faute de vivres qui eſtoit en ſon camp (parce qu'il eſtoit venu en telle diligence, que meſme à cauſe des mauvais chemins les vivres ne l'avoient pu ſuivre, tellement que la pluſpart de ſon armée fut trois jours ſans manger pain,

Digitized by Google

& à qui en avoit, le ſoldat donnoit ſon harnois pour un pain, & ne pouvoit t'on avoir vivres de plus près qu'Abbeville, d'autant que tout le Boulenois juſques à Montreul, eſtoit ruiné & bruſlé, & ſemblablement depuis Montreul juſques à Abbeville, qui ſont dix ſept lieuës d'intervalle, & ne ſe trouvoient herbes ny autre fourage pour les chevaux) ſe retira par l'advis des Capitaines vers Montreul : auquel lieu après avoir eu nouvelles du Roy ſon pere, il licentia les Suiſſes & Griſons, laiſſant à Montreul, pour faire teſte à ceux de Boulongne, le Mareſchal du Biez, avecques les bandes tant Françoiſes qu'Italiennes venues de Piémont, & puis ſe retira devers le Roy, qu'il trouva à S. Germain en Laye. Auſſi M. d'Anguien, après avoir ordonné le Seigneur de Termes, pourſuivant le traitté de paix, pour reſtituer les places par luy conquiſes ſur l'Empereur, ſe retira devers le Roy qu'il vint trouver à Mante, peu de jours avant que M. le Dauphin y arrivaſt.

Durant ceſt hyver ne ſe feit de grandes entrepriſes, ſinon que le Mareſchal du Biez, ayant mis enſemble toutes les forces qui eſtoient demourées en Picardie, alla camper au Portet (qui eſt un petit port, où ſeulement ſe retirent les peſcheurs) un quart de

lieuë deça Boulongne, eſtant la riviere du Pont-de-brique entre la ville & luy, eſperant au deſſus dudit lieu tirant vers Boulongne, & le long de la coſte de la mer faire un fort, pour tenir en ſubjection le havre de Boulongne. Mais le Milord (a) Sorel fils du Duc de Northfolk, pour rompre ladite entrepriſe, aſſembla les forces que le Roy d'Angleterre avoit par deça la mer, & vint ſurprendre le Mareſchal devant qu'il euſt eu moyen de ſe fortifier, de ſorte qu'il fut contraint de ſe retirer vers Montreul : & ſans l'ordre qui fut mis par le Capitaine Ville-franche, maiſtre de camp des vielles bandes Françoiſes, lequel demoura ſur la queuë, il y avoit grande apparence qu'il y fut advenu une roupte (b). Si eſt-ce qu'il y mourut de gens de bien, tant d'une part que d'autre, & pour le mauvais chemin qui eſtoit à cauſe des pluyes continuelles, ſur la retraitte demourerent deux

(a) Milord Surrey, fils du Duc de Nortfolck, ſe diſtingua par ſa bravoure & par ſes talents littéraires. Il fut une de ces victimes que Henry VIII immola. Il ſuffiſoit d'avoir du mérite, pour déplaire à ce Roi, ou plutôt à ce Deſpote ſanguinaire. Surrey, pour prix de ſes ſervices, mourut ſur l'échaffaud en 1547. (Voyez l'Hiſt. d'Angleterre, par Hume, Tome III, p. 368.)

(b) Une déroute.

Digitized by Google

pieces d'artillerie de campagne ; le reſte fut retiré, & ſe campa ledit Mareſchal une lieuë par delà Montreul, tirant vers Boulongne, pour avoir la commodité des vivres qui luy venoient dudit lieu de Montreul.

En ce temps (23) mourut le Roy Jacques d'Eſcoſſe, à cauſe dequoy le Royaume demoura fort deſpourveu : pour y remedier, le Roy depeſcha avecques nombre de gens de guerre & d'argent, le Comte de Lenox (24) de la maiſon de Stuart, neveu du feu Mareſchal d'Aubigny, qui eſtoit Capitaine de cent hommes d'armes Eſcoſſois des ordonnances du Roy, pour aller donner ſecours à la Reyne d'Eſcoſſe, veufve dudit deffunct Roy, & fille du Duc de Guiſe, lequel Roy ne laiſſa de luy & de ladite Reyne, qu'une fille ſeule heritiere dudit Royaume. Le Comte de Lenox arrivé en Eſcoſſe, comme jeune & mal conſeillé, depenſa les deniers du Roy fort mal à propos, & ſçachant le malcontentement que l'on avoit de luy, pratiqua de ſe retirer au ſervice du Roy d'Angleterre, qui le recueillit, eſperant en tirer du ſervice, & luy donna en mariage une ſienne niepce fille de ſa ſœur, mere du feu Roy d'Eſcoſſe, laquelle après la mort du Roy Jacques IV, pere d'iceluy feu Roy, avoit eſpouſé un Gen-

Digitized by Google

til-homme d'Angleterre, dont eſtoit iſſuë ladite fille. Le Roy adverty de ladite revolte, en toute diligence depeſcha le Seigneur de la Broſſe, Gentil-homme de Bourbonnois, homme ſage & bien adviſé, pour conſoler & conſeiller la Reyne d'Eſcoſſe. Puis peu de temps après il depeſcha le Seigneur de Lorges, Chevalier de ſon ordre, avecques une armée, pour donner ayde & ſecours au pays d'Eſcoſſe.

Le Roy après avoir depeſché pour le ſecours d'Eſcoſſe, ſe retira à Remorentin, auquel lieu il feit ſejour juſques environ le commencement du mois de May, mil cinq cens quarante-cinq; pendant ce temps ayant conſideré que laiſſant longuement les Anglois dedans Boulongne, ils pourroient de jour en autre ſe renforcer, & prendre pied en ſon Royaume, ce qui ſeroit une mauvaiſe ſemence; à ceſte occaſion il delibera pour y remedier, de chercher tous moyens de les en deſloger. Parquoy il ordonna de dreſſer une groſſe armée (a) par mer, dont

(a) François I put aiſément raſſembler une armée navale de l'eſpèce de celle que l'on déſignoit ſous ce nom à l'époque dont il s'agit. L'activité du Monarque s'étoit communiquée à toutes les têtes. Il y avoit peu de Villes maritimes où des aſſociations n'euſſent lieu

auroit

auroit la conduitte l'Admiral d'Annebault, & de la faire ſi gaillarde, qu'elle fût pour combattre l'armée d'Angleterre, s'il la trouvoit ſur la mer, & où l'occaſion ſe préſenteroit, prendre pied en Angleterre. Pour ceſt effect il manda en Provence le Capitaine Paulin, depuis Baron de la Garde, pour amener vingt-cinq galleres de la mer de Levant en la mer de Ponant, paſſant le deſtroit (a) de Gibeltar, choſe que l'on n'avoit encore veuë, ſinon l'an mil cinq cens & douze, que le Capitaine (b) Pregent en paſſa quatre. Auſſi il ordonna de vaiſſeaux ronds, huict ou dix carraques Genoiſes pour renforcer ſon armée, leſquelles vindrent ſi tard qu'elles ne ſervirent de rien; meſme entrans dedans la bou-

pour faire le commerce. Ces Compagnies libres poſſédoient plus ou moins de vaiſſeaux. Elles les louoient au Roi en tems de guerre : on rempliſſoit ces navires de Soldats ; & voilà ce qu'on appelloit alors des vaiſſeaux de guerre. Une eſcadre de ce genre, armée par des Bretons, avoit enlevé déjà les premiers tréſors du Pérou qu'on apportoit à Charles-Quint; & des Navigateurs Normands ayant découvert le Canada, en avoient pris poſſeſſion au nom de la France.

(a) Le Détroit de Gibraltar.

(b) Voyez l'Obſervation, n° 9, ſur le premier Livre des Mémoires de du Bellay.

Digitized by Google

che (a) de Sene, par faute de bons pilots s'en perdit la plus grande part. Pareillement il ordonna de dreſſer une groſſe & puiſſante armée par terre, pour, pendant que ſon armée de mer feroit ſon execution, ſe venir camper devant Boulongne, la riviere entre deux, & là faire un fort, auquel il put laiſſer quatre ou cinq mille hommes en ſeureté, & tenir ceux de Boulongne en telle ſubjection, qu'ils n'euſſent moyen de paſſer deçà l'eau en ſes pays, & ſemblablement le faiſant ſur la pointe vis-à-vis de la tour d'Ordre, empeſcher à coups de canon que navires ne peuſſent entrer dedans le havre, pour ſecourir ceux de la ville, eſperant que dedans la mi-Aouſt que ſon armée de mer ſeroit de retour, ledit fort ſeroit en deffence, ainſi que l'on luy promettoit. Ce faiſant, il eſtoit deliberé, ayant reuny tous ſes gens de guerre, tant de terre que de mer, de marcher luy-meſme en perſonne, laiſſant dans ledit fort trois ou quatre mille hommes, & d'aller aſſieger Guines, qu'il eſperoit forcer, & là ſe fortifier pour tenir Calais & la terre d'Oye en ſubjection, & par ce moyen affamer Boulongne: mais autrement en advint, ainſi que vous orrez cy-après. Pour renforcer ſon armée de mer & de terre, il envoya

(a) Dans l'embouchure de la Seine.

Digitized by Google

en Allemagne le Comte Rin-Grave, le Colonnel Recroc & le Colonnel Ludovic, qui desjà avoient chacun 2000 Lanſquenets à ſon ſervice, pour faire nouvelle levée, & remplir leurs regimens juſques au nombre de quatre ou cinq mille chacun; en Gaſcogne & Languedoc, il envoya faire un autre nouvel amas juſques au nombre de dix mille hommes, pour remplir ſes bandes Françoiſes, & pour la terre il ordonna Chef de l'armée le Mareſchal du Biez

Ayant fait de telles ordonnances, le Roy partit de Romorentin, pour prendre ſon chemin en Normandie, parce qu'il vouloit faire l'embarquement de ſon armée, en la ville Françoiſe du Havre de Grace, qui eſt à l'embouchement de la riviere de Sene; prenant le chemin par Argentan environ la S. Jean, il ſe trouva à Toucques: eſtant audit lieu ſe deſcouvrit ſon armée du Levant; dequoy n'eſtant adverty, il eſtima que c'eſtoit celle d'Angleterre qui vouloit faire deſcente en la baſſe Normandie, pour divertir ſon entrepriſe: mais ſoudain vint un brigantin qui l'aſſeura que c'eſtoit ſon armée du Levant. Auſſi peu de jours après ſe preſenta devant le Chef (a) de Caux trente cinq navires An-

(a) *Chef* ici ſignifie *Promontoire*: ce mot vient du mot Latin *Caput*.

gleſches, qui tirerent à coup perdu en terre : mais ayans cognoiſſance de nos galleres qui approchoient, feirent leur retraitte à Portemuth (a).

Audit lieu de Toucques, Langey vint trouver le Roy, qui l'avoit depeſché aux frontieres de Champagne pour recueillir les Lanſquenets, lequel luy apporta nouvelles de leur deſcente à Mezieres, & qu'il les avoit acheminez par eſtappes, ſuivant ſon commandement, le chemin droit à Montreul. Ayant le Roy ceſt advertiſſement de la venuë des Lanſquenets, qui eſtoit la principalle force qu'il attendoit, il manda au Mareſchal du Biez, qu'incontinent qu'ils ſeroient arrivez à Montreul, il eut à marcher à Boulongne, & à commencer le fort dont j'ay parlé cy-deſſus, & qu'il eut à luy faire entendre le temps que ledit fort pourroit eſtre en deffence : il luy feit envoyer ſix ou ſept mille pionniers, & bon nombre de charroy pour conduire faſcines, gazons, & autres choſes neceſſaires pour ceſt effect. Le Mareſchal du Biez, par le Gentil-homme qui alla devers luy, manda au Roy que dedans la mi-Aouſt le fort ſeroit en deffence, ce qui n'advint toutesfois, comme cy-après je vous reciteray. Sur l'aſſeurance d'iceluy Mareſchal, le Roy

(a) A Porſmouth.

dreſſa ſon eſtat & meit ſon but ſur icelle, & le ſixieſme jour de Juillet, il feit faire voille à ſon armée de mer, laquelle eſtoit aſſemblée au Havre de Grace, & luy pour la veoir partir, eſtoit ſur le chef de Caux, dont il pouvoit tout deſcouvrir. Mais tirant les ancres du carraquon, qui eſtoit le plus beau navire de la mer de Ponant, & le meilleur à la voille, portant huict cens tonneaux de charge, dedans lequel devoit eſtre la perſonne de l'Admiral pour le combat; le feu ſe meit (26) au fougon (a), tellement qu'on ne le ſceut jamais ſauver, qu'il ne fut conſommé en cendres : il y avoit cent groſſes pieces d'artillerie de bronze; meſme y eſtoit l'argent du Roy lequel fut ſauvé. Pluſieurs voulans eviter la furie du feu, ſe precipiterent en la mer, les galleres en ſauverent beaucoup : mais depuis que le feu vint au bas dudit navire, elles furent contraints de prendre le large, car le feu ſe donna en l'artillerie, de ſorte que la batterie qui ſe faiſoit de ſi grand nombre de pieces, mettoit à fonds tout ce qui ſe trouvoit devant, derriere & aux coſtez. Le nombre des navires ordonnez pour l'armée, montoit à cent cinquante gros vaiſ-

(a) A la cuiſine.

ſeaux ronds, ſans compter ſoixante Flovins (a), & vingt-cinq galleres, leſquels tous enſemble ſe leverent (b) ledit ſixieſme jour de Juillet, tant du Havre de Grace, que de la Foſſe d'Eüre, Honfleur, Harfleur & Dieppe, & prindrent la volte pour tirer vers l'iſle d'Huicht (c), & le Havre de Portemuth en Angleterre (d), auquel lieu de Portemuth eſtoient les forces de mer dudit Roy d'Angleterre, leſquelles noſtre armée cherchoit à combattre.

Le dixhuictieſme jour dudit mois de Juillet mil cinq cens quarante cinq, eſtant arrivé M. l'Admiral près l'iſle d'Huicht, il manda le Baron de la (26) Garde avecques quatre galleres, tant pour recognoiſtre l'iſle juſques à la

(a) Eſpèce de petits vaiſſeaux reſſemblants à ce que nous appellons flûtes.

(b) Mirent à la voile.

(c) Vers l'iſle de Wight.

(d) L'Abbé Lambert dans ſon édition a fait différens retranchements à la rélation de du Bellay. Ces retranchements nous ſemblent d'autant plus déplacés, que la rélation de cette campagne de mer eſt la première dont il ſoit queſtion dans l'Hiſtoire de la Marine Françoiſe; quoique cette Marine fût dans ſon enfance, les efforts qu'elle tenta contre l'Angleterre méritent l'attention du Lecteur.

Digitized by Google

pointe de Saincte-Heleine, que pour considerer la contenance des ennemis. Ceste pointe est par où l'on entre dedans le canal qui fait la separation de l'isle d'Huicht & d'Angleterre, regardant vis à vis de Portemuth. L'armée des ennemis estoit de soixante navires esleuz & très-bien ordonnez en la guerre, quatorze desquels à la faveur du vent de terre sortirent de Portemuth d'une grande promptitude, & en si bel ordre, que l'on eust dit qu'ils attendoient de pied coy nostre armée pour la combattre. Mais M. l'Admiral allant contr'eux avecques le reste des galleres, sortit aussi le reste de leur armée hors du Havre au devant de luy: où après avoir longtemps combattu à coups de canon, les ennemis commencerent à se couler à main senestre au couvert de la terre, en lieu où ils estoient deffendus par quelques fortereresses qui estoient sur la falaize, & de l'autre costé de bans & de rochers couverts d'eau, lesquels sont assis au travers du chemin, laissans seulement une entrée estroitte & oblique, pour passer peu de navires de front. Ceste retraitte, & la nuict qui approchoit, mirent fin au combat de ce jour, sans qu'en tant de coups de canon & d'autre artillerie qui furent tirez, eussions receu perte notable. Quand les galleres fu-

rent de retour près de la pointe Sainde-Heleine, vindrent nouvelles à M. l'Admiral que la *Maiſtreſſe* (qui eſtoit le meilleur & principal navire de noſtre armée, & ſur lequel il avoit deliberé de combattre) couloit à fonds, & qu'il n'y avoit autre eſperance, que de ſauver les hommes & l'argent du Roy, lequel eſtoit dedans pour le payement de l'armée. La cauſe de ce dommage fut (à ce que l'on preſumoit) que ſortant du Havre de Honfleur pour ſe jetter à la rade, ledit navire toucha en terre, & de ce heurt la quille & gaborts (a) s'eſtonnerent, de ſorte que les joints des planches s'ouvrirent tant, que des eſtouppes qui eſtoient mal preſſées dedans leſdits joints, vindrent à s'abreuver tellement que le jour d'après, ce navire eſtant agité d'un vent frais, fiſt tant d'eau, que l'on ne pouvoit plus fournir à l'evacation (b).

Eſtant M. l'Admiral venu pour donner remede, tant aux hommes qu'audit navire, il trouva que le Seigneur de la Mileraye, Vice-Amiral de France, l'avoit jà fait deſcharger, & renvoyé au havre pour le radoubler (c). Ce fait, l'Admiral ayant deputé un autre navire pour luy, diſpoſa de l'ordre des

(a) Liſez *Sabords*. (b) A le vuider d'eau.
(c) Pour le radouber.

batailles pour le lendemain. L'ordre fut, que le navire qu'il avoit eſleu pour repréſenter celuy qu'on avoit renvoyé au Havre, dedans lequel devoit eſtre ſa perſonne, ſeroit au front acccompagné de trente navires qu'il avoit eſleuz : le Sgr de Boutieres coſtoyant ce bataillon ſur la corne droite, accompagné d'autres trente-ſix navires : le Baron de Curton (a) ſeroit la corne ſeneſtre (b), armé de pareil nombre de navires : conſideré l'avantage du lieu où ſe tenoient les ennemis, il fut ordonné que dès le matin les galleres les yroient trouver à l'ancre, pour les eſcarmoucher à coups de canon le plus furieuſement qu'ils pourroient, & en combattant ſe retireroient vers nos batailles, pour y attirer (s'il eſtoit poſſible) nos ennemis pour les avoir au large au combat, & les tirer hors du deſtroit. Ceſte ordonnance fut très-hardiment executée ; mais le temps fiſt par ſon changement telle commutation de danger, qu'on n'euſt ſceu juger en ſi peu d'eſpace de temps, auquel fortune ſe monſtroit plus favorable à eux ou à nous : car au matin à la faveur de la mer qui eſtoit calme ſans vent ni fureur de courante, nos galleres

(a) Joachim de Chabannes, Baron de Curton.
(b) A la gauche.

Digitized by Google

ſe pouvoient regir & manier à leur plaiſir & au dommage des ennemis, leſquels n'ayans pouvoir de ſe mouvoir par faute de vent, demouroient appertement expoſez à l'injure de noſtre artillerie, qui avoit plus grande prinſe ſur leurs navires, que les navires ſur elles, d'autant qu'ils ſont plus éminens & plus corporus, & que par l'uſage des rames nos galleres pouvoient fuir, décliner le danger, & gaigner l'avantage.

Fortune entretint noſtre armée en ceſte ſorte plus d'une heure : durant lequel temps, entre autres dommages qu'en receurent les ennemis, la *Mariroſe*, l'un de leurs principaux navires, à coups de canon fut mis au fonds, & de cinq ou ſix cens hommes qui eſtoient dedans, il ne s'en ſauva que trente-cinq. Le *Grand-Henry* qui portoit leur Admiral, fut tellement affligé, que s'il n'euſt eſté ſouſtenu & ſecouru des prochaines navires, il faiſoit une meſme fin : autres plus memorables pertes euſſent-ils fait, ſi le temps ne ſe fuſt tourné en leur faveur, qui non-ſeulement les exempta de ce péril, mais fut propice à nous courir ſus, en ſe levant ſeulement un vent de terre, lequel avecques la courante (a) les apportoit à plaine voille

(a) Avec le courant.

ſur nos galleres. Fut ceſte mutation ſi ſoudaine, que nos gens à peine eurent loiſir ni la commodité de girer (a) les prouës : car au temps de la bonaſſe que vous avez ouy, & à la chaleur du combat, les galleres eſtoient ſi fort approchées, venans ſi ſoudain les navires ſur elles de telle impetuoſité, que ſans aucun remede leur paſſoient par deſſus le corps, & les mettoient en fonds, ſi par une grande aſſeurance des chefs, adreſſe & experience des mariniers & de la chiorme, on n'euſt donné force & celerité extreme à tourner les galleres : par ces moyens, ayans nos gens giré les prouës, avecques l'agilité des rames & faveur des voilles, ils s'eſloignerent en peu d'heures à la portée du canon, & commencerent à eſlargir la vogue, & ralentir leurs cours, pour attirer les ennemis, ainſi que leur eſtoit ordonné, hors des bans & difficultez des lieux cy-deſſus expoſez.

Il y a une eſpece de navires particulieres, dont uſoient nos ennemis, en forme plus longue que ronde, & plus eſtroitte beaucoup que les galleres, pour mieux ſe regir & commander aux courantes qui ſont ordinaires en ceſte mer : à quoy les hommes ſont ſi duits (b), qu'avecques ces vaiſſeaux, ils

(a) De tourner. (b) Si expérimentés.

contendent (a) de viteſſe avecques les galleres, & les nomment *Ramberges*. Il s'en trouva quelques-unes à ceſte retraitte, qui d'une incroyable velocité ſuivoient nos galleres en pouppe, & les moleſtoient de leur artillerie très-inſtamment : dequoy elles ne ſe pouvoient deffendre, n'ayans artillerie en pouppe : parquoy euſt fallu qu'elles euſſent retourné ſur eux, & ce faiſans, ſe fuſſent miſes en évidente perdition : car girant pour les combattre, les ennemis avoient le temps de les aborder à plaine voille, & par ainſi les trebuſcher. Toutesfois le Prieur de Capouë, frere du Seigneur Pierre Stroſſe (b), ne pouvant plus comporter ceſte indignité, ſe confiant en l'agilité de ſa gallere, commença à tourner ſur un, lequel ayant devancé les autres, tenoit preſque une de nos galleres par la pouppe ; mais ce navire pour eſtre plus court, tourna pluſtoſt, & redreſſa ſon chemin devers ſon corps de bataille : & depuis, ny luy, ny les autres ne ſe mirent à ſuivre. Cependant l'Admiral eſtoit dedans ſon navire, ayant fait mettre les autres en armes, ſelon l'ordonnance cy-deſſus exprimée, & jà eſtoit pour donner le ſigne de combat, s'il n'euſt veu les ennemis ſe retirer

(a) Ils diſputent. (b) Strozzi.

Digitized by Google

de leur chaſſe, & reprendre le chemin de leur fort : à quoy il cogneut ſeurement qu'ils attendoient qu'à la confiance de nos forces nous vinſſions temerairement les trouver à noſtre deſavantage, & que leur intention eſtoit de ne ſuivre nos galleres entant qu'ils le pourroient faire ſans rien hazarder, eſperans nous attirer ſur les bans & battures (a). En ce conflict nous fiſmes pertes de quelques forçats, & de quelques ſoldats privez : d'hommes de nom, il ne s'en perdit pas un.

Ayant M. l'Admiral comprins l'intention des ennemis, il reſolut de tenter par autres moyens de les attirer : car ayant nouvelles que le Roy d'Angleterre eſtoit arrivé à Portemuth, il eut opinion que faiſant deſcente en terre, gaſtant & bruſlant ſon pays à ſa veuë, & preſque entre ſes mains tuant ſes hommes, que l'indignation qu'il prendroit de telle injure, la compaſſion qu'il auroit du ſang & mort de ſes ſubjets, & le degaſt & bruſlement de ſon pays l'eſmouveroient tant qu'il feroit partir ſes navires pour aller au ſecours, principalement n'en eſtant eſloigné de deux traits de canon : ou s'il n'y vouloit entendre, le deſplaiſir de ſes ſubjets ſe voyans n'eſtre en rien relevez de la preſence du

(a) Il y a *battues* dans l'édition de 1569.

Prince, pourroit engendrer quelque ſedition & mutinement au pays. La deſcente ſe fiſt en trois divers lieux tout en un temps pour tenir la force des ennemis ſeparée : en un coſté fut mandé le Seigneur Pierre Stroſſe pour deſcendre au-deſſus d'un petit fort, où les ennemis avoient quelque artillerie, dont ils battoient nos galleres par le flanc : là dedans s'eſtoit retiré un nombre de gens de pied du pays, leſquels ayans veu la hardieſſe des noſtres, abandonnerent le fort, & ſe mirent en fuitte dedans un bois taillis vers les parties mediterranées : nos gens à la pourſuitte en tuerent quelques-uns, & bruſlerent les maiſons circonvoiſines.

Dans un autre endroit deſcendit le Seigneur de Tais, General des gens de pied, & avecques luy le Baron de la Garde, General de nos galleres. N'ayans trouvé reſiſtence à leur deſcente, ils tirerent avant pour recognoiſtre & conſiderer le pays; mais ils n'allerent gueres loing qu'ils ne trouvaſſent aucuns eſcadrons (a) de gens de pied, qui, par voyes ſecrettes & couvertes par les bois, s'eſtoient aſſemblez ès lieux plus opportuns pour le combat à leur avantage. A la confiance de quoy ils firent teſte à nos gens &

(a) *Eſcadrons* ſignifie ici *Corps, Compagnies.*

Digitized by Google

en bleſſerent quelques-uns : entre autres le Seigneur de Moneins y eut la main droite percée d'un coup de fleſche; mais le reſte de nos gens marchans en bataille leur firent abandonner leur lieu, & ſe retirerent à vau de roupte par les meſmes chemins qu'ils eſtoient venus, par leſquels on ne les pouvoit ſuivre qu'en deſordre, & à la file. En un autre endroit deſcendirent les Capitaines Marſay & Pierrebon, Capitaines de galleres, leſquels furent bleſſez en un combat contre une trouppe d'Anglois qui s'eſtoient aſſemblez. Les autres gens de guerre eſtoient cependant ès navires attendans le commandement de M. l'Admiral pour ſortir : aucuns deſquels voyans le feu de tous coſtez par pays, & la liſiere de la mer abandonnée à noſtre liberté, deſcendirent ſecrettement & ſans congé en lieu eſloigné de leur coronnal (a), pour n'eſtre par luy empeſchez, leſquels deſcendus ſans conduite & ſans chef pour leur commander, s'eſpandirent plus franchement par le pays & ſans conſideration : ayans, à la veuë des ennemis, gaigné le hault d'une montagne qui traverſe l'iſle de Huicht en largeur, ils furent aſſaillis par gens

(a) De leur Chef. (Liſez du Cange, Tome II, p. 1091, au mot *Coronellus*, Tome II.

Digitized by Google

de cheval & de pied ſi vivement, que quelques-uns furent tuez, & autres prins, & le reſte pourſuivis en deſordre juſques au bas de la montagne près de la marine, où, à la faveur de noſtre armée & d'une haye & foſſé qu'ils trouverent, ils ſe raſſemblerent & firent teſte à la vuë de leurs compagnons qui eſtoient dedans les navires; dont pluſieurs de ce eſmeus, monterent en barque à grande haſte, & allerent à leur ſecours : ce qui leur donna tel cueur, qu'ils regaignerent la montagne, mettans les ennemis en chaſſe, qui ſe retirerent loing en terre juſques à un ruiſſeau, qu'ils paſſerent par deſſus un pont, qu'ils couperent, pour crainte d'eſtre ſuivis des noſtres; & là ſe tindrent coys attendans du renfort. Cela venu à la cognoiſſance de M. l'Admiral, craignant que ſes gens eſtans ſans chef, vagabonds, ne receuſſent quelque honte, il commanda au Seigneur de Tais d'y aller en perſonne pour les faire retirer; ce qu'il fit.

Le jour ſuivant, l'Admiral ayant veu que par nul moyen ne ſe pouvoient attirer les ennemis au combat, delibera les aller aſſaillir au lieu où ils eſtoient : ſur ceſte deliberation il aſſembla en public tous les pilots, Capitaines & mariniers, pour mieux entendre la nature

la nature & qualité du lieu, & le remede que l'on pourroit prendre contre la difficulté des bans cy-deſſus mentionnez; leur remonſtrant combien nous eſtions ſuperieurs, tant de nombre de navires, que de valeur d'hommes, & quel proffit porteroit au Roy & au Royaume une telle victoire, laquelle il tenoit certaine qui pourroit aller juſques à eux. Les hommes, tant Capitaines que ſoldats ſe trouverent prompts de vouloir aller au combat; mais l'incommodité du lieu leur apportoit tant de hazards, que les Capitaines de marine & pilots aſſeuroient n'eſtre poſſible d'y aller ſans évidente perte. Les raiſons qui les mouvoient eſtoient telles, qu'il falloit entrer par un canal, par lequel ne pourroient arriver que quatre navires de front, ce qu'aiſement les ennemis pouvoient deffendre, preſentant pareil nombre de navires en teſte: avecques ce, on n'y pouvoit aller qu'en faveur de la courante & du vent; & quand les quatre premiers navires ſeroient empeſchez, ladite courante porteroit ſur eux les autres qui les ſuivoient & les fracaſſeroient: & outre cela, qu'ils avoient à combattre près de leur terre, de laquelle à coups de canon ils ſeroient favoriſez à noſtre prejudice: ce qu'encore n'eſtant receu en conſideration,

il devoit eſtre certain que ſi les navires s'abordoient & accrochoient, la force de la courante les jetteroit en terre les uns ſur les autres. En ceſt endroit fut parlé de combattre à l'ancre; à quoy reſpondirent les pilots, que les cables ſe pourroient couper, & là où ils ne ſe couperoient, que le danger n'en ſeroit moindre; car la courante eſt de telle nature, qu'elle fait tousjours girer la proüe des navires devers ſoy, & en ce faiſant ſe monſtreroit la pouppe de nos navires à nos ennemis, au lieu de leur preſenter la proüe ou le coſté. A ces raiſons ils en adjouſterent une autre: qu'ayans jetté l'ancre, les navires ne s'arreſteroient pas tout court; car ils vont de telle force, que les contraignant, ils trebucheroient ou romproient l'ancre ou cable, & partant il faut filer & couler les cables peu-à-peu, pour, par ceſte meſme ſorte, arreſter les navires: or venans à ce faire, ils pourroient aller juſques à toucher la terre, & s'ouvrir & perdre.

Ces raiſons ſe trouverent ſi apparentes, que l'on n'y pouvoit contredire; mais l'Admiral & autres Capitaines, craignans que les pilots (combien qu'ils fuſſent tous conformes à leur dire) ne fiſſent par coüardiſe les choſes plus difficiles qu'elles n'eſtoient, ne ſe voulu-

rent ſatisfaire, qu'ils n'euſſent envoyé ſonder le fonds du canal, meſme ſa largeur, & conſiderer l'avantage que le dedans du goulphe (a) portoit aux ennemis : pour ce faire il donna commiſſion à trois pilots, accompagnez d'autant de Capitaines, pour la nuict ſonder tout à loiſir, & vaquer à ceſte affaire. Le matin à leur retour ils firent rapport tout conforme à ce que vous avez ouy, & dirent davantage, que l'entrée du canal n'eſtoit droite, mais ſinueuſe & tirant vers les ennemis; de ſorte qu'un navire eſtranger y pourroit à peine entrer ſans pilot, y allaſt-il ſans ſouſpeçon, ni doute du combat. Le rapport fait en la preſence des Capitaines, l'on meit en deliberation ce qui ſeroit plus expedient pour le ſervice du Roy, ou ſe lever de-là pour prendre chemin vers Picardie, & favoriſer nos gens, & empeſcher le ſecours des Anglois d'aller à Boulongne, ou d'entendre à la fortification de l'Iſle d'Huicht, qui ſeroit au grand dommage du Royaume d'Angleterre. Entre autres raiſons qui induirent aucuns Seigneurs aſſiſtans à vouloir fortifier l'Iſle, furent celle-cy : que l'ayans en noſtre puiſſance, aiſement nous viendrions à eſtre Seigneurs de Portemuth, qui eſt un des plus

(a). Du Golfe.

beaux ports d'Angleterre, & par ce moyen tiendrions les ennemis en incroyable deſpence, ayans à entretenir continuellement armée tant par mer que par terre, pour faire teſte à nos gens : & outre, nous ſerions ſur le paſſage d'Eſpagne & Flandres, que nous tiendrions à noſtre plaiſir, & qu'avecques le temps l'Iſle ſe pourroit cultiver, & rapporter vivres pour la nourriture de la garniſon que le Roy y tiendroit.

Ces utilitez ſemblerent grandes & fortes à conſiderer, mais au contraire debattoient autres difficultez non de moindre conſideration : la premiere, qu'au lieu trouvé plus commode à fortifier, pour eſtre de forme demy circulaire, il faudroit, à l'opinion du Seigneur de Tais, & de Sainct-Remy, & autres à ce cognoiſſans, édifier trois fortereſſes tout en un temps : deux ſur les deux pointes du demy cercle, pour la deffence de la rade, & protection de nos navires, & une autre ſur la rotondité pour loger nos gens ; ce qui monteroit à extreme deſpence, & ne ſe pourroit achever en moins de temps que de trois mois, encore qu'on euſt ſix mille pionniers ; & que le lieu eſtoit tel pour eſtre au cueur des ennemis, que l'on n'y pourroit laiſſer moins de ſix mille ſoldats, choſe im-

poſſible pour l'heure, laiſſant les vaiſſeaux armez. Outre plus que l'armée ne ſe pourroit eſloigner, que les forts ne fuſſent en deffence : de demourer il leur eſtoit impoſſible, n'ayans port contre la fureur & tourmente des vents, ny vivres abondamment, & s'approchant l'arriere ſaiſon qui eſt pluvieuſe & venteuſe, les navires n'y pourroient eſtre ſeurement, ny les ſoldats qui ſeroient laiſſez en terre ne pourroient reſiſter à l'injure du temps, n'ayans habitation pour ſe tenir à coûvert, ny tentes, ny couvertures. Leſquelles incommoditez deduites, divertirent les autres de leur opinion, & fut conclu à differer (a) ceſte entrepriſe juſqu'à la reſponſe de la volonté du Roy. *Quant à mon opinion, ne deſplaiſe à celle des Seigneurs de Tais & de S. Remy, il me ſemble que veuë l'affection & le moyen qu'avoit le Roy de ſe mettre en repos contre ſon ennemy le Roy d'Angleterre, il ſe preſenta une occaſion pour ce faire, laquelle mal-aiſément de long-*

(a) Il n'étoit pas difficile d'avoir une prompte réponſe du Roi, puiſqu'il étoit ſur les côtes de la Normandie. Cette réponſe, ſuivant les apparences, ne fut pas favorable au projet de fortifier l'Iſle de Wigth, puiſque la choſe n'eut point d'exécution.

temps s'offrira ; mais Dieu conduit les choſes en la forme qu'il luy plaiſt.

Cependant les galleres ſe rafreſchirent d'eau, pour, le ſoir ſurvenu, faire voille vers Douvres, coſtoyant ladite Iſle d'Huicht, pour de là traverſer à Boulongne. L'endroit qui ſe trouva plus commode à prendre l'eau, eſtoit en un lieu au deſſous de la Montagne, qui fait la liſiere de l'iſle à l'encontre du Havre-de-Grace : là où eſtant venu le Chevalier d'Aux, Provençal, Capitaine des galleres faites en Normandie, pour n'eſtre empeſché en ſon aiguade, de peur que ſes gens en ceſte occupation ne fuſſent aſſaillis au deſpourveu, alla à terre pour aſſeoir ſon guet, ne s'aſſeurant du tout en ſon argouſin (a), l'ayant aſſis en compagnie d'une trouppe de gens qui l'avoient ſuivy au ſortir de ſa gallere ; pour mieux encore deſcouvrir, il monta au haut de la montagne, où il trouva une embuſcade d'Anglois, qui luy vindrent courir ſus ſi vivement, que ſes gens n'ayant loiſir de ſe recognoiſtre ſe mirent en fuitte, & l'abandonnerent. En cet inſtant ledit Chevalier fut frappé d'une fleſche au genouil, qui le fiſt tresbucher : puis ſe relevant fut frappé

(a) Sergent de galères. (Dictionnaire Etymol. de Menage.)

ſur la teſte d'un coup de vouge (a), (qui ſont armes que portent leſdits Anglois) ſi rudement qu'on luy fiſt voler le morion hors de la teſte, & tresbucher une autre fois, & alors un autre coup luy fut redoublé, lequel luy fiſt tomber la cervelle à terre, qui fut grande perte pour le ſervice du Roy, car il eſtoit très-vaillant & experimenté gentilhomme.

Pendant que quelques uns des leurs s'amuſerent à le deſarmer, les autres pourſuivirent nos gens, qui ne ſe recogneurent ny arreſterent juſques à ce qu'ils fuſſent arrivez près de la marine. Quoy voyant Monſieur l'Admiral, il envoya le Seigneur de Tais pour les rallier, & faire tenir fort en quelques maiſons prochaines, pour ne mettre en deſordre ceux qui eſtoient à prendre l'eau. A ſon arrivée un nombre de bons & aſſeurez ſoldats qu'il avoit menez quant & luy, & autres qui faiſoient eſcorte aux aquerots (b), mis en eſquadron, marcherent droit aux ennemis,

(a) Vouge, eſpèce d'arme uſitée parmi les Veneurs, & dont le fer étoit large. (Voyez du Cange au mot *Vanga*, Tome VI, p. 1409, & le Dictionnaire de Menage au mot *Vouge*.)

(b) *Aquerots* vient d'*Aquarius*, Porteur d'eau (Voyez du Cange, Tome I, p. 615.)

Digitized by Google

& les repouſſerent à la montagne, au moyen dequoy il ne receut autre perte. Le Prieur de Capoüe fut en autre endroit aſſailly, mais il ſe trouva ſi bien accompagné, & avoit ſi bien pourveu à ſes affaires, qu'après en avoir mis plus de trente au fil de l'eſpée, il meit les autres à vau de roupte. Sur le ſoir l'Admiral ſe retira, & le lendemain fiſt partir ſes navires, demourant à l'arriere-garde avecques les galleres pour ſouſtenir les ennemis, où ils feroient quelque ſaillie. Sur le partement de nos navires le vent fut ſi à propos, qu'ils arriverent à Valſeau loing d'Huicht quatorze lieuës, avant que les galleres les peuſſent atteindre. Ce lieu pour eſtre plain & deſcouvert, ſembla ſi beau à nos gens, qu'il print volonté à un bon nombre d'y deſcendre : ce qu'ils feirent en l'abſence de leur coronal, ſans ordre, ny conduitte : s'eſtant un peu eſloignez de la marine vers un village qu'ils veirent eſcarté, ils y donnerent, penſans faire butin : mais ils y furent attendus des ennemis auprès d'un ruiſſeau aſſez profond, à cauſe du reflus de la mer, leſquels voyans partie de nos gens avoir paſſé par-deſſus quelques planches, ſortirent ſoudainement d'un petit fort, où ils s'eſtoient embuſchez, & après le pont rompu, pour clorre

le paſſage aux autres, ils chargerent ſur ceux qui eſtoient de leur coſté ſi vigoureuſement qu'ils les contraignirent de ſauver leur vie à la fuitte : mais au repaſſer le ruiſſeau, une partie furent emportez de la courante & noyez ; quelques-uns, qui ſceurent nager, forcerent l'impetuoſité de l'eau, & ſe ſauverent à la faveur de leurs compagnons, leſquels eſtans de l'autre coſté de l'eau, les ſouſtindrent à coup d'arcquebuſe.

Sur ces entrefaites, arriva l'Admiral, lequel à coups d'artillerie repouſſa les ennemis, & leur feit quitter le fort, & par ce moyen retira ſes gens. Sur le ſoir il feit voille vers Blanchef : puis coſtoyant la Rie juſques auprès de Douvres, il dreſſa ſon chemin vers Boulongne (a), où il rafreſchit de vivres l'armée de mer, & meit en terre au Portet près Boulongne, pour renforcer noſtre armée de terre quatre mille hommes, & trois mille pionniers, laiſſant ſon armée de mer pourveuë. Par là vous pouvez cognoiſtre qu'il pouvoit laiſſer en l'Iſle d'Huicht leſdits quatre mille hommes, & quatre mille pionniers, qui eſtoit ſuffiſamment pour garder ladite Iſle,

(a) Le Père Daniel s'eſt trompé en diſant que notre flotte ne put approcher de Boulogne, & que le vent la repouſſa ſur les côtes d'Angleterre.

Digitized by Google

attendant nouveau rafraiſchiſſement, & leur pouvoit laiſſer vivres (à ce que j'entendis des munitionnaires) pour un mois ou cinq ſepmaines. Cependant les vents d'aval ſe meirent à ſouffler partant de devant Boulongne, de ſorte que noſtre armée de mer pour ſe mettre en lieu de ſeureté, fut contrainte de relaſcher pour chercher le couvert vers l'Angleterre : où eſtans venus en un lieu appellé les Perrais, & là detenus par la force du vent & d'une groſſe mer, ſembla au Roy d'Angleterre, s'eſtre preſenté à luy l'occaſion de deffaire noſtre armée. Parquoy ne voulant perdre ceſte occaſion, en toute diligence il feit mettre en mer ſon armée, qui montoit à cent bons navires, pour nous venir trouver à la faveur de ce temps, qui les apportoit par la pouppe, & à plaine voille ſur nous. Entre autres raiſons qui luy donnoient eſperance de victoire, eſtoit que la violence des vents & la commotion de la mer, nous oſteroient l'uſage & le ſervice de nos galleres, & que ſon armée ſe preſentant devant la noſtre, la contraindroit ſans combattre ou de donner en terre & ſe perdre, ou de paſſer le deſtroit de Calais, choſe qui ne ſe pouvoit faire ſans deſordre & grand danger.

L'UN & l'autre party luy ſembloit aiſé,

car ſi nous attendions à nous lever juſques à ce que les euſſions en teſte, & ſi alors nous venions à déſancrer, la courante & les vents qui les apportoient ſur nous, par force nous jetteroient en terre : au contraire ſi nous attendions, ils nous trouvoient eſcartez les uns des autres, & ne nous eſtoit poſſible pour la crainte du mauvais temps, de nous tenir ſerrez : & eux nous abordans en ſi grand avantage, nous forceroient & nous jetteroient à travers. Outre-plus, & ſi pour obvier à ces inconveniens, nous voulions prevenir à ladite arrivée, & nous lever de bonne heure, la mer & le vent nous forceroient d'aller en Flandres, où nous aurions à paſſer le deſtroit, qui nous ſeroit au retour empeſché & deffendu : avec ce, il ſeroit poſſible que le temps contraire nous retiendroit là ſi longuement, que nous y pourrions avoir faute de vivres, & cependant les ennemis qui pour nous attendre au paſſage viendroient à Boulongne, pourroient deſtourner les forts que le Roy avoit deliberé d'y faire. A quoy l'Admiral vouloit par tous les moyens du monde remedier : ces choſes requeroient auſſi prompt & ſoudain remede que les dangers que vous avez ouys, eſtoient grands ; car un Flament qui la nuict precedente s'eſtoit enfuy d'avec eux, aſſeu-

roit que le jour meſme, ou le lendemain matin, ils ſe pourroient trouver ſur noſtre armée.

L'Admiral, ayant toutes ces conſiderations, par l'advis des Capitaines, conclud qu'au changement du flux, ſi auſſi le vent venoit à changer ou calmer, qu'on ſe leveroit pour ſe jetter en haute mer, dreſſant toujours le chemin vers l'ennemy, afin de le pouvoir combattre au large, & gaigner le vent; & là où le temps le forceroit de demourer, il ordonna que les galleres iroient ſoubs une pointe approchant d'eux qui les couvroit du vent, & là où ils eſtoient ſe tiendroient les vaiſſeaux les poupes vers la terre, & les grands navires ſe mettroient en bataille un peu au deſſous tant ſerrez que le temps le permettoit, afin que l'armée des ennemis venant à executer ſon entrepriſe, & voulant aborder nos navires, eut à paſſer par devant les galleres qui leur demoureroient par ce moyen audeſſus du vent. Et là où par crainte de ceſt inconvenient les ennemis voudroient arriver de bonne heure pour combattre les galleres, ils ne le pourroient faire eſtans en ſi peu d'eau, meſmes que leurs petits navires n'en pourroient approcher ſans toucher en terre: avec ce, pour le peu d'in-

tervalle qui ſeroit entre les galleres & les navires, il pourroit advenir que non ſeulement les ennemis paſſeroient outre les galleres ; mais la courante eſtoit telle, qu'elle les pourroit jetter de là nos navires.

La choſe ainſi reſoluë, on attendit le changement du flux, à l'ancre, pour veoir ce que le temps nous apporteroit : mais nous trouvaſmes que le temps perſevera en ſa fureur tout ce jour, dont fuſmes forcez d'attendre la marée le lendemain, qui nous fut tant favorable en bonnaſſe avecques changement de vent, que nous penſames partir & dreſſer le chemin là où avions nouvelles de trouver les ennemis. La bonaſſe augmenta tellement peu à peu, que ſur le midy nous ne ſouhaitions rien plus que de rencontrer ceux qui bravoient de nous venir trouver. Sur ce point deſcouvrans quelques voilles, ſoudain nos galleres feirent diligence de les aller recognoiſtre : les ayans approchez, il ſe trouva qu'ils eſtoient Flamens, & par eux s'entendit que l'armée de l'ennemy n'eſtoit pas loing de là. L'Admiral l'ayant entendu, alla au navire rond qu'il avoit choiſi pour combattre l'Admiral d'Angleterre, & manda les galleres donner plus avant pour en ſçavoir plus certaines nouvelles : leſquelles au point du jour vin-

Digitized by Google

drent à la veuë des ennemis. L'Admiral les ſuivit avecques l'armée en toute diligence ; mais le temps eſtoit ſi calme qu'il ne pouvoit avancer le chemin, qu'autant qu'il eſtoit porté par les courantes. Les ennemis ayant la veuë de nos galleres, pour ne demourer entre icelles & noſtre armée par ce temps calme, faiſoient grande diligence de gaigner le deſſus du vent : ce que nos galleres à toutes forces vouloient avoir : en quoy les armées voguerent preſque tout le jour, coſtoyant l'un l'autre de ſi près, qu'aiſément l'on pouvoit compter les navires & juger de leur grandeur.

En cette navigation les ennemis portoient toujours les proües devers la mer, faiſans contenance de vouloir combattre, ſans toutesfois qu'ils perdiſſent la veuë de leur terre : mais enfin ayans veu noſtre armée au deſſus du vent, & ſuivre en bonne ordonnance ſans plus diſſimuler, ils meirent les voilles, & dreſſerent leur chemin en pouppe vers l'Iſle d'Huicht. Dont s'eſtant aviſé le Baron de la Garde, pour les retarder & donner temps à noſtre armée d'approcher, il print opinion de donner en queuë ſur quelques navires, qui pour eſtre peſants, eſtoient demourez aſſez loing des autres, & par ce moyen le

reſte de l'armée ralentiroit ſa retraitte : mais ſur le champ le vent ſe raſtreſchit, ſans toutesfois commotion ni tourmente de la mer : cela fut cauſe qu'ils ſe retirerent ſans deſordre : ſi eſt-ce qu'on eut loiſir d'eſtre plus de deux heures au combat avec eux, & de ſi près, qu'à peine pouvoit-on deſcharger noſtre artillerie. Il n'y a faute qu'ils n'eſpargnoient les noſtres ; mais nos galleres pour eſtre plus baſſes, eſtoient moins expoſées à la fureur de leur artillerie. L'eſcarmouche fut bien chaude, car le matin il fut veu en mer pluſieurs corps morts, & forces pieces de bois, & ne fut pas (a) tiré moins de trois cens coups d'artillerie tant d'un coſté que d'autre. En combattant la courante & le vent portoient les ennemis tout droit vers leur port, & la nuict vint qui meit fin au combat. Le matin quand on les alla recognoiſtre, on les trouva

(a) Hume, dans ſon Hiſtoire d'Angleterre, Tome III, p. 357, in-4°, remarque avec raiſon qu'il étoit preſque impoſſible alors qu'une flotte remportât quelque avantage important ſur une autre, à moins d'en venir à l'abordage. Le canon étoit communément ſi mal ſervi, que les deux flottes en deux heures de combat tirèrent, ſelon du Bellay, trois cens coups de canon. Il n'eſt pas de notre tems, ajoute l'Hiſtorien Anglois, un gros vaiſſeau qui n'en tire autant à lui ſeul.

Digitized by Google

en lieu de ſeureté : parquoy l'Admiral print ſon chemin vers le Havre-de-Grace, pour rafreſchir ſon armée, & deſcendre grand nombre de malades, qui eſtoient ſur noz navires : les gros vaiſſeaux vindrent deſcendre au Havre-de-Grace. L'Admiral eſtant adverty que le Roy eſtoit à Arques, alla ſur une gallere deſcendre à Dieppe, deux lieues près dudit lieu d'Arques, qui fut le lendemain de la mi-Aouſt.

Vous avez entendu cy-devant, comme le Mareſchal du Biez avoit aſſeuré le Roy, que ſon fort commencé devant Boulongne ſeroit en deffence à la mi-Aouſt : parquoy (eſtant ce jour venu) le Roy eſperant executer l'entrepriſe de Guines, dont eſt parlé cy-deſſus, depeſcha le Seigneur de Langey ſur chevaux de poſte, pour aller en ſon camp devant Boulongne, & luy faire rapport de l'état auquel il trouveroit ledit fort. Lequel y eſtant arrivé, le trouva auſſi peu en deffence que huict jours après qu'il fut commencé : car premierement il n'eſtoit aſſis ſur la pointe qui eſtoit ordonnée, vis-à-vis de la tour d'Ordre, pour empêcher l'entrée du Havre; mais il eſtoit planté en un lieu appellé *Oultreau*, vis-à-vis de la Baſſe-Boulongne, où il n'empeſchoit en façon du monde l'entrée

dudit

Digitized by Google

dudit Havre. Les raiſons qu'en donnoit le Mareſchal du Biez, pourquoy il n'y avoit eſté planté, eſtoient qu'on luy avoit fait entendre, qu'il ne s'y trouveroit eau, & que pour les vents, les ſoldats n'y pourroient faire demeure : auſſi le Mareſchal du Biez ſe confioit en un Italien nommé le Capitaine Antoine Mellon, penſant qu'il fut bon fortificateur, & homme de guerre. Ledit Mellon ne ſçachant ſes meſures, avoit compoſé ſon fort de cinq bouleverts en quintangle : & à ce que ledit fort fut pluſtoſt en deffence, avoit fait les foſſez, tant des bouleverts que des courtines, de quarante pieds de large, & de profondeur dix-huict pieds, eſperant ſur le bord du foſſé par dedans y faire ſeulement un rempart en forme de parapet, pour ſe couvrir, d'autant qu'il n'y avoit montagne qui luy commandaſt. Mais eſtans leſdits foſſez parachevez, & les terres jettées dedans, pour ſervir à faire ledit parapet, eſtimant qu'il ne faudroit plus que les faſcines & gaſons, il ſe trouva qu'il avoit prins ſes meſures ſi courtes, eſtimant le bas ſur le haut, n'ayant egard au taluz qu'il eſtoit beſoin de luy donner, que les bouleverts ſe trouverent ſi petits, qu'il n'y avoit lieu où l'on euſt ſceu loger une piece d'artillerie, meſme le dedans du fort ſe trouva

ſi ſerré, qu'il n'y euſt eu eſpace pour loger cinq ou ſix cens hommes. Parquoy il falut remplir leſdits foſſez, & parce qu'en les rempliſſant de terre remuée, il la falloit lier de faſcines & de gros cheſnes debout, de ſorte que pour ce faire on fut contraint d'y mettre la pluſpart de tous les cheſnes de la foreſt de Hardelot, voiſine de lieuë & demie de là, pour les planter debout à ſouſtenir ledit rempart : tout le charroy, tant de l'artillerie qu'autre, qui avoit accouſtumé d'amener les faſcines & gaſons, fut employé, & tout ce qu'en ſix ſepmaines ou deux mois avoit eſté fait, demoura inutile : de ſorte que ce fut autant d'argent & de temps perdu. Langey retournant devers le Roy qu'il trouva à Senerpont, fiſt ce rapport : mais le lendemain arriva le Seigneur de Sainct-Germain, Guaſcon, devers le Roy, envoyé de la part du Mareſchal du Biez, lequel aſſeura le Roy que dedans huict jours le fort ſeroit en deffence. Le Roy adjouſtant foy au dire dudit Seigneur du Biez, qui eſtoit ſon Lieutenant General & Mareſchal de France, eſperant que le rapport ſeroit veritable, s'achemina pour marcher en avant, & s'en aller à Foreſt-Montier, Abbaye près de Rüe, duquel lieu il depeſcha Langey derechef pour aller audit fort,

Digitized by Google

& y faire ſejour de huict jours, & conſiderer de jour à autre, combien ſe hauſſoient ſes bouleverts & courtines, afin que par ce moyen on peuſt faire jugement dedans quel temps on ſe pourroit aſſeurer que le Roy ſe peuſt ayder de ſon armée pour luy ſervir ailleurs, laquelle armée eſtoit de douze mille Lanſquenets, douze mille hommes de pied François, ſix mille Italiens à pied, & quatre mille Legionnaires, environ mille ou douze cens hommes d'armes, & ſept ou huict-cens chevaux legers.

Arrivé ledit Langey au camp, il expoſa au Mareſchal du Biez en la preſence de tous les Capitaines, tels que le Seigneur de la Roche-du-Maine, le Seigneur de la Guiche, le Seigneur d'Eſtrée, le Seigneur de Villebon, le Seigneur de Heilly, le Seigneur de Briſſac, General de la cavalerie legere, le Comte Rein-Grave & pluſieurs autres Capitaines, la charge qu'il avoit du Roy : mais le Mareſchal declara en ladite compagnie, qu'il avoit advertiſſement que l'ennemy s'aſſembloit à Calais, pour venir ſecourir Boulongne par terre, laquelle (à ce qu'il diſoit) il tenoit pour affamée ; & qu'à ceſte occaſion il eſtoit deliberé de paſſer la riviere, & abandonner le fort, laiſſant ſeulement trois ou quatre mille

hommes dedans, & aller loger ſur le Mont-à-Lambert, pour eſtre en teſte à l'ennemy, & luy donner la bataille s'il venoit ſecourir ladite ville. Pluſieurs des Capitaines ne trouverent qu'il fuſt vray-ſemblable que l'Anglois vouluſt hazarder une bataille par terre, attendu qu'il n'eſtoit ſi fort que nous pour venir renvitailler ſa ville, laquelle tous les jours à noſtre veue & ſans danger il rafreſchiſſoit par mer, & qu'en un navire ſeul on peut porter plus de vivres qu'en mille chariots. A ceſte occaſion ils ne pouvoient trouver bon qu'on abandonnaſt le fort pour paſſer l'eau, attendu meſmement que paſſant de là, on retardoit de beaucoup la fortification, ce qui n'eſtoit l'intention du Roy; car partant le camp (a), on oſtoit la commodité de quatre ou cinq mille ſoldats tant François, Lanſquenets qu'Italiens, qui tous les jours travailloient au rempart, & de cinq cens pionniers de l'artillerie, qui falloit qui l'accompagnaſſent & de cinq cens chevaux de ladite artillerie, leſquels ordinairement amenoient faſcines & gaſons. Toutes leſquelles remonſtrances n'eurent lieu, car le lendemain matin ſans autre reſolution, dés le poinct du jour il envoya le Seigneur de Villebon faire ra-

(a) Car en décampant.

biller le passage du Pont de brique, pour passer l'artillerie & l'armée, & alla loger au Mont-Lambert, ainsi qu'il avoit deliberé sans en rien faire entendre au Sgr d'Estrée, qui estoit Mareschal du camp avecques ledit Villebon, d'autant qu'il sçavoit que ledit d'Estrée n'estoit de ceste opinion. Pour dire verité, j'estime que du Biez le faisoit par braverie; & moy mesme luy remonstray à part que ce n'estoit l'intention du Roy; mais je n'y proffitay rien: & depuis le Roy me dit, *qu'il pensoit que le Mareschal n'eust voulu que Boulongne eust esté reprise, craignant perdre son authorité de commander aux Princes, & à une si grosse armée.*

Les nouvelles entenduës à la Cour que le Mareschal du Biez alloit donner la bataille, toute la jeunesse qui estoit près du Roy, esperant estre à ceste journée, deslogea pour s'y trouver, aucuns sans congé du Roy, autres avecques congé. Entre autres partirent M. d'Anguien, M. d'Aumalle, M. le Duc de Nevers, M. le Comte de Laval, M. de la Trimoüille & tout le reste de la jeunesse, lesquels vindrent trouver le camp au Mont-Lambert, & se logea M. d'Aumalle à l'avant-garde, laquelle M. de Brissac conduisoit. Ledit lieu de Mont-Lambert est si près

de Boulongne, que coup à coup noſtre artillerie donnoit dedans la ville, & celle de la ville dedans noſtre camp, & tous les jours ſe faiſoient de belles eſcarmouches, où en demouroit & des leurs & des noſtres.

Cependant le Roy eſtoit en ladite abbaye de Foreſt-Montier, qui tire d'Abbeville à Montreul, à onze lieuës de Boulongne. Auquel lieu de Foreſt-Montier, après y avoir ſejourné quelques jours, Mgr d'Orleans ſecond fils du Roy, jeune Prince de l'aage de vingt-trois ans (a), fut ſaiſi d'une fiebvre continue, que les Medecins, eſtimoient peſtilencielle, à laquelle ils ne ſceurent remedier qu'il ne (28) rendiſt l'ame à Dieu le huictieſme jour de Septembre mil cinq cens quarante cinq. Qui ne fut (à ce que vous pouvez conſiderer) peu d'ennuy au Roy ſon pere, d'avoir perdu deux de ſes enfans, ſçavoir l'aiſné & le dernier en la fleur de leur aage adoleſcente. *Mais à l'imitation de David, il print la fortune comme choſe venant de Dieu :* & pour paſſer ſa douleur, & auſſi qu'on eſtimoit que mondit Sgr d'Orleans eſtoit mort de peſte (ce qui ne fut trouvé veritable ; vray eſt que le pays eſtoit fort infecté de mauvais air,

(a) L'âge du Prince & l'année de ſa mort ſont en blanc dans l'édition de 1569.

Digitized by Google

pour la neceſſité que la guerre & le feu y avoient apporté) il deſlogea promptement dudit lieu de Foreſt-Monſtier, & alla coucher en un village nommé l'Hoſpital, à l'autre bout de la foreſt de Creſſy : où eſtant arrivé, & voyant la diverſité des rapports qu'on luy faiſoit de jour en autre de la fortification de ſon fort, à cauſe dequoy il ne pouvoit conclure du moyen qu'il auroit de ſe ſervir de ſon armée, il depeſcha pour mieux s'en reſoudre l'Admiral d'Annebault, & en ſa compagnie le Prince de Melphe, Mareſchal de France, & le Seigneur de Maugeron, Chevalier de ſon ordre & Gouverneur de Dauphiné, pour aller devant Boulongne, afin de recognoiſtre le fort, & luy rapporter au vray en quel eſtat il ſe trouveroit, & avecques eux le Seigneur de Langey, qui par pluſieurs fois y avoit eſté pour leur faire entendre ſur le lieu ce qu'il en avoit cogneu.

Peu de jours auparavant, les garniſons d'Ardres & celles de Calais & de Guines, eſtoient en courſes continuelles les unes contre les autres : & entr'autres s'eſtoit fait une entrepriſe par le Seigneur de Dampierre, Lieutenant du Roy dedans Ardres, ayant appellé du camp pour ſon renfort le Seigneur de Tavannes, Lieutenant de la compagnie

de Mgr d'Orleans, avecques icelle compagnie, en laquelle, après quelque perte des noſtres & des ennemis, ledit Dampierre fut tué.

L'Admiral ayant print congé du Roy, pour aller au lieu (a) predit, alla coucher à Montreul, partant dudit lieu & arrivé au Neuf-Chaſtel, trois lieuës deçà Boulongne, il tomba malade d'une fievre chaude ſi vehemente, qu'il fut contraint de demourer audit Neuf-Chaſtel : parquoy le Prince de Melphe, le Seigneur de Maugeron & de Langey, paracheverent le chemin, pour faire rapport au Roy de ce dont ils avoient charge. Le Prince de Melphe arrivé audit lieu, ayant bien viſité le fort, & conſideré le temps qu'il eſtoit commencé, & le temps qu'il falloit pour l'achever, jugea qu'on ſeroit bien avant en hyver avant qu'il put eſtre en eſtat d'eſtre deffendu, ſans avoir l'eſpaule d'une armée. Après toutes ces choſes bien conſiderées, il retourna trouver l'Admiral encore malade au chaſteau de Courte-ville, trois lieuës par delà Montreul, ſur le chemin de Boulongne, d'où ils s'acheminerent pour retourner devers le Roy, luy faire rapport de ce qu'ils avoient trouvé : lequel voyant ſon eſperance

(a) Pour aller à Boulogne.

Digitized by Google

perduë, & la saiſon trop tardive pour ceſte année ſe mettre en campagne, ſe retira en l'Abbaye de S. Fuſcien, deux lieuës au deſſus d'Amiens, à cauſe que la peſte eſtoit dans la ville.

Pendant que l'Admiral & le Prince de Melphe ſe retirerent devers le Roy, à raiſon de la proximité du Mont-Lambert, où eſtoit aſſis noſtre camp, ordinairement s'y faiſoient de belles & grandes eſcarmouches. Entre autres un jour François de Lorraine, Duc d'Aumalle jeune Prince de grande volonté, fils aiſné du Duc de Guyſe, eſtoit allé pour veoir l'eſcarmouche; mais voyant nos gens la ſouſtenir aſſez lentement, & eſtre ſur le poinct d'eſtre renverſez, pour les remettre debout, voyant une trouppe d'Anglois qui les venoient charger par le flanc, & ſe penſant aſſeuré que pluſieurs qui eſtoient près de ſa perſonne ne l'abandonneroient, il chargea leſdits Anglois ſi vigoureuſement, qu'il les arreſta ſur cul : mais n'eſtant ſuivy comme il eſperoit, il receut un coup de lance dedans la veuë, qui luy donna entre le nez & l'œil, & entra dedans la teſte environ demy pied : car il faut entendre que le fer de la lance eſtoit à trois quarres, & n'eſtoit gros, & avoit environ une paume de long, lequel entra

Digitized by Google

tout dedans la teſte avecques la doüille, & bien deux doigts du bois : la lance rompit, & luy demoura le tronçon dedans la teſte : toutesfois pour ledit coup il ne perdit ny les arſons, ny l'entendement, dont bien luy print : car s'il fuſt tombé, jamais homme ne l'euſt ſauvé des mains des gens de pied Anglois, qui en prenoient peu à mercy. Eſtant retourné au camp, tous les Chirurgiens doutoient que la force dont il convenoit uſer pour retirer ledit tronçon hors de la teſte, ne miſt ledit Prince en hazard, ne pouvant ſupporter la ſecouſſe, & par ce moyen qu'il rendit l'eſprit entre leurs mains : mais il porta la douleur auſſi patiemment, *que* (a) *qui ne luy euſt tiré qu'un poil de la teſte* : ce nonobſtant eſtant porté en une littiere juſques à Piquigny, il fut deux ou trois jours qu'on ne luy eſperoit vie : à l'occaſion dequoy il diſpoſa de tous ſes affaires, en pourvoyant tous ſes ſerviteurs. Quant à moy, je penſe aſſeurement que Dieu luy ſauva la vie, non pas les medicaments des hommes, & qu'il

(a) L'Auteur de la vie de Gaſpard de Coligny, p. 66, attribue cette belle cure à Ambroiſe Paré. Selon lui, Paré prit les tenailles d'un Maréchal, mit le pied ſur la tête du Prince Lorrain, & en arracha ſi adroitement le tronçon de lance, qu'il n'endommagea pas l'œil.

Digitized by Google

le preſerva (a), afin que cy-après le Roy en tiraſt plus grand ſervice.

Il ſe fiſt pluſieurs autres faits d'armes, qui ſeroient mal-aiſez à mettre icy par eſcrit, & entre autres un auquel François de Touteville, Seigneur de Menainville, frere du Seigneur de Villebon, fut tué à coups de lance & de picque. Autre jour Jean de la Vieuville, Seigneur de Fretoy, jeune homme de Picardie, promettant beaucoup de ſoy, tomba en pareil danger que ledit de Touteville: & faut entendre que l'avantage eſtoit grand pour l'Anglois, d'autant que du coſté où ſe dreſſoient les eſcarmouches (qui eſtoit devers le chaſteau tirant à la tour d'Ordre, & dudit chaſteau devalant à la tour Sainct-François) le Roy d'Angleterre l'année precedente y avoit aſſis ſon camp pour aſſieger la ville, à cauſe dequoy il y avoit de grandes tranchées, & pluſieurs foſſez où eſtoient logez ſes Lanſquenets, & nos gens les cuidans ſuivre quand ils les avoient repouſſez, tomboient dedans leſdites tranchées.

Es meſmes jours, conſiderant le Roy qu'à l'occaſion de l'hyver qui approchoit, ſon en-

(a) Il devint Duc de Guiſe après la mort de ſon père: on le verra jouer un grand rôle dans les Mémoires qui ſuivront.

Digitized by Google

trepriſe de Guines eſtoit faillie, & qu'il eſtoit adverty que l'Anglois avoit envoyé en Allemagne faire levée de dix mille Lanſquenets, & de quatre mille chevaux hauts Allemans, pour (paſſans par le pays de l'Empereur) ſe venir joindre avecques ſon armée en la terre d'Oye, & avecques ce renfort lever le ſiege de devant Boulongne, il delibera de pourveoir audit paſſage, à ce que ſoubs ombre d'iceluy ils ne feiſſent deſcente au pays de Tierache, & és environs d'Aubenton, Verveins & Guyſe. Afin qu'il put mettre ordre à toute ſa frontiere, & que cependant qu'il voudroit aſſaillir autruy on n'entraſt en ſes pays, il s'achemina pour tirer à la Fére-ſur-Oize, duquel lieu il pouvoit ordonner des affaires ſelon qu'ils s'offriroient : mais ce ne fut que premierement il n'euſt mandé au Mareſchal du Biez, qu'il euſt à aſſaillir la terre d'Oye & la ruiner & tout bruſler, à ce que ladite armée que le Roy d'Angleterre faiſoit venir d'Allemagne, ne trouvaſt dequoy ſe rafreſchir & meſme pour lever (a) à l'ennemy la commodité d'icelle terre, d'autant que la ville de Calais, celle de Guines & le Chaſteau de Hames, que le Roy d'Angleterre a en terre ferme, n'ont rafreſchiſ-

(a) Et même pour ôter.

Digitized by Google

lement que de cedit lieu : s'il fait deſcente deçà, il n'a autre endroit où ſe puiſſe loger ſon armée attendant l'un l'autre : car une grande armée de mer ne peut paſſer tout en un paſſage, & il faut lieu pour rafreſchir ceux qui deſcendent les premiers attendans le reſte. L'aſſiette de la terre d'Oye eſt mareſcageuſe, & fertile en herbages, laquelle peut avoir quatre lieuës de long, & trois de large, ayant d'un coſté la mer, & eſt à l'un des bouts devers la mer la ville de Calais, & à l'autre bout la ville de Gravelines, qui eſt des pays de Flandres. Devers la terre ferme & le long du bord du marais, eſt ſituée la ville de Guines & le Chaſteau de Hames : au bout tirant en Artois, eſt la ville d'Ardres qui eſt au Roy : & plus avant eſtoit le Chaſteau de Tournehan. aſſis au pays de Flandres, pluſieurs fois ruiné par noſtre armée.

Le Mareſchal du Biez, qui eſtoit encore campé à Mont-Lambert, ayant receu le commandement du Roy, ſe meit en chemin, pour ſelon le vouloir dudit Seigneur, entrer en la terre d'Oye. Le Seigneur de Briſſac avoit la charge de conduire l'avant-garde avecques ſa compagnie de gens d'armes & les chevaux legers dont il eſtoit General, la compagnie de M. le Conneſtable, conduite

par le Seigneur de la Guiche, & cinquante hommes d'armes ſous la charge du Seigneur de Heilly, la compagnie du Seigneur de Boiſy, celle du Seigneur d'Eſcars, celle du Seigneur de la Roche-du-Maine, le Seigneur de Tais, General des gens de pied François, & grande jeuneſſe qui eſtoit venuë de la Cour en l'eſperance de combattre, (comme j'ay dit cy-devant) entre autres M. François de Bourbon, Seigneur d'Anguien, le Duc d'Aumalle, le Duc de Nevers, le Comte de Laval, qui fut ce voyage bleſſé à un bras d'une arcquebuzade, & pluſieurs autres que je ne nommeray pour eviter prolixité. Or pour la ſeureté de la terre d'Oye, que j'ay desja dit eſtre mareſcageuſe, les Anglois ont fait du coſté de la terre ferme, de grands foſſez qui ſont ordinairement pleins d'eau, avecques remparts : & par intervalles ont fait des baſtions qu'ils appellent blocuz ou forts, pour flancquer leſdits remparts ; dedans leſdits forts ils ont garniſon ordinaire, parquoy eſtoit mal-aiſé d'entrer dedans le païs : car eſtant l'alarme auſdits forts, tout le païs vient en armes à la deffence d'iceux remparts ; & davantage en temps de guerre ils ont autre garniſon ordinaire en un gros bourg nommé Marc, qui eſt au milieu du païs.

Digitized by Google

Eſtant party noſtre armée, feit telle diligence que l'avant-garde arriva au principal de leurs forts, lequel fut aſſailly ſi bruſquement par nos vieilles bandes Françoiſes, qu'en peu de temps il fut forcé, & ce qui ſe trouva dedans mis au fil de l'eſpée. On avoit fait proviſion de ponts pour paſſer l'artillerie & gendarmerie ſur les canaux qui ſont à la terre d'Oye; toutesfois ils demourerent à Ardres; je ne ſçay ſi ce fut la faute ou negligence du Chef: mais le frere du Seigneur de Mailly de Picardie, qui avoit la charge de l'artillerie, feit tel devoir, que faiſant abattre le bord du foſſé, il paſſa l'artillerie, choſe qu'on penſoit impoſſible: auſſi la gendarmerie voulant montrer l'affection qu'elle avoit de faire ſervice au Roy, paſſa outre: les uns menans leurs chevaux par la bride, ſe mettoient en l'eau juſques à la ceinture avecques leurs harnois: autres paſſerent à cheval, dont quelques uns tomberent dedans, & meirent de l'eau dedans leurs bottes par le colet: bref tout paſſa. Eſtans paſſez, le Seigneur de Briſſac marcha pour tirer le chemin de Marc; mais n'ayant encore fait demie lieuë, ſes coureurs rencontrerent environ deux mille Anglois, qui venoient au ſecours de ceux du fort que nos gens avoient

Digitized by Google

forcé, (mais n'eſtoient advertis de ce qui leur eſtoit advenu) leſquels furent chargez ſi vivement de la gendarmerie qui eſtoit devant, que leſdits Anglois furent deffaits, & la pluſparts tuez ſur le champ : les autres ſe ſauverent à la faveur des foſſez, où la gendarmerie ne les pouvoit ſuivre. Fut ceſte charge ſi ſanglante, que quatre vingts ou cent chevaux des noſtres y demourerent ou morts ou bleſſez, & pluſieurs hommes d'armes, ſpecialement de la compagnie de M. de Boiſy, conduitte par le Seigneur de Sainct-Sire, ſon Lieutenant.

Nos gens ayans forcé le fort & défait les Anglois qui venoient pour leur empeſcher le paſſage, noſtre camp ſe logea; mais la pluye ſurvint ſi vehemente la nuict, que les foſſez qui ſont à ladite terre d'Oye, pour eſgouter les terres, devindrent groſſes rivieres, de ſorte qu'il euſt fallu autant de ponts comme il y avoit de tranchées : il fut reſolu de ſe retirer, parce que, continuant la pluye, on n'euſt eu le moyen de remener l'artillerie ſans grand hazard : ſi eſt-ce qu'avant de partir on bruſla grande partie des villages juſques auprès de Marc.

Pendant que noſtre armée fut en la terre d'Oye, les ennemis qui eſtoient forts dedans la haute

la haute & baſſe Boulongne, & en la tour d'Ordre (qui eſt aſſiſe ſur la pointe où la riviere qui paſſe au Pont - de - brique ſe deſcharge en la mer, laquelle tour, Jule-Ceſar feit edifier quand il paſſa en Angleterre, pour tenir une lanterne au haut d'icelle, pour radreſſer ſes navires, ſi de fortune luy advenoit tourmente comme à ſon premier paſſage : tout au tour de laquelle les Anglois avoient fait un fort de terre bien flanqué, tant pour la conſervation de ladite tour, qui eſtoit la ſalvation des navires qui entroient dedans le canal de la riviere, que pour tenir plus grand nombre de gens en ſeureté, ſortirent une nuict avecques toutes les forces deſdits lieux, pour ſurprendre le fort que nous avions fait deçà l'eau vis à vis de la baſſe Boulongne. D'autant qu'il y avoit encore la pluſpart de la fortification où l'on pouvoit monter ſans eſchelle, & pouvoient eſtre ſortis pour ladite entrepriſe juſques au nombre de ſept ou huict mille hommes tous bien deliberez de faire leur devoir. Or n'y avoit-il entre la baſſe Boulongne & le fort, que la gréve, de ſorte qu'on tiroit de l'un en l'autre de pointe en blanc d'une coulevrine, & quand la mer eſt retirée, on n'y eſt pas en l'eau juſques au gros de la jambe : ils arriverent environ

une heure devant le jour : mais Thibault Rouhault, Seigneur de Riou, qui eſtoit Lieutenant du Roy dedans ledit fort, & le Capitaine Villefranche, ſon Lieutenant audit fort, ſentans leur ſecours loing, faiſoient la veille jour & nuict avecques la pluſpart de leurs ſoldats ; le jour ils ſe repoſoient, dont bien leur print : car de premiere arrivée les ennemis donnerent ſur le haut du rempart : mais ainſi que furieuſement ils aſſaillirent, auſſi avec grande aſſeurance ils furent recueillis (comme par gens qui eſtoient bien adviſez de ce qu'ils avoient à faire) & tout ce qui donna ſur le haut, fut tué, & le reſte renverſé & mis à vau de route, & oncques puis ils n'oſerent entreprendre de les vouloir forcer.

Le Roy eſtant adverty que ſon armée eſtoit retirée de la terre d'Oye, manda au Mareſchal du Biez qu'il euſt à ſe camper au Portet, qui eſt à un trait de canon du fort, afin de tousjours donner eſpaulle à ceux qui faiſoient la fortification d'iceluy fort : puis il print le chemin de Corbie, Ham & la Fére. Eſtant arrivé à la Fére, adverty que desjà les Lanſquenets qui venoient pour le ſecours du Roy d'Angleterre, eſtoient à Fleurines, gros village au pays de Liege, à dix lieuës de Meſieres, il depeſcha le Seigneur d'Anguien, François de Bourbon, pour aller à Guyſe,

Digitized by Google

avecques trois cens hommes d'armes, & quelque nombre de gens de pied, afin d'empeſcher leſdits Lanſquenets d'entrer par ceſt endroit dedans ſes pays. Pareillement le Roy depeſcha le Seigneur de Longueval, ſon Lieutenant en Champagne, pour aller lever la legion dudit pays, & pourveoir tous les paſſages par où il cognoiſtroit que l'ennemy pourroit entrer: dans Meſieres, (qui eſtoit la ville de plus grande importance, ſi l'ennemy l'eut ſurpriſe) il envoya le Seigneur de Langey avecques mille hommes de pied, & les arrieres-bans de Bourgongne, & une partie de ceux de Champagne. Ce fait, il meit ordre d'eſtre ſeurement adverty des entrepriſes de l'ennemy: car l'Empereur (craignant que ceſte groſſe armée d'Allemans tant de pied que de cheval, entrant en ſon pays, & le trouvant deſpourveu de gens de guerre, n'y feit quelque dommage) leur refuſa le paſſage par ſes païs. Ce qui faiſoit douter au Roy que ſe voyans deſeſperez de paſſer par amitié par le païs de l'Empereur, ils ne vouluſſent entreprendre de paſſer par ſon Royaume. Enfin les Allemans après avoir ſejourné trois ſepmaines audit lieu de Fleurines, ſans pouvoir prendre reſolution, le jour de la paye ſurvint, & n'eſtans les deniers

preſts, quelque remonſtrance que peuſſent faire les Commiſſaires & Treſoriers du Roy d'Angleterre, que de bref (a) l'argent ſeroit venu, ils n'y voulurent ajouſter foy, mais tournerent leurs Enſeignes pour ſe retirer en Allemagne, & amenerent quant & eux leſdits Treſoriers & Commiſſaires, qui avoient charge du Roy d'Angleterre, de les conduire pour la ſeureté de leur payement. Par ce moyen ledit Anglois feit une deſpenſe exceſſive, qui revint en fumée, & eſpuiſa bien ſes treſors, desja fort entamez.

Environ la feſte de Touſſaincts, mil cinq cens quarante-cinq, après la retraite des Allemans, le Roy ayant eſgard que par le treſpas de Mgr le Duc d'Orleans, ſon fils, les alliances conclues avecques l'Empereur eſtoient nulles & de nul effect, depeſcha l'Admiral d'Annebault & M. Olivier, Chancelier de France, pour faire nouveaux traitez, & confirmer nouvelles alliances & amitiez entre luy & l'Empereur. Après avoir prins congé du Roy, lors eſtans à Folambray près Couſſi, le jour de Touſſaincts ils prindrent le chemin de Cambray, de Valentiennes & de Courtray, & vindrent trouver l'Empereur à Bruges, auquel lieu, après

(a) Qu'avant peu l'argent viendroit.

avoir plusieurs fois communiqué avecques Sa Majesté, ils furent remis à avoir response à Anvers. L'occasion pour laquelle l'Empereur estoit venu à Bruges, & alloit à Anvers, estoit, qu'il avoit intention de dresser une armée, pour aller en Allemagne subjuguer les Protestans, & autres Princes & communautez d'Allemagne, qui ne luy estoient si obeïssans comme il desiroit : pour dresser cette armée, il luy falloit avoir grandes finances, pour lesquelles recouvrer il alloit audit lieu d'Anvers, afin d'en avoir tant par ottroy que par prest. Aussi ne vouloit-il si promptement faire response aux Ambassadeurs du Roy, que premierement il n'eust entendu la volonté de ceux dudit Anvers, à ce que, selon qu'il feroit ses affaires, il fust ou plus rigoureux en response, ou plus gratieux. L'Admiral & le Chancelier après avoir esté à Anvers environ sept ou huict jours, à la suite de l'Empereur, ayans cognoissance des dissimulations dont il usoit, prindrent congé de luy sans autre resolution, sinon que là où le Roy ne luy commenceroit la guerre, il n'estoit pas deliberé de la luy faire.

Estans les Ambassadeurs de retour, ce qui fut environ la Sainct-André, ils trouverent

le Roy à Villers-Coſterez : lequel ayant ouy la reſponſe de l'Empereur, cogneut bien qu'il luy eſtoit beſoin de ſe preparer, & qu'il ne reſtoit à l'Empereur que l'occaſion de commencer la guerre à ſon avantage. A ceſte cauſe (parce qu'il avoit fait M. d'Anguien Gouverneur de Languedoc) il depeſcha le Prince de Melphe, qui nouvellement avoit eſté fait Mareſchal de France, pour aller en Piémont y eſtre ſon Gouverneur & Lieutenant-General. Auſſi conſiderant que l'Empereur (s'il venoit à chef de reduire (a) en ſon obeïſſance la Germanie) luy ameneroit ſur les bras toutes les forces, tant des Catholiques que des Proteſtans, il depeſcha devers M. de Vendoſme, ſon Lieutenant-General en Picardie, Treſorier & argent pour fortifier les places debiles : aux autres Gouvernemens il feit le ſemblable, meſme en Breſſe pour fortifier Bourg. Ayant experimenté par la precedente guerre, que la principale deſcente d'Allemagne pour entrer en ce Royaume, eſtoit par la Champagne, & toutesfois qu'il n'avoit frontiere en ſon Royaume ſi mal garnie de places fortes, pour faire teſte à une groſſe armée, il delibera d'y pourveoir; à ceſt effect il depeſcha le

(a) S'il parvenoit à ſubjuguer l'Allemagne.

Seigneur de Langey, Martin du Bellay, ſon Lieutenant audit pays de Champagne, & luy donna charge de viſiter la frontiere, depuis Vervein juſques à Coiffy, & de luy faire rapport des lieux plus neceſſaires à fortifier pour empeſcher l'entrée de l'ennemy en ſes pays. Langey partit cinq ou ſix jours devant Noël, & avecques luy Hieronyme Marin, Boulonnois, homme bien entendu au fait des fortifications. Après avoir fait ladite viſitation, & bien recogneu la frontiere, Langey feit rapport au Roy qu'il eſtoit beſoin de fortifier une place entre la Capelle & Meſieres, d'autant qu'il y a grand pays ouvert, comme de dix-huict lieuës, & qu'il luy ſembloit qu'Aubenton eſtoit bien à propos, faiſant une citadelle au haut devers le bois, pour commander à la ville. Mais le Roy, pour quelque occaſion à ce le mouvant, ne voulut que la fortification ſe fiſt audit lieu, mais ordonna qu'elle ſe feroit au-deſſus d'un village nommé Maubert-Fontaine, à ſept lieuës de Vervein & cinq de Meſieres, à la ſaillie des bois. Puis il ordonna de fortifier Meſieres & Mouſon; mais ledit lieu de Mouſon ſe trouva mal-aiſé à fortifier, à l'occaſion de la montagne de devers Yvoy qui luy commande, & que du coſté de deçà

la riviere de Meuze, à l'oppoſite de ladite montagne devers France on veoit par deſſus la ville, le pied & le derriere de ceux qui viennent à la deffence du rempart. Si eſt-ce qu'il y fut ordonné ce qu'on veit le plus neceſſaire, ſçavoir, une traverſe de muraille de bout en bout de la ville par dedans, pour couvrir ceux qui ſeroient à la deffence, & dehors un grand & profond foſſé. Comme par la paix qui fut conclue à S. Jean-des-Vignes, près Soiſſons, la ville de Stenay avoit eſté renduë au Duc de Lorraine, le Roy ordonna de faire une place ſur la riviere de Meuze deçà l'eau dedans ſes pays, laquelle fut édifiée entre ledit Stenay & Dun-le-Chaſteau, & fut nommée Ville-Franche-ſur-Meuze, près un village nommé Samorel, & vis-à-vis d'un autre village de-là l'eau, nommé Mozas.

Environ le mois de Juin ſubſequent, l'Empereur partant d'Yvoy pour ſon voyage d'Allemagne, voulut reviſiter ſa Duché de Luxembourg, & pour ceſt effect, prenant ſon chemin par devant Jamets, paſſa par devant ladite place de Ville-Franche, eſtant la riviere de Meuze entre deux. Auquel lieu eſtant arrivé, il fit complainte à l'Ambaſſadeur du Roy, lequel eſtoit près d'iceluy

Empereur, que ladite Ville-Franche eſtoit édifiée ſur le fief de l'Empire; mais par le Seigneur de Langey luy furent envoyez des regiſtres de deux cens ans, qui faiſoient apparoir comme de tout temps les habitans dudit pays avoient eſté ſubjets à la juriſdiction & grenier à ſel de Saincte-Menehoult, dont il ſe contenta, & partant dudit lieu, alla à Damvillier, & ordonna réedifier & fortifier la ville auparavant ruinée par le Duc d'Orleans, & puis il paſſa outre à Luxembourg pour achever ſon voyage d'Allemagne. Parce que ſon voyage ne touche point à la matiere que j'ay entrepris d'eſcrire, je le laiſſe aux ſerviteurs de l'Empereur, leſquels en ont eſcrit bien amplement, & meſme Dom Louis d'Avila (a).

(a) Louis d'Avila, Gentilhomme Eſpagnol, commandoit, comme on le verra, la Cavalerie de Charles-Quint au ſiège de Metz. Il a laiſſé des Mémoires hiſtoriques ſur la guerre de Charles-Quint contre les Proteſtants d'Allemagne : on a reproché à ſon Ouvrage d'avoir la forme & le ton d'un panégyrique. Il ne faut pas confondre ce Louis d'Avila avec Henrico-Catherino Davila, Noble de l'Iſle de Chypre, qui fuyant la tyrannie des Turcs, ſe réfugia en France. Il s'attacha à la Cour ſous les règnes de Henry III & de Henry IV. S'étant enſuite retiré à Veniſe, il y compoſa ſon Hiſtoire des guerres civiles de France en quinze livres. Cet Ouvrage

Digitized by Google

Auſſi le Roy fit beſongner au chaſteau de Saincte-Menehoult : à S. Diſier il fit faire trois gros bouleverts; à Chaumont-en-Baſſigny pareillement il commença à fortifier; & à Coiffy il feit commencer une citadelle, lequel lieu de Coiffy eſt à la portée d'une coulevrine de la Franche-Comté, ſept lieuës plus outre que Chaumont, & à ſix lieuës par de-là Langres : à Ligny il feit commencer un chaſteau ſur le haut de la montagne tirant à Commercy; mais la mort le ſurprint devant d'avoir parachevé leſdites fortifications.

Durant ceſt hyver, la guerre ſe faiſoit ordinairement entre les Anglois & les François qui eſtoient dans le fort d'Outreau, vis-à-vis de la baſſe Boulongne, & il y eut audit fort, à l'occaſion des neiges, pluyes & mauvais temps, telle vehemence de peſte, qu'en une nuict ſeule furent mis en terre plus de ſix vingts ſoldats (choſe que je vey y eſtant allé de par le Roy) & continua de ſorte, qu'enfin on ne leur faiſoit autre ſepulture, ſinon quand tout eſtoit mort en une maiſon, on l'abbatoit ſur eux. Auſſi les maiſons eſ-

s'étend depuis 1559 juſqu'à 1598. L'original qui eſt écrit en Italien, a été traduit en François, d'abord par Baudouin, & enſuite par l'Abbé Mallet.

toient des trouz en terre couverts de quelques appentis de paille ou de chaume, qui pouvoient bien eſtre cauſe en partie de ceſte mortalité, veu l'humidité de l'hyver. J'y fus quelquefois logé en la chambre du Capitaine Ville-Franche, laquelle je penſoy la plus ſaine du fort; mais la nuict en la chambre où j'eſtoy couché, mourut ſon frere & deux de ſes fils, leſquels le jour ne monſtroient apparence d'eſtre malades : & dura tellement ladite mortalité, que de vingt Enſeignes, ne demourerent pas plus de huict ou neuf cens hommes; mais nonobſtant jamais les ſoldats ne voulurent abandonner leur garde tant qu'il fut poſſible, & y endurerent beaucoup de maux.

Le Seigneur d'Eſſé & le Seigneur de Riou eſtans un peu rafraiſchis & renforcez d'hommes, & la peſte aucunement appaiſée, ils firent de belles entrepriſes & inſignes deffaites ſur les ennemis; & entr'autres environ le mois d'Avril mil cinq cens quarante-ſix, fut deliberé de faire mettre des vivres dedans ledit fort d'Outreau, où la neceſſité commençoit à les contraindre. Pour faire cette execution, fut ordonné le Seigneur de Senerpont, Lieutenant du Mareſchal du Biez, avecques ſoixante hommes d'armes, lequel

Digitized by Google

partit d'auprès de Montreul le jour de Paſques au ſoir, & arriva le Lundy matin au fort d'Outreau, avecques les vivres & autres rafraiſchiſſemens qu'il conduiſoit. Mais paſſant près du Pont-de-Brique, au-deſſous du Mont S. Eſtienne, il rencontra trois cens chevaux Anglois venuz pour luy empeſcher ledit envitaillement. L'eſcarmouche ſe dreſſa d'un coſté & d'autre, de ſorte qu'il y eut deux hommes d'armes & trois archers de la compagnie du Seigneur de Senerpont qui furent prins ſans y avoir aucun moyen de les recourre (a). L'alarme eſtant venuë à Boulongne, les Anglois renforcerent leurs gens juſqu'au nombre de ſept cens chevaux, & quatre cens arcquebuziers à pied, leſquels paſſans la riviere, ſe vindrent embuſquer en un village appellé *Danes*, entre Eſtappes (b) & ledit fort, pendant que ledit de Senerpont meit les vivres dedans le fort, eſperans ſur ſa retraitte le defaire. Mais arrivant ledit de Senerpont ſur les gens de cheval, n'eſtans encore joints les arcquebuziers avecques eux, il delibera de tenter la fortune, & de les combattre avant qu'ils fuſſent aſſemblez. Leur cavalerie eſtoit en trois trouppes, dont les deux ſe joignirent enſemble, & la troiſieme

(a) De les reprendre. (b) Eſtaples.

ſe jetta ſur les aiſles, pour charger nos gens par les flancs : auquel lieu ſe trouva avecques ledit Seigneur de Senerpont, le Seigneur de Tais, ayant ſeulement ſix ou ſept Gentilshommes avecques luy, & le Comte Rein-Grave avecques pareil nombre : le Comte Rein-Grave, dès la premiere charge, fut porté par terre & bleſſé, & le Mareſchal du Biez menoit la bataille avecques le reſte de l'armée. Mais arrivans leſdits hommes d'armes à la charge, ils la firent ſi furieuſe, que les Anglois n'eurent moyen de les ſouſtenir ; où furent tuez des leurs & des noſtres ſur la place environ deux cens chevaux ; le Mareſchal de Calais, chef de l'entrepriſe, y mourut, & pareillement de cent à ſix vingts Anglois, & fut prins le nombre de ſoixante & quinze priſonniers, tous ayans la *caſaque de veloux pour-filé d'or & d'argent.*

Une autre fois le Mareſchal du Biez adverty que les vivres commençoient à diminuer au fort, delibera d'y mener envitaillement. Parquoy partant de ſon camp au-deſſus de Montreul, il print le chemin du Mont S. Eſtienne, auquel lieu il trouva le Milord Sorel, accompagné de ſix mille Anglois, pour empeſcher ledit envitaillement. En la compagnie du Mareſchal, il y avoit cinquante

hommes d'armes, & le Comte Rein-Grave avecques ſon regiment de quatre mille Lanſquenets, & deux cens arcquebuziers, conduits par le Capitaine Brueil, Breton, & le Capitaine Eſcarbouillat. Le Mareſchal ſe trouvant en ce hazard, delibera, par l'advis des Capitaines, de paſſer outre & les combattre, encore qu'il fuſt moindre de nombre de deux mille hommes : car ſe retirant il euſt perdu ſon charroy & vivres. Ayant conclu le combat, il marcha droit aux ennemis : le combat fut long & furieux ; mais enfin les Anglois furent renverſez, & ſe retirerent en un petit fort, lequel ils ne ſceurent garder. Audit combat moururent de ſept à huict cens Anglois. Le Milord Sorel, fils du Duc de Northfolk, leur General, ſe ſauva avecques le reſte à la fuite, & demourerent des leurs de ſept à huict-vingts priſonniers.

Le Roy d'Angleterre conſiderant la diminution de ſes finances, le grand nombre d'hommes qu'il avoit perdus, & les infinis fraix qu'il auroit encore à ſupporter, eu eſgard à l'obſtination en laquelle eſtoit le Roy pour reconquerir ſa ville de Boulongne, & ayant cognoiſſance que l'Empereur (quelque ligue qu'ils euſſent enſemble) ne taſchoit (a) qu'à ſon proffit particulier, delibera

(a) Ne tendoit.

Digitized by Google

de mettre fin à la guerre, & (29) aux querelles d'entre le Roy & luy : ce qu'il fiſt entendre au Roy, & que faiſant trouver à Ardres ſes Deputez à ceſte fin, il feroit trouver les ſiens à Guines. Le Roy, encore qu'il euſt desjà bien reſtraint la ville de Boulongne, conſentit toutesfois ceſte aſſemblée, parce qu'il cognoiſſoit la mauvaiſe volonté que luy portoit l'Empereur, par le peu d'aſſeurance de paix qu'avoient rapporté ſes Ambaſſadeurs à leur retour devers ledit Empereur, & qu'il ne vouloit avoir tout à la fois ſur ſes bras deux tels ennemis que l'Empereur & le Roy d'Angleterre. A ceſte occaſion il depeſcha l'Admiral d'Annebault & Raimond, Premier-Preſident de Rouen, pour aller à Ardres : & ſe trouva à Guines l'Admiral d'Angleterre, nommé Milord Dudelé(a), qui depuis a eſté Duc de Nortombelland (b). Leſquels eſtans aſſemblez en un lieu ordonné

(a) Dudley, fils de Dudley, Miniſtre oppreſſeur, qui après la mort de Henry VII fut ſacrifié à la haine publique. Le jeune Dudley plut à Henry VIII par ſes talens & ſon audace. Il devint Amiral d'Angleterre ; enſuite il gouverna ſous le nom du jeune Edouard. Son ambition le perdit, & il termina ſa carrière ſur un échaffaud.

(b) Duc de Northumberland.

entre Guines & Ardres, finablement après avoir convenu de plusieurs choses, accorderent une paix avecques telles conditions : que le Roy dedans huict ans devoit payer huict cens mille escus au Roy d'Angleterre, tant pour les arrerages de sa pension, & pour les fraix de la guerre qui estoit provenuë à cause du refus de payement d'icelle pension, que pour plusieurs autres despenses faites par ledit Roy d'Angleterre, tant aux fortifications de Boulongne que du Boulonnois. Aussi le Roy d'Angleterre devoit, moyennant ladite somme, remettre entre les mains du Roy Boulongne & tout le Boulonnois, avecques les places tant anciennes que par luy nouvellement édifiées, comme le Mont-Lambert, la tour d'Ordre, Ambletueil, Blacquenay, & autres en leur entier, & toute l'artillerie, vivres & munitions qui estoient dedans lesdites places. Ces choses estant accordées & signées respectivement par le Roy & le Roy d'Angleterre, alla l'Admiral d'Annebault devers iceluy Roy d'Angleterre, pour luy veoir jurer ladite paix : & le Milord Dudelé de la part du Roy d'Angleterre, vint devers le Roy luy voir faire le semblable : ce qui fut fait tant d'une part que d'autre par lesdites Majestez.

Au mois

Digitized by Google

Au mois de Fevrier mil cinq cens quarante six, estant le Roy à la Roche-Guion, les neiges estoient fort grandes, il se dressa une partie entre les jeunes gens, estans près la personne de Mgr. le Dauphin : les uns gardoient une maison, & les autres l'assailloient à pelottes de neige; mais durant ce combat le Seigneur d'Anguien, François de Bourbon, sortant de fortune hors d'icelle maison, quelque mal advisé jetta un coffre plein de linge par la fenestre, lequel tomba sur la teste dudit Seigneur d'Anguien, & le blessa, de sorte que peu de jours après il mourut (30), au grand regret du Roy & de toute la Cour, pour la jeunesse florissante de luy, & le peu d'occasion de l'évenement de sa mort, lequel avoit esté autant bien fortuné en tous les lieux où le Roy l'avoit employé, aimé & estimé des gens de guerre (mesme des estrangers) que jeune homme de son aage qui ait esté de nostre temps.

Après la paix accordée avecques le Roy d'Angleterre, le Roy sentant l'Empereur en Allemagne, & n'estant asseuré quelle fin prendroit la guerre commencée par ledit Empereur contre les Protestans, voulut luy-mesme visiter sa frontiere, tant de Champagne que de Bourgongne, pour veoir quelle

diligence on avoit fait aux fortifications qu'il avoit ordonnées; il s'achemina par la Bourgongne pour faire ladite visitation, commençant à Bourg-en-Bresse, de-là à Challons-sur-la-Saone, puis à Seure, petite ville sur ladite riviere, laquelle de nouveau il avoit commencée à fortifier. Puis passant à Beaune & à Dijon, il print son chemin par la Champagne, & y estant arrivé, il visita sa ville de Langres, & envoya l'Admiral d'Annebault pour visiter Coiffy & Montigny-le-Roy, lequel vint retrouver le Roy à Chaumont-en-Bassigny; & partant de Chaumont, le Roy visita Ligny-en-Barrois, S. Disier, & autres places, & vint faire sa feste de Toussaincts à Jainville (a), après avoir visité Madame la Ducheſſe de Lorraine à Bar-le-Duc. Puis il passa à Vitry-le-François (b), qui est une place qu'il avoit commencée sur la riviere de Marne, à une lieuë de Vitry-en-Partois, parce qu'il ne trouvoit qu'on put fortifier

(a) Joinville.

(b) Vitry en Pertois avoit été brûlé par un détachement de l'armée Impériale. François I rebâtit une nouvelle Ville à quelque distance, & y appella les habitants de celle qui n'existoit plus. Ceux-ci aimèrent mieux relever les ruines fumantes de leur ancienne patrie sous le nom de *Vitry-le-brûlé*.

Digitized by Google

ledit lieu de Vitry-en-Partois, pour l'incommodité de l'aſſiette commandée de trois ou quatre montagnes. De Vitry-le-François, il alla à Saincte-Menehoult, à Ville-Franche-ſur-Meuſe, à Mouſon, à Sedan, à Meſieres, à Maubert-Fontaine, paſſant à Mont-Cornet en Ardenne, & ſe retira à Noſtre-Dame de Lieſſe, & à Folembray (31), où il ſolemniſa la feſte de S. André.

Le Roy partant de Folembray vint à Compiegne, & y ayant ſejourné trois ſepmaines ou un mois, ſe retira à S. Germain-en-Laye, auquel lieu il receut les nouvelles du treſpas du Roy Henry d'Angleterre, huictieſme de ce nom, lequel laiſſa un fils de l'aage de huict ans, nommé Edouard; duquel treſpas le Roy (32) porta grand ennuy, tant pour l'eſperance qu'il avoit de faire enſemble une alliance plus ferme que celle qu'ils avoient commencée, que parce qu'ils eſtoient preſque d'un aage & de meſme complexion, & eut doute qu'il fuſt pour bien toſt aller après : meſme ceux qui eſtoient près de ſa perſonne trouverent que depuis ce temps il devint plus penſif qu'auparavant. Si eſt-ce que conſiderant que l'évenement de la guerre eſt incertain, & qu'advenant que l'Empereur

vint à ſon entente (a) contre les Allemans, il pourroit tourner ſes forces ſur luy, dont la Champagne en pourroit ſouffrir, il depeſcha le Seigneur de Langey pour faire parachever les fortifications de ladite frontiere, & pour ceſt effect ordonna neuf vingts mille livres : & pour pourveoir leſdites places de vivres, il depeſcha le Seigneur de Plancy, ſon Maiſtre des Requeſtes, & le Seigneur de Boran; mais devant que la choſe fuſt executée, ſa mort intervint : car peu de jours après luy vint une fievre lente, pour laquelle paſſer il s'en alla à la Muette, maiſon nouvellement par luy édifiée, à deux lieues de S. Germain, au bout de la foreſt. Mais y ayant fait ſejour de ſept ou huict jours, il s'ennuya, & en partit ſans repaſſer par S. Germain-en-Laye, & alla coucher à Villepreux, où la nuit il eut quelque accès de fievre : le lendemain il alla coucher à Dampierre, près Chevreuſe, duquel lieu il print ſon chemin pour aller faire ſon quareſme-prenant à Limours; de jour en jour ceux qui eſtoient autour de luy, le trouvoient fort changé de complexion & de façon de faire. Ayant ſejourné deux ou trois jours à Limours, il s'en alla à Roche-

(a) Réuſſit dans ſes projets.

Digitized by Google

fort, où il ſejourna, allant de jour en autre à la chaſſe ; mais tous les ſoirs à ſon retour il avoit quelque accès de fievre ; parquoy il voulut prendre ſon chemin pour ſe retirer à S. Germain-en-Laye ; & pour avoir ſon paſſe-temps de la chaſſe par les chemins, partant de Rochefort, il vint coucher à Ramboüillet, eſperant n'y eſtre qu'une nuict ; mais le plaiſir qu'il eut approchant dudit Ramboüillet, tant en la chaſſe qu'en la volerie, luy fiſt changer d'opinion, il delibera d'y faire ſejour cinq ou ſix jours ; mais enfin la fievre qui de long-temps l'avoit ſaiſi, ſe renforça tellement par intervalles, qu'elle ſe convertit en continuë, avecques la douleur d'une apoſtume qu'il avoit eüe peu de temps au precedent qu'il allaſt au-devant de l'Empereur, quand il paſſa par France. Alors ayant bonne cognoiſſance de ſa fin, il diſpoſa des affaires de ſa conſcience & de ſa Maiſon : après avoir fait pluſieurs belles (a) remonſtrances à Mgr. le Dauphin, ſon fils, à preſent regnant, & luy avoir recommandé ſon peuple & ſes ſerviteurs, il rendit l'ame à Dieu audit chaſteau

(a) On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville le cas que Henry II fit des conſeils de ſon père.

de Ramboüillet, le dernier jour de Mars mil cinq cens quarante-ſix, avant Paſques.

Ce Prince fut fort (33) regretté tant de ſes ſubjets que des eſtrangers, pour avoir ſtory en toutes vertus. Il eſtoit magnanime & genereux, amateur de bonnes lettres, lequel par ſon moyen a illuminé les tenebres d'ignorance, leſquelles avoient regné cy-devant; il aima toutes gens d'eſprit (a), & fonda à Paris des colleges pour les lettres Latines, Grecques & Hebraïques; il fit venir de toutes les parties du monde gens inſtruits en toutes

(a) Parmi les hommes de Lettres que François I aima & attira à ſa Cour, on doit diſtinguer Clément Marot & Hugues Salel. Tous deux Poëtes aimables, quoique rivaux, n'en furent pas moins amis. Marot ne ſçavoit que ſa langue : auſſi étoit-il original dans tous ſes écrits. Voilà peut-être pourquoi la Fontaine l'a pris pour modèle. La vie de Marot offre une anecdote qui ſe rencontre rarement dans la vie des Poëtes. Combattant à côté de François I à la bataille de Pavie, il fut bleſſé & pris. Il ſuivit ſon Maître en Eſpagne, & adoucit plus d'une fois les chagrins de ſa priſon : on dit même qu'il dérida le front grave & ſevère de Charles-Quint. Marot & Salel eurent une fin bien différente. Le premier ayant embraſſé le Calviniſme fut contraint de s'expatrier; l'autre ſe fit Prêtre, & obtint l'Abbaye de S. Cheron, près Chartres. Il y mourut de déſeſpoir de la mort de François I.

Digitized by Google

ſciences & arts liberaux, pour édifier la jeuneſſe en bonnes mœurs & ſciences : & combien qu'il n'euſt eſté nourry aux eſtudes en ſon jeune aage, n'eſtoit ſcience de laquelle il ne put rendre raiſon, d'autant qu'il avoit ſouvent communiqué avecques gens excellens en toute érudition, & que Dieu l'avoit doüé de divine memoire ; de ſorte que toutes gens doctes qui l'ont hanté, ont confeſſé avoir plus apprins de luy, que luy d'eux. Il mourut en ſon aage de cinquante & trois ans, après avoir eu beaucoup de bonnes & mauvaiſes fortunes, mais plus de malheureuſes que de proſperes : toutesfois jamais adverſité qui luy put advenir, ne luy abaiſſa le cœur, ayant tousjours ſon recours & ferme fiance en Dieu, & continua en bonne memoire & ſain entendement juſques à la fin de ſes jours.

Fin du dixième & dernier Livre des Mémoires de Meſſires Martin & Guillaume du Bellay.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR LE DIXIÈME ET DERNIER LIVRE

DES MÉMOIRES

DE MESSIRE

MARTIN DU BELLAY,

SEIGNEUR

DE LANGEY.

(1) « Il avoit rendu sa Maison l'une des » plus grandes & des plus considérables du » Royaume, tant par ses biens que par ses » grandes charges, qu'il ne devoit pas moins » à ses services qu'aux bonnes graces de » son Maître, qui le fit son principal Mi- » nistre, depuis la disgrace du Connétable » de Montmorenci. Il lui confia particuliè- » rement l'administration de ses finances, & » dans cet emploi il aima mieux sacrifier son » bien que d'en amasser, & s'y gouverna » avec tant d'intégrité, que le Roi son Maître » compta parmi ses dettes la recompense de » cent mille livres qu'il lui donna en mou- » rant, comme par manière de restitution

» des pertes qu'il avoit ſouffertes en cette » charge. J'ai voulu, *dit le Laboureur* (a) » *qui nous fournit cette Note*, remarquer » cela pour la rareté de l'exemple. »

(N. D. L.)

(2) Coligny (b) montra dans cette circonſtance l'intrepidité, & le ſens froid dont il étoit doué. Le Connétable de Montmorency ſon oncle, qui, depuis ſa diſgrace, réſidoit à Chantilly, apprend que ſon neveu eſt bleſſé. Il lui envoye ſur le champ un Chirurgien de confiance. Cet homme naturellement bruſque, s'apperçoit, en levant l'appareil, que l'inciſion à la gorge a été faite de travers. Il le déclare hautement. On croyoit la bleſſure fort dangereuſe. Un des ſpectateurs reproche au Chirurgien ſon indiſcretion. *Eh, Monſieur*,

(a) Additions aux Mémoires de Michel de Caſtelnau, Tome II, p. 101. Le Laboureur nous apprend dans le même article, que les Seigneurs d'Annebaut étoient originaires de la province de Normandie. L'Amiral devint riche par le mariage qu'il contracta avec l'héritière de la Maiſon Tournemine en Bretagne. Il fut diſgracié ſous le règne de Henri II, parce qu'il eut le malheur de déplaire à la Ducheſſe de Valentinois. Il mourut en 1552.

(b) Vie de Gaſpard de Coligny, Livre premier, p. 34.

Digitized by Google

s'écria Coligny, *toutes ces grimaces ne ſont bonnes qu'avec de certaines gens ; mais quant à moi elles ne ſont nullement néceſſaires. Il a raiſon de dire qu'on m'a mal panſé, s'il eſt vray, & c'eſt de quoy je veux m'inſtruire, parce que, comme c'eſt ôter la réputation à celui entre les mains de qui je m'étois mis, il eſt bon de vérifier ſi c'eſt vérité, ou médiſance...* Le Chirurgien du Connétable ſe cabre à ces paroles, & demande à Coligny *s'il le prend pour un impoſteur...* Il ſerre ſes inſtruments, & menace de repartir à l'inſtant. Coligny ne s'émeut point & ſe contente de dire... *Mon Dieu, mon ami, point d'emportement ! ce que j'en fais n'eſt pas pour douter de ce que vous dites, mais pour juſtifier à ceux qui ne vous connoiſſent pas auſſi bien que moi, combien vous êtes plus habile que les autres. Ne ſais-je pas bien que M. le Connétable me faiſant l'honneur de m'aimer, n'aura eu garde de m'envoyer un ignorant? De la part dont vous venés, ne ſeroit-ce pas m'abuſer que de croire autre choſe, ſinon que vous êtes le plus habile homme de Paris?...* Le Chirurgien picqué d'honneur appelle pluſieurs de ſes confrères, & panſe le malade. L'inexpérience du premier Chirurgien eſt conſtatée. On preſſe Coligny de le faire

Digitized by Google

chaſſer de l'armée. *Que voulez-vous*, repliqua-t-il : *il y a plus de ma faute que de la ſienne, je me ſuis mis entre ſes mains ſans le connoître; & je ne crois pas qu'il ait fait ce qu'il a fait, par malice. Il eſt aſſez malheureux de ne pas ſavoir ſon metier : peut-être l'apprendra-t-il avec le tems : tout ce que je puis faire en attendant, eſt de ne pas conſeiller à mes amis d'avoir recours à lui, quand ils auront beſoin de Chirurgien.*

(3) « *En cette entrepriſe*, dit Dupleix, » l'Empereur couſut la peau de renard à » celle de lion, ayant corrompu les prin» cipaux Conſeillers & ſerviteurs du Duc : » de ſorte qu'après avoir pris ſur lui pluſieurs » places, nonobſtant le *ſecours* de France, » il l'obligea de lui demander grace. » Il eſt là parlé de ſecours, & le Duc ne fut accablé que parce qu'il n'en receut aucun de la France. L'armée Impériale, compoſée de près de quarante mille hommes de pied & de huit mille chevaux, alla mettre le ſiége devant Duren, la plus forte place (a) du Duché

(a) Comme le bruit s'étoit répandu que l'Empereur dans ſon expédition d'Alger avoit fait naufrage, les habitans de Duren le croyoient mort. Auſſi lorſqu'en ſon nom on les ſomma de ſe rendre, ils répondirent en

de Julliers. Elle ne put être emportée qu'au cinquième assaut. Tous les habitans sans distinction de sexe, ni d'âge, ni de condition, furent passés au fil de l'épée. Les autres villes intimidées par cet exemple se rendirent presque toutes sans avoir opposé aucune résistance. Le Duc obligé de s'abandonner à la discrétion du vainqueur, vint le trouver en habit de simple Gentil-homme, il se mit à genoux devant lui, & lui dit : *Très-Auguste Empereur, je viens me jetter à vos pieds ou pour recevoir le châtiment de mes fautes, tel qu'il plaira à votre ressentiment de l'ordonner, ou pour recevoir de votre clémence quelque rayon de grace & de pardon.* L'Empereur prenant un visage sevère, lui répondit d'un air dédaigneux : « Si votre faute n'étoit » aussi grande qu'elle est, la clémence qui » m'est naturelle ne me permettroit pas de » vous voir si humilié sans être touché de » quelque compassion. Vous pouvez juger » vous-même combien votre félonie m'a » offensé, puisqu'elle m'a obligé de faire » serment en présence de mes Officiers, de

riant « qu'on les prenoit pour des imbecilles, puis- » qu'ils savoient bien que l'homme dont on leur par- » loit avoit servi de pâture aux Cabillaux ». Cette réponse leur coûta cher.

Digitized by Google

» ne vous pardonner jamais, non par un » motif de vengeance, mais pour ſatisfaire » à l'obligation où je ſuis de ſoutenir l'hon- » neur & la majeſté de l'Empire, que vous » avez offenſé, & afin d'ôter aux autres l'en- » vie d'imiter jamais votre exemple. Cepen- » dant je veux bien manquer à mon ſerment » plutôt que de ne pas exercer ma clémence » envers vous; quoique je n'euſſe rien fait » contre la juſtice, quand je me ſerois vengé » de votre perſonne : jugez donc aujour- » d'hui de ma bonté à votre égard, puiſque » exact obſervateur de ma parole, je veux » bien la violer pour vous pardonner votre » crime. » Voici à quelles conditions ce malheureux Prince obtint ſa grace. Par le traité conclu le 7 Septembre, il fut convenu, que le Duc feroit à l'avenir une profeſſion conſtante de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, qui avoit été celle de tous ſes prédeceſſeurs : que s'il étoit ſurvenu quelque changement dans ſon pays, il s'obligeoit de bonne foi, à remettre toutes choſes en leur premier état; qu'il promettoit tant pour lui que pour ſes deſcendans, obéiſſance & fidélité à l'Empire, à Sa Majeſté Impériale, & au Roi des Romains; qu'il s'engageoit à renoncer dès à préſent & pour

Digitized by Google

l'avenir à l'alliance qu'il avoit faite avec les Rois de France & de Dannemarc; & à toute autre qu'il pourroit avoir conclue au préjudice de l'Empereur & de l'Empire; qu'il ne feroit jamais de ligue avec quelque Prince que ce fut ſans en donner avis à ſa Majeſté Impériale, & au Roi des Romains, & ſans les y comprendre; qu'il renonçoit alors, & pour tousjours, tant en ſon nom qu'en celui de ſes ſucceſſeurs & héritiers, à toute prétention ſur le Duché de Gueldres de quelque nature qu'elles fuſſent; qu'il s'engageoit d'aſſiſter l'Empereur de toutes ſes forces pour réduire les villes & les autres places de ce Duché qui ne voudroient pas lui rendre l'obéiſſance qu'elles lui devoient; qu'enfin les deux fortereſſes de Hemberg & de Sittart demeureroient pendant dix ans au pouvoir de l'Empereur & du Roi des Romains, & qu'enfin elles ſeroient reſtituées au Duc de Cleves qui joignit ſes troupes à celles de l'Empereur. (N. D. L.)

(4) Dans la rélation, de ces rencontres que Paradin (a) nous a laiſſée, on trouve quelques faits ſinguliers. « Eſtans doncques, » lit-on dans ſon Ouvrage, leſdits Seigneurs

(a) Hiſtoire de notre tems, p. 449 & 450.

» en ces eſcarmouches, un jeune Eſcuyer
» nommé Griphon, donna un ſi grand coup
» de lance à un Anglois nommé Bellingen,
» qu'il rua homme & cheval par terre; &
» fut la ruine dudit cheval ſi grande qu'il
» ſe rompiſt le col, & fut prins ſon maiſtre
» & emmené priſonnier. Preſque ſemblable
» cas advint auſſi à Jean Palmer Anglois, qui
» autrefois avoit eſté Capitaine d'une armée
» d'Anglois en France. Iceluy tomba de pri-
» ſon en autre, parce qu'ayant eſté longue-
» ment priſonnier en la tour de Londres,
» & depuis cette guerre delivré, tomba de-
» rechef en les mains des François, entre
» leſquels il a trouvé meilleur & plus hu-
» main traitement qu'entre les ſiens. J'ay
» voulu dire cecy, & mettre au-devant de
» ces Anglois, deſquels l'inhumanité a donné
» pluſieurs exemples de barbare cruauté aux
» ſoudarts François qui tomboient entre leurs
» mains, leſquels ils eſcorchoient vifs, &
» faiſoient mourir de piteuſe mort & en
» grand martyre, le peu qu'ils en ont pu
» avoir en leur puiſſance... » Si ces cruau-
tés ne ſont point exagérées, on croira vo-
lontiers, en parcourant l'Hiſtoire de nos
ancêtres à cette époque, lire celle des Can-
nibales. Car, d'après l'aveu que fait Paradin,

Digitized by Google

il eſt clair que les François employoient la voye des repréſailles. D'ailleurs étoit-ce les Anglois qui avoient commencé ? C'eſt un problême que nous ne chercherons pas à reſoudre. On ne conçoit pas ſans frémir, qu'il y ait eu un tems où des atrocités de ce genre aient été commiſes par ces deux nations dont la bravoure & la généroſité forment le caractère diſtinctif.

(5) Selon un Ecrivain très-fécond en bévues (c'eſt l'Auteur de la nouvelle Hiſtoire d'Eſpagne) les François ſe retirèrent avec tant de précipitation, qu'ils laiſſèrent leurs malades & une partie de leur bagage ſur le chemin; il dit que le Dauphin qui conduiſoit l'arriere-garde, força la cavalerie Impériale de ſe retirer ſans avoir pu rien faire. Voilà une retraite faite en déſordre & tout-à-la-fois en bon ordre. Que cet Ecrivain tâche de s'accorder avec lui-même. L'Empereur, ajoute-t-il, ne tarda pas d'être informé de la retraite des François, & quoiqu'il s'emportât un peu contre Dom Ferdinand de Gonzague, il detacha un corps de cavalerie pour harceler les François. Voilà un *quoique* que l'on m'avouera être très-mal placé, & qui fait un raiſonnement bizarre. Entendons parler le même Ecrivain : L'Empereur,

reur, dit-il, étoit extrêmement fâché (a) de n'avoir pu livrer bataille au Roy de France : une preuve que sa colère n'étoit pas bien grande, c'est que l'ayant pu attaquer, il ne le fit pas. Les deux armées étoient demeurées en présence l'une de l'autre, n'étant séparées que par un petit ruisseau. Ce ruisseau, pourquoi l'Empereur ne le passoit-il pas, s'il avoit une si grande démangeaison de combattre ? L'Empereur, continue notre Historien, avoit grande envie de suivre le Roi à Paris ; cela peut être ; mais sans compter les risques de l'événement, il y avoit encore bien du chemin à faire. (N. D. L.)

(6) Beaucaire prétend *qu'il eut été à souhaiter pour la gloire du Roi, qu'il n'eut pas fait sa retraite de nuit, ce qui sentoit un peu la fuite ;* mais cette retraite étoit fort sage : François I ne vouloit que sauver Landrecy, il en étoit venu à bout. Il ne lui restoit donc rien à desirer. Vouloit-on qu'en se

(a) On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville, que Charles-Quint ne vouloit point hazarder une bataille. Les prédictions d'un Astrologue, qu'il interprétoit à son désavantage, l'intimidoient. Ces détails curieux & amusants se trouveront dans les Mémoires qu'on vient de citer.

retirant de jour il s'expoſât aux hazards d'une bataille ? En la perdant, il ouvroit ſon Royaume à l'ennemi. Nous remarquerons auſſi que relativement à la défenſe de Landrecy, Féron a commis différentes bévues ; une ſurtout eſt impardonnable. Il oſe accuſer de lâcheté le brave la Lande, Gouverneur de cette ville ; on lit dans ſon Ouvrage qu'il étoit prêt à rendre la place, ſans d'Eſſé & les autres Officiers qui s'y oppoſèrent. Les récompenſes dont François I honora la Lande, démentent cette aſſertion : d'ailleurs, Féron a contre lui le témoignagne de tous ſes contemporains.

(7) Le Roi étoit en poſſeſſion de tous les droits des Comtes de Provence, depuis que René d'Anjou, Roi de Sicile, les avoit cédés à Louis XI. Le Duc de Savoye alléguoit certain engagement fait de cette ville à ſes prédéceſſeurs par un Comte de Provence ; à ce titre il joignoit celui de la preſcription : mais le Roi prouvoit que ce titre ne pouvoit avoir lieu, puiſque la France, avoit ſouvent offert de rembourſer la ſomme pour laquelle cette ville avoit été engagée. (N. D. L.)

(8) Montfort, Gentil-homme Savoyard, qui commandoit dans la place, répondit à

la première ſommation qu'on lui fit, « Que » l'on s'étoit mal adreſſé à lui pour rendre » la place ; que de ſon nom il s'appelloit » Montfort ; qu'en ſes armes il portoit des » pals, & que ſa deviſe étoit, *il me faut tenir ;* » & que pour toutes ces conſidérations il ne » falloit attendre de lui qu'une vigoureuſe » défenſe. » Paradin, Dupleix, l'Auteur de la Chronique de Savoye, Féron, Guichenon, ont fait la même faute en diſant, que cette ville fut pillée & brûlée. Les aſſiégés en ſe retirant dans le château y emportèrent juſqu'aux cloches, & ne laiſsèrent rien abſolument dans la ville qui put ſervir aux ennemis ; le Comte d'Anguien empêcha que les Turcs n'y miſſent le feu. (N. D. L.)

(9) Un des motifs qui engagea le Comte d'Anguien à lever le ſiége, fut que par des lettres interceptées, il apprit que le Duc de Savoye & le Marquis du Guaſt s'étoient mis en chemin pour venir au ſecours de la place. Le Duc de Savoye voulant perpétuer la mémoire de la levée de ce ſiége, & rendre les François odieux à la poſtérité, fit battre des monnoyes d'argent, où d'un côté étoit la croix de Savoye, & de l'autre cette inſcription : *Nicea à Turcis & Gallis obſeſſa ;* c'eſt

à-dire, *Nice aſſiégée par les Turcs & par les François.* Belleforêt a voulu excuſer les François, en diſant que le ſiége de Nice fut entrepris ſans leur participation ; mais il avance un fait évidemment faux & reconnu pour tel par tous les Ecrivains de ce tems-là. (N. D. L.)

(10) Guichenon rapporte, d'après Paul Jove, que le Marquis du Guaſt ayant intercepté des lettres que Boutieres écrivoit au Gouverneur, en contrefit d'autres qui lui furent envoyées, par leſquelles Boutieres lui marquoit qu'il ne pouvoit eſpérer d'être ſecouru, & qu'ainſi il devoit ſe tirer d'embarras par une prompte capitulation, ce que Dros exécuta. Beaucaire ne peut croire cette particularité, qui eſt cependant très-vraiſemblable, parce qu'elle eſt dans le caractère du Marquis ; mais ce qui paroît plus difficile à croire, c'eſt ce qu'ajoute Paul Jove; ſçavoir que le Marquis fut dans une colère épouvantable de ce que la capitulation avoit été violée, & que pour appaiſer les parens de ceux qui avoient été maltraités il leur fit de grands préſens. Si le Marquis du Guaſt ſe fut conduit de cette manière, il eſt à préſumer que les Suiſſes à Ceriſolles ſe ſe-

roient moins acharnés ſur les Impériaux. Mezeray a exageré les torts du Marquis du Guaſt, en diſant *qu'il n'y avoit dans Mondovi qu'une garniſon de Suiſſes qui capitula, mais que du Guaſt, brutal & perfide, la paſſa toute au fil de l'épée.* Il n'en coûta réellement la vie qu'à quelques Suiſſes.

(11) La ligue de Henri VIII avec Charles V, eſt un article intéreſſant dont du Bellai ne parle point, & qu'il faut developper ici. On a déjà parlé des divers ſujets de (a) plainte

(a) Voyez l'Obſervation, n° 7, ſur le neuvième Livre de du Bellay. Nous ajouterons à ce que cette Obſervation contient, que Henry VIII étoit piqué de quelques railleries échappées à François I ſur la manière dont il traitoit ſes femmes. Le Monarque Anglois, pour exécuter ſes projets de vengeance, eut recours à ſon Parlement, qui impoſa des ſubſides. La taxe du Clergé fut le double de celle des Laïques. On a obſervé, dit M. Hume dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Tudor, que le Clergé Anglois paya toujours beaucoup plus que les Laïques, même lorſque la Religion Catholique dominoit en Angleterre. Voilà pourquoi Charles-Quint remarqua avec fineſſe, lorſque Henry donna ou vendit les revenus des Monaſtères à ſes Courtiſans, qu'*il avoit tué la poule qui lui pondoit des œufs d'or.* Au ſurplus pendant l'hiver de 1543, Henry ſe prépara à porter la guerre dans le Continent. Son Parlement, flatté de cette expédition, déclara nuls les emprunts

bien ou mal fondés que Henri VIII avoit contre François I. Mais ce qui choquoit Henri plus que toute autre choſe, étoient les obſtacles que la France lui avoit fait trouver en Ecoſſe, par rapport au mariage de Marie, héritière de ce Royaume avec le Prince Edouard; ce fut-là le principal & peut-être l'unique motif qui l'engagea à ſe liguer avec l'Empereur. Charles de ſon côté comprit qu'il ne pouvoit rien lui arriver de plus avantageux que de ſe réconcilier avec Henri. Le deſir d'accabler la France lui fit oublier l'affront que ce Prince lui avoit fait en répudiant honteuſement la Reine Catherine d'Autriche, ſa tante, & ſon ſerment de ne jamais ſe réconcilier avec Henri, a moins qu'il ne rentrât dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Ce traité conclu à Londres entre ces deux Princes, le 11 Février 1543, portoit en ſubſtance que l'Empereur & le Roi d'Angleterre enverroient des Ambaſſadeurs au Roi de France, pour l'exhorter à rompre la ligue qu'il avoit faite avec les Turcs: ils demandoient enſuite qu'il dédommageât la Chrétienté des pertes qu'il lui avoit cau-

publics que ce Prince avoit faits. Il lui décerna le titre de Roi de France : mais les titres ne ſignifient rien quand on n'y réunit pas la propriété.

Digitized by Google

ſées en y appellant les Turcs; qu'il fît rendre au Roi des Romains les places que les Infidèles avoient enlevées, & à l'Empereur, Caſtro-Novo qu'ils avoient aſſiégé avec le ſecours de treize galères de France; qu'il réparât les dommages que les Allemans avoient ſoufferts par l'invaſion des Infidèles en Hongrie, enfin qu'il ſatisfît le Roi d'Angleterre ſur tout ce qu'il lui devoit, & qu'il lui donnât des ſûretés pour le payement de cent mille écus.

Après ce préliminaire, les deux Princes alliés convenoient de ne faire ni paix ni trêve avec la France qu'à condition que François I payeroit au Roi d'Angleterre les ſommes qu'il lui devoit, & que pour lui aſſûrer à l'avenir le payement de la penſion, il lui mettroit entre les mains le Comté de Ponthieu, Boulogne, Montreuil, Ardres & Terouanne, ſans exiger aucun hommage, & que les revenus que Henri tireroit tous les ans tiendroient lieu de payement de la penſion. On ajouta que François I rendroit le Duché de Bourgogne à l'Empereur.

Les deux Monarques convinrent encore que ſi le Roi de France différoit ſeulement dix jours à conſentir à ces conditions, ils lui déclareroient la guerre, & ne feroient jamais

la paix jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre fût en possession de la Normandie, de la Guienne, & même de la Couronne de France, & que l'Empereur fut maître d'Abbeville, de Roye, de Corbie, de Ham, de St. Quentin & de tout le Duché de Bourgogne; enfin ils convenoient que chacun d'eux se mettroit en campagne avec vingt-cinq mille hommes, dont cinq mille seroient de cavalerie; mais l'exécution de leur projet demandoit un bien plus grand nombre de troupes: par la suite il fut réglé entr'eux qu'ils attaqueroient la France avec plus de cent mille hommes, ce qu'ils exécutèrent. Le Roi ayant eu avis de ce grand projet se contenta de répondre *qu'il croyoit bien que l'Empereur & le Roi d'Angleterre avoient dessein d'entrer dans son Royaume; mais qu'il ne pensoit pas qu'ils eussent juré d'en sortir avec la gloire d'avoir exécuté leur dessein.* (N. D. L.)

(12) On prétend que, si nous eussions livré la bataille le même jour, nous aurions battu facilement l'armée ennemie, qui n'avoit pas encore été jointe par les Espagnols occupés à débarrasser quelques pièces d'artillerie. (N. D. L.)

Digitized by Google

(13) Le Marquis du Guaſt fut forcé de gagner Milan, où il demeura long-tems ſans oſer ſe préſenter devant les Dames, parce qu'il leur avoit montré des chaines avec leſquelles il s'étoit vanté de leur mener liés le Comte d'Anguien & les jeunes volontaires de l'armée Françoiſe. Elles l'avoient conjuré de traiter au moins le Comte plus doucement, en conſidération de ſa bonne mine, à quoi il avoit répondu fiérement : *Qu'on n'étoit plus au tems des Chevaliers errans.* Paul Jove, le grand panégyriſte du Marquis du Guaſt, ne veut pas convenir qu'il ſe retira ſans avoir combattu; il avance au contraire qu'il fut bleſſé au genou d'un coup d'arquebuſe, & qu'il eut ſon caſque rompu d'un coup de maſſe; pour diminuer la gloire due à la valeur des François, il dit, qu'ils furent ſimplement des inſtrumens dont ſe ſervoit la vengeance divine pour punir les Lanſquenets, qui le jour de Pâques, la veille de la bataille, avoient joué aux dez ſur les autels.

(N. D. L.)

(14) Du Bellay ne fait (a) pas mention de quatre mille chaînes qui furent trouvées

(a) Dans le ſecond Volume des Pièces fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France (par M. le Marquis

ſur des chariots, & qui devoient être employées à lier les priſonniers que feroit le

d'Aubais), on trouve trois relations de la bataille de Ceriſoles. La première eſt intitulée : *L'Ordonnance de la bataille faite à Syrizolles en Piemont.* La ſeconde a pour titre : *De la défaite des Eſpagnols à Syrizolles* : l'une & l'autre ſont en forme de Lettres. Le titre de la troiſième eſt : *Diſcours de la bataille de Ceriſoles.* Adverſis Duro : *à l'enſeigne du Rocher.* Afin que le Lecteur ait ſous les yeux les différents détails qui nous ont été tranſmis ſur cette mémorable victoire, nous avons pris le parti de détacher de ces trois Pièces les faits particuliers qui ne ſont ni dans du Bellay, ni dans Montluc, ni dans les Mémoires de Vieilleville.

Les trois rélations s'accordent ſur la quantité de troupes qui formoient l'armée de l'Empereur. Il paroît qu'elle montoit à 18000 hommes de pied, & à environ 1500 chevaux. Les relations varient ſur le nombre des troupes Françoiſes. Deux le portent de douze à treize mille hommes, & une à près de dix-ſept mille. Selon ces relations, le Comte d'Anguien, avant de livrer la bataille, harangua ſes troupes, & ſur-tout les Suiſſes. Il les exhorta à vanger leurs camarades tués à Montdovi. D'ailleurs les trois relations n'offrent rien qui contrediſe la deſcription de cette bataille telle qu'on la lit dans du Bellay. Elles confirment tout ce qu'il dit du butin que firent les vainqueurs. « Parmi le bagage (lit-» on dans la troiſième de ces Pièces) ſe ſont trouvés » quatre bahus pleins de mannetes de fer, leſquelles » eſtoient pour enferrer les Italiens, que le Marquis » faiſoit ſon compte de prendre priſonniers; car il eſti-

Marquis, & qu'il ſe propoſoit d'envoyer aux galères; « *Et fut choſe mémorable & mer-*

» moit que nul des noſtres ne devoit échapper, &
» s'attendoit de mener en triumphe à Milan leſdits
» Italiens liés & enchaînés comme maſtins, puis les
» envoyer en galere par force. On a ſçu pour choſe
» vraye, que quand ledit Marquis partit de Milan
» avec ſon armée, les Gentilshommes & Nobles du
» pays ſe vinrent préſenter à luy corps & biens :
» mais il répondit que pour l'heure il ſe contentoit
» de ce qu'il avoit de gens, & n'étoit jà beſoin de
» plus; & eux prenans congé, & prians Dieu qu'il lui
» donnât grace de rapporter victoire; il leur dit en
» cette ſorte : *Nonne dubitato, nonne dubitato, chio tengo*
» *tutti i Franceſi in un Sacco, del quale io ho la bocca in*
» *queſta mano.* Ce qui eſt à croire qu'il l'ait dit; car étant
» convenu entre les François & les Eſpagnols de ne
» courir *ſur le bonhomme*, ce nonobſtant le Marquis ne
» laiſſoit de prendre ſur nos payſans bœufs, vaches &
» juments pour le charroy de ſon armée; tellement
» qu'il lui fut par Mgr d'Anguien remonſtré qu'il fai-
» ſoit contre leurs conventions; à quoi luy répondit
» le Marquis, qu'*il s'émerveilloit de lui grandement, qui*
» *prenoit ſi grand ſoucy pour avoir à demeurer ſi peu en*
» *Piedmont, & que avant huit jours il le lui oſteroit de la*
» *tête;* ce qui eſtoit aſſez, voire trop confidemment
» parlé de ſoy; &, comme l'on dit en proverbe, *comp-*
» *toit ſans l'hoſte.* .... Dans le butin que nous fiſmes, il
» y avoit, ſelon la même relation, quantité de chariots
» & mulets chargés de victuailles, comme formage de
» Milan, ſaulciſſes de Boloigne, qui eſt juſte le Pro-

Digitized by Google

» *veilleuſe*, dit l'Auteur de la Chronique de » Savoye, *que les François trouvèrent au ba-* » *gage de leurs ennemis plus de quatre mille* » *cadenats de forçaires, que les priſonniers* » *mêmes confeſſerent avoir été apprêtés par le* » *Marquis du Guaſt, pour envoyer les Fran-* » *çois en galère par force, s'il eut obtenu la* » *victoire* ». Ce fait eſt confirmé par Mezerai, Dupleix, Beaucaire, Paradin & par pluſieurs autres Ecrivains. Parmi les hardes du Marquis du Guaſt, il ſe trouva, dit Brantôme, une fort belle Montre, que le Comte d'Anguien envoya au Roi : Madame de Nevers, ſœur du Comte, qui ſe trouvoit là avec bien de belles Dames, dit à Sa Majeſté *Penſez, Sire, que cette Montre n'étoit pas bien montée, lorſqu'elle fut priſe ; car ſi elle eût été montée auſſi bien que M. le Marquis ſon Maître, vous ne l'euſſiez pas eue, & ſe fut ſauvée*

» verbe Italien ; diſant que *les Saulciſſes de Boloigne ne* » *ſe trouvent pas ſur les arbres ; car on les trouve par* » *chemins.*

» Ces relations évaluent les morts de l'ennemi à neuf » ou dix mille hommes. J'ai vu choſe ſi pitueuſe, dit » l'une d'elles, & ay trouvé que dedans Syrizolles, & » un quart de lieue à l'entour, nos chevaux eſtoient » juſques au genoil dedans le ſang, & n'euſſent ſçu » marcher que deſſus gens morts. »

Digitized by Google

auſſi bien que lui. Finiſſons par relever quelques fautes de l'Auteur de la Nouvelle Hiſtoire d'Eſpagne. Il dit que la bataille fut donnée le dixième d'Avril, première faute ; que les Griſons & les Provençaux furent taillés en pièces ; il devoit dire les Grueriens, au lieu des Griſons, ſeconde faute. Ils ne furent pas taillés en pièces, puiſqu'ils trouvèrent leur ſalut dans une prompte fuite, troiſième faute. La Compagnie des Gardes du Marquis de Vaſto ſouffrit beaucoup, quatrième faute. Elle ne combattit pas ; & cette Compagnie, compoſée de cinq ou ſix cens chevaux, ſe tint à l'écart avec le Marquis, qui fut, dit le même Auteur, obligé de fuir à Aſt, & *où il ne fut pas reçu*, devoit-il ajouter.

(N. D. L.)

(15) Cette perte de l'ennemi paroît exagérée, & la notre affoiblie. Selon les relations, dont nous avons joint l'extrait à l'obſervation qui précede, nous perdîmes cinq à ſix cens hommes ſans y comprendre les Officiers & autres perſonnes de diſtinction. Paradin (a) évalue les morts des François à *quarante hommes d'armes de toutes les Compagnies de la gendarmerie ; des gens de pied*,

(a) Paradin, Hiſtoire de notre tems, p. 462.

environ cinq cens, ſix Gentilshommes de la Maiſon du Comte d'Anguien, outre les Seigneurs & Officiers d'un grade ſupérieur, dont parlent du Bellay & les autres Memoires du tems. D'après l'unanimité de ces témoignages, on doit être ſurpris de lire dans l'Ouvrage (a) d'un Moderne eſtimable ſous tous les rapports, *que du côté des vainqueurs la joie fut ſans mélange, & que dans le peu de monde qu'ils perdirent, il ne ſe trouva pas un ſeul Officier de diſtinction.* Cette aſſertion paroît d'autant plus ſinguliere, que l'Ecrivain cite pour ſes garants du Bellay & Montluc. Comment a-t-il pu ne pas placer au nombre des gens de marque qui périrent, le Seigneur d'Acier, Grand-Maître de l'artillerie Françoiſe, tous les Colonels & Capitaines dont du Bellay donne la liſte? Il eſt certain que ſi les François remportèrent une victoire glorieuſe, ils eurent à regretter le ſang précieux de leur Nobleſſe qui y fut répandu.

(16) Ce fut dans la Diète qui ſe tint à Spire, que Charles-Quint prépara cette invaſion. Cette Diète s'ouvrit le 20 Février, & elle dura juſqu'au 10 Juin. L'Empereur la

(a) Hiſtoire de Charles-Quint, par M. Robertſon, Tome II, p. 276, édit. in-4°.

Digitized by Google

commença par un discours véhément contre le Roi de France. Il exagera l'alliance que ce Prince avoit faite avec Soliman, assurant que c'étoit une conduite indigne d'un Souverain qui portoit le nom de Roi Très-Chrétien. Il ajouta que le Turc n'étoit si hardi & entreprenant, que parce que le Roi de France l'informoit de tout ce qui se passoit dans l'Empire ; qu'il le mettoit au fait des différends de Religion, des divisions publiques qui regnoient dans les Etats d'Allemagne & d'Italie & du gouvernement des affaires, d'où il conclud qu'il étoit absolument nécessaire de délivrer la Chrétienté du dangereux ennemi qu'elle avoit dans son sein, afin de travailler ensuite à recouvrer ce que les Infidèles avoient pris la précédente campagne ; & que comme cette guerre n'étoit pas moins importante que celle des Infidèles, il espéroit que les Allemands y contribueroient avec le même zèle. Cet artificieux discours fit tant d'impression, que les Princes Catholiques & Protestants promirent à l'Empereur d'unir toutes leurs forces contre le Roi de France. La Diète fit plus, elle écrivit aux Suisses pour les empêcher de fournir des troupes ; mais leur réponse fut qu'ils sçavoient de leurs Officiers, que jamais aucun

Digitized by Google

Turc n'avoit paru dans l'armée Françoiſe ; qu'ils n'avoient point entendu parler d'une ſemblable alliance ; qu'ils en avoient écrit au Roi, & que ce Prince leur avoit fait entendre que c'étoit une calomnie. Ils ajoutoient que ſi l'Empereur vouloit écouter quelques propoſitions de paix, le Roi de France promettoit de ſecourir les Allemands & les Hongrois contre Soliman ; qu'à l'égard des Peuples de leurs Cantons en particulier, ils étoient tellement dévoués au ſervice de la France, qu'ils ne pouvoient ſe refuſer à cette Couronne, toutes les fois qu'elle avoit beſoin de leurs ſecours. L'Empereur agit auſſi auprès du Pape pour l'engager à déclarer la guerre à la France ; mais le Souverain Pontife, réſolu d'obſerver une exacte neutralité, ſe contenta d'offrir ſa médiation pour la paix entre ces deux Princes. Les Vénitiens furent à leur tour ſollicités de renoncer à l'alliance qu'ils avoient avec la France. Ils furent même ébranlés ; mais un diſcours que Jean de Montluc (a), Evêque de Valence, fit en plein Sénat, les retint.

Cependant François I, qui s'étoit bien douté que Charles ne manqueroit pas de ſe plaindre de lui, avoit envoyé un Hérault à

(a) On le verra dans les Mémoires de Montluc.

Spire

Digitized by Google

Spire demander un paſſe-port (a) pour ſes Ambaſſadeurs : c'étoient le Cardinal du Bel-

(b) « Et à ces fins (dit Paradin, p. 456) furent » envoyés Mgr le Cardinal du Bellay, Eveſque de » Paris ; Maiſtre François Olivier, Préſident en la » Cour du Sénat & Parlement dudict lieu, & autres » doctes & ſavants hommes, auxquels toutesfois fut » empeſché l'accès à la dicte cité de Spire ; à l'occa- » ſion de quoy le ſuſdict Révérendiſſime Cardinal eſ- » tant perſonnage en ſavoir & éloquence incompara- » ble, & très-aſſeuré du droict & équité de la cauſe » du Roy Très-Chrétien, publia une très-élégante » Oraiſon, laquelle fut miſe à l'impreſſion... ». Comme ce Diſcours n'a point une liaiſon directe avec les Mémoires de du Bellay, puiſqu'il n'en eſt pas même queſtion dans ſon Ouvrage, nous nous bornerons donc à en conſigner ici la ſubſtance. On y démontre que François I ne pouvoit avoir le projet de nuire au Corps Germanique, parce que ſes intérêts & ceux de l'Empire étant mêlés & confondus, il ſe feroit nui à lui-même : on y rappelle l'origine commune des François & des Allemands, & l'amitié qui a toujours ſubſiſté entre les deux Nations. On y fait voir que ſi le Turc s'eſt armé contre les Chrétiens, on ne doit en accuſer que l'Empereur, que c'eſt lui qui a attiré Soliman en Hongrie, en dépouillant Jean Scepuſe d'un trône qui lui appartenoit ; & que pour rendre le trône à ce dernier, Soliman a pris les armes : on s'y applique à juſtifier les traités de la France avec la Porte Ottomane : le diſcours ſe termine par une offre au nom de François I, de ſe ſoumettre à l'arbitrage des Electeurs & des Princes

lay, François Olivier, Préſident au Parlement de Paris, & depuis Chancelier de France & Affricain de Maillei, Baillif de Dijon, qui s'étoient avancés juſqu'à Nancy. Le Hérault n'eut permiſſion que de mettre entre les mains du Chancelier Granvelle les lettres du Roi à l'Empereur & aux Princes qui étoient à la Diète. On le fit ſortir auſſi-tôt, & la

de l'Empire : cet arbitrage, ajoute-t-on, leur eſt dévolu de droit, puiſqu'il s'agit de l'inveſtiture du Duché de Milan, fief de l'Empire. Nous remarquerons que quand on a lu les Diſcours de Langey & les différentes diſcuſſions qui ſe trouvent dans les Mémoires de du Bellay, ſur la conduite reſpective de l'Empereur & de François I, cette harangue, dont on vient de rapporter l'analiſe, préſente peu de choſes neuves. Les manifeſtes entre ces deux Princes furent nombreux : on y prodigua les injures & les ſarcaſmes ; & ſouvent on y apperçoit le ton aigre & emporté, de ce qu'on appelle Diatribe ſcholaſtique. Chacun d'eux oublioit ſa dignité, ou plutôt leurs Agents l'oublioient ſous le nom de ces Monarques. Les Souverains étrangers n'étoient pas traités avec plus de décence dans ces écrits publics. On croit entendre le fougueux Luther déclamant contre le Pape, & l'injuriant avec groſſiereté, lorſqu'on lit dans la harangue du Chancelier d'Alençon, prononcée en 1542 devant les Princes de l'Empire, qu'on appelloit Soliman, *Mâtin, Chien enragé, Parricide, Larron & Paillard.* (Voyez divers Mémoires ſervants à l'Hiſt. de notre tems, vol. in-4°. p. 89.)

Digitized by Google

maiſon où il entra fut environnée de Gardes, qui l'empêchèrent de communiquer avec perſonne. Il languit quatre jours entiers dans cette eſpèce de priſon, & le cinquième le Chancelier le congédia, en lui diſant *qu'il étoit heureux de s'en retourner la vie ſauve ; que ſans la clémence de Sa Majeſté Impériale, il auroit inutilement réclamé le droit des gens, puiſqu'on n'étoit point obligé de l'obſerver à l'égard de ceux qui venoient, comme lui, de la part d'un Prince ennemi public de l'Empire.* On fit partir le Hérault ſur-le-champ ; & ceux qui l'eſcortèrent juſques ſur la frontière de Lorraine, l'empêchèrent de parler & d'afficher aucun papier. Les Ambaſſadeurs de France, fruſtrés dans leur attente, furent contraints de publier la réponſe qu'ils auroient faite à l'Empereur, ſi on leur eût donné audience. (N. D. L.)

(17) Voici une omiſſion de du Bellay, à laquelle il eſt néceſſaire de ſuppléer. En 1536, Paul III expédia la Bulle, par laquelle il convoqua le Concile à Mantoue ; mais le Duc de ce nom & le Roi de France s'y étant oppoſés, les Vénitiens conſentirent qu'il ſe tînt à Vicence. On propoſa de nouveau Mantoue, puis Ferrare, enſuite Cambrai, & enfin

Digitized by Google

on ſe décida pour la ville de Trente, & le Pape fit expédier une nouvelle Bulle, où il faiſoit un grand éloge de la piété de l'Empereur & de celle du Roi de France. Ce parallèle déplut à Charles ; il écrivit une lettre au Pape, dans laquelle il déclamoit avec véhémence contre François Ier, qui reçut une copie de cet écrit, où le Roi étoit comparé à l'Enfant prodigue, & Charles à l'Enfant ſage, qui ne s'étoit jamais départi de ſon devoir. Pierre Duchâtel, depuis Évêque de Mâcon, fut chargé de répondre à cette lettre; il le fit en tournant l'Empereur en ridicule. Il répartit que l'Empereur n'appliquoit pas aſſez juſtement la comparaiſon de l'Enfant prodigue ; qu'il étoit donc le prodigue, le Pape le père, & le Roi le fils aîné; qu'il avoit aſſez bien joué ſon perſonnage en aſſiégeant le *Père de famille* dans Rome, en diſſipant tous ſes biens, en le retenant priſonnier, en faiſant payer pour ſa rançon des ſommes immenſes, & en ne laiſſant pas après cela que de faire demander à Dieu la liberté *du même Père* par des proceſſions publiques dans toutes les Égliſes d'Eſpagne ; qu'on ne ſçavoit point qui pouvoit *avoir mis en ſentinelle* Sa Majeſté Impériale ; mais qu'il ne paroiſſoit pas qu'elle ſe fût bien

acquittée de cette faction, puiſque dans le tems qu'elle diſoit avoir été la plus éveillée, trois de ſes armées de terre avoient été défaites dans la Hongrie, deux de ſes flottes miſes en fuite vers le Golphe de Lépante, ſes vieilles troupes égorgées dans Modon & dans Coron, lui-même repouſſé honteuſement devant Alger, & les Vénitiens contraints de livrer aux Infidèles ce qui leur reſtoit de places dans le Péloponèſe; que le Roi de France avoit affermi, par ſes offices à Conſtantinople, la Couronne de Hongrie ſur la tête du jeune Roi, Etienne Scepuſe, & que Charles, au contraire, l'en ayant voulu dépouiller, avoit excité les Turcs à prévenir par leur invaſion celle de la Maiſon d'Autriche; que François Ier avoit obtenu de Soliman la révocation de l'ordre donné pour démolir le Sépulchre de Jéſus, & les autres lieux de la Terre-Sainte; & qu'ainſi l'on pouvoit juger lequel de François Ier ou de Charles V *faiſoit mieux la ſentinelle* pour la religion.

Le Concile fut prorogé, à cauſe de la guerre, juſqu'après la concluſion de la paix de Creſpi, & l'ouverture en fut fixée au quinzième de Mars de l'année 1545; mais il ſe trouva ſi peu d'Évêques à Trente, à

l'arrivée des Légats du Pape, que l'ouverture fut différée jusqu'au 13 Décembre. Les Prélats de France qui s'y trouvèrent d'abord, furent Claude d'Odieu, Évêque de Rennes, Antoine de Ganai, Archevêque d'Aix, & Claude de la Guiche, Évêque d'Agde. Sur la fin de Juin, Claude d'Urfé, Jacques de Lignieres (a) & Pierre Danès se rendirent à

(a) L'Abbé Lambert, qui souvent copioit sans approfondir si les faits étoient exacts ou non, a adopté ici une erreur commune à plusieurs Ecrivains. Cet Ambassadeur de François I à Trente, ne s'appelloit point Jacques de *Lignieres*, mais Jacques *des Ligneris*, Président de la troisième Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris. On en trouve la preuve dans le pouvoir donné par ce Monarque à ses Ambassadeurs envoyés au Concile de Trente. Ce pouvoir, daté de Fontainebleau le 3 Avril 1545, a été imprimé dans un recueil in-4°, intitulé : *Instructions & Lettres des Rois Très-Chrétiens & de leurs Ambassadeurs, & autres actes concernans le Concile de Trente*, &c. *Paris., Sebastien Cramoisy*, 1654. (Voyez la page 10.)

C'est de ce Jacques des Ligneris que descendoient Théodore des Ligneris, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, & ensuite Jacques des Ligneris, Seigneur de Fontaine, près Chartres. La fille de ce dernier, Anne des Ligneris, épousa Louis de Sailly, Seigneur de S. Cyr & de la Mothe. On aura occasion dans la suite de parler de Théodore des Ligneris. Nous ajouterons seulement que Jacques

Digitized by Google

Trente, avec la qualité d'Ambaſſadeurs de Sa Majeſté Très-Chrétienne. On leur fit bien des chicanes qu'il ſeroit trop long de rapporter ici; mais enfin ils obtinrent ce qu'ils prétendoient, c'eſt-à-dire, la préſéance ſur les Ambaſſadeurs du Roi des Romains.

(N. D. L.)

(18) Philibert de Châlons, Prince d'Orange, ayant été tué au ſiège de Florence, ſes biens paſsèrent à Renée de Châlons, ſa ſœur, qui avoit épouſé le Comte de Naſſau. Leur fils aîné, dont il s'agit ici, prit le titre de Prince d'Orange; & il eſt connu dans l'hiſtoire ſous le nom de René de Naſſau. N'ayant point laiſſé d'enfants de ſon mariage avec Anne de Lorraine, il eut pour héritier Guillaume de Naſſau, ſon oncle, ou ſon couſin, ſelon quelques écrivains. Ce dernier eſt le fameux Prince d'Orange que nous verrons fonder la République de Hollande. Les droits de Souveraineté, réclamés par ces Princes dans leur Principauté d'Orange, ont occaſionné

des Ligneris, qui a occaſionné cette note, fut nommé Commiſſaire pour tenir *les grands jours* à Poitiers en 1541, & qu'il mourut Préſident à Mortier de la création de 1554. (Voyez l'Ouvrage de Blanchard, p. 209 & ſuiv. des Préſidents à Mortier.)

Digitized by Google

bien des débats avec la France. On peut, ſur ce ſujet, conſulter Du Tillet dans ſon recueil, Chap. *des Barons & Pairs de France*, Bodin. *Livr. 1. Chap. 9. de ſa République*, & *l'Hiſtoire de Provence*, *par Noſtradamus*, part. IV. ſur l'année 1370..... Lorſque René de Naſſau, qui mourut devant St. Dizier, voulut épouſer la Princeſſe de Lorraine, le Duc de Lorraine, avant de contracter aucun engagement, prit l'agrément de la Cour de France. Ribier (a) nous a conſervé la Lettre de ce Prince au Connétable de Montmorency; la ſingularité de ſa teneur nous a engagé à la placer à la ſuite de cette Obſervation.

Le Duc de Lorraine au Conneſtable.

« Monſieur mon bon compagnon, vous » entendrés de M. le Cardinal, mon frere, » les raiſons qui me portent à vous deſpe-

(a) Lettres & Mémoires d'Etat, par Ribier, Tome II, in-fol., p. 530. Relativement à cet Ouvrage de Ribier, nous prévenons que ce qu'il renferme d'intéreſſant ſera fondu dans nos notes & obſervations ſur les Mémoires de du Bellay, de Montluc, de Vieilleville, & des autres qui ſuivront. Les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier ne ſont point des Mémoires proprement dits : c'eſt un recueil de Pièces & de Lettres pour ſervir à l'Hiſtoire diplomatique de la France, depuis 1537 juſqu'en 1569.

Digitized by Google

» cher ce porteur, Gentil-homme des miens,
» en diligence, qui eſt ſur ce que l'Empe-
» reur a envoyé vers moi le Sieur de Mont-
» bardon, Gentil-homme de ſa bouche, me
» priant de vouloir entendre à une alliance
» de mariage de ma fille avec mon couſin
» le Prince d'Orange, & que par luy je le
» veuille advertir de mon intention réſolue;
» & parce que je ne veux rien faire ni ré-
» ſoudre ſans l'advis du Roy & de noſtre dit
» frere, & que je trouve ce party à propos,
» pour retirer un bon ſerviteur au Roy, &
» meſme que je ſuis recherché d'autres pour
» ma fille qui eſt en âge d'être mariée, je
» vous ay deſpeché ce porteur, pour vous
» prier de conſidérer le tout, & voir ſi vous
» le trouvés bon. Je ſupplie le Créateur,
» Monſieur mon bon compagnon, vous don-
» ner bonne vie & longue. De Bar, 22
» Juin 1540 ».

(19) Charles-Quint commençoit (a) à

Conformément à notre plan, nous ne pouvons en faire uſage que pour éclaircir les Mémoires publiés à cette époque.

(a) Charles-Quint étoit encore déterminé par d'autres motifs à faire la paix. Le Pape, irrité contre lui des conceſſions qu'il avoit accordées aux Proteſtants dans la dernière Diète, & de l'alliance qui exiſtoit entre lui &

Digitized by Google

craindre le même ſort qu'il avoit éprouvé en Provence. Il fit hazarder, comme le dit du Bellay, des propoſitions de paix par un Jacobin de ſa ſuite, de la Maiſon de Guzman; ce Moine trouva le moyen de s'aboucher avec le Confeſſeur de la Reine Éléonore. Afin de contraindre François Ier d'y accéder promptement, l'Empereur précipita ſa marche vers Paris. La conſternation ſe répandit dans cette capitale. Les habitans fuyoient de toutes parts. Ecoutons le récit qu'en fait Paradin (a)... « Après la prinſe & ſac de » Chaſteau-Thierry, les avant-coureurs des » ennemis fayſoient courſes juſques à Meaux; » quoy voyant, les Pariſiens eurent ſi grand » paour & crainde, que la plupart ſe mict » en fuite de tous les coſtés; & depuis que » la ville fut premièrement édifiée, ne fut » un tel tumulte, ny tremeur dans les murs » de Paris, ſans que la ville euſt dommage. » Car vous euſſiez veu les riches, povres,

le Roi d'Angleterre, manifeſtoit avec hauteur ſon mécontentement. D'ailleurs l'Empereur craignoit les Proteſtants : il ſentoit que pour les contenir d'une part, & de l'autre, pour arrêter les progrès des Turcs en Hongrie, il avoit beſoin de la totalité de ſes forces. En laiſſant la France aux priſes avec Henry VIII, toutes ſes vuës politiques étoient remplies.

(a) Hiſtoire de notre tems, p. 479.

Digitized by Google

» grands & menus, gens de tous eſtats & » âges, s'enfuir & traîner leurs biens par » terre, par eau, par charroy, tirer leurs » enfants après eux; les autres porter les » vieilles gens ſur leurs eſpaules, les mettre » dans les baſteaux, deſquels il y avoit ſi » grand nombre que l'on ne pouvoit veoir » l'eau de la riviere; & eſtoit le tout ſi » chargé tant de meubles que de gens, qu'il » y en euſt pluſieurs qui allèrent à fonds; » & ſi le déſordre eſtoit grand en la ville, » les champs ne l'empyroient point. Car tout » eſtoit tant plein d'hommes, femmes, en- » fans, chevaux, charettes, bœufs, vaches, » brebis & autre beſtial, qui fayſoient tel » bruit & effroy, qu'il ſembloit à voir cette » confuſion que nature duſt rompre la foy » aux quatre Eléments, & que tout voulaiſt » tomber en un billon de cahos, tant eſtoit » tout le pays eſpardu pour la proximité des » ennemis. Le Roy adverti dudit effroy, vint » en diligence à Paris, & les aſſura de ſi » bonne ſorte, que tout le monde revint à » la file, avec ferme propos d'attendre l'Em- » pereur & luy réſiſter, voyans leur Roy ſi » deliberé de garder ſon peuple. Lors en cet » effroy, dit le Roy un mot mémorable, » *qu'il ne pouvoit garder les Pariſiens d'a-*

Digitized by Google

» *voir paour, mais qu'il les garderoit bien* » *d'avoir mal, & qu'il aymoit mieulx, en* » *bien les gardant, mourir, que vif faillir* » *à les ſauver.* Incontinent il fit aſſembler » tous les meſtiers de ladite ville en armes » & pluſieurs autres juſques au nombre de » quarante mille hommes bien armés ».

(20) Cet avis par qui fut-il donné ? C'eſt ce que du Bellay n'explique point ; mais preſque tous les Auteurs qui ont écrit après lui (a), conviennent que ce fut la Ducheſſe

(a) Tous ces faits rapportés par l'Abbé Lambert ne ſe trouvent point dans les Auteurs contemporains de du Bellay. Ils nous ont été tranſmis par des Ecrivains poſtérieurs à cette époque ; & chaque Moderne les a copiés. Voici comment s'exprime à ce ſujet le Rédacteur de la vie de Gaſpard de Coligny, p. 37 & 38. « Il » y avoit alors deux brigues à la Cour, l'une en faveur » du Dauphin, l'autre en faveur du Duc d'Orléans... » La Ducheſſe d'Eſtampes, qui étoit Maîtreſſe du Roi, » & qui avoit beaucoup de crédit ſur ſon eſprit, por- » toit les intérêts du Duc d'Orléans au préjudice du fils » aîné. Cela faiſoit que beaucoup de gens, qui ne conſi- » déroient que le préſent, ſe rangeoient du côté du » cadet, ce qui leur attiroit la bienveillance de la Du- » cheſſe, laquelle ne le faiſoit pas tant néantmoins par » la haine qu'elle avoit pour le Dauphin, que pour ne » pouvoir ſouffrir *Diane de Poitiers*, ſa Maîtreſſe : car » elle étoit de l'humeur de la pluſpart des femmes, » qui ſont jalouſes de toutes choſes, ſi bien qu'elle

Digitized by Google

d'Etampes, Maîtreſſe du Roi, qui ſauva l'armée de l'Empereur. Il s'étoit formé à la Cour deux factions puiſſantes ; l'une pour M. le Dauphin, & l'autre pour le Duc d'Orléans. La jalouſie de deux Dames fit naître ces deux partis. L'une étoit Diane de Poitiers, qui, quoique dans un âge avancé, avoit conſervé ſa beauté, & s'étoit attaché le Dauphin. L'autre étoit la Ducheſſe d'Etampes, à qui le grand crédit de Diane auprès du jeune Prince commençoit à donner de l'ombrage. Comme elle voyoit que la ſanté chancelante du Roi ne lui promettoit pas une longue vie, & qu'elle avoit des raiſons par-

» s'étoit mis en tête qu'elle n'aſpiroit qu'à la mort du » Roi, pour avoir le plaiſir à ſon tour de gouverner. » Il étoit d'ailleurs ſurvenu quelques différends entre » ces deux Dames, qui alienoient leur eſprit ; & ſi » pour quelques conſidérations elles n'oſoient pas ſe » donner toutes les marques qu'elles auroient bien voulu » de leur méchante volonté, toujours ne laiſſoient-elles » paſſer aucune occaſion de médire l'une de l'autre ; ce » qui leur étant rapporté, il eſt aiſé de comprendre » combien elles avoient de penchant à la vengeance..».

On verra dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville pluſieurs traits qui atteſtent l'animoſité reſpective de ces deux Dames.

Digitized by Google

ticulières qui lui faiſoient craindre de demeurer en France après la mort de ce Prince, elle ſongea à procurer au Duc d'Orléans un établiſſement hors du Royaume, où elle trouvât du repos & de la ſûreté lorſqu'elle en auroit beſoin. L'Empereur avoit propoſé de donner l'inveſtiture du Duché de Milan ou des Pays-Bas au Duc d'Orléans, à deux conditions : l'une d'épouſer la fille ou la niéce de Charles-Quint, l'autre d'empêcher que ce qui ſeroit donné en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux mariages, ne fût un jour réuni à la Monarchie Françoiſe. Mais cet article étoit trop préjudiciable au Dauphin, pour qu'il y conſentît. Cependant la Ducheſſe d'Etampes remontroit ſans ceſſe au Roi la néceſſité de conclure la paix à ces conditions : pour l'y déterminer, elle travailla à empêcher la retraite que l'Empereur ſe propoſoit de faire dans les Pays-Bas, parce que les vivres lui manquoient en Champagne. Nicolas de Longueval, Seigneur de Boſſu, qui lui étoit dévoué, fut celui dont elle ſe ſervit pour conduire cette intrigue. Il gagna le Capitaine qui avoit ordre du Dauphin de rompre le Pont d'Epernai : on trouva moyen de l'amuſer, de ſorte que l'ar-

Digitized by Google

mée Impériale arriva avant la rupture du Pont, ſe ſaiſit des magaſins, & enſuite de ceux de Château-Tierri. (N. D. L.)

(21) Il fut de plus convenu qu'il y auroit garniſon Imperiale à Milan & à Crémone, & qu'elles y reſteroient juſqu'à ce qu'il fût né un enfant mâle du futur mariage; que le Duc d'Orléans ſe contenteroit de l'appanage qui lui ſeroit donné, s'il n'épouſoit que la niéce de l'Empereur; mais que s'il épouſoit ſa fille, on lui en aſſigneroit un nouveau formé des Duchés d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême, de Châtellerault, & même de celui d'Alençon, ſi les quatre premiers ne ſuffiſoient pas pour faire cent mille livres de rente, quittes de toute charge; que ſi l'Empereur accordoit ſa fille, elle auroit de douaire quarante mille livres de rente; que s'il ne donnoit que ſa niéce, elle n'en auroit que trente mille. L'Empereur étoit fort tourmenté de la goutte, lorſque l'Amiral, accompagné d'une ſuite nombreuſe, vint trouver ce Prince à Bruxelles pour lui faire ſigner ce traité. Il dit à l'Amiral, en prenant la plume, *qu'il le prioit de remarquer par ce qu'il voyoit, ſi on pouvoit douter qu'il ne tint ce qu'il promettoit par ces*

Digitized by Google

articles de paix ; & ſi ne pouvant en tems de paix tenir une plume, il ſeroit en état de ſe ſervir de l'épée en tems de guerre. Cette paix étant plus avantageuſe au Duc d'Orléans qu'à la France, M. le Dauphin (a) fit contre ce traité une proteſtation à Fontainebleau le 2 Décembre, en préſence du Duc de Vendôme, du Comte d'Anguien & du Comte d'Aumale, qui ſouſcrivirent comme témoins à

(a) « Le Dauphin (remarque M. Robertſon dans ſon Hiſtoire de Charles-Quint, Tome II, in-4°, p. 286) » ſe plaignit que ſon père ſacrifioit l'honneur de l'Etat » & d'anciens droits de la Couronne à l'empreſſement » d'établir un fils qui avoit toute ſa faveur... Il pro- » teſta ſecrettement en préſence de quelques-uns de » ſes partiſans... ». Dans cette proteſtation il réclama contre la rénonciation faite par ſon père à la Communauté de Flandres, au Royaume de Naples, au Duché de Milan, au Comté d'Aſt & autres terres ſituées en Piémont, en Italie & en Savoye. Il y déclare expreſſément « qu'il n'entend, & n'eſt ſa volonté de » ce faire ; ains eſt ſa volonté au contraire ; & que ce » qu'il y feroit, ce ſeroit pour la crainte & révérence » paternelle ; meſme que le Roy, ſon dit Seigneur & » père, eſtoit pour raiſon de ce mal content de luy, » & auquel n'oſeroit contredire pour l'amour filial, &c. (Liſez cette proteſtation & celle des Gens du Roi de Toulouſe, dans les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, Tome II, p. 578.)

l'acte

Pacte qui en fut passé. L'Avocat-Général & le Procureur-Général du Parlement de Toulouse, gagnés apparemment par les sollicitations de M. le Dauphin, firent une pareille protestation contre le même traité le 22 Janvier suivant. (N. D. L.)

(22) Rapin Thoyras dit que Charles-Quint conclut ce traité (a) sans en avoir averti

(a) Le nouvel Historien de Charles-Quint (Robertson, Tome II, p. 285) s'exprime à cet égard comme Rapin Thoiras. Hume dans son Histoire d'Angleterre, (Tome III in-4°, p. 354) dit à peu près la même chose. Cependant, d'après le témoignage de du Bellay, il paroît certain que Henry VIII étoit instruit des conférences qui se tenoient à la *Chaussée*. La paix de *Crespy*, qui s'en suivit, fut signée dans le courant du mois de Septembre 1544; & le Sommaire des négociations entamées par les Ambassadeurs François avec le Roi d'Angleterre, porte qu'elles commencèrent dès le 9 Septembre: on y lit que le Sieur de S. Martin de Framezelles, qui les avoit précédés, avoit déjà eu des pourparlers sur cet objet avec les Ministres Anglois.

Quant à l'Evêque d'Arras, dont parle ici l'Abbé Lambert, il n'assista qu'aux conférences qui se renouèrent. Il y vint avec le Sieur de Courrieres de la part de l'Empereur, qui à cette époque offroit sa médiation: alors la paix de Crespy étoit faite. Les Historiens ont confondu ces différents faits, en ne lisant pas le *Sommaire des Négociations à Boulogne & à Calais*. On peut le

Henri, de peur d'en être prévenu. L'Ecrivain Anglois se trompe, ou il lui plaît de déguiser la vérité. L'Empereur avoit envoyé au Roi d'Angleterre l'Evêque d'Arras, pour l'informer des conférences qui se tenoient à la Chaussée; & Henri avoit témoigné qu'il ne trouveroit pas mauvais que Sa Majesté Impériale fît sa paix particulière avec la France: mais comment Henri auroit-il pu ignorer les négociations qui avoient été entamées, après l'ambassade qui lui avoit été envoyée, & qui étoit composée du Cardinal du Bellay, du Président Remond & du S^r de l'Aubespine, Secrétaire d'Etat. (N. D. L.)

(23) Jacques de Coucy (a), Seigneur de Vervins, de la très-illustre & ancienne Maison de Coucy, fut Capitaine de cent chevaux-legers. Il commanda ensuite mille Légionnaires de la Picardie, devint Gouverneur de Landrecy, & Lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du Maréchal du Biez, dont il avoit épousé la fille. Si l'on en croit

consulter dans les Lettres & Mémoires d'Etat de Ribier, Tome II, p. 574.

(a) Histoire Généalogique de la Maison de Coucy, par l'Alouette, Bailli de la Comté de Vertus, in-4°, Livre III, p. 272 & suiv.

Digitized by Google

l'Hiſtorien (a) de ſa maiſon, *le Seigneur de Vervins ne rendit Boulogne qu'après un ſiége de ſept ſemaines, pendant lequel la ville fut battue jour & nuit de 60 canons : il y endura cinq ou ſix aſſauts. La peſte ſe mit dans la ville ; & il la rendit, de l'avis de tous ſes Capitaines, avec tous les honneurs de la guerre.*

Quoi qu'il en ſoit, lit-on dans un de nos Hiſtoriens (b), on lui fit ſon procès : le 1er Juillet 1549, il fut décapité aux Halles de Paris. Quelque tems après on réhabilita ſa mémoire : nous aurons occaſion d'y revenir à cette époque.

Du Bellay ſe contente d'accuſer le Seigneur de Vervins d'inexpérience : mais tous les Auteurs taxent ſa capitulation de lâcheté. On lui a même imputé (c) *d'avoir vendu*

(a) Mer des Hiſtoires, édition des Angeliers 1550.

(b) Liſez Montluc & Paradin, p. 473 : les Modernes s'expriment de la même manière. « Le lâche Vervin (a écrit M. Hume dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Tudor, Tome III, p. 354) rendit auſſi-tôt la place à Henry, » & paya de ſa tête une conduite ſi deshonorante ».

(c) Eſſai ſur l'Hiſtoire de Picardie, Tome II, p. 149.

Voici des Vers que fit alors un citoyen de Boulogne contre la garniſon qui devoit la défendre.

Les Conards commandoient, crians à la muraille ;
Et eux ne ſe bougeoient non plus qu'une canaille.

Boulogne 150 mille Nobles à la Roſe, d'en avoir reçu quarante mille, & d'avoir fait tuer ſur la breche le Capitaine Corſe, en qui les habitans de cette ville avoient le plus de confiance.

(24) On a déjà dit que la brouillerie entre la France & l'Angleterre venoit en particulier de la protection que François I accordoit à Jacques V (a), Roi d'Ecoſſe, qui épouſa

Un tas de Vauriens s'en alloient couchier,
Quand venoient à l'aſſaut, & ſe faiſoient muchier...
Aſſez de munitions avieſmes pour ſix mois:
Vous refuſiez le vin à ceulx du Boulonnois.
On n'en ſcavoit finir pour ordre, ni pour argent.
Et maintenant l'Englois boit tant que ſaoul ſe ſent.

(a) Jacques V, Roi d'Ecoſſe, étoit mort dès l'an 1542 à la fleur de ſon âge: quelques Auteurs ont prétendu qu'il fut empoiſonné; mais la déroute de ſon armée à Solway occaſionna ſa mort. La Nobleſſe Ecoſſoiſe, imbue des nouvelles opinions du Proteſtantiſme, & luttant d'ailleurs contre l'autorité royale, aima mieux ſe laiſſer égorger, que de combattre. « Une profonde » mélancolie & un ſombre déſeſpoir (dit Robertſon dans ſon Hiſtoire d'Ecoſſe, Tome I, p. 113) ſuccédè» rent aux tranſports de rage que ce Prince avoit fait » éclater, lorſqu'il apprit la défaite de ſon armée. » L'ame en proie à toutes les paſſions violentes enne» mies de la vie, ſa conſtitution jeune & vigoureuſe » fut bientôt totalement détruite ».

d'abord Magdelaine de France, morte au bout de six mois de mariage, & qui prit en secondes noces Marie de Lorraine, dont il n'eut qu'une fille. Henri, pour réunir l'Ecosse à l'Angleterre, voulut que cette héritière fût accordée en mariage au Prince Edouard son fils. Il fit proposer ce mariage par ses Ambassadeurs, qui répandirent beaucoup d'argent; & il fut arrêté, malgré les oppositions de la Régente & du Cardinal de S. André. Le Roi prit sous sa protection la jeune Reine: les secours qu'il fit passer en Ecosse mirent la Régente & le Cardinal, Administrateur, en état de faire rompre le mariage qui avoit été arrêté. Henri déclara la guerre à l'Ecosse. Ce fut pour soutenir les Ecossois, ou peut-être pour les engager à faire une puissante diversion sur les frontières d'Angleterre, que le Roi envoya le Comte de Mongommeri en

Comme Jacques V expiroit, on lui apprit que la Reine venoit d'accoucher. Il demanda si c'étoit d'un garçon ou d'une fille. *C'est d'une fille*, lui répondit-on. *La Couronne*, s'écria-t-il, *est venue par une femme, & elle s'en ira de même : bien des maux vont accabler ce pauvre Royaume : Henry s'en emparera par la force des armes, ou par un mariage.* Après sa mort l'anarchie commença; & nous verrons l'Ecosse en être long-tems la proie.

Digitized by Google

Ecoſſe avec cinq mille hommes (a).
(N. D. L.)

(25) Mathieu Stuart, Comte de Lenox, avoit été envoyé en Ecoſſe par François I, dès l'année 1543. Marie (b) de Lorraine, veuve de Jacques V, & Régente pendant la minorité de la Reine Marie ſa fille, étoit prête a ſuccomber ſous les efforts du Comte d'Arran. La Cour de France, pour lui aider à ſe ſoutenir, fit paſſer auprès d'elle le Comte de Lenox. Ce Seigneur acheva de tout brouiller : il devint l'ennemi déclaré de la Régente. François I fut contraint de fournir des ſecours effectifs à cette Princeſſe ; & le Seigneur de Lorges débarqua en Ecoſſe avec trois mille cinq cens hommes de troupes Françoiſes : de Lorges y arriva en 1545.

(26) Le Roi avoit fait préparer ſur ce vaiſſeau un feſtin magnifique pour les Dames qui

(a) M. Hume, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Tudor, réduit ce nombre à 3500 hommes, d'après l'autorité de Buchanan & de Drummond.

(b) Et non pas Madelaine de France, Princeſſe de la Maiſon de Guiſe, comme on le lit dans la traduction françoiſe de l'Hiſtoire d'Angleterre, par M. Hume, Tome III, in-4°, p. [illegible]

l'accompagnoient. Les Cuiſiniers par imprudence mirent le feu au Carraquon. *L'Amiral Brion*, remarque Paradin (a), *en ſon vivant avoit fait bâtir ce grand vaiſſeau, qui étoit un vrai chef-d'œuvre, pour être de telle grandeur, que la mer océane, de mémoire d'homme, n'en avoit ſouſtenu un tel.* On conçoit, ſans qu'il ſoit beſoin de le dire, que ce prétendu chef-d'œuvre mis en parallèle avec nos vaiſſeaux actuels n'offriroit qu'un ſpectacle riſible.

(27) Avant d'aller prendre le commandement des Galères, il fit avec le Baron d'Oppede (b), premier Préſident du Parlement

(a) Hiſtoire de notre tems, p. 489.

(b) Ce récit des cruautés exercées ſur les malheureux Vaudois n'eſt pas honorable pour la mémoire du Baron de la Garde. Ce fut là le prélude des horreurs dont nous verrons la France devenir le théâtre. Dans les Mémoires de du Clercq on a apperçu les premiers ſymptômes de cette maladie de l'eſprit humain. A Cabrieres & à Mérindol, le feu, qui étoit caché ſous la cendre, ſe reveilla avec violence : auſſi l'incendie ne fera-t-il que s'accroître. Le Baron de la Garde, qui dans ces circonſtances prêta ſon miniſtère, eſt le premier Général des Galères en France : telle eſt au moins l'opinion de le Laboureur, *dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau* ; mais Ruffi prétend qu'il fut le ſucceſſeur du brave Pré-

d'Aix, une étrange exécution. Comme du Bellay n'en parle pas, on y va ſuppléer d'après M. de Thou.

« Cabrieres étoit une petite ville du Comtat, & Merindol un gros bourg de Provence, voiſin du Comtat. Les habitans » étoient infectés des erreurs des Vaudois, » dont les reſtes ont habité juſqu'à notre » tems les montagnes & les vallées des Alpes de ce côté là. Comme les Luthériens » d'Allemagne renouvelloient pluſieurs héréſies de la ſecte des Vaudois, ceux-ci entretenoient une grande correſpondance avec » eux; & animés par les Miniſtres que Luther leur envoya, ils commirent beaucoup d'inſolences contre les Catholiques, » & commencèrent à faire publiquement » l'exercice de leur Religion à Cabrieres, » à Merindol & dans quelques lieux voiſins » dès l'an 1540.

» Le fameux Juriſconſulte Chaſſannée, » alors premier Preſident de Provence, » voyant parmi ces hérétiques des diſpoſitions à un prochain ſoulevement, procéda contre eux & leurs Chefs; après » trois citations ayant refuſé de comparoî-

gent le Bidoulx, dont on a parlé. (Voyez ſon Hiſt. des Généraux des Galères.)

Digitized by Google

tre, il prononça au mois de Novembre » de cette même année un terrible Arrêt, » par lequel les peres de famille de Merindol étoient condamnés au feu, tous les » biens des habitans confiſqués; toutes les » maiſons du Bourg devoient être raſées, » & tous les arbres de leurs jardins, de leurs » vergers & des forêts voiſines déracinés.

» Cependant l'exécution de l'Arrêt fut ſuſpendue (a), ſur les remontrances de Guillaume Langey, qui le jugea trop ſévère,

(a) Ces Vaudois datoient du treizième ſiècle; & les débris de cette ſecte s'étoient réfugiés dans les gorges des montagnes qui ſéparent le Dauphiné du Piémont. Ils y vivoient obſcurs & paiſibles. Quelques démélés qu'ils eurent avec les Légats d'Avignon les firent connoître. Dès 1501 on porta des plaintes contre eux à Louis XII. Ce Prince nomma des Commiſſaires pour vérifier l'accuſation. Sur leur rapport Louis XII s'écria, en jurant : *Ils ſont meilleurs Chrétiens que nous... Car*, dit M. l'Abbé Garnier, Tome XXVI de ſon Hiſtoire de France, p. 23, *dans les principes de cette ame ſimple & compatiſſante, aimer ſes frères, pratiquer les vertus ſociales, étoit une Loi du Chriſtianiſme encore plus indiſpenſable que la croyance des vérités ſpéculatives.* Depuis ce moment on oublia les Vaudois. Ceux-ci apprirent par la rénommée, que des Docteurs prêchoient la réforme : ils ſe lièrent avec eux par un acte d'adhéſion à leur Communion. Cette démarche imprudente leur attira bientôt

Digitized by Google

» & ſur quelques ſoumiſſions que firent les » habitans de Merindol : le Légat d'Avi- » gnon, qui devoit marcher avec des troupes » contre Cabrieres, dans le même tems que » celles de Provence iroient châtier Mérin- » dol, fut auſſi obligé de ſurſeoir la punition.

» Cinq ans après, le Baron d'Oppede, » ſucceſſeur de Chaſſannée, & Commandant » en Provence, fit ſçavoir à la Cour les nou- » veaux déſordres que faiſoient les Vaudois, » & l'aſſura qu'il ſçavoit de bonne part que » ces rébelles avoient eu deſſein de ſurpren- » dre Marſeille.

» Le Roi, à qui l'exemple des troubles » d'Allemagne faiſoit appréhender une guerre » de Religion dans ſon Royaume, jugea qu'il » falloit remédier au plutôt à ces commen- » cemens de ſédition : par le conſeil du Car- » dinal de Tournon, on envoya ordre au » premier Préſident d'exécuter l'Arrêt de l'an » 1540.

» Ce Magiſtrat tint cet ordre fort ſecret, » juſqu'à ce qu'il eût pris toutes ſes meſures » pour ne pas manquer ſon coup. Les levées

l'orage qui les écraſa. Par ordre de François I le Parlement de Provence les pourſuivit. le Comte de Tende, Gouverneur de la Provence, refuſa de prêter main forte aux Magiſtrats.

Digitized by Google

» que l'on faiſoit alors en Provence pour la
» guerre contre l'Angletere, empêchoient
» que les Vaudois ne ſe défiaſſent de rien;
» mais ſur un commandement qui fut publié
» à Aix, à Arles, à Marſeille & dans les
» autres villes de Provence, que tous ceux
» qui étoient capables de porter les armes,
» euſſent à ſe ranger ſous les Enſeignes des
» Capitaines des Quartiers, ils ne doutèrent
» plus que cet armement ne ſe fît contre
» eux. Ils en avertirent les Princes Luthé-
» riens d'Allemagne & les Cantons Suiſſes
» Proteſtans, qui députèrent au Roi pour le
» prier, non-ſeulement de ne pas extermi-
» ner ces pauvres gens qui habitoient des
» montagnes, mais encore de leur laiſſer la
» liberté de conſcience, répondant pour eux
» qu'ils ne cauſeroient aucun trouble dans
» l'Etat.

» Le Roi reçut fort mal les Députés, &
» ne leur fit point d'autre réponſe, ſinon
» que comme il ne ſe mêloit point des af-
» faires de leurs Maîtres, il les prioit de ne
» point ſe mêler des ſiennes.

» Le Baron d'Oppede (a) n'attendoit pour

(a) Il y a une choſe remarquable dans cet événement. Les Mémoires de Jacques du Clercq, Tome IX de la Collection nous ont appris que le vrai prétexte de la

» agir que l'arrivée des troupes du Baron de
» la Garde : il étoit convenu avec le Légat
» d'Avignon, que dès qu'elles seroient ar-
» rivées, celles du Comtat attaqueroient
» Cabrieres dans le même tems qu'on fon-
» droit sur les Mérindolois.

» Sitôt qu'on fut averti que le Baron de
» la Garde étoit au voisinage, Oppede as-
» sembla le douzième Avril, jour de *Quasi-*
» *modo*, toutes les Chambres du Parlement,
» y fit lire l'ordre du Roi pour l'exécution
» de l'Arrêt; & comme tout étoit prêt, les
» troupes, au nombre de six mille hommes,
» se mirent en marche vers Mérindol. Tout
» se rassembla à Cadenet, où le Baron d'Op-

persécution suscitée contre les prétendus Vaudois d'Arras, consista dans le desir de s'approprier leurs biens. On prétend que des motifs à peu près semblables déterminèrent Jean Menier, Baron d'Oppede. Un de ses Fermiers, dit-on, ne l'avoit point payé, & s'étoit retiré chez les Vaudois. On ajoute que la Dame de Cental, qui possédoit de grands fonds de terre cultivés par les Vaudois, avoit refusé d'épouser le Baron d'Oppede. Le Baron voulant se venger irrita la Cour : on le chargea de l'expédition; & il put d'autant plus aisément satisfaire sa haine personnelle, qu'à la qualité de premier Président du Parlement d'Aix, il joignoit celle de Lieutenant du Comte de Grignan, Commandant en Provence.

Digitized by Google

» pede ſe rendit lui-même. Les Villages de
» la Mothe, de Martignac, de Villaure, de
» Lurmarin, de Genſon, & quelques autres
» où les Vaudois & les Luthériens avoient
» tenu leurs prêches, furent trouvés aban-
» donnés, & on les réduiſit en cendres.

» L'armée étant arrivée à Muſſi, elle ſe
» ſépara en deux corps, l'un pour donner
» la chaſſe aux fuyards, & l'autre pour atta-
» quer Mérindol, où les hérétiques s'é-
» toient vantés qu'ils tiendroient ferme.
» Mais voyant le feu de toutes parts à leur
» voiſinage, ils l'abandonnèrent, comme ils
» avoient fait le reſte, pour ſe ſauver dans
» les bois & dans les montagnes.

» On mit le feu à Mérindol, & on ne
» laiſſa pas une ſeule chaumière entière ;
» & de-là les troupes ſe répandirent de
» tous côtés. On fit main baſſe ſur tout ce
» qu'on rencontra : hommes, femmes, en-
» fans, ſans diſtinction, furent paſſés au fil
» de l'épée. Plus de trois mille perſonnes
» furent égorgées, le reſte périt de faim,
» excepté quelque peu, qui ſe ſauvèrent
» en Suiſſe & à Genêve. Il ſe commit à cette
» occaſion de grandes cruautés, dont il y
» en a qui font horreur à lire.

» De Mirandol on alla à Cabrieres, où

» l'on ne trouva pas plus de réſiſtance, & les » troupes ne s'y comportèrent pas avec plus » de modération & d'humanité. Ces deux » Cantons furent entiérement déſolés. Il y » eut juſqu'à vingt-deux Bourgs ou Villages » ſaccagés & brûlés ; & quelques-uns de ces » malheureux qui avoient évité la mort, fu- » rent envoyés aux Galères ».

» Un châtiment ſi rigoureux (a) fut dé- » ſapprouvé de bien des gens ; & ſous le règne » ſuivant où le Cardinal de Tournon n'étoit

(a) Ces horreurs ſoulevèrent la partie ſaine de la nation. On n'étoit pas encore habitué à ces ſcènes de carnage. Le Baron d'Oppede fut contraint de ſe juſtifier devant François I. Il y parvint par le crédit du Cardinal de Tournon. Sous le règne ſuivant cette affaire fut renouvellée. Le Connétable de Montmorency, charmé de pouvoir décrier l'ancien Miniſtère, à qui il attribuoit ſa diſgrace paſſée, ſaiſit avidement une occaſion auſſi favorable. Ce fameux procès fut renvoyé au Parlement de Paris, & la diſcuſſion dura cinquante audiences : les Orateurs du tems ſe ſignalèrent ; & tout ſe réduiſit à la punition d'un ſeul Avocat-Général, *qui*, remarque Maimbourg dans ſon Hiſtoire du Calviniſme, p. 92, édition de Hollande, *ayant été cauſe de tout le déſordre par la licence qu'il avoit donnée aux ſoldats, en criant effroyablement :* Tolle, tolle ; *s'étoit néanmoins porté Partie contre le Préſident d'Oppede ; & qui d'ailleurs, convaincu du crime de faux, eut la tête coupée en Grève.*

Digitized by Google

» plus en faveur, on en fit, à la Cour, une » groſſe affaire au Parlement de Provence, » ſurtout au Préſident d'Oppède, au Baron » de la Garde, & à Guerin, Avocat-Géné- » ral. Ce fut à la requête des Mérindolois & » du Sieur & de la Dame de Cental, à qui » pluſieurs villages brûlés appartenoient. Op- » pède ſe tira d'affaire par la faveur des amis » qu'il avoit à la Cour auſſi bien que le Baron » de la Garde ; mais l'Avocat-Général, qui » n'avoit pas le même appui, eut la tête » coupée, en conſéquence de l'Arrêt de la » Grand'Chambre du Parlement de Paris, » rendu le treizième de Février de l'an 1552. (N. D. L.)

(28) Voici comme un Auteur (a) moderne raconte ſa mort. Ce jeune Prince ne ſe trou-

(a) Une maladie contagieuſe, dit-on, régnoit dans le camp. Le Duc d'Orléans, voulant ſe moquer de ceux qui craignoient la peſte, entra avec quelques jeunes Seigneurs de ſa ſuite dans une maiſon où depuis peu huit perſonnes venoient de mourir. Ils renverſèrent les lits, ſe couvrirent de la plume qu'ils arrachèrent, & coururent en folâtrant d'une extrémité du camp à l'autre. Ces courſes les échaufferent. Le Duc but un verre d'eau, ſe coucha ; & deux heures après ſe mit à crier : *Je ſuis malade : c'eſt la peſte ; j'en mourrai.* Les remèdes qu'on lui donna furent inutiles. Le quatrième jour il

Digitized by Google

vant pas assez bien dans l'appartement qui lui avoit été marqué, en prit un qui avoit été laissé vuide, parce qu'il y étoit mort de peste deux ou trois personnes. On représenta le danger au Duc, mais ce fut inutilement; il répartit, *que jamais fils de France n'étoit mort de peste*, & s'exposa témérairement à servir lui-même d'exemple, d'une chose dont il prétendoit qu'il n'y en avoit point. Ferron, qui fait de ce Prince un très-grand éloge, dit que *quelques-uns crurent qu'il avoit été empoisonné*, & d'autres qu'*il étoit mort d'une maladie secrette.* (N. D. L.)

(29) Selon Rapin-Thoyras, la dernière guerre de l'Angleterre contre la France avoit coûté à Henri 586,718 livres sterling, & la garde de Boulogne pour huit ans montoit à 735,833 livres sterling. Une si grande avance,

fut à toute extrémité. François I vint le voir. *Ah ! Monseigneur*, lui dit le jeune Prince, *je me meurs; mais puisque je vois Votre Majesté, je meurs content.* Ce furent là ses dernières paroles; & il expira. S'il eût vécu, il est vraisemblable qu'il y auroit eu des troubles dans l'Etat. La Duchesse d'Etampes l'animoit contre le Dauphin son frère. L'ambition le dévoroit; & les Mémoires du Maréchal de Vieilleville contiennent des faits curieux à cet égard.

dont

dont il ne pouvoit être rembourſé que dans huit ans, avoit épuiſé tout ce que le Parlement lui avoit donné pour cette guerre, & ce qu'il avoit retiré des Chapelles, des Colléges & des Hôpitaux (a). Ce calcul peut être juſte; mais rien n'eſt plus faux que ce qu'ajoute le même Ecrivain : ſçavoir, que l'Amiral d'Annebaut entama une négociation ſur le fait de la Religion, & que les deux Rois avoient quelque deſſein d'abolir la Meſſe dans leurs Etats. L'exécution de Cabrieres & de Mérindol, & celle qui ſe fit deux ans après à Meaux, où quatorze hérétiques furent brûlés, pluſieurs fouettés & d'autres bannis, démentent ce qu'avance l'Hiſtorien Anglois. (N. D. L.)

(30) Selon l'Auteur du nouvel Abrégé

(a) « Ainſi (obſerve Hume) tout ce qui revint » à Henry de cette guerre, qui lui avoit coûté plus d'un » million trois cent quarante mille livres ſterling, fut » un mauvais nantiſſement pour ſa créance, & qui n'en » valoit pas le tiers ». Mais par les Bills que paſſa le Parlement d'Angleterre, il eut la ſatisfaction de voir le ſervile dévoument de ce corps à ſes volontés. On reconnut ſolemnellement que les Edits qui émanoient de lui, avoient non-ſeulement force de loi, mais y joignoient l'autorité de la révélation. (Liſez Hume, Smollet, Barrow, &c.)

Chronologique de l'Hiſtoire de France, on ſoupçonna de ce coup (a) le Seigneur Corneille Bentivoglio, Italien, qui avoit eu quelques démêlés avec ce Prince. François I ne voulut pas qu'on pourſuivît cette affaire, de peur d'y voir impliqués le Dauphin Henri & le Marquis d'Aumale, de la Maiſon de Lorraine. (N. D. L.)

(31) Dans toutes les villes où François I paſſa, on lui procura des fêtes & des divertiſſemens. Quelques détails ſur cet objet ne peuvent être indifférens. Pour amuſer le Monarque, on dreſſoit des théâtres ſur ſon paſſage, & des écoliers y repréſentoient ce qu'on

(a) Pluſieurs de nos Hiſtoriens placent cet événement en 1547; d'autres n'en parlent point. L'Abbé Lambert, dans ſon édition, a réformé le Texte de du Bellay, & a ſuivi l'opinion de ceux qui veulent que la mort tragique du Comte d'Anguien ait eu lieu en 1547. Nous avons cru devoir laiſſer ſubſiſter la date de cet événement telle qu'on la trouve dans toutes les éditions du Texte de du Bellay. Cet Ecrivain étant contemporain, ſon témoignage nous a paru d'un grand poids. D'ailleurs nous pourrions invoquer, s'il le falloit, des autorités qui viennent à l'appui de du Bellay : nous citerons, par exemple, celle du Préſident Henault. (Liſez ſon Abrégé Chronol., Tome I, p. 353, édit. in-8° de 1749.)

Digitized by Google

appelloit des *Myſtères*. C'étoient ceux de la Paſſion, ceux de Sainte-Barbe, &c. où la femme de Putiphar, qui devenue amoureuſe de Joſeph, l'appelloit dans ſa chambre. Et tel étoit leur dialogue :

Madame PUTIPHAR.

Joſeph ! . . .

JOSEPH.

Que vous plaît-il, Madame ?

Madame PUTIPHAR.

Mon ami, veuille approcher
De moi, & nous allons coucher
Enſembler tout ſecrettement. . . .

JOSEPH.

Queſſe-cy, Madame, comment ?
Le faites-vous par farcerie ou autrement. . . .

Par cet échantillon, on peut juger du goût du ſiecle. Avec ces eſſais informes, qui ſont l'enfance de noſtre théâtre, on croyoit récréer les Princes ; & rien ne prouve mieux le plaiſir qu'ils y goutoient que la demande de la mere de François I aux Officiers Municipaux d'Amiens. Elle fut ſi ſatisfaite en 1517 des myſtères dont on la régala, qu'il fallut lui en donner le recueil ; cet exemplaire ſur vélin exiſte à la bibliothèque du Roy. Il y avoit encore un autre divertiſſement qu'on

Digitized by Google

procuroit à nos Princes, ſurtout dans le Valois. On payoit des troupes d'enfans, pour mettre leurs têtes dans leurs jambes, & ſe laiſſer rouler en forme de boule du haut d'une montagne : c'eſt ce qu'on appelloit des *Sautriaux*. De nos jours on connoit encore ceux de Verberies.

(32) Il mourut le vingt-huitième (a) Décembre de l'année 1547. Ce fut un Prince, dit

(a) Henri VIII ne mourut point le 28 Décembre, mais le 28 Janvier 1547. Cet anacroniſme de l'Abbé Lambert eſt conſtaté par tous nos Hiſtoriens. Nous n'entreprendrons point ici d'eſquiſſer le portrait de ce Monarque : on peut à cet égard conſulter les Ouvrages de Rapin Thoyras, de Hume, de Smollet, &c. Nous obſerverons ſeulement que ſa vie fut un tiſſu d'inconſéquences ; il ſoutint ce caractère en mourant. Par un article de ſon teſtament, il fonda des Meſſes pour délivrer ſon ame du Purgatoire. Or on n'ignore pas que dans les articles de foi qu'il publia, il manifeſta des doutes ſur la croyance du Purgatoire, & que même il avoit détruit celles des fondations de ſes ancêtres, qui y avoient rapport. Malgré ſon adminiſtration deſpotique & violente, les Anglois le reſpectoient. Il ſembloit qu'il en eût fait des eſclaves qui adoroient juſqu'à la verge de fer avec laquelle il les écraſoit. L'ambition de ce Roi fut flattée de tenir la balance entre Charles-Quint & François I. Il ſacrifia ſouvent ſes intérêts particuliers à cette conſidération. « Il uſa (dit Ribier, Tome I,

Digitized by Google

M. de Thou, comblé de tous les dons de la nature, & en qui il n'y auroit rien eu à desirer, s'il eut été plus modéré dans ses plaisirs. Sur la fin de sa vie, il devint si gras & si pesant, qu'à peine pouvoit-il passer par les portes & monter les dégrès de son logis; mais étant assis dans une chaise on le tiroit en haut avecques des poulies. Il mourut d'une fiévre que lui causa l'inflammation d'un chancre qu'il avoit à la cuisse. François I lui fit faire un service à Notre-Dame, suivant l'usage établi par les Rois, quoiqu'il fût mort separé de l'Eglise Romaine, & ce fut pour

p. 347) de toutes sortes d'artifices pour mettre ces deux » Princes en guerre, afin de se jetter d'un costé, & » d'avoir sa part de la dépouille de l'autre; car il croyoit » si fermement que le parti auquel il se joindroit seroit » le vainqueur de l'autre, qu'il en fit faire des Mé- » dailles d'or, portant dans une face son effigie avec » ses titres accoustumés, & en l'autre une main nais- » sante du Ciel ou d'une nue, tenant une balance en » équilibre ou égal poids. Dans un des plats de la ba- » lance estoit la France, & en l'autre l'Espagne, avec » cet escrit autour des deux : *Celui l'emportera pour qui* » *je seray* ». Cette chimère politique l'occupa pendant tout son règne; & comme il en résultoit pour lui une sorte d'importance, peut-être lui valut-elle de la part des Anglois ce dévoument servile qu'ils lui montrèrent.

Digitized by Google

cette même raiſon que ſa fille Marie défendit qu'on priât Dieu pour lui. (N. D. L.

(33) Il ne lui manqua, dit M. de Thou, pour être le premier Prince de ſon tems, que d'être heureux; mais il ne tient pas à la fortune de dégrader les Rois en les accablant. Les adverſités ne firent que mieux découvrir ſa grande ame, & les qualités brillantes de ce Monarque n'échauffèrent peut-être pas moins le génie des Ecrivains de ſon ſiécle, que la protection (a) qu'il leur accorda. Il ſurpaſſa les Rois ſes prédeceſſeurs en ſplendeur & en magnificence; il fit faire une partie des

(a) « On doit remarquer (dit le Préſident Henault) » comme une choſe qui fait également honneur à ce » Prince & aux Lettres, qu'il s'honora du titre de leur » protecteur. Il partagea avec Léon X la gloire d'avoir » fait fleurir les ſciences & les arts en Europe ». Brantôme nous apprend qu'il combla de bienfaits ceux qui les cultivoient. François I les admettoit à ſa table avec les Grands de ſon Royaume. Guillaume Budé, le Cardinal du Bellay & Pierre Caſtel furent ceux qui eurent le plus de part à ſes bonnes graces. On doit aux conſeils qu'ils lui donnèrent, l'établiſſement du Collège Royal. Laſcaris & Poſtel commencèrent cette riche Bibliothèque que les ſucceſſeurs de François I ont accrue au point où nous la voyons aujourd'hui.

Digitized by Google

maiſons royales qui ſont en France, & embellit celles qui étoient déjà bâties. Tout ce que nos Rois ont de plus précieux dans leurs cabinets, ils le doivent à ſa liberalité & à ſes ſoins ; ce qu'il y a d'étonnant, ajoute M. de Thou, c'eſt qu'ayant été embarraſſé pendant toute ſa vie dans de grandes guerres, il ait pu néantmoins bâtir tant de Palais, & acheter tant de choſes de ſi grand prix, & que toutes ſes dettes payées, il ait laiſſé après ſa mort neuf cens mille écus dans ſes coffres (a), & le revenu d'un quartier à quoi il n'avoit pas encore touché. On ne rapportera pas les réflections que fait ſur ce ſujet le même Ecrivain ; on peut les lire dans la belle hiſtoire des choſes arrivées de ſon tems. (N. D. L.)

Dans le parallele que Mezeray fait de François I & de Charles-Quint, il nous ſemble

(a) On lui reprocha cependant d'être trop libéral envers ſes favoris ; & c'eſt ce qui eſt exprimé dans le diſtique ſuivant :

Sire, ſi vous donnez pour tous à trois ou quatre,
Il faut donc que pour tous vous les faſſiez combattre.

La magnificence ſuivit ce Prince juſques dans le tombeau. Ses obſéques ſe firent avec une pompe extraordinaire : on en verra le détail dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville.

Digitized by Google

qu'en deux mots il a peint avec énergie l'un & l'autre de ces Monarques. *François I*, dit-il, *eut des vertus éclatantes, & des vices ruineux; Charles-Quint eut des vices utiles, & des vertus politiques.* Nous ne répéterons point les differens jugemens que nos Hiſtoriens ont porté ſur François I. Les Memoires de du Bellay, & ceux qui ſuivront, ſuffiront au Lecteur pour prononcer en connoiſſance de cauſe. Du Bellay ſurtout, quoiqu'on l'ait accuſé de n'avoir pas tout dit, s'explique clairement ſur les fautes d'adminiſtration échappées au Monarque. Souvent dans une ſeule phraſe, il dévoile les erreurs politiques dont François I & ſes ſujets furent les victimes. En réuniſſant ces traits, on parviendra facilement à juger ce Prince; & alors on ſentira ſi le portrait qu'en a tracé Mezeray, eſt exact, ou non. D'après cela nous nous bornerons à un fait particulier, dont le rapprochement eſt eſſentiel en raiſon de la révolution qu'il a operée dans nos mœurs. D'ailleurs ce fait a influé puiſſamment ſur le règne de François I & ſur ceux de ſes ſucceſſeurs. Juſqu'au moment où Louis XII monta ſur le Trône, la Cour de nos Rois n'étoit peuplée que de leurs Officiers. Les femmes des Seigneurs & des Nobles retirées dans leurs châteaux, qui

Digitized by Google

méritoient plutôt le nom de prisons, s'occupoient de l'éducation de leurs enfans, & de détails économiques. Leurs epoux seuls alloient de tems en tems à la Cour. Anne de Bretagne appella les Dames auprès d'elle : mais Louis XII ne s'en occupa pas. François I, son successeur, jeune & galant, accrédita (a) un usage qui flattoit ses goûts. *La chasse & les tournois*, disoit ce Prince, *sont sans doute des amusements fort dignes d'un Gentilhomme : mais une Cour sans femmes est une année sans printems, ou un printems sans roses.* Les femmes en habitant la Cour, y de-

(a) Non-seulement François I attira les femmes à sa Cour, il y appella aussi les Cardinaux & les Prélats de son Royaume. « Depuis l'établissement du Concordat » (remarque le Laboureur dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, T. II, p. 48), tout courut au Lou» vre pour les Evesché & pour les Abbayes, & on les » vit incontinent distribuer selon les inclinations non» seulement de ceux, mais de celles qui gouvernoient. » Car les Maîtresses des Rois en disposèrent aussi ab» solument que des autres graces; & les livrées de leurs » faveurs estoient les Chapeaux & les Mitres qu'on vit » répandus en grand nombre sur les parents & les amis » de la Ducheſſe d'Estampes, qui en avoit son anti» chambre parée comme une boutique fameuse, où les » pères & les mères amenoient leurs enfants pour les » essayer ».

Digitized by Google

velopperent le desir de plaire, & ce desir devint bientôt un art entre leurs mains. La galanterie *Chevaleresque* prit de nouvelles formes. Les deux sexes s'accoutumèrent à ne pouvoir plus vivre séparés l'un de l'autre. Les femmes voulurent gouverner : elles durent y réussir. La suite des Mémoires, que nous publierons, nous fera connoître les effets de leur crédit ou plutôt de leur autorité.

Fin des Observ. sur le dixième & dernier Livre de Messire Martin du Bellay.

Digitized by Google

TABLE

DES SOMMAIRES

CONTENUS DANS LES CINQ VOLUMES

DE MESSIRES

MARTIN ET GUILLAUME

DU BELLAY.

SOMMAIRE

DU LIVRE PREMIER,

Contenant les évènemens arrivés depuis 1513, juſques en 1525.

LE Roy Louys XII entreprend de recouvrer le Duché de Milan, qu'il venoit de perdre. Louis de la Trimouille, chargé de cette expédition, eſt défait à Novare par les Suiſſes, qui, pourſuivant leur victoire, paſſent les Monts, & viennent attaquer Dijon; pendant que d'un autre côté l'Empereur Maximilien, & Henry, Roi d'Angleterre, battent les François à la journée des Eperons, & prennent Terouanne & Tournai. Louis fait ſa paix avec Henri & les Suiſſes. Donne la Prin-

Digitized by Google

ceſſe Claude, ſa fille ainée, en mariage à François, Duc de Valois. Epouſe Marie d'Angleterre, & meurt peu de tems après la célébration de ſes nôces. François, Premier du nom, ſon ſucceſſeur, ſignale ſon avénement à la Couronne, par le gain de la fameuſe bataille de Marignan, qui eſt ſuivie de la conquête du Duché de Milan. La protection que la France accorde à Henry d'Albret, & à Robert de la Marck, occaſionne la guerre qui s'allume entre Charles V & François I. L'Eſparre en moins de quinze jours remet toute la Navarre ſous la domination de ſes anciens Maîtres, & en auſſi peu de jours ce Royaume eſt reconquis par les Eſpagnols. L'Empereur, après avoir dépouillé Robert de la Marck de la plus grande partie de ſes Etats, pénètre en France par la Champagne, prend Mouzon, & aſſiége en vain Mezières. François I de ſon côté porte la guerre dans l'Artois, & dans le Hainaut; ſe rend maître d'Heſdin, & préſente la bataille à Charles V, qui ſe retire avec précipitation à Valenciennes. Henry, Roi d'Angleterre, offre ſa médiation pour

Digitized by Google

réconcilier les deux puiſſances. La paix eſt conclue, & elle eſt preſque auſſi-tôt rompue, à cauſe de la priſe de Fontarabie, par l'Amiral de Bonnivet. Les Impériaux ſe dédommagent de cette perte par la conquête de Tournai, qui ſe rend après un long ſiége. Le Pape Leon X s'engage par un traité, à unir ſes forces à celles de l'Empereur, pour chaſſer les François de toutes les places qu'ils occupoient en Italie. Tome XVII, p. 1.

SOMMAIRE

DU LIVRE SECOND,

Contenant les évènemens arrivés depuis 1521, juſques en 1525.

Le Pape & l'Empereur entreprennent de rétablir François Sforce. Proſpe Colonne & le Marquis de Peſcaire, leurs Généraux, font de rapides conquêtes, battent l'armée Françoiſe à la journée de la Bicoque ; ſe rendent maîtres de preſque tout le Milanés, & ſurprennent Gênes. Lautrec qui n'avoit été malheureux, que parcequ'on l'avoit laiſſé ſans

Digitized by Google

argent, retourne à la Cour pour ſe juſtifier. Semblançai, Surintendant des Finances, eſt la victime de l'avarice de Louiſe de Savoye, mere du Roy. Adrien VI eſt élu Pape à la récommandation de l'Empereur. Le Connétable de Bourbon ſe laiſſe gagner par ce Prince, & quitte la France. Sa déſertion empêche que le Roy ne ſe mette à la tête de ſon armée. Il en donne le commandement à l'Amiral de Bonnivet, qui, faute d'argent, n'eſt pas plus heureux que Lautrec. Henry VIII déclare la guerre à la France. Ses troupes unies à celles de l'Empereur, font une invaſion en Picardie, où elles brûlent Roye & Mondidier, pendant que les Eſpagnols reprennent Fontarabie. Le Comte Guillaume de Furſtemberg ſe jette en Bourgogne à la tête d'un gros corps de Lanſquenets; mais il eſt repouſſé par le Duc de Guiſe. Le Connétable de Bourbon & le Marquis de Peſcaire viennent mettre le ſiége devant Marſeille, & ils le levent avec précipitation, dès qu'ils apprennent que le Roy marche à eux avec une nombreuſe armée. François I paſſe les Monts; ſe rend maître de

Digitized by Google

Milan & de plusieurs autres places. Assiége Pavie, & livre la malheureuse bataille, où il est fait prisonnier. Tome XVII, p. 171.

SOMMAIRE

DU LIVRE TROISIÈME,

Contenant les événemens arrivés depuis 1525, jusques en 1530.

LA Reine-mere tient Conseil à Lyon, pour délibérer sur les moyens de rendre au Roi la liberté. Elle engage dans les intérêts de la France Henry VIII, Roi d'Angleterre, qui se préparoit à faire une invasion en Picardie. Les Fanatiques d'Allemagne qui avoient dessein de pénétrer en Bourgogne & en Champagne, sont défaits par le Duc de Guise, & le Comte de Vaudemont son frere. La crainte que Charles V avoit de perdre son prisonnier, qui étoit tombé dangereusement malade, l'engage à le voir, & à conclure le Traité de Madrid, contre lequel François I proteste, & qu'il refuse de ratifier. La France & les Princes d'Italie se liguent ensemble pour le réta-

Digitized by Google

bliſſement de François Sforce. Le Connétable de Bourbon prend le commandement de l'armée Impériale. Se rend maître du Chaſteau de Milan, & va mettre le ſiége devant Rome, où il eſt tué. Le Prince d'Orange fait continuer l'aſſaut; emporte la place, & la livre au pillage. Il ſe fait une Ligue entre François I & Henry VIII pour la délivrance du Pape. Lautrec paſſe en Italie, à la tête d'une armée nombreuſe. S'empare de pluſieurs places du Duché de Milan. Conduit ſon armée dans le Boulonnois. Les Eſpagnols, qui craignoient que le Pape, qu'ils retenoient priſonnier, ne leur fût enlevé de force, conſentent à lui rendre la liberté. Le Royaume de Naples ſe ſoumet preſque tout entier à Lautrec, qui met le ſiége devant la Capitale; mais les maladies ruinent totalement ſon armée, & il eſt lui-même emporté. André Doria ſe révolte. Engage les Genois à ſuivre ſon exemple. La paix conclue à Cambrai, eſt ſuivie de la délivrance des Enfans de France, & du mariage de la Reine Eléonore, Douairiere de Portugal, avec François I. Charles V paſſe en Italie. Se fait couronner

couronner à Rome, & oblige les Florentins, après un long siége, de changer la forme de leur Gouvernement. Tome XVIII, p. 1.

SOMMAIRE

DU LIVRE QUATRIÈME,

Contenant les événemens arrivés depuis 1530, jusques en 1535.

Exposition des raisons qui autorisoient le Roi à reprendre les armes. La Reine Eléonore son Epouse travaille inutilement à l'affermissement de la paix. Mort de la Régente. Le Roi pressé, d'entrer dans la Ligue de Smalcalde fait un traité d'alliance avec les Princes Confédérés d'Allemagne. Il a une entrevue avec Henri VIII, & conclut avec ce Prince un nouveau traité. Jean Vaivode de Transilvanie, lui envoye des Ambassadeurs qui sont favorablement écoutés; mais Balançon, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale n'est pas aussi bien reçu. Union de la Bretagne à la couronne de France. Decimes accordées au Roi par le Clergé. Déliberation sur la convocation d'un Concile géné-

ral. Sentence d'Excommunication prononcée contre Henri VIII. Le Pape vient trouver le Roi à Marſeille, où ſe conclud le mariage de Catherine de Medicis, niéce de Sa Sainteté, avec le Duc d'Orléans. Merveilles, Ambaſſadeur de Sa Majeſté, eſt mis à mort par ordre de François Sforce, Duc de Milan. Le Roi ſe prépare à ſe faire raiſon de cet attentat, après en avoir inutilement porté ſes plaintes à l'Empereur. Les Ducs de Wirtemberg, aidés du ſecours de la France, ſont remis en poſſeſſion de leurs Etats qui étoient entre les mains de Ferdinand, Roi de Hongrie. Inſtitution d'une nouvelle Milice en France, à l'imitation des Légions Romaines. Etabliſſement du College Royal. Mort du Duc de Milan.

Tome XVIII, p. 134.

SOMMAIRE
DU LIVRE CINQUIÈME,

Concernant les évènemens arrivés depuis 1531, juſques en 1536.

Le Roi fait ſolliciter auprès de l'Empereur la reſtitution du Milanès, l'héritage des En-

ſans de France, & fait demander, mais ſans ſuccès, au Duc de Savoye, le paſſage ſur ſes terres. L'Amiral Chabot force les ennemis au paſſage de la Doire; s'empare de Turin & de la plûpart des places du Piémont, pendant que l'Empereur continue d'amuſer les Ambaſſadeurs de France par de belles promeſſes. Ce Prince arrive à Rome, prie le Pape d'aſſembler le ſacré College, & prononce en plein Conſiſtoire un long Diſcours, où il déclame avec véhémence contre François I. Les remontrances du Pape l'engagent à donner des explications à quelques points de ſa harangue. Le Roi reçoit une copie, mais infidelle, de ce manifeſte. Il y répond, & adreſſe ſa réponſe au Pape. Il l'envoye auſſi au Roi d'Angleterre, qui lui fait part à ſon tour d'une Lettre artificieuſe que l'Empereur lui avoit écrite. Tome XIX, p. 2.

Digitized by Google

SOMMAIRE

DU LIVRE SIXIÉME,

Contenant les événemens arrivés en l'an 1536.

L'Empereur assemble une nombreuse armée destinée à chasser les François du Piémont, & à porter la guerre en France. Antoine de Leve, un de ses Généraux, débauche le Marquis de Saluces du service de France. Cause de la désertion de ce Seigneur. Le Cardinal de Lorraine est envoyé à l'Empereur pour traiter de l'investiture du Milanès. Remontrances pleines de fermeté qu'il ose faire à ce Prince. Il vient rendre compte au Roi du succès de ses négociations. Discours de Sa Majesté. Ordres qu'elle donne pour pourvoir à la sûreté de ses Etats, & à celle de ses conquêtes de Piémont. Elle envoye Langei en Allemagne pour y travailler à dissiper les faux bruits répandus par les Emissaires de l'Empereur. Belle lettre de Langei aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire. Siége mémorable de Fossan. Belle défense des Fran-

Digitized by Google

fois. Ils obtiennent la capitulation la plus honorable. L'Empereur arrive au camp. Il a recours à de nouveaux artifices pour tromper le Roi. Les Légats du Pape viennent le trouver à Savillan. Ses Généraux tâchent en vain de le détourner du deſſein qu'il avoit de conduire ſon armée en Provence. Il prononce une harangue aſſez ſemblable à celle qu'il fit à Rome. Réflexions ſur les intelligences ſecrettes que ce Prince avoit en France. T. XIX, p. 141.

SOMMAIRE

DU LIVRE SEPTIÉME,

Contenant les évènemens arrivés en l'an 1536.

Le Roi ordonne que l'on faſſe le dégât en Provence. L'Empereut arrive à S. Laurent, premier bourg de France, le vingt-cinquième de Juillet, comme il étoit à pareil jour arrivé à Tunis. Il profite de cette circonſtance de temps pour haranguer ſes troupes. Il marche avec une partie de ſon armée vers Graſſe, pendant que le Maréchal de Montmorenci ſe fortifie dans le camp d'Avignon, & le Roi dans

Digitized by Google

celui de Valence. D'Humieres eſt chargé de pourvoir à la ſeureté du Dauphiné. Arles & Marſeille ſont miſes en état de deffenſe. Le Maréchal fait démanteler Aix. Imprudente entrepriſe de Montejan. Déroute de Brignole. Empoiſonnement de Monſieur le Dauphin attribué aux Généraux de l'Empereur. Les Impériaux s'emparent de Guiſe, & viennent faire le ſiége de Peronne. Annebaut, Gouverneur de Turin, ſe rend maître de pluſieurs places du Piémont. Le Comte Rangoné leve une nouvelle armée pour la France. L'Empereur court riſque de la vie. Il arrive à Aix. Envoye reconnoître Arles & Marſeille. Il envoye un Ambaſſadeur au Pape, & lui fait faire les offres les plus ſéduiſantes pour l'engager dans la Ligue d'Italie. Sage réponſe du Pape. Le Dauphin obtient la permiſſion de ſe rendre au camp d'Avignon. Il aſſiſte au Conſeil tenu par le Maréchal qui continue de ſuivre le plan de défenſe, dont il étoit convenu avec le Roi.

Digitized by Google

SOMMAIRE

DU LIVRE HUITIÈME,

Contenant les évènemens arrivés depuis 1536, juſques en 1541.

Le Marquis Jean-Louis, détenu priſonnier en France, eſt mis en liberté, & reçoit de Sa Majeſté l'inveſtiture du Marquiſat de Saluces. Conſeil tenu au camp de Valence. Le Roi ſe rend à celui d'Avignon. Retraite de l'armée ennemie. Combien elle ſouffre dans les chemins. La Gendarmerie & une partie de l'Infanterie Françoiſe, marchent au ſecours de Peronne. Levée du fameux ſiége de cette place. Le Roi retourne à Lyon, après avoir réparé les dommages que la guerre avoit cauſés en Provence. Il envoye une Ambaſſade en Angleterre. Fait procéder à la condamnation du ſcélérat qui avoit empoiſonné Monſieur le Dauphin. Mort du Maréchal de Fleuranges. Mariage de Magdelaine de France, avec Jacques V, Roi d'Ecoſſe. Le Comte Rangoné met le ſiége devant Gênes, & échoue dans ſon entrepriſe. Les Im-

Digitized by Google

périaux levent le ſiége de Turin, & on leur enleve pluſieurs places du Piémont. Burie eſſaye de ſurprendre Caſal, & eſt fait priſonnier. Procédure faite contre Charles V, par François I. Les Comtés d'Artois, de Flandres & de Charolois ſont déclarés réunis à la Couronne. Priſe d'Heſdin, de Lilliers & de Saint-Venant par les François. Le Roi fait fortifier Saint-Pol. Les ennemis reprennent cette place. Se rendent maîtres de Montreuil. Aſſiegent Terouanne, & battent le détachement qui étoit venu la ravitailler. Tréve conclue pour la Picardie & les Pays-Bas. D'Humieres ſe rend maître d'Albe, fait fortifier Quieras, & eſt obligé de ſe retirer à Pignerol, à cauſe de la mutinerie des Lanſquenets. Ces places ſont repriſes par le Marquis du Guaſt qui vient bloquer Pignerol. Le Pas de Suſe eſt forcé par le Maréchal de Montmorency. Le Dauphin recouvre la plûpart des places que les François avoient perdues. Il préſente inutilement la bataille aux ennemis. L'on convient d'une ſuſpenſion d'armes, & elle eſt prorogée pour dix ans par la médiation du Pape. Le

Digitized by Google

Maréchal de Montmorency eſt fait Connétable. Entrevûe de l'Empereur & du Roi à Aigues-Mortes. Revolte de Gand. Paſſage de l'Empereur par la France. Grands honneurs qu'on lui rend. Mariage du Duc de Cleves avec Jeanne d'Albret. Langey par ſa prévoyance & ſes ſoins, fait ſuccéder l'abondance à une affreuſe famine qui déſoloit le Piémont.

Tome XX, p. 75.

SOMMAIRE

DU LIVRE NEUVIÈME,

Contenant les évènemens arrivés depuis 1541, juſques en 1543.

Les honneurs extraordinaires rendus à l'Empereur, lors de ſon paſſage en France, font perdre au Roi la plûpart de ſes Alliés. Rincon & Fregoſe envoyés en ambaſſade à Veniſe & à Conſtantinople ſont aſſaſſinés par ordre du Marquis du Guaſt. Ce Seigneur adreſſe un Manifeſte aux Etats de l'Empire pour ſe juſtifier. Langey répond à ce Manifeſte. La guerre eſt déclarée à l'Empereur. L'armée commandée

Digitized by Google

par le Duc d'Orléans s'empare de Damvilliers, d'Yvoy, de Montmedy, & de Luxembourg, & bientôt après les ennemis reprennent ces mêmes places. Le Dauphin eſt obligé de lever le ſiége de Perpignan. Les François prennent Quieras & perdent Albe. Martin du Bellay ſe rend maître du chateau de Carignan & de Barges. Annebaut eſt envoyé en Piémont pour y commander en la place de Langey, qui retourne en France. Mort de ce grand homme. Le nouveau Général échoue devant Coni, & fait pluſieurs fautes. Il eſt rappellé à la Cour. Revolte des Rochelois. Beau diſcours que le Roi leur adreſſe. Clémence de ce Prince. Martin du Bellay, Gouverneur du Piémont, découvre différentes entrepriſes formées ſur Turin, & fait punir les traîtres. Le Duc de Vendoſme ravitaille Terouanne, prend Lilliers, & fait démolir cette place. Tome XX, p. 302.

SOMMAIRE
DU LIVRE DIXIÈME,

Contenant les évènemens arrivés depuis l'année 1543 juſqu'en 1546.

Siège d'Aveſnes entrepris & abandonné par les François. Ils prennent Bapaume & Landrecy que le Roi fait fortifier. Se rendent maîtres du château d'Aimeries & de Maubeuge ; mais ils ſont obligés de lever le ſiége de Binche. Le Comte d'Anguyen eſſaye inutilement de ſurprendre le château de Nice. Siége de Landrecy par les Impériaux. Briſſac bat un de leurs détachemens. Le Duc d'Aumale leur enleve pluſieurs châteaux. Priſe d'Arlon & de Luxembourg par le Duc d'Orléans. Le Duc de Cleves fait ſa paix avec l'Empereur. Luxembourg eſt ravitaillé par le Prince de Melphe. La garniſon de Landrecy eſt rafraîchie, & l'Empereur eſt obligé de lever le ſiége de cette place. Ruſes auſquelles il a recours pour ſurprendre Cambrai. Priſe de Nice par le Comte d'Anguyen ; mais il attaque inutilement le château. Le Marquis du Guaſt s'empare de Mondovi & de Carignan, & oblige Boutieres

Digitized by Google

de lever le ſiége d'Yvrée. Fameuſe bataille de Ceriſoles, gagnée par le Comte d'Anguyen. La conquête du Montferrat & de Carignan eſt une ſuite de cette victoire. Traité de l'Angleterre avec l'Empereur. Priſe de Luxembourg & de Ligny par les Impériaux. Surpriſe d'Abbe par le Comte d'Anguyen. Suſpenſion d'armes pour l'Italie. Fameux ſiége de Saint-Diſier. Une trahiſon rend les Impériaux maîtres de cette place. Ils ſurprennent Epernay & Château-Thierry. Paix de Creſpy. Priſe de Boulogne par les Anglois. Ils levent le ſiége de Montreuil. Monſieur le Dauphin reprend la Baſſe-Boulogne, & la perd preſque auſſi-tôt. Etrange exécution de Cabrieres & de Mérindol. Deſcente en Angleterre faite par le Maréchal d'Annebaut ſans aucun ſuccès. Conſtruction du fort d'Outreau. Mort du Duc d'Orléans. Les François ravagent la terre d'Oye. Traité de paix avec l'Angleterre. Mort de Henri VIII, ſuivie de près de celle de François I. Deſcription des magnifiques obsèques faites à ce Prince. Tome XXI, p. 1.

Fin de la Table des Sommaires, & du XXIe Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google